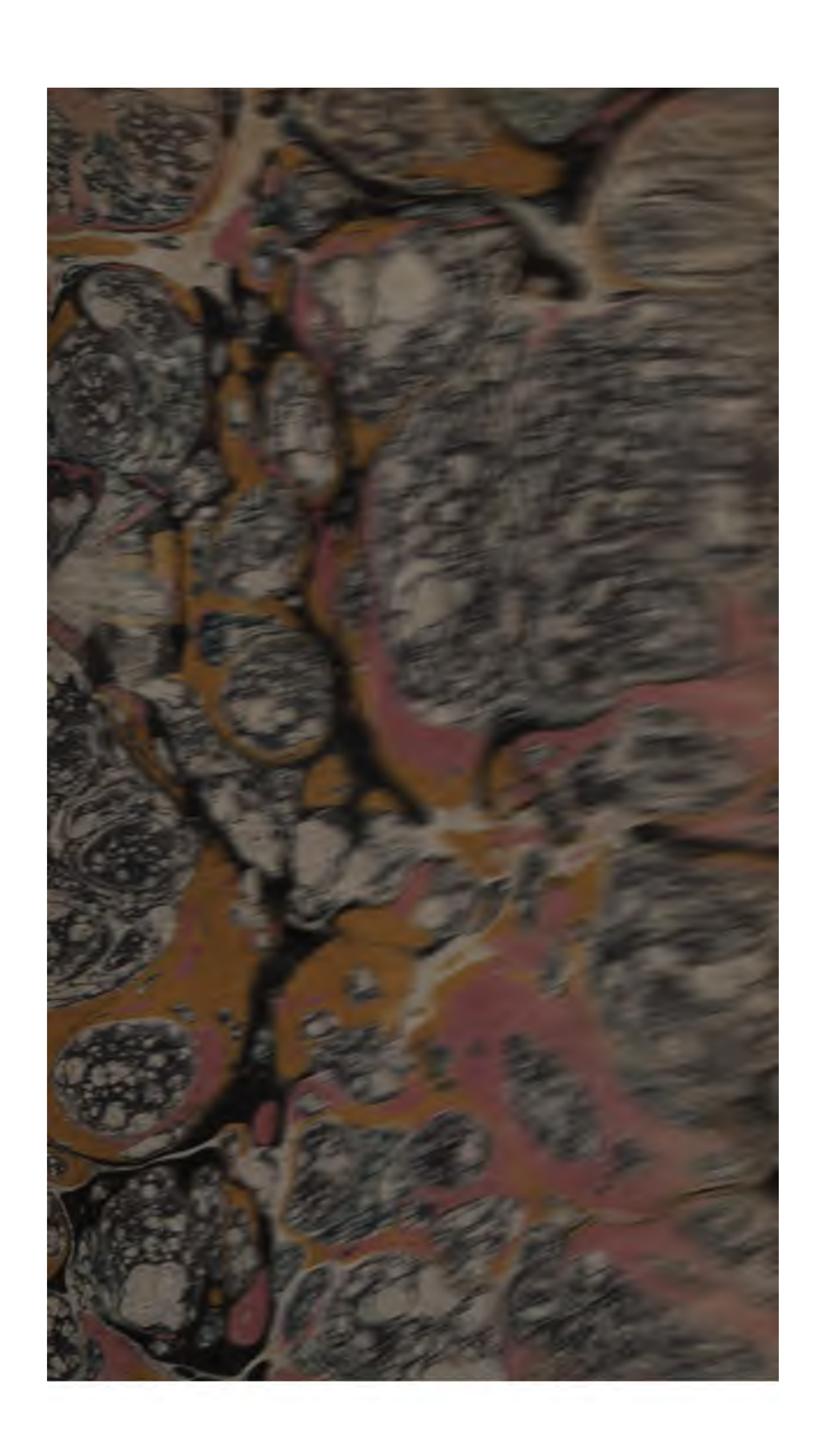
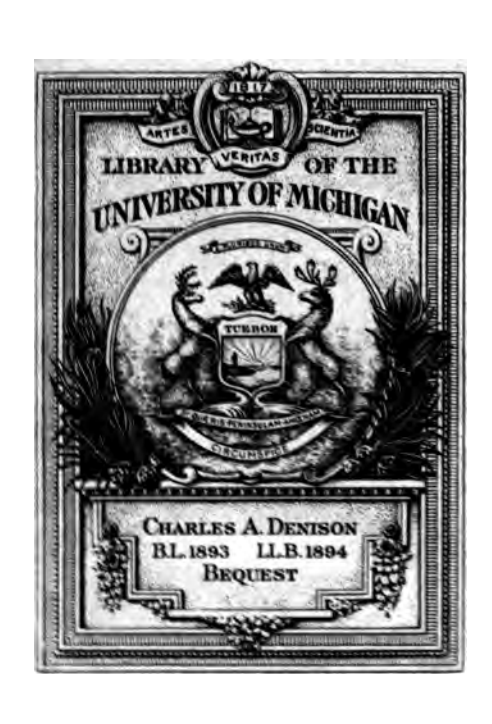

BUHR A
a39015 01808283 76


Le Chevalier Le Couteulx,
Chef d'Escadron,
de la Légion d'honneur,
Chevalier de Saint-Louis.




Le Chevalier Le Couteulx,
Chef d'Escadron,
de la Légion d'honneur,
Chevalier de Saint-Louis.




1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE LA VENDÉE

ET DES CHOUANS.



DC
218.2
.B37
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE LA VENDÉE

ET DES CHOUANS.

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE LA VENDÉE

ET DES CHOUANS,

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A LA PACIFICATION DE 1800.

PAR ALPHONSE BEAUCHAMP.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,
CHEZ GIGUET ET MICHAUD, IMP.-LIBRAIRES,
RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.

M. DCCC. VI.



HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE LA VENDÉE

ET DES CHOUANS.

LIVRE XVI.

Description de la Bretagne. — Origine et progrès de la chouannerie. — Portraits des premiers chefs de Chouans. — Caractère et opérations de Puisaye. — Réglement de la confédération catholique et royale. — Premières dispositions des républicains contre les Chouans. — Attaque de la forêt du Pertre. — Mort de Jean Chouan.

TANDIS que des désastres amenés par des divisions intestines et une pacification perfide, marquaient la décadence de la Vendée, la confédération de Bretagne, rompue depuis la mort de la Rouarie, parut renaître pour jeter de profondes racines. Ces deux insurrections, réunies dans leur origine, eussent été encore plus redoutables ; mais le moment était perdu pour

la Bretagne ; d'ailleurs ses éléments insurrectionnels, sans harmonie comme sans liaison, ne présentaient point de masses imposantes, et leurs rapports étaient presque nuls avec la Vendée. Il semblait même que l'une ne pût s'aggrandir qu'aux dépens de l'autre. On avait vu la Vendée s'alimenter des débris de l'insurrection de Bretagne, et l'on vit ensuite les insurgés bretons se grossir des débris de la Vendée. Dès leur principe, ces deux partis eurent un caractère distinct et opposé. La Vendée, toute militaire, offre de grands évènements, des batailles sanglantes, des convulsions à la fois terribles et sublimes. Au contraire, la Bretagne n'a produit qu'une guerre sourde et stérile, dépourvue d'actions éclatantes, barbare et cruelle, plus affreuse encore que toutes les guerres intestines des siècles précédents. Si un tel fléau pouvait offrir une compensation, ce serait sans doute celle d'avoir inspiré l'horreur des guerres civiles. Cependant le changement des scènes, la variété des tableaux ne seront pas entièrement dénués d'intérêt. Un nouveau théâtre s'ouvre : l'origine et les progrès de la chouannerie, le caractère des principaux confédérés, l'influence de l'implacable Angleterre, l'affreux épisode de Quiberon, l'apparition, dans le parti contraire, d'un chef aussi

grand général que bon politique, l'agonie convulsive de la Vendée, la chute de ses deux derniers capitaines, la dislocation de la confédération bretonne, la renaissance de la guerre, après trois années de compression ; enfin le dénouement du drame, amené par l'ascendant d'un génie tout puissant : tels sont les différents sujets qui termineront le fidèle tableau de la guerre civile.

La Bretagne que les anciens nommaient *Armorique*, à cause de sa situation sur la mer, forme à l'occident de la France une presqu'île d'environ 200 lieues de côtes. On la divise en haute et basse ; la haute est à l'est, la basse à l'ouest : elle compose aujourd'hui les cinq départemens d'Ille et Vilaine, des Côtes du Nord, du Finistère, du Morbihan et de la Loire inférieure. Sa population d'environ 2 millions 200 mille âmes est répartie sur une superficie de 1700 lieues carrées, renfermant 1500 communes, le tout assez également partagé entre ses divisions départementales. La Bretagne a trois ports militaires, et ses parages sont parsemés de quelques îles peu considérables.

Les Bretons, chassés d'Angleterre au cinquième siècle, donnèrent à l'Armorique où ils se refugièrent, le nom de Petite-Bretagne.

Gouvernée d'abord par des rois, elle le fut

ensuite par des comtes et des ducs, jusqu'à la fin du quinzième siècle. On la vit, pendant cette époque, résister seule à toutes les forces de la France; mais la faiblesse de François II, son dernier duc, réveilla l'ambition et les prétentions des états voisins. La duchesse Anne sa fille se trouvant seule héritière et souveraine d'un état menacé par des rivaux redoutables qui prétendaient à sa main, préféra Charles VIII roi de France, et lui apporta la Bretagne en dot. Louis XII succède à la couronne de Charles, et en épousant sa veuve, il reste possesseur de cette province. François Ier. la réunit irrévocablement à la France, moyennant la conservation de ses droits et privilèges; mais les libertés des Bretons, toujours reconnues et toujours violées, ne purent résister aux usurpations de l'autorité royale; et même avant la révolution, il ne restait plus qu'une ombre de la constitution particulière de cette province.

Son territoire est couvert de forêts; il produit peu de bled, peu de vin; mais il renferme d'excellens pâturages; il est fertile en lin, chanvre, orge et maïs. Le caractère de ses habitants offre, surtout dans les campagnes, quelqu'analogie avec celui des Vendéens. Le paysan Breton conserve également sa rudesse sauvage, en tenant opiniâtrement à ses habitudes, à son

costume grossier. Un attachement invincible au sol natal est aussi sa maladie endémique, excepté sur les côtes. Le sol breton ne présente cependant qu'un aspect dur et sombre. Les habitations champêtres y sont malsaines et incommodes; obscures dans l'intérieur, elles n'ont ni goût ni propreté. On n'y voit ni vignes ni fleurs, rien enfin qui annonce quelques soins donnés aux jouissances d'agrément. Attaché à sa religion, à ses lois, à son idiôme; endurci aux fatigues et aux intempéries des saisons, le paysan de la Bretagne ne vit que de lait, de châtaignes, de fruits, et d'une bouillie épaisse de sarrazin à l'eau. Généralement pauvre, mais étranger aux besoins qu'enfante le luxe, la corruption des villes n'a point encore gangrené son cœur; aussi pratique-t-il toutes les vertus familières à l'homme qui se rapproche de la nature. Il est bon père, bon époux, bon fils; il est ami sûr et généreux. Brave, mais taciturne et concentré, son vice dominant est l'ivrognerie; engourdi sous un ciel humide, il cherche dans l'ivresse les sensations d'un plaisir grossier; ignorant et entêté, il ne pouvait être en révolution qu'un instrument dangereux. Sans boussole au milieu des orages, ému par d'anciens ressentiments contre les seigneurs et les citadins, on l'a vu d'abord incendier les châteaux,

puis le toit modeste du fonctionnaire patriote. Toute l'énergie que les principes de la révolution avaient d'abord développée en Bretagne, s'accrut peu après dans le sens contraire. Les campagnes en opposition avec les villes s'abandonnèrent à l'impulsion que leur avait donnée la noblesse, par sa courageuse résistance aux atteintes portées à l'autorité royale. Les ecclésiastiques usèrent aussi de toute leur influence, soit pour ramener le peuple aux anciennes habitudes, soit pour le soulever contre d'imprudents novateurs. Enfin le mécontentement parut à son comble, lorsque les innovations n'eurent plus de bornes, et surtout lorsque les prêtres furent persécutés.

Ces dispositions, qui avaient facilité la coalition de la Rouarie, semblaient perdues par la mort de ce chef; mais les violences et les excès des patriotes leur donnèrent bientôt un nouveau degré d'énergie.

Presque tous les éléments de la conjuration existaient encore. Si quelques chefs avaient péri sur l'échafaud; si d'autres n'avaient pu s'y soustraire que par l'émigration, un plus grand nombre se tenait caché, et n'attendait pour se montrer qu'un nouveau signal et des circonstances favorables. Au moyen d'une foule d'agents secondaires, ils s'étaient assuré

presque toute la jeunesse de la campagne et une partie de celle des villes.

C'était surtout la partie de la Bretagne qui borne la Normandie et le Maine, entre Vitré, Fougères et Laval, qui renfermait le plus de ferments d'insurrection. Même avant la révolution, l'impôt de la gabelle avait donné lieu, sur les limites qui séparent ces provinces, à une sorte de guerre civile. Le commerce fraudduleux du sel s'y faisait à main armée. Plus de 20 mille familles n'avaient, de père en fils, pour exister, que les produits de la contrebande. Le fisc leur opposait vainement une nombreuse et courageuse milice de commis. Chaque jour les deux partis en venaient à des actions sanglantes. La suppression de la gabelle avait laissé sans état et sans pain des hommes habitués à tous les dangers, et propres à devenir d'intrépides soldats. Les agents de la Rouarie en enrôlèrent un grand nombre. L'intérêt les avait divisés, le mécontentement les réunit sous la même bannière. Pour échapper aux persécutions qui suivirent l'infortune de ce chef, la plupart, après les malheureuses tentatives du mois de mars, cherchèrent un refuge dans des souterrains et au fond des forêts. Ils y furent joints par une foule de jeunes paysans qui cherchaient à se soustraire au recrutement des ar-

mées républicaines. Tous firent cause commune. Cachés le jour, ils ne sortaient que la nuit pour se procurer des subsistances dans les villages voisins. La forêt du Pertre entre Vitré et la Gravelle en fut bientôt peuplée. Les progrès de la terreur dans les villes voisines accroissaient le nombre de ces fugitifs. D'abord ils ne connurent point de chef; ils se procuraient des armes en attaquant les détachements républicains qui traversaient leurs forêts. A l'approche de l'ennemi, on voyait les vieillards, les femmes, les enfants, abandonner les villages et les hameaux, pour se refugier dans les bois, au milieu de leurs parents, de leurs amis, à la garde desquels ils confiaient leurs effets les plus précieux. Il s'établit ainsi entre les insurgés et les habitants des campagnes une mutuelle confiance, et un dévouement fondé sur le besoin de réunir leurs efforts contre l'ennemi commun.

Dans son origine, cette petite guerre, préparée sourdement par des paysans sans chefs, sans discipline, attira peu l'attention des autorités civiles et militaires. Les insurgés n'attaquaient que des détachements isolés, des convois, quelquefois des voitures publiques, et même les voyageurs. Relegués au fond des forêts, ils n'avaient aucune ressemblance avec les insurgés de la Vendée, qui combattaient en

masse des armées aguerries et nombreuses. Aussi les républicains ne virent, dans la naissance de ce parti, qu'un odieux brigandage, exercé par des malfaiteurs auxquels les troubles politiques ne servaient pas même de prétexte. Les premiers qui furent saisis subirent comme tels une condamnation infamante.

Cependant, ces hommes voués au malheur, devenaient redoutables par leur nombre et leur audace, et acquéraient chaque jour plus de consistance; ils évitaient avec adresse les troupes envoyées pour les détruire. On ne connaissait, au juste, ni leur force ni leur nombre; les noms de leurs chefs étaient ignorés, aussi bien que leurs retraites; on ne sut d'abord comment les signaler, et leur désignation semble n'appartenir qu'au hasard. En voici l'origine:

Quatre frères nommés *Cottereau*, contrebandiers à St.-Ouen-des-Toits près Laval, avaient pris l'habitude de ne se montrer que la nuit, et de contrefaire le cri du *Chat-huant*, pour se reconnaître dans les bois, et pour éviter toute surprise. On ne les désignait même, avant la révolution, que sous le nom de *Chouan*, par corruption du mot *Chat-huant* que les paysans du Maine et de la Bretagne prononcent ainsi. Au commencement des troubles, ces intrépides contrebandiers se retirèrent dans la

partie de la forêt du Pertre qui avoisine la Gravelle ; là, se mêlant parmi les mécontents, ils se firent remarquer par leur force physique, et leur audace. Jean *Chouan*, l'un d'eux, ne tarda pas à se signaler par un rare courage et une témérité réfléchie. Les insurgés de la forêt du Pertre en firent une espèce de chef dont ils prirent ou reçurent le nom. De là vint la dénomination de *Chouan* que les républicains étendirent, en peu de temps, à tous les royalistes armés de la Bretagne. Parvenus à une certaine consistance, ceux-ci en firent un titre qui attestait leurs longues souffrances et leurs premiers combats contre les républicains.

Il est certain que les quatre frères *Chouan* dirigeaient déjà les attaques qui eurent lieu aux environs de Vitré, dans le courant de juin 1793, et qu'à cette époque, ils poussaient des partis jusques sur la route de Rennes, à 3 lieues de cette ville. On est même fondé à croire qu'ils avaient figuré dans les rassemblements du mois de mars, ce qui expliquerait la prodigieuse influence qu'ils eurent sur les premiers insurgés.

Un seul a survécu à la guerre civile. Couvert de blessures, il est réduit à une extrême indigence, et ne vit pour ainsi dire que de charités. Tel est le sort actuel d'un des premiers

moteurs de la *chouannerie*, dont le nom devint celui d'un parti tellement redoutable, que pendant sept années de guerre intestine, il traita trois fois, d'égal à égal, avec les armées qui lui étaient opposées.

La forêt du Pertre ne fut pas l'unique berceau de la chouannerie; celle de Fougères servit aussi de refuge aux insurgés de son arrondissement. Ils formaient une troupe distincte, qui se donna pour chef le jeune Piquet-Duboisguy, ancien noble, dont les propriétés touchaient au château de la Rouarie. Il avait suivi l'impulsion de la noblesse des environs de Fougères, qui était plus ou moins engagée dans la conjuration, soit par des dons pécuniaires, soit par la promesse d'un service actif.

Duboisguy n'avait que dix-sept ans lorsqu'il devint chef de parti. Sans éducation comme sans principes, sans nulle connaissance de l'art de la guerre, mais chasseur intrépide, il s'était signalé par de nombreuses victoires sur les sangliers de la forêt. Une bravoure naturelle le servit, et il ne tarda pas à se distinguer par la plus aveugle témérité. Duboisguy dédaignait la tactique militaire, il marchait à la tête de sa troupe sans craindre ni les embuscades, ni les suites d'un engagement avec des forces supérieures. Quelques excursions heureuses lui

valurent bientôt la réputation d'un chef redoutable.

Le département des Côtes-du-Nord, qui se prolonge sur une étendue considérable des côtes de la Manche, offrait dans les dispositions de ses habitants, les mêmes ressources et les mêmes éléments d'insurrection que celui d'Ille et Vilaine. Au midi, vers le Morbihan, l'immense forêt de Lorges, y servait de retraite à Bernard de Villeneuve, proscrit à cause de ses liaisons avec la Rouarie. Retiré dans cette forêt avec un petit nombre de braves, il avait réussi à préserver sa liberté et sa vie; soit faute d'ambition, soit inactivité, son pouvoir ne s'étendait guère au-delà des limites de la forêt.

Mais un peu plus vers la côte, entre Lamballe et Moncontour, le chevalier Charles de Boishardy, ancien officier au régiment royal marine, le même qui avait paru dans le complot de la Rouarie, exerçait une sorte d'empire sur tout ce qui s'armait contre la révolution. Boishardy était dans la force de l'âge; il se faisait remarquer par sa tenue militaire. Chasseur aussi adroit qu'infatigable, jamais il ne tirait sans atteindre le but. Ses habitudes contrastaient avec la douceur et l'aménité de son caractère. Sans aucuns moyens politiques ni militaires, il ne s'attachait ni à exercer sa

troupe, ni même à l'aguérir. Ne voulant régner que par la persuasion, il se croyait invincible, parce qu'il jouissait dans son canton de la confiance générale. En effet, les paysans se seraient tous exposés aux plus grands dangers pour le défendre. Tranquille au sein même de la guerre, Boishardy s'imaginait que les forces réunies de la France entière ne pourraient suffire pour le forcer dans son quartier-général de Bréhan; satisfait du succès de quelques expéditions partielles qui lui valaient dans le pays la réputation d'un militaire consommé, il ne tenta aucune affaire générale. Tel était son ascendant sur les Bas-Bretons, qu'il passait généralement dans l'esprit du peuple crédule, pour connaître l'avenir.

A la même époque, Pallierne et le chevalier de Magnan cherchaient à soulever la partie du pays nantais qui est située sur la rive droite de la Loire. Les environs de Châteaubriant étaient entièrement insurgés au moment de l'attaque de Nantes par les Vendéens, attaque dont le succès eût décidé l'insurrection de toute la Bretagne. Pallierne n'était pas sans moyens; il fut secondé par Duperat, Duchatelier, Gazet et de Peronne; mais Nantes, par sa proximité, tenait en respect toutes les campagnes voisines, et s'opposait aux succès de leurs tentatives.

Une des parties de la Bretagne qui offrait le plus de ressource au royalisme, était le département du Morbihan. Ce nom, qui signifie *petite mer* en langage bas-breton, lui vient d'un bras de l'Océan, qui forme au sud, en s'avançant dans les terres, un golfe coupé par un grand nombre de petites îles. L'air est salubre dans ce département, et le climat tempéré. Les hommes y sont braves, robustes, bons marins; les femmes fécondes et laborieuses; les mœurs simples et pures. Les Morbihannais descendent de ces Vénètes qui, en résistant à Jules-César, donnèrent au monde l'exemple d'une peuplade courageuse, conservant sa liberté intacte au milieu des Gaules asservies. La révolution française, en exaspérant l'aversion des Morbihannais contre toute espèce d'innovation, réveilla ce caractère d'indépendance qui était assoupi depuis tant de siècles. Dès les premiers moments de la révolution, la résistance y fut sans peine organisée. Les prêtres purent y braver les lois du serment religieux, et y exercer le culte sans interruption. Les églises étaient gardées, pendant la célébration de l'office divin, par la jeunesse des campagnes. Les persécutions, les violences ne purent réussir à y faire recevoir les assignats; la monnaie d'or et d'argent marquée au

coin de la révolution, était également rejetée. Les insurrections partielles qui éclatèrent après la mort de la Rouarie, eurent bien plus de consistance dans le Morbihan que dans tout le reste de la Bretagne. Ce département offrait donc à la royauté des ressources précieuses; il ne lui fallait qu'une bonne organisation et des chefs habiles; ce dernier avantage lui manquait encore. Trois gentilshommes Bas-Breton, le comte de Labourdonnaye de Koetkendeuc, ancien capitaine de cavalerie; le chevalier de Silz et le comte de Boulainvilliers, aspirèrent, dès l'origine, au commandement général du Morbihan. Le premier en avait eu la promesse sous la Rouarie, dont il était le trésorier dans cette partie de la Bretagne. Royaliste par principe de religion, brave par caractère, cet officier possédait toutes les qualités qui constituent l'homme d'honneur; il jouissait, en outre, de la confiance la plus générale parmi les prêtres et les habitants des campagnes; mais il lui manquait cette activité, cette force de l'âme, si nécessaires à un chef de parti.

Le chevalier de Silz était plus jeune; doué d'un caractère plus ardent, il exerçait une grande influence dans l'arrondissement de Muzillac, et pouvait mettre sous les armes un corps d'environ trois mille hommes. On lui re-

prochait trop de vivacité, et un goût décidé pour l'indépendance. C'était un ancien officier de la marine royale, ainsi que le comte de Boulainvilliers. Ce dernier ne se fit connaître que par des défauts. Sa physionomie était désagréable, sa voix rauque, son langage grossier. Brouillon, intéressé, jaloux de dominer, courant à sa perte par ses étourderies et son aveugle ambition, il finit par recevoir la mort de la main des royalistes.

Outre ces trois chefs, il en existait dans le Morbihan plusieurs autres secondaires, qui durent aux évènemens une célébrité dont j'aurai plus d'une fois l'occasion de rappeler les causes.

Tel était à peu près l'état de la chouannerie vers la fin de la campagne de 1793, lorsque les Vendéens traversèrent inopinément la Loire pour se jeter en Bretagne.

La position et la forme péninsulaire de cette province, l'immensité de ses côtes toujours praticables; ses ports, ses hâvres, ses baies, son voisinage de l'Archipel normand, utile entrepôt et moyen de communication avec l'Angleterre, son territoire coupé en tous sens par des rivières, hérissé de vastes et nombreuses forêts, couvert de villes, défendu par des positions militaires, tout enfin y présentait une

réunion de ressources et de moyens favorables aux royalistes. Mais il fallait un chef habile qui pût rallier par la confiance, sous sa seule volonté, toutes les parties de cette confédération informe. Ce chef manquait aux Bretons insurgés. Le comte Joseph de Puisaye vint s'offrir de lui-même; le hasard, bien plus que la volonté générale, fit tomber dans ses mains l'autorité de la Rouarie. Comment ressaisir les ressources immenses qui avaient péri avec ce chef, et obtenir l'influence que ses talents, sa réputation, ses services, sa qualité de gentilhomme breton, lui avaient assuré sur la majeure partie des habitants de sa province? Etranger à la noblesse de Bretagne, Puisaye devait trouver dans les localités, dans la disposition des esprits et dans la nature même des choses, des obstacles dont sa constance et toutes les ressources de son génie perturbateur, ne purent jamais triompher.

La malheureuse célébrité de ce personnage a été telle, que je dois entrer dans les détails des principaux faits qui le concernent.

Puisaye, né dans l'ancienne province du Perche, était d'une famille qui occupait un rang distingué parmi la noblesse. Riche, instruit et laborieux, insinuant et rusé, il aurait réuni toutes les qualités qui peuvent maîtriser

les hommes dans une révolution, s'il eût joint aux talents du cabinet ceux d'un habile capitaine. Mais il se jeta dans d'obscures et odieuses intrigues, se montrant d'ailleurs le plus lâche de tous les hommes à la tête d'une colonne de soldats, et ne trouvant de fermeté et de courage que pour échapper à des dangers personnels. Sa stature était colossale et imposante. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il préféra la carrière des armes, et entra dans un régiment de cavalerie; mais le service militaire offrant trop de dangers et point assez d'aliment à son ambition, il se retira, peu satisfait de la cour, dans sa terre de Mesnilles, et fut nommé, en 1789, député de la noblesse du Perche, à l'Assemblée nationale. Puisaye ne parut point à la tribune, soit qu'il se fût condamné au silence, soit que ses talents n'eussent point encore assez de maturité pour qu'il pût se distinguer parmi tant d'orateurs justement célèbres.

Cependant Puisaye se montra partisan des premières innovations; en votant pour la réforme des abus, il fut rangé dans la classe des députés qui penchaient pour une royauté mixte à l'instar de celle de l'Angleterre. Dès cette époque il décela son engouement pour la constitution britannique, ce qu'on lui a souvent reproché.

Sa conduite à l'Assemblée nationale fut également l'objet d'une censure amère de la part des royalistes attachés à toute la prérogative royale. Puisaye leur opposa dans ses écrits la réflexion suivante : « Telle était alors la contagion de » l'esprit révolutionnaire en ce qui tient aux » idées d'indépendance et d'égalité, qu'il a » frappé plus ou moins de son souffle toutes » les têtes françaises, et qu'il est bien peu » d'hommes qui puissent se flatter d'en avoir » été totalement exempts. »

La révolution, dans sa course rapide, dépassa si promptement le but que se proposaient les partisans d'une monarchie limitée, qu'au moment où la force se disposait à rendre à la France sa forme première, il ne restait aux royalistes de toutes les nuances, que deux partis à prendre, l'insurrection ou l'émigration. Puisaye se décida pour l'insurrection.

Placé en 1792 à la tête de la garde nationale du district d'Evreux, il sut préparer des intelligences dans les départements voisins et dans la capitale, projetant de lever une armée normande, et d'en faire donner le commandement à Félix Wimphen, pour servir sous ses ordres et sauver Louis XVI.

Wimphen, royaliste timide, venait de s'acquérir une réputation distinguée, qu'il devait

à sa belle défense de Thionville; mais dans les mains de Puisaye il n'était plus qu'un instrument propre à servir les vues d'un ambitieux.

Quoique devancé par le 10 août, Puisaye n'abandonna point son plan d'insurrection; il s'associa Jacques Focard, son chirurgien, brave et intéressant jeune homme, qui devint son compagnon, son ami fidèle, et se chargea de toutes les commissions délicates.

Bientôt le département de l'Eure ordonne la levée d'une armée de ligne. Wimphen la commande; Puisaye, chef d'état-major, secondé par un conseil militaire, préside à sa formation et l'organise. Le Calvados, l'Orne et la Manche fournissent leur contingent. L'armée normande reçoit le nom d'armée de la Manche; elle devait être portée à dix-huit mille hommes d'infanterie et à trois mille de cavalerie. Puisaye remplit l'état-major de ses créatures et de ses amis. Il dépêche Focard à Paris, pour accélérer l'expédition des armes et de l'équipement. Tout-à-coup la révolution du 31 mai vient incidemment faire diversion. Puisaye se voit entraîné dans le fédéralisme, ou plutôt dans une fédération contre le parti qui triomphait dans la Convention nationale.

L'assemblée générale des administrations normandes décide la levée en masse contre

Paris. Une partie de la Bretagne prend la même résolution; quelques bataillons et des commissaires civils se dirigent sur Caen, pour s'associer aux fédéralistes. Wimphen et Puisaye se trouvent à la tête de l'insurrection ; tous deux portent le même signe : une pièce d'étoffe attachée à la manche de leur habit, et sur laquelle est imprimée une tête de mort avec deux ossements en croix. Pendant ces préparatifs, les forces de la Convention nationale s'étaient avancées jusqu'à Vernon; les deux partis y furent bientôt en présence. Les fédéralistes, divisés et incertains, passèrent de l'enthousiasme à l'irrésolution. Des deux côtés il y eut peu de dispositions pour un combat décisif. Il fallut cependant en venir aux mains à Passy-sur-Eure. L'attaque fut suivie d'une déroute. L'avant-garde fédéraliste, sous les ordres de Puisaye, donna seule, et fut dispersée avant même d'avoir reçu le choc de l'ennemi; cris, menaces, prières, rien ne fut capable d'arrêter le désordre. Wimphen et Puisaye, voyant tout perdu par la défection et la corruption, traitèrent avec deux commissaires conventionnels qui étaient retenus à la tour de Caen, et souscrivirent la rétractation des arrêtés fédéralistes. Ils n'en furent pas moins proscrits par la Convention nationale. Le château de Mesnilles, apparte-

nant à Puisaye, fut livré au pillage. Quant à lui, les opinions et le dévouement des Bretons le déterminèrent à se réfugier dans leur province; son fidèle Focard et un colonel fédéraliste, nommé Leroy, le suivirent.

Pendant cette lutte animée, on avait proposé dans le comité central de la ville de Caen, de traiter avec l'Angleterre pour fortifier le parti fédéraliste; dès-lors on accusa généralement Puisaye de n'agir que d'après les vues du cabinet de Londres. En effet, sa conduite en Bretagne, où il se montra plus à découvert, établit bientôt la preuve convaincante de son dévouement au cabinet britannique, auquel il finit par se livrer.

Ce fut vers les derniers jours de juillet 1793, que Puisaye se mit en marche pour la Bretagne. Il s'arrête dans le département d'Ille et Vilaine, et rencontre aux portes de Rennes Boutidoux, l'un des fédéralistes proscrit, qui lui remet des passeports d'un modèle nouvellement décrété, et sans lequel on ne pouvait voyager dans l'intérieur.

Puisaye, venu en Bretagne pour combattre, est bientôt forcé de s'y cacher: il voit licencier les bataillons bretons, et la Convention triompher par ses commissaires; il apprend qu'un décret de hors la loi menace sa tête, et quittant

Rennes brusquement, il se rend à Plelan, où il congédie sa suite. Il n'échappe qu'avec peine aux gendarmes et au maire, qui voulaient exécuter le décret lancé contre lui, et se séparant ensuite du colonel Leroy, il se retire avec le fidèle Focard au château de Couesbot, près Ploermel. Ce pays, coupé par des bois, des inégalités de terrain, lui parut propre à devenir le théâtre d'une petite guerre. Ses habitants étaient tellement royalistes, qu'ils avaient en horreur même le fédéralisme. Un billet anonyme engage Puisaye à ne pas rester au château de Couesbot. Il allait gagner Ploermel, lorsqu'un messager lui apprend que sa tête, mise à prix, ne peut lui faire espérer d'y trouver un asile.

« Ainsi, dit-il, me voilà placé au milieu de la » Bretagne, pays qui jusqu'alors m'avait été tota- » lement étranger, éloigné de plus de quatre- » vingts lieues des miens, de ma famille, de mes » amis, proscrit et signalé à tous les postes qui » couvrent les grands chemins, n'ayant aucune » connaissance des routes de traverse, ignorant » la langue que l'on parle dans les campagnes! » De quelque côté que je tourne mes regards » ou mes pas, partout je lis mon arrêt, partout » je ne rencontre qu'une mort certaine. Il ne » me reste dans le monde qu'un seul ami, et

» j'ai la douleur de penser qu'il s'est proscrit
» volontairement. »

En se retirant vers Rennes, Puisaye trouva une hospitalité aussi sûre que généreuse près d'un bourg peu éloigné de cette ville. Sa retraite était située dans un vallon, au pied d'une éminence, d'où il était facile de découvrir au loin tout ce qui pouvait en approcher : c'était une ferme occupée par une famille patriarchale. A son départ, le bourg qu'il venait de quitter se remplit de soldats. Une jeune fille accourt pour lui faire part de cette circonstance. « Dieu
» est avec vous, lui dit-elle..... un tems viendra
» que vous nous défendrez; il ne sera pas per-
» mis que les républicains soient toujours les
» plus forts. » Frappé de ces dernières paroles, Puisaye ne s'occupa, dès ce moment, que de la pensée et des moyens de devenir chef de parti. Ce projet, sujet ordinaire de ses conversations avec Focard, entretenait l'ardeur de ce jeune homme, dont l'imagination vive se jouait de tous les obstacles.

Deux hommes isolés, proscrits, ne pouvant se montrer en plein jour au milieu d'un pays qui leur est inconnu et où ils sont étrangers à tous ceux qui l'habitent; sans munitions, sans armes, sans coopérateurs intelligents, forment à eux seuls le dessein de lever une armée et

d'attaquer les forces d'un ennemi qui tient à sa disposition les ressources de l'empire le plus puissant de l'Europe. Ce projet eût été insensé ailleurs qu'en Bretagne, où la majorité des habitants donnait alors des preuves journalières du plus pur royalisme. Quel peuple! quel moyen! Combien il doit donner d'espoir, s'écriait fréquemment Puisaye dans ses élans de reconnaissance pour les généreux Bretons auxquels il devait son salut!

Le secret si nécessaire au développement de ses projets, le besoin d'étendre ses intelligences l'ayant forcé à changer fréquemment d'asile, la connaissance d'une grande partie de la province lui devint bientôt familière. Quelques prêtres le secondèrent : la plupart étaient restés parmi leurs paroissiens; déguisés en paysan, ils vivaient respectés au milieu d'eux; poursuivis et chassés par les révolutionnaires, comme des bêtes sauvages dont ils étaient réduits à partager les antres et les souterrains, ils en sortaient la nuit pour exhorter les Bretons à la patience et au courage. Dans ces moments affreux, où la mort planait sur leur tête, ils se distinguaient par la sérénité de leur maintien, soit que l'habitude des dangers, soit que le mépris de la mort élevât leur âme.

Puisaye avait choisi le bourg de Princé, près Vitré, pour centre de ses opérations, et voulant entraîner la masse des habitants, il fit servir leur crédulité à son ambition. Se donnant d'abord pour un malheureux proscrit du sang royal qui fuyait la tyrannie de la Convention nationale, il se fit appeler le *comte Joseph*. Ses manières étaient nobles, son abord gracieux ; il parlait avec autant de facilité que d'énergie ; il prêchait avec feu contre le système révolutionnaire... « Enfanté, disait-il, dans le délire le plus sanguinaire, » par des têtes volcanisées qui ne tarderont pas » à être victimes de leur aveugle scélératesse. » Ce langage acheva d'électriser les paysans bretons qui avaient déjà la révolution en horreur. Le nom du comte Joseph fut répété avec mystère, et bientôt l'on regarda Puisaye comme le seul espoir du pays. Sa prévoyance lui avait fait réaliser en Normandie une somme considérable ; il s'en servit à propos, distribua de l'argent avec adresse, et se fit des partisans actifs et dévoués. Alors il insinua qu'il avait des pouvoirs pour insurger et réorganiser la France ; il parla, mais avec une sorte de réserve, des dispositions du gouvernement britannique, et se dit même en relation avec l'Empereur d'Allemagne. Ces impostures har-

dies déterminèrent le crédule Breton qui, dans son attente, ne demandait qu'un chef.

Le moment était favorable. La Convention avait presque toutes ses forces aux frontières ou dans la Vendée. Il était donc possible de détruire celles qu'elle pourrait envoyer dans la Bretagne ; mais il fallait organiser au sein de cette province différents corps sédentaires, pour harceler continuellement l'ennemi, en évitant de lui opposer des masses qu'il pût entamer. Ces corps éparpillés ne devaient pas tarder à lui faire perdre les avantages qui résultent d'une tactique régulière, de l'usage du canon et de la cavalerie. Puisaye projetait aussi d'établir une division toujours active, formée d'hommes déterminés, proscrits, et intéressés à multiplier leurs forces en les unissant. Ce corps d'élite en se portant tantôt sur un point, tantôt sur l'autre, devait se réunir successivement aux divisions sédentaires, pour les appuyer et les aguerrir, et parcourant ainsi toutes les parties de la Bretagne, il pouvait y étendre l'insurrection. Tel fut le plan dont Puisaye fit valoir les avantages à ses coopérateurs : « Il nous préservera, leur dit-il, d'une » défaite totale. Les habitants des campagnes se » formeront aux combats ; alors il sera possi- » ble et de se maintenir en masse et d'entre-

» prendre de plus grandes choses; alors les
» royalistes des provinces voisines imiteront
» notre exemple, et l'on verra s'organiser ainsi,
» de proche en proche, tous les départements de
» l'ouest jusqu'aux portes de Paris. Ne serait-ce
» donc pas avoir assez fait que de pouvoir ou-
» vrir aux princes français et aux émigrés
» l'entrée d'une province devenue inexpugna-
» ble par ses propres forces, et d'avoir à leur
» offrir les moyens de rendre aux Bretons leur
» constitution pour prix de leurs services? La
» position avantageuse de la Bretagne donne
» aussi l'espoir d'une coopération efficace de
» la part de l'Angleterre qui, menacée d'une
» invasion, trouverait dans la résistance du
» parti royaliste une diversion utile. »

Ainsi c'était toujours sur l'Angleterre que Puisaye tournait ses regards et fondait ses espérances.

D'abord il étendit son plan aux parties ouest, sud et nord-ouest du département d'Ille-et-Vilaine, et à la partie est du Morbihan, où il avait le plus d'intelligences.

Il y fit circuler un projet d'organisation en plus petites fractions possibles, vu le genre de cette guerre et l'inexpérience des chefs.

Mais des incidents et des obstacles imprévus devaient d'abord en entraver l'exécution.

La plus grande difficulté consistait à déterminer les premières levées d'une armée de volontaires enrôlés d'après leur seule confiance.

Puisaye avait à peine vingt hommes à sa disposition, lorsqu'il parvint dans l'Ille-et-Vilaine, à rallier les restes du parti de la Rouarie.

Il connaissait l'existence des petits corps dispersés dans les forêts du Pertre et de Fougères, et n'ignorait pas qu'un ennemi vigilant les harcelait sans cesse, et s'appliquait à les réduire, en les privant de tout moyen de communication entre eux et avec les habitants des campagnes.

Tandis que ses émissaires insinuaient qu'il était temps d'agir de concert au moyen d'un chef assez imposant pour commander le respect et la subordination, d'autres qui avaient déjà fait connaître son séjour en Bretagne, le désignaient. Puisaye reçut bientôt des Chouans de la forêt du Pertre, l'invitation de se mettre à leur tête.

Il partait pour s'y rendre, accompagné de Focard et du colonel Leroy, lorsqu'une femme dépêchée de Rennes, lui annonça que l'armée de la Vendée venait de passer la Loire, et se portait sur Laval.

Le passage des Vendéens en Bretagne fut le signal du ralliement des Royalistes de cette pro-

vince. Toutes les nuits les routes étaient couvertes de Chouans isolés, sortis de dessous terre, et qui s'empressaient d'aller rejoindre l'armée catholique.

Puisaye, informé que les chefs vendéens, au lieu de marcher sur Rennes, voulaient se porter sur la Normandie, se hâta de leur écrire pour les en détourner. Les ressources immenses et neuves que présentait la Bretagne, furent mises en opposition avec les obstacles de tous genres qu'on aurait à rencontrer en Normandie; il leur garantissait qu'en marchant sur Rennes, la province entière deviendrait en quinze jours une conquête que toutes les forces de la France seraient incapables d'arracher à la royauté; il ajoutait enfin que la prise de cette ville, en refoulant l'armée républicaine au fond de la Basse-Bretagne, réunirait cinquante mille Bretons aux forces de la Vendée, et leur livrerait sans opposition 80 lieues de côtes.

Une jeune personne de Rennes, mademoiselle Hamelin, se chargea de ce périlleux message. Elle joignait à une rare intelligence une intrépidité peu surprenante dans un sexe dont la faiblesse se change en courage, quand des mobiles puissants l'animent.

Mademoiselle Hamelin traversa tous les postes de l'armée républicaine, opposant une

présence d'esprit étonnante à tous les hasards où cette commission l'exposait. Elle revint à travers les mêmes dangers pour apporter à Puisaye la réponse des généraux vendéens, qui lui faisaient une pressante invitation de se joindre à eux. Puisaye s'y décida; il partit avec cinq à six jeunes gens déterminés et un guide. En route, il se recrute de Lahechois et des deux frères Lamassue, gentilshommes bretons, qui ne tardèrent pas à se distinguer dans le parti des Chouans. Cette petite troupe suivait les chemins détournés et ne marchait que la nuit, pour éviter les postes de l'armée de la Convention, dont la ligne se prolongeait sur une partie de la route.

Après un voyage aussi périlleux que pénible, Puisaye arrive à une demi-lieue de Laval; au moment où il se croyait au terme de ses fatigues, il apprend que l'armée vendéenne s'est portée sur Fougères; il la suit, et ne l'y trouve plus. Contraint de retourner sur ses pas, il ne parvint qu'à travers de nouveaux dangers dans la forêt du Pertre, où il rallia les bandes éparses des insurgés bretons.

Puisaye avait compté sur 3 à 4000 hommes; mais les deux tiers avaient péri en combattant avec les Vendéens.

Cependant quelques centaines de Chouans

échappés à la déroute générale, étaient rentrés; d'autres arrivaient successivement. Parmi les premiers se trouvait un ancien officier d'infanterie, nommé de Legge, homme très-courageux, quoique d'un caractère doux et tranquille. Ses relations avec la Rouarie avaient exposé sa tête, ainsi que celle de son frère, qui était un ecclésiastique intelligent et d'un âge avancé. Tous deux, proscrits, vivaient tantôt dans une cabane isolée, tantôt dans un souterrain qu'ils avaient creusé eux-mêmes. Malgré leur détresse, ils firent à Puisaye et à ses compagnons un accueil hospitalier.

Ce fut dans ce souterrain que Puisaye établit le conseil des Chouans; il y reçut même les premiers émissaires de Londres.

Bertin et Prigent qui avaient aussi l'ordre de communiquer avec lui, n'ayant pu joindre, faute de guide, l'armée de la Vendée, trouvèrent Puisaye dans la forêt du Pertre. Ils lui remirent un paquet qui contenait une déclaration de S. M. B., adressée aux Français, et des lettres du secrétaire-d'état Dundas, du commandant de Jersey, et du marquis Dudresnay, nommé au commandement de la Bretagne, pour le roi, en remplacement du marquis de la Rouarie.

Dans sa déclaration, datée de Withehall, le

29 octobre 1793, S. M. B. faisait connaître les motifs de la guerre, et promettait appui et protection à tous les Français qui se déclareraient pour un gouvernement monarchique (1).

La dépêche du ministre Dundas contenait des éloges, des encouragements, des offres de service et des promesses, exhortant les royalistes à s'emparer d'un port, ou même d'un point non fortifié de la côte, afin d'être en état de seconder le débarquement des secours de l'Angleterre.

M. Cray, commandant de Jersey, envoyait les signaux pour la descente projetée. Enfin, le marquis Dudresnay donnait, au nom des princes français, les mêmes assurances que les ministres de S. M. B., et garantissait l'accession des princes aux mesures que se proposait ce monarque à l'égard des royalistes de l'intérieur.

L'émissaire Prigent fit valoir les secours de l'Angleterre commandés par lord Moïra, et annonça que l'armement était dans la rade de Guernesey, où il n'attendait, pour s'approcher de la côte, que le signal des royalistes. Il ajouta que si les désastres de l'armée de la Vendée rendaient la descente et la prise d'un port impos-

---

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, N°. Ier.

sibles, il suffirait que trois mille Chouans se portassent sur un point quelconque de la côte pour recevoir les secours d'un autre genre qui leur seraient nécessaires.

Puisaye, dans sa réponse, ne se borna point à des témoignages de reconnaissance pour le gouvernement britannique. Il eut soin de motiver le refus qu'il faisait de rien entreprendre, sur la crainte de compromettre des secours dont il espérait tirer plus tard des avantages décisifs pour la cause commune. Il donna au cabinet de Londres des détails sur la situation, les espérances et les desseins des royalistes. D'après les assurances de protection du gouvernement anglais, il promit d'étendre son organisation et ses moyens de défense sur tous les points de la côte pour établir ses communications au dehors; c'était le seul moyen d'assurer un échange de services mutuels entre les royalistes et l'Angleterre.

Tel fut le résultat de cette première communication. Puisaye avait caché la faiblesse de ses moyens, et Prigent, qui ne portait point à Londres une haute idée des ressources de son parti, déguisa la vérité, pour l'intérêt de sa cause.

Cependant, chaque jour ramenait à Puisaye quelques malheureux débris de l'armée royale;

de nouvelles persécutions forçaient les habitants des paroisses voisines à chercher un refuge parmi les Chouans, dont ils grossissaient le nombre. Ces derniers s'étaient pratiqué des cabanes dans l'épaisseur de la forêt, au moyen de quelques piquets enfoncés en terre, et entrelacés de branchages. La partie supérieure, formée de longues perches croisées et liées ensemble par l'extrémité, était recouverte de gazon, ce qui la rendait impénétrable à la pluie.

Tel fut le premier camp des Chouans. Puisaye trouva les cabanes trop éloignées les unes des autres, et les fit rapprocher. Il arrêta que chacune contiendrait sept hommes, dont l'un serait le chef des six autres; que chaque réunion de sept cabanes aurait, sous le nom de cantonnement, un chef particulier, et que chaque réunion de sept cantonnements formerait une division, toujours commandée par un officier supérieur. La même division devait avoir lieu pour les opérations militaires.

Ensuite il s'occupa, conjointement avec l'abbé Legge, de la rédaction d'un réglement général. C'est à ce prêtre qu'on attribue la première pensée d'un code de la chouannerie, propre à donner à cette espèce de confédération une forme politique et militaire. Voici la substance de ce réglement:

Appel aux individus des deux sexes restés

fidèles à Dieu et au roi; formation d'une confédération chrétienne et royale; Dieu et le roi pour devise; signes de reconnaissance et mots de ralliement; serment obligatoire pour les confédérés.

Formule du serment extraordinaire.

« Je jure sur le sang de mon roi indigne-
» ment massacré, sur celui de mes frères qui
» coule chaque jour sur les échafauds, par mon
» honneur et devant Dieu, de ne reconnaître
» d'autre souverain que Louis XVII, et d'autre
» religion que la religion catholique, aposto-
» lique et romaine, comme elle m'a été ensei-
» gnée et ainsi qu'elle a été professée par mes
» pères.

» Je jure une guerre éternelle aux scélérats
» qui désolent la France; je promets de prendre
» les armes et de me ranger, au premier ordre
» qui m'en sera donné, sous les drapeaux de
» la confédération chrétienne et royale, dont
» je vais avoir l'honneur d'être membre, et de
» ne les déposer qu'après avoir réduit les fac-
» tieux et rétabli la religion et la monarchie.

» Je jure d'obéir aveuglément et sans réserve,
» aux chefs tant militaires que civils, qui se-
» ront nommés par la confédération, de mourir
» plutôt que d'abandonner le poste où je serai
» placé, de braver tous les dangers, d'aller par-

» tout où il me sera ordonné, de me précipiter
» sur les armes des ennemis de mon Dieu et de
» mon roi, et d'affronter une mort certaine
» plutôt que de fuir lâchement devant eux, et
» si dans la sainte entreprise à laquelle je m'as-
» socie, j'ai le bonheur de recevoir la couronne
» du martyre, je jure de marcher au supplice
» avec joie, et d'emporter avec moi les secrets
» qui m'auraient été confiés.

» Je jure de respecter, de protéger les per-
» sonnes et les propriétés, et de ne pas souffrir
» qu'il y soit porté atteinte, sinon dans le cas
» d'une défense nécessaire, et sous la condi-
» tion d'une juste indemnité. »

Le règlement général établissait, en outre, des comités particuliers, des bureaux de correspondance, et un conseil supérieur, originairement composé de six ecclésiastiques et de neuf laïques, dont trois officiers-généraux.

Il ouvrait un emprunt par souscription volontaire au nom du roi; il déterminait enfin tout ce qui était relatif à la levée, à la formation, à l'organisation de la confédération chrétienne et royale, et il terminait ainsi:

« Le conseil supérieur s'occupera, dès sa
» première séance, de la rédaction d'une lettre
» qu'il adressera, au nom de la confédération,
» et par une voie sûre, au général Charette,

» qui commande l'armée chrétienne de la Ven-
» dée. Le conseil entretiendra une correspon-
» dance suivie avec ce général, pour obtenir,
» s'il en est besoin, des secours des braves dé-
» fenseurs de la bonne cause, voulant lui pré-
» parer ainsi de nouveaux triomphes. »

Les opérations de Puisaye furent bientôt troublées; les républicains virent que ce n'étaient pas des ennemis sans consistance qu'ils avaient à combattre sous le nom de Chouans, mais un parti qui, grossissant chaque jour, devait sortir de son obscurité.

A peine la nouvelle de la destruction de l'armée de la Vendée venait d'être proclamée à la tribune de la Convention, qu'on y entendit parler de la naissance et des progrès de la chouannerie.

« Les Vendéens, écrivirent les délégués con-
» ventionnels, sont exterminés, et nous allons
» nous occuper de l'entière destruction des
» Chouans. C'est un parti de bandits. La nuit
» ils se retirent dans les forêts; le jour, dissé-
» minés en pelotons plus ou moins forts, ils se
» répandent dans les communes, sur les routes
» et dans les champs. Sont-ils en nombre, ils
» attaquent nos postes; sont-ils isolés, c'est à
» l'abri des haies qu'ils tirent leur coup de feu
» sur les voyageurs, et principalement sur nos

» soldats. Ils ont plutôt l'air d'agriculteurs oc-
» cupés à défricher la terre, que de brigands
» embusqués. Tel a été saisi, un hoyau à la
» main, qui avait caché son fusil derrière un
» buisson. Cette nouvelle horde de rebelles se
» grossit de tous les débris de l'armée ven-
» déenne anéantie au Mans et à Savenay; le
» même sort les attend. »

Mais ces rapports vagues ne donnaient point au comité de salut public, et aux généraux de la convention, des renseignements positifs sur la force des Chouans; la frayeur et les bruits populaires contribuaient même à l'exagérer : ce qui se passait dans la forêt du Pertre était entièrement ignoré des républicains. Du côté de Fougères, les premiers éclaireurs qui y furent envoyés, annoncèrent la formation d'une bande de 12 à 1500 Chouans, qui n'ayant pu joindre les Vendéens, lorsqu'ils se retiraient de Granville, s'étaient cantonnés dans la forêt; cependant leur nombre ne s'élevait pas alors à plus de 3 à 400. Le plus marquant d'entr'eux était le nommé Carré qui périt dans une des premières rencontres, et après lui le jeune Boitou de Fougères, qui n'ayant pas cessé de donner des preuves de dévoûment, de zèle et de courage, mérita d'être élevé successivement à tous les grades, jusqu'à celui de co-

lonel. Lorsque cette petite troupe fut réorganisée, Boitou remit le commandement à Duboiguy, d'un nom plus connu, et qui après avoir suivi l'armée de la Vendée, s'était tenu caché avec sa famille. Boitou eut la modestie de se réduire à un commandement subalterne.

Tous ces rassemblements n'étaient point encore régularisés lorsque la convention envoya des forces en Bretagne pour les combattre.

Le général Beaufort, commandant l'armée des côtes de Cherbourg, eut ordre de quitter le camp barraqué de Mortain, et de se porter sur Fougères avec environ cinq à six mille hommes et quelques pièces de canon.

A son arrivée dans cette ville, Jean Bon Saint-André, alors délégué du comité de salut public, le chargea de l'exécution d'un arrêté pris le 28 frimaire (18 octobre 1793) pour la repression des Chouans.

Recueillir d'abord des renseignements exacts sur leur nombre, leur force et leurs ressources; cerner leurs retraites avant de les attaquer; prendre pour ôtages les officiers municipaux des villages soupçonnés de les favoriser; faire une proclamation pour enjoindre aux Chouans de poser les armes et de remettre leurs munitions dans un délai déterminé; en cas de refus, les attaquer, les détruire par toute sorte de

moyens, mettre le feu à leurs repaires, et faire fusiller tous ceux qui étoient pris les armes à la main; telles furent les mesures prescrites par le délégué du comité de salut public.

En conséquence, les communes de Dampierre, Percey, Lintray, la Chapelle et la Pellerine, désignées comme servant de refuge aux Chouans, furent livrées à une sorte d'exécution militaire.

Le général Beaufort ayant occupé sur-le-champ le poste d'Ernée, près Vitré, fit faire des abatis et construire des redoutes près des bois par où les Chouans pouvaient déboucher. Il établit ensuite une chaîne de cantonnement pour les contenir, et il ordonna de fouiller les paroisses qui leur servaient d'asile.

Du côté de Fougères, le principal rassemblement se formait alors à Agron, situé à cinq lieues de cette ville; mais des chemins fangeux et impraticables en hiver, semblaient mettre les insurgés de ce canton à l'abri de toute surprise.

L'adjudant-général Fontaines, à qui le général Beaufort venait de confier la direction des cantonnements de la Guerche, parvint aux avant-postes des Chouans, en se disant de leur parti, et après s'être dépouillé des signes de son grade. Ceux-ci l'accueillent et lui an-

noncent un soulèvement général. L'adjudant Fontaines se démasque aussitôt, se saisit de quelques Chouans sans défense, dévaste les églises, fait arrêter des prêtres et des municipaux qu'il amène en ôtage.

A l'approche des troupes, la terreur se répand dans toutes les paroisses et dans les fermes voisines; les femmes, les enfants abandonnent leurs foyers pour se réfugier dans des retraites inaccessibles.

Les Chouans de la forêt de Pertre étaient encore plus sérieusement menacés. L'un d'eux, fait prisonnier par le cantonnement de Vitré, craignit assez la mort pour racheter sa vie par une trahison, et déclarant tout ce qu'il savait sur les rassemblements des insurgés, il promit d'indiquer la retraite des chefs, et s'engagea même à les livrer. Il guida la marche d'un détachement jusqu'au souterrain de l'abbé Legge, que Puisaye avait choisi comme étant plus propre, par son isolement, au travail de la correspondance. Puisaye s'y tenait avec Focard, le colonel Leroy, Lahechois et les deux jeunes Lamassue.

Le 28 novembre, le bourg de Pertre se remplit de soldats; les rapports qui parviennent à Puisaye lui annoncent que ce bourg est occupé par six à sept cents hommes de la gar-

nison de Vitré, et lui donnent en même temps l'assurance qu'il n'y a point de troupes en mouvement sur les autres points. Puisaye se borne en conséquence à ordonner de faire la garde toute la nuit sur les avenues du camp, et regagnant son asile, avec ses amis, il s'y livre sans crainte au sommeil. Le jour paraissait à peine, lorsque le détachement de Vitré se trouve en vue du souterrain habité par Puisaye. L'avant-garde se détache; au bruit de son approche, Lahechois et l'aîné Lamassue sortent les premiers; ils sont aussitôt assaillis; Lahechois se dégage d'un coup de sabre; Puisaye, réveillé en sursaut, se saisit de son arme. Une grêle de balles est dirigée sur l'entrée du souterrain; le jeune Lamassue tombe sans vie, mais l'intrépide Focard soutient, à lui seul, l'attaque au-dehors; il a déjà renversé trois soldats républicains qui s'acharnaient sur lui. « Fonçons, s'écrie-t-il. » A sa voix, Puisaye et ses compagnons s'élancent et se font jour à travers un peloton d'ennemis qui, saisis d'une terreur panique et se croyant environnés de Chouans, se dispersent et s'éloignent en tirant de loin quelques coups de fusil. Lahechois, cependant, tombe criblé de balles; Puisaye seul n'est point atteint. Focard, couvert de blessures, est traîné par Puisaye, Leroy et

l'aîné Lamassue, dans l'épaisseur du bois, à travers les broussailles et les épines. L'ennemi n'osa les suivre. La forêt ayant plusieurs lieues de tour, était traversée par des petits sentiers croisés en tous sens, ce qui faisait craindre aux républicains de tomber dans quelque embuscade. Renforcés par le gros du détachement, ils reviennent sur leurs pas, et mutilent les cadavres de Lahechois et du jeune Lamassue, restés sur la place. Le premier, ancien officier dans la marine royale, avait de l'instruction, des talents et de la valeur; le second, à peine âgé de dix-sept ans, était plein de feu, d'esprit et de courage.

Les républicains pillèrent le souterrain, enlevèrent les habits et les papiers de Puisaye; ils le crurent au nombre des morts, et faisant un trophée de ses dépouilles, ils entrèrent en triomphe dans Vitré.

La Convention elle-même rendit compte de cet évènement comme d'une victoire, et annonça que Puisaye avait été surpris et tué avec la plupart des officiers de sa suite.

Le bruit de la mort de ce chef se répandit également parmi les Chouans; ceux qui étaient accourus pour le défendre, tombèrent dans la colonne des patriotes, et furent tous égorgés.

Après avoir erré quelque temps dans la forêt

avec ses trois amis, Puisaye reparut aux environs du camp, mais dans un état déplorable; il était presque nud, les jambes sanglantes et déchirées par les ronces et les épines. Sur la nouvelle qu'il existait encore, six à sept cents Chouans accoururent et se pressèrent autour de lui; c'était à qui se dépouillerait pour le couvrir de ses vêtements. Puisaye fit de nouvelles dispositions pour sa sûreté; il ordonna qu'à l'avenir les Chouans qui pourraient se disperser seraient nommés à tour de rôle, et qu'il resterait toujours à la garde du camp les deux tiers de chaque division.

Les papiers saisis dans le souterrain firent connaître aux délégués conventionnels alors en Bretagne, le règlement général de la confédération et la correspondance de Jersey, qui indiquait les signaux pour la descente projetée sur la côte (1).

Le délégué Laplanche conçut aussitôt le dessein de prendre l'expédition anglaise dans ses propres filets, en l'attirant à un débarquement.

Il part de Rennes avec les généraux Rossignol et Sorlus, et une colonne de l'armée du

---

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, N°. II.

Nord, pour simuler sur Cancale une attaque et les signaux convenus entre la flotte anglaise et le conseil des Vendéens. La marche des troupes sur la côte ne fut peut-être pas assez prompte; les coups de canon répétés retentirent en vain jusqu'au rivage de Jersey. Les généraux de la Convention attendirent inutilement pendant trois jours et trois nuits; toutes les dispositions étaient faites sur le rivage pour exterminer les Anglais ou brûler leur flotille à boulets rouges; mais lord Moïra, déjà informé par ses émissaires de la défaite de l'armée de la Vendée, loin de donner dans le piège, ne répondit même point aux signaux.

Cependant, le général Beaufort venait de se concerter à Rennes avec le général en chef Rossignol, pour fouiller de nouveau la forêt du Pertre, et poursuivre sans relâche les insurgés, dont le nombre allait toujours croissant.

En conséquence, il établit un poste à Loiron, entre Laval et la forêt du Pertre, pour couvrir celle de Concise, qui pouvait devenir un point de communication entre les Chouans d'Ille et Vilaine et ceux de la Mayenne.

Les dispositions furent telles, que la forêt du Pertre se trouva entièrement cernée par une chaîne de cantonnements établis à Vitré, la Guerche, Cossé, la Gravelle, Ernée, la Pelle-

rine, Billé et Fougères. De nombreux détachements partis de tous ces points, et le vingt-quatrième régiment de cavalerie, fouillèrent la forêt et les paroisses voisines. Les Chouans, serrés de près, passèrent dans l'intervalle des colonnes, et se jetèrent du côté de Cossé, dont le poste venait d'être abandonné par l'adjudant-général Coustard, malgré les ordres du général en chef. Néanmoins, cinq à six cents Chouans trouvés éparpillés ou cachés, furent arrêtés et conduits dans les prisons de Vitré. On fusillait sur-le-champ ceux qui étaient pris les armes à la main.

Chaque jour le poste de la Gravelle en venait aux mains avec des partis de quinze à vingt Chouans détachés en tirailleurs. Contenus dans leurs forêts, les Chouans ne purent alors s'étendre dans la Bretagne pour y propager la guerre intestine. Ce fut aux expéditions ordonnées par le général Beaufort, que les républicains durent non seulement la découverte de la correspondance de Jersey, mais encore la mort de Jean Chouan, l'un des plus redoutables moteurs de l'insurrection. Cet évènement eut lieu vers la fin de janvier 1794. Voici comme on le rapporte. Dans une reconnaissance, le détachement cantonné à La Gravelle surprend une compagnie de cinquante-deux Chouans bien

armés, à la tête desquels était Jean Chouan, en personne. Les patriotes, plus nombreux, fondent sur les royalistes; ceux-ci se dispersent aussitôt. Jean Chouan cherche aussi son salut dans la fuite. Serré de près dans des broussailles, il étend un patriote à ses pieds; un grenadier du sixième bataillon de la Manche le met en joue et le frappe de deux balles. Jean Chouan tombe; sa tête, bientôt séparée de son corps, est portée en triomphe à la Gravelle, et exposée ensuite à un piquet sur la grande route.

Au moment où toute la chaîne des postes allait agir, le général Beaufort reçut l'ordre de faire filer une partie de ses troupes vers Dol et Dinan, où se rassemblait une armée destinée à une expédition contre l'Angleterre. Ce général n'ayant plus que mille soldats, tous ses postes se trouvèrent dégarnis, et il fut contraint de mettre en réquisition les gardes nationales, dans lesquelles les Chouans trouvaient presqu'autant d'amis que d'ennemis.

Le général Vachot prit le commandement des troupes cantonnées à Vitré et aux environs, et le général Beaufort passa, peu après, à l'armée des Pyrénées-Orientales. Il fut en Bretagne le créateur du système de cantonnement que Hoche perfectionna depuis avec tant de succès, et dans un moment terrible il se

signala par le trait suivant, qui mérite d'être rapporté. L'armée vendéenne menaçait Granville, et les républicains se vengeaient de son approche sur tous ceux qu'ils soupçonnaient de royalisme. Le général Beaufort reçoit l'ordre de mettre le feu au château de Thorigny; près de six cents prisonniers prévenus d'intelligence avec les Vendéens, allaient périr dans les flammes. Non seulement il refuse d'exécuter cet ordre barbare, mais il obtient du délégué conventionnel la liberté d'un grand nombre de ces malheureux détenus.

Au milieu de tant de scènes de carnage, on aime à trouver dans ces exemples si rares de modération, un adoucissement aux malheurs entraînés par la guerre civile.

LIVRE XVII.

Extension de la chouannerie. — Armement des républicains contre l'Angleterre. — Tentative de Puisaye sur Rennes. — Marche de ce chef vers le Morbihan. — Formation de divers corps d'émigrés. — Arrivée de plusieurs agents de l'Angleterre. — Organisation politique et militaire des Chouans. — Proclamation de Puisaye. — Départ de ce chef pour Londres.

Puisaye se hâta de profiter de l'éloignement de la plus grande partie des forces de la Convention pour étendre et perfectionner son organisation insurrectionnelle. Encouragé par les promesses du cabinet de Londres, il redoubla d'activité et d'efforts pour surmonter les obstacles sans cesse renaissants qui s'opposaient à l'accomplissement de ses hardis desseins.

Les dangers auxquels il venait d'échapper dans la forêt du Pertre, le déterminèrent à chercher un autre asile; il se rapprocha de Rennes, d'où il pouvait se procurer facilement les avis et les secours qui lui étaient nécessaires.

Alors le sang des royalistes coulait en abondance dans la plupart des villes de la Bretagne. En peu de mois, la commission militaire révolutionnaire, séante à Rennes, jugea à mort près de 300 Vendéens et Chouans pris les armes à la main. Mais si le désespoir comprimait dans les villes tous les genres de courage, il devenait, au contraire, dans les campagnes, le mobile d'une énergie portée jusqu'à l'héroïsme : presque partout les Chouans n'avaient qu'à se montrer pour être reçus comme des libérateurs. Les projets de Puisaye et son séjour en Bretagne étaient connus de tous les mécontents, et néanmoins le secret en était soigneusement gardé ; au contraire, on lui livrait souvent celui des généraux et des commissaires de la Convention.

Cependant, toutes les parties de la confédération royaliste n'aboutissaient point encore à un centre commun. Puisaye ne pouvant rien entreprendre d'important avant qu'il eût pourvu à l'ensemble et à la régularité des opérations, s'en tint aux manœuvres sourdes, dans lesquelles il excellait.

Bientôt il n'y eut pas une seule ville en Bretagne, dans le Maine, et même dans une partie de la Normandie, où il ne se fût procuré des intelligences sûres. La ville de Rennes seule

renfermait, à cette époque (sous le règne de la terreur), près de 7 à 800 personnes réputées émigrées, vivant pour la plupart dans des souterrains, et même dans l'épaisseur des murailles, à l'abri des recherches des révolutionnaires. Ces nombreux proscrits étaient autant d'auxiliaires pour les Chouans.

Mais si ces derniers comptaient déjà beaucoup de soldats, ils avaient trop peu d'officiers expérimentés. Un renfort de ce genre mit bientôt Puisaye en état d'étendre son organisation. L'armée de la Vendée avait laissé, à son passage, des traîneurs, même parmi ses chefs qui, las de se battre ou de mener une vie errante et misérable, restèrent cachés, soit dans les environs de la forêt du Gavre, soit sur la rive gauche de la Vilaine. Ils cherchèrent un appui parmi les Chouans, et communiquèrent avec Puisaye par l'intermédiaire du colonel Leroy qui était alors occupé à soulever le canton de Rhedon. Puisaye leur assigna un rendez-vous et s'y rendit au jour marqué. Il y trouva Forestier qui avait commandé en second la cavalerie vendéenne; le chevalier de Chantereau, officier d'infanterie avant la révolution; Daniaud-du-Perrat, Guignard, de Poncet et Bréchard. D'autres officiers de la Vendée, tels que le comte de Bellevue, le che-

valier de Caquerey, Fabré et Jarry, se réunirent également à Puisaye, de même que Tuffin-d'Ussy, qui était proche parent de la Rouarie.

Le malheur ne les avait point abattus; tous ne demandaient que de nouveaux combats, et tous offraient à Puisaye de marcher sous ses ordres. Ce chef leur assigna des cantons particuliers pour y former des divisions plus ou moins nombreuses. Duperrat fut placé au sud-ouest de Rennes, entre Château-Giron, la Guerche et Bain; Jarry eut tout le territoire de Bain jusqu'à la Vilaine; le comte de Bellevue et le chevalier de Caquerey furent chargés de soulever le pays situé au-dessous de Rhedon jusqu'à la Loire. Au nord-ouest de Rennes, le chevalier de Chantereau lia son organisation à la Côte-du-Nord. Puisaye leur adjoignit des coopérateurs dévoués, notamment quelques ecclésiastiques qui jouissaient de la confiance des habitants des campagnes. Il ne garda près de lui que Charles Brechard, qui était au fait des détails de l'administration militaire. Cet ancien avocat d'un bailliage du Poitou avait exercé les fonctions de commissaire dans l'armée vendéenne; il joignait d'ailleurs à beaucoup d'aptitude pour le travail, une certaine facilité à s'exprimer en public. Devenu le collaborateur

de Puisaye, il le suivit dans le voisinage de Rennes, qu'ils choisirent de préférence, comme étant le plus central. Puisaye établit aussi des courriers pour toutes les villes et les bourgs où s'étendait son organisation. Il assigna des maisons de correspondance et de retraite aux émissaires et aux inspecteurs, et d'autres plus écartées pour recevoir les blessés et les malades.

Tandis qu'il fortifiait son parti, dans l'attente des secours de l'Angleterre, cette puissance qui venait de menacer les côtes de Bretagne, eut à craindre, à son tour, une expédition préparée sur ces mêmes côtes qu'elle avait projeté d'envahir.

L'armement des républicains fut précédé et suivi des plus violentes déclamations contre le gouvernement britannique. Les hommes qui s'étaient emparés du pouvoir révolutionnaire, ne cherchaient alors qu'à détourner la haine publique, à exalter l'esprit national, en attribuant tous les crimes de la révolution à l'influence de l'Angleterre, espérant ainsi nationaliser la guerre contre cette ennemie naturelle du nom français.

Dès le 1er. août 1793, la convention nationale avait dénoncé à tous les peuples la conduite perfide du gouvernement anglais envers la France. « Rome, dit ensuite Billaud de Varennes, mem-

» bre du comité de salut public, sera bientôt » attaquée dans Rome; 100 mille hommes sont » prêts à descendre en Angleterre. »

Ces menaces étaient prématurées; car il n'y avait alors aucun bataillon qui ne fût employé, soit aux frontières, soit contre les Vendéens : elles devançaient les projets d'une véritable agression. Dans toutes les tribunes populaires, on discutait les crimes du gouvernement britannique et les vices de sa constitution; on y déclarait que c'était l'or du ministre Pitt qui fomentait toutes les divisions des patriotes. « La « haine de Rome contre Carthage, s'écria Ba- » rère, revit dans les âmes françaises, comme » la foi punique dans les cœurs anglais. » Sur sa proposition, l'assemblée déclara le gouvernement anglais coupable de *lèze-humanité*, et décréta qu'il ne serait plus fait de prisonniers anglais ou hanovriens.

Quoique ce décret eût excité l'indignation de l'armée, Barère s'exprima en ces termes, en rendant compte de la journée de Fleurus. « Huit » à dix mille esclaves jonchent le champ de » bataille; tous les *rouges* ont été tués; nulle » grâce, nul ménagement n'a été exercé envers » ces brigands; pas un Anglais atteint par les » républicains ne respire. »

Dans toute la France, il n'était plus question que de détruire l'Angleterre : *Delenda est Carthago!*

Tandis que la bravoure nationale se nourrissait de l'idée d'une descente, le comité de salut public la concertait secrètement avec son conseil militaire. Les côtes de Bretagne se garnirent de troupes, et dès les premiers jours de mars 1794, une armée de 24 mille hommes d'élite occupa le camp de Paramé, entre Cancale et Saint-Malo, à la vue de Jersey.

En même temps, d'immenses préparatifs se faisaient à Brest pour l'armement d'une flotte. L'alarme se répandit sur les côtes d'Angleterre, et l'ennemi disposa des forces de terre et de mer, pour s'opposer aux tentatives des républicains. Deux délégués de la Convention, Ruamps et Billaud de Varennes, s'étaient transportés à Saint-Malo, pour presser l'armement. Ils trouvèrent l'armée sans vivres, presque sans armes, et dans des dispositions peu favorables. Un bataillon de Paris (le 3e.) se mutina même pour ne point s'embarquer; mais la contenance ferme des délégués le fit rentrer dans l'ordre. Après avoir remédié au dénument des troupes, ils songèrent à donner plus d'extension au plan projeté. Il fut décidé dans un

conseil de guerre, que dans le cas où les îles de Jersey et de Guernesey seraient emportées et que la flotte anglaise annoncerait du découragement, on tenterait un coup de main sur l'île de Wight. Toutes les chances dépendantes d'une première attaque ayant été prévues, un combat général fut regardé comme inévitable; mais trente vaisseaux de ligne, huit mille hommes pour l'abordage, et des moyens extraordinaires, semblaient suffire pour soutenir l'honneur français même contre des forces supérieures. Déjà les quatre mille hommes de l'armée du nord qui devaient servir d'avant-garde étaient à Rennes. Cependant, le général de division Laborde, qui venait de se distinguer à la reprise de Toulon, et auquel le commandement de l'expédition était destiné, la jugea hasardée; peut-être craignait-il de compromettre une réputation récente? Malgré son avis, les délégués insistèrent. « Maintenant, » mandèrent-ils au comité de salut public, que » les vents et la mer nous secondent, que notre » escadre et nos bâtiments de transport arri- » vent! nous aurons bientôt puni l'Angleterre » et vengé la France. »

Mais les vents constamment contraires, donnèrent au comité de salut public le temps de réfléchir sur les dangers d'une telle entreprise.

La supériorité des flottes de l'ennemi, ses nombreux moyens de défense, la diversion des Chouans, la nécessité de rappeler à la frontière du nord la plupart des troupes destinées à l'expédition, telles furent les causes qui la firent abandonner.

Cependant l'armement des républicains avait jeté l'alarme, non-seulement dans la Grande-Bretagne, mais encore parmi les Chouans : ils craignaient de voir tarir la source des secours si nécessaires aux succès de leur parti. Quelques officiers royalistes furent d'avis qu'il serait plus avantageux de laisser embarquer, sans obstacle, les troupes expéditionnaires, que de les faire refluer en Bretagne par des diversions. Mais si l'Angleterre venait à succomber, que pourrait-on se promettre contre des armées victorieuses? Persuadé d'ailleurs que le parti royaliste n'avait à espérer aucune chance favorable qu'autant qu'il serait d'un poids réel dans la balance politique, Puisaye mit tout en œuvre pour faire échouer le projet des républicains.

Une attaque directe vers le point où se rassemblaient les troupes de la Convention, eût exposé à une défaite totale; d'ailleurs, les Chouans étaient dépourvus d'artillerie et de cavalerie. Puisaye s'a[illegible] au projet d'une

diversion moins rapide, mais plus sûre. Il résolut de former, à des distances éloignées, des rassemblements inquiétants pour l'ennemi, de le harceler ensuite dans ses marches et contremarches, et dès qu'il paraîtrait en forces, de se disperser. Outre ces diversions partielles, il conçut le dessein de surprendre la garnison de Rennes, qui n'était alors que de deux mille hommes. Une fête préparée par les commissaires de la Convention et par l'état-major, semblait offrir une occasion favorable. Quoique cette ville se trouvât suffisamment garantie contre un coup de main, Puisaye, au moyen de quelques intelligences, espérait y pénétrer en s'approchant par des chemins détournés. Tandis que neuf colonnes de royalistes occuperaient chacune l'une des neuf grandes routes qui y aboutissent, Puisaye devait se porter au lieu de la fête avec le corps d'élite des Chouans de la Gravelle et de Vitré, les seuls qui fussent véritablement aguerris. S'assurer de la personne des chefs civils et militaires, enclouer les canons et les jeter dans la Vilaine, s'emparer des munitions et des armes, délivrer les royalistes entassés dans les prisons, et abandonner promptement la ville, tels devaient être les résultats de ce coup de main hardi. Une nuit suffisait pour son exécution. Le plus grand secret pré-

sida aux préparatifs. La colonne d'élite, au nombre de huit cents hommes, fit route pendant trois nuits, sans laisser aucune trace de sa marche, et vint joindre Puisaye au château de Plessis-le-Vérn, dans un bois au sud-ouest de Rennes. Les autres colonnes s'approchaient avec précaution, ayant ordre de ne se montrer que lorsqu'elles recevraient de la ville un signal convenu, autrement elles devaient se disperser au lever du soleil, et rentrer dans leurs cantonnements respectifs. La principale colonne était déjà au Plessis-le-Vérn, lorsque deux canonniers républicains se mêlant aux royalistes, sous prétexte de leur procurer de la poudre, en obtinrent quelques indices sur le but du rassemblement. Ils rentrent à Rennes, préviennent la garnison, et reviennent suivis d'un détachement. Aussitôt les avant-postes des royalistes se replient dans les bois. Puisaye fait embusquer sa troupe dans des broussailles, et ordonne à ses tirailleurs d'attirer la cavalerie ennemie. Alors tous les Chouans fondent sur elle à l'improviste : les chevaux, les armes, tombent en leur pouvoir. L'ennemi se sauve vers Rennes, et y porte l'alarme. Les cloches de la ville, le son du tambour, annoncent une plus vive attaque. La totalité de la garnison marche contre les Chouans qui, enhardis par

un premier succès, repoussent de nouveau l'avant-garde républicaine. Puisaye, trop faible pour profiter de la victoire, se contente d'opérer sa retraite en bon ordre. Après avoir été joint par sa colonne de gauche, que commandait Forestier, il prit position à une lieue de là, et pour mieux éviter la poursuite de tous les cantonnements qui se portaient sur lui à marches forcées, il se dirigea vers la partie du Morbihan qu'il connaissait, et où il avait quelques intelligences. Cette marche ne put se faire sans avoir à soutenir chaque jour des engagements avec les garnisons républicaines réunies aux gardes nationales des petites villes. Partout où pouvaient passer les royalistes, il était défendu, sous peine de mort, de laisser des vivres; aussi les Chouans trouvaient-ils les bourgs déserts et dépourvus. Cette disette les jeta dans le découragement; enfin, quelques bourgs furent emportés et fournirent des vivres. Puisaye, qui cherchait à se faire des partisans, empêchait le pillage et faisait respecter les propriétés. Après avoir ainsi parcouru une certaine étendue de pays et détruit dans les villages tous les signes du républicanisme, il parvint à Baignon, sur la frontière du Morbihan. Ce bourg était peuplé de royalistes. Puisaye et sa troupe y furent reçus en amis;

c'était à qui logerait, à qui nourrirait le plus de Chouans. Dès ce moment Puisaye put espérer d'effectuer sa jonction avec le Morbihan, ou du moins de la préparer. Son projet était d'organiser l'armement du pays qui séparait les points insurgés de ce département de ceux d'Ille et Vilaine.

La disposition morale des habitants du Morbihan était telle, que l'insurrection y acquérait chaque jour plus de consistance. Sur la nouvelle de l'approche de Puisaye, les chefs morbihannais formèrent dans la forêt de Maulac un rassemblement de sept à huit mille hommes. Mais d'après la marche de Puisaye, les républicains jugèrent que son intention était de se joindre au Morbihan : ils firent autant d'efforts pour s'opposer à cette jonction, que Puisaye en fit lui-même pour l'effectuer. Toutes leurs forces disponibles reçurent l'ordre de se porter vers les points sur lesquels on supposait qu'elle aurait lieu. Les garnisons de Rennes, de Montfort, de Bains, de Rhedon, celles de Ploermel, de Josselin et de Maletroit se mirent toutes en mouvement sur plusieurs colonnes; la plupart étaient renforcées par les gardes nationales.

Le général Avril, qui commandait à Vannes, sortit de cette ville à la tête de la garnison, pour

combattre les rassemblements morbihannais. Il joignit une de leurs colonnes à Saint-Liphar, et la dispersa.

Puisaye, informé par ses espions qu'il était sur le point d'être enveloppé, se décide à rétrograder et à faire une trouée sur la colonne qu'il juge devoir être moins forte que celle qu'il avait devant lui. S'emparant aussitôt de la hauteur qui domine la plaine située entre Plelan et Baignon, il est témoin de la jonction de trois corps ennemis, à un quart de lieue de sa troupe.

Les républicains étaient au nombre de trois mille hommes d'infanterie et de quatre-vingts chevaux; ils marchaient sans ordre, ne croyant pas être aussi prés des royalistes. Puisaye avait envoyé des femmes en observation, et il ne se montra que lorsque l'ennemi fut parvenu à la moitié de la hauteur. Alors, par une charge brusque, il le mit en désordre, en poussant de grands cris et sans tirer un coup de feu. L'infanterie républicaine effrayée, prit la fuite; la cavalerie, qui fuyait également, l'eut bientôt culbutée. Les Chouans revinrent chargés de munition, de fusils et de butin. Puisaye profitant de l'enthousiasme de sa troupe, se reporta en avant pour repousser les autres colonnes qui venaient du côté de Ploermel. Il prit position

sur une montagne pierreuse et escarpée qui borde la forêt de Paimpon. Il avait l'avantage du terrain ; mais le général ennemi, informé de la défaite de sa première colonne, ne jugea pas devoir attaquer, et se mit en observation en attendant des renforts.

Cependant, la faim et les fatigues d'une longue marche dans des chemins difficiles, excitaient les murmures et les plaintes des Chouans. La plupart demandaient impérieusement à rentrer dans leurs foyers. Puisaye leur accorda ce qu'il n'aurait pu leur refuser sans danger.

Après avoir simulé une attaque pour donner le change aux républicains, il effectua sa retraite sur le bourg de Concoret, où il trouva des lettres qui lui étaient adressées par les royalistes du Morbihan.

Leurs députés Guillemot, le Tiess et Berthelot, n'ayant pu joindre Puisaye, l'assuraient, par écrit, des bonnes dispositions des morbihannais pour la cause du roi. Puisaye fit à Concoret ce qu'il avait fait à Baignon ; il y assura pour l'avenir son union avec cette partie de la Basse-Bretagne.

Serré de près par une forte colonne, il se hâta de rentrer dans l'Ille et Vilaine, et de gagner Montfort par des chemins détournés.

Il n'y pénétra point, voulant en éviter le pillage. Sa modération fit murmurer non seulement ses soldats, mais aussi quelques officiers royalistes. Forcé d'occuper ensuite Saint-Germain-sur-Ille, bourg situé à quatre lieues au sud de Rennes, il y fit publier que les personnes et les propriétés étaient mises sous la protection du roi.

Malgré cette déclaration, le comte de Lahaye-Saint-Hilaire étendit mort à ses pieds le procureur de la commune, et le dépouilla. Les habitants s'en indignèrent : Puisaye voulait faire un exemple; mais Saint-Hilaire trouva le moyen de se cacher, et de passer ensuite à Jersey.

A mesure que la troupe de Puisaye rentrait sur le territoire d'Ille et Vilaine, les Chouans se dispersaient pour revoir leurs familles. Puisaye n'avait plus que 6 à 700 hommes lorsqu'il arriva dans le voisinage de la forêt de Rennes. Sa troupe qui était en marche depuis quinze jours, se trouvait également pressée par la faim et par le sommeil. Il lui fallait encore traverser des landes immenses pour gagner la Gravelle et Vitré, sans pouvoir dérober sa marche à l'ennemi. Déjà l'on entendait sonner le tocsin des clochers des environs; tout était en mouvement autour de la colonne royaliste; une

chaîne de postes, garnie de troupes de ligne et de paysans armés de fourches, de faulx et de piques, formait un corps de près de 10 mille hommes qui pouvaient se réunir promptement et couper toute retraite à Puisaye. Ce chef s'enfonça dans la forêt de Rennes avec sa troupe, et parvint jusqu'aux environs de Liffré, gros bourg entre Rennes et Fougères. Une forte colonne de républicains venait d'y arriver, et les royalistes, enveloppés de nouveau, ne pouvaient échapper qu'en s'ouvrant un passage au milieu de l'ennemi. Puisaye s'y décide; il fond, avant le jour, sur l'avant-garde des républicains : elle oppose une telle résistance, que sa troupe, découragée, ne veut plus revenir à la charge. Le jour commençait à paraître lorsque l'ennemi, profitant de cette déroute, se mit à la poursuite des Chouans, dont il fit un grand carnage. Quatre officiers royalistes, le chevalier de Troroux, Tuffin-d'Ussy, Poncet et Fabré, tombèrent percés de coups. Le premier, qui était chevalier de Saint-Louis, avait, à l'âge de cinquante ans, tout le feu de la jeunesse. Fabré fut blessé à mort à côté de Puisaye, qui saisit aussitôt la bride de son cheval pour le conduire. « Je me meurs, lui dit ce » brave jeune homme ; songez à vous. »

Mais déjà le plus grand nombre avait franchi

la plaine et s'était dispersé. Abandonné des siens, Puisaye se trouva seul et environné d'ennemis. Il ne voit de salut que dans la fuite, saute à bas de son cheval, et après avoir franchi des haies et des fossés, il arrive à un vallon écarté, où 4 à 500 Chouans étaient parvenus à se rallier sous la conduite du divisionnaire Jarry. Un guide sauva cette troupe, en la conduisant par des chemins détournés hors de la portée des républicains. Puisaye ordonne aussitôt à ses soldats de rentrer dans leurs divisions respectives; et laissant aux chefs des instructions sur leur conduite ultérieure, il prend, avec deux cavaliers seulement, la route de Rhedon.

Telle fut la première expédition de ce chef; si elle ne remplit point toute son attente, elle lui servit au moins à aguerrir sa troupe.

Dans cette marche pénible, Puisaye fut abandonné par trois coopérateurs intelligents, Forestier, Duperat et Brechard, qui rentrèrent furtivement dans la Vendée. Le dernier ne cherchant plus que le repos, l'acheta au prix de son opinion, et se hâta de prêcher la soumission aux lois de la république.

Puisaye eut aussi à gémir d'une perte irréparable : son fidèle Focard venait de tomber dans une patrouille de troupes de ligne. Conduit dans les prisons de Rennes, ce brave jeune

homme, que tant de services et un dévoûment sans bornes avaient rendu si cher à Puisaye, marcha d'un pas ferme à la mort. Ses dernières paroles furent des voeux pour son roi et pour son ami.

Après avoir fait plus de trente lieues à pied, par des chemins détournés et impraticables à la cavalerie, Puisaye arriva aux environs de Bains, où il s'occupa d'organiser définitivement les nouvelles divisions qu'il avait établies. Il n'y avait pas plus de neuf mois qu'il était en Bretagne, et déjà les dispositions des habitants et le zèle de ses coopérateurs avaient donné au parti royaliste une telle consistance, que la force des armes seule ne suffisait plus pour le détruire.

Cependant, Puisaye n'était point encore parvenu à rallier sous son commandement toutes les parties de la confédération, et son pouvoir était même contesté ou méconnu dans quelques divisions royalistes. Il ne pouvait donc attendre que du dehors cet appui nécessaire à l'affermissement de son autorité.

Depuis quelques mois, l'Angleterre n'avait plus envoyé d'émissaires en Bretagne. Elle s'était vue elle-même menacée, et n'avait songé qu'à sa propre défense.

La ruse des républicains, qui avaient laissé

quelques troupes à la garde du camp de Paramé, devint inutile. L'Angleterre, enfin rassurée, avait déjà rétabli entre les Chouans et l'île de Jersey des communications qui ne pouvaient plus être interrompues.

La guerre continentale et intestine ôtait à la Convention tous les moyens d'inquiéter sérieusement cette puissance. Non seulement le ministère britannique était pleinement rassuré sur la possibilité d'une descente, mais il pensait plus que jamais à agir offensivement contre la France, en employant, à cet effet, les émigrés comme auxiliaires. Le premier avril 1794, le ministre Pitt prévint la chambre des communes que le gouvernement britannique, voulant poursuivre la guerre avec le plus d'efficacité possible, avait jugé convenable de prendre à sa solde un corps d'émigrés français. Le lendemain, après une légère opposition, la chambre adopta le bill qui donnait au roi le droit de prendre à son service et de former des corps d'émigrés, ainsi que la faculté de donner des commissions et une paie aux émigrés ingénieurs.

Le ministre ordonna de suite la formation de quatre régiments d'émigrés, chacun de deux bataillons, formant 1651 hommes, que

l'on pouvait recruter en Angleterre et en Allemagne.

Les chefs des émigrés bretons réunis à Jersey, avaient déjà fait quelques tentatives pour former des corps à la solde de l'Angleterre, et les principaux membres de la coalition de la Rouarie n'attendaient qu'une occasion favorable pour rentrer en Bretagne. Ceux qui voulaient servir comme volontaires, allaient s'inscrire chez Desille, ancien caissier de l'association bretonne. Il n'avait d'abord été question que de faire le service dans l'île, mais lors de l'expédition de lord Moïra, tous les émigrés reçurent l'ordre de se tenir prêts pour la descente. Ils s'assemblèrent, formèrent des compagnies, nommèrent des chefs. Ce fut alors que le marquis Dudresney, ancien officier des chevaux-légers de la garde du roi, ayant été porté à la tête d'un corps d'émigrés bretons, fut appelé par les princes français au commandement de la Bretagne, en remplacement de la Rouarie. Ce choix n'était pas heureux. Dudresney, faible et irrésolu, incapable de remplir un poste supérieur, et encore moins de préparer et d'exécuter une grande entreprise, avait plus d'ambition que de talents. Il mécontenta les amis de la Rouarie, les seuls qui eussent quelques moyens de donner

de la réalité à son commandement de la Bretagne. Dudresney réunissait d'ailleurs deux places dont les intérêts étaient opposés. Son régiment d'émigrés se complétait avec peine; ainsi, tandis qu'il fallait au chef de parti, et à l'intérêt général, des officiers pour la Bretagne, il fallait au colonel et à l'intérêt particulier, ces mêmes officiers pour l'Angleterre. Comme chef de parti, Dudresney n'était point payé, et comme colonel il avait un traitement. Forcé de recruter dans les prisons d'Angleterre, il fit aussi beaucoup de mécontents dans la distribution des places d'officiers. On vit alors les émigrés bretons présenter une adresse au gouverneur de Jersey, pour obtenir de ne point être incorporé dans la légion Dudresney. En général, les émigrés étaient bien plus disposés à se rendre parmi les Chouans et les Vendéens.

Cependant, depuis que Dudresney avait notifié à Puisaye sa nomination au commandement de la Bretagne, rien n'avait annoncé qu'il eût la pensée de se rendre à son poste. Les Chouans s'étonnèrent, avec raison, qu'un chef dont l'armée était tous les jours aux coups de fusil, mît sans cesse la mer entre lui et son parti, dont il ignorait même les éléments. L'ambitieux Puisaye ne manqua pas de profiter du mécontentement occasionné par une conduite

aussi extraordinaire. Dudresney savait que Puisaye organisait la Bretagne, qu'il la soulevait tout entière dans son sens, et que probablement il lui enlèverait le commandement de cette province; mais rien ne put le stimuler. Il ne fit aucune démarche, ni pour passer en Bretagne, ni pour s'attribuer l'honneur de l'organisation des Chouans, et ceux-ci eussent même ignoré son existence sans leurs communications avec l'Angleterre. Le trait suivant achèvera de le faire connaître : Le canon d'alarme annonce aux habitants de Jersey que les Français vont tenter une descente; aussitôt la générale bat, les corps se rassemblent; Dudresney paraît à la tête de sa légion, vêtu en simple soldat. On lui fait observer qu'il n'a point les décorations de son grade : « Cela est » vrai, répond-il, mais c'est pour que l'ennemi » ne puisse me distinguer et me reconnaître. »

Puisaye avait peu à redouter l'influence d'un tel homme; mais il n'ignorait pas que la faveur et l'intrigue pouvaient lui ravir, en un jour, le fruit de ses travaux; il jugea qu'il aurait besoin de la protection particulière des princes français et du gouvernement britannique. Le chevalier de Tinténiac le confirma dans son opinion.

Puisaye était encore dans le voisinage de Rhedon lorsqu'on lui annonça l'arrivée de Tin-

téniac, qu'on ne doit pas confondre dans cette foule d'agents employés par l'Angleterre. Il n'était guère possible de trouver réunis plus de discrétion et de courage. Tinténiac avait promis, à son départ de Londres, qu'il rapporterait les informations les plus minutieuses sur la situation, le nombre et les moyens des royalistes. Ne se bornant point à recueillir des conjectures, il savait braver le danger pour s'assurer de tout par lui-même.

Puisaye sut gagner toute sa confiance. Tinténiac le mit au fait des intrigues qui avaient épuisé sans profit, hors de la France, les ressources incalculables de la cause de la royauté. Il lui parla des officiers et des principaux membres de la coalition de Bretagne qui s'étaient réfugiés à Jersey, et dont lui-même faisait partie. « Vos travaux, dit-il à Puisaye, » n'ont excité en eux d'autres sentiments que » ceux de la reconnaissance, et le desir le plus » vif de venir les partager, mais jusqu'à ce » moment ils n'en ont pas été les maîtres. A » Jersey, comme partout ailleurs, l'intérêt » particulier se trouve en opposition avec l'in» térêt général. Le gouvernement britannique » ayant pris depuis peu la détermination de » former des régiments d'émigrés, ceux qui » ont obtenu les principaux emplois ne peuvent

» conserver ces nouveaux corps qu'en les re-
» crutant de Français en état de porter les
» armes; il en est peu qui ne préférassent de
» combattre à la tête des troupes royalistes, au
» désagrément de faire le métier de simple
» soldat. Votre position vous met en mesure de
» lever les petits obstacles que l'on opposera
» toujours à la rentrée des émigrés dont vous
» desirez la coopération; il ne s'agit que d'en
» faire directement la demande au ministère
» anglais, et je me chargerai d'en être le por-
» teur. »

Après avoir parlé de Dudresney et de sa nullité, Tinténiac insista pour que Puisaye fît un voyage en Angleterre. « Vous y ferez plus
» en quinze jours, lui dit-il, que tous les autres
» n'ont fait et ne feront pendant des années
» entières. Ils ne savent rien de ce qui se passe
» dans l'intérieur. Divisés entr'eux, ils se con-
» tredisent; leurs rapports ne sont fondés que
» sur des bruits vagues, à tout moment dé-
» mentis. Ils obsèdent les ministres, ou plutôt
» les bureaux; à travers les incertitudes et cet
» esprit d'intérêt particulier qui caractérise
» tant de demandes opposées, le ministère
» n'entrevoit rien qui puisse le déterminer. »

Puisaye promit d'aller à Londres, et prépara dès-lors tous les moyens de tirer parti de son

voyage. Il fut convenu que Tinténiac ferait son rapport aux princes français, sans intermédiaire, et qu'il leur démontrerait la nécessité de suivre, à l'avenir, relativement aux royalistes, une marche dirigée par des principes invariables, et qu'en rendant compte au ministère anglais, de la position de la Bretagne, il solliciterait un secours d'argent suffisant pour mettre Puisaye en état d'accélérer ses dispositions militaires.

Pour se ménager davantage Tinténiac, Puisaye lui conféra le grade de chef de division parmi les Chouans. A raison de l'ancienneté de son brevet de colonel, il eut ainsi le pas sur les autres chefs divisionnaires.

Tinténiac prit congé de Puisaye, en lui promettant de ramener plusieurs officiers bretons.

La marche que venaient de faire les Chouans, leurs combats journaliers, l'arrivée de nouveaux émissaires du gouvernement britannique, les divisions de la Convention, la chute de Robespierre et la fin du règne de la terreur, furent autant de circonstances favorables aux royalistes de Bretagne. Pleins de confiance et d'espoir, ils sentirent plus que jamais le besoin de se rallier à un centre commun. Jusques là, toute l'autorité de Puisaye s'était trouvé resserrée dans une partie du département d'Ille

et Vilaine. Les divisions insurrectionnelles formées avant son arrivée en Bretagne, ne le reconnaissaient point encore pour chef principal.

Cependant, l'insurrection faisait des progrès rapides, non seulement dans cette province, mais encore dans les provinces environnantes.

Puisaye fondait surtout son espoir sur le Morbihan; il ne cessait d'y provoquer l'union avec l'Ille et Vilaine. Un comité général insurrecteur se rassembla, à cet effet, dans une campagne aux environs de la petite ville de Lominé. Il eut pour secrétaire l'ex-constituant Boutidoux, proscrit comme fédéraliste et agent de Puisaye. Mais les plans de ce comité furent connus et dérangés par l'activité des troupes républicaines : tous ses papiers furent saisis.

Cependant, l'impulsion était donnée; Puisaye chargea le comte de Bellevue, qui commandait une des divisions les plus voisines, de s'aboucher avec les principaux personnages du Morbihan, tant laïques qu'ecclésiastiques, et d'étudier les détails de son organisation; il lui recommandait aussi d'en hâter les progrès, et de lui rendre compte du résultat de ses observations et de son travail. Cet officier s'acquitta de sa mission avec autant de zèle que d'intelligence.

A cette époque, les forces royalistes de ce

département n'étaient point encore réunies sous un commandant général. Le chevalier de Silz et le comte de Boulainvilliers n'avaient point reconnu le comte de Labourdonnaie de Coetkandeuc pour chef supérieur. Un grand nombre d'autres officiers secondaires se partageaient la confiance des habitants des campagnes ; satisfaits de gouverner particulièrement leurs cantons respectifs, ils étaient assez disposés à obéir à celui qui leur serait désigné.

Le comte de Silz, frère aîné du chevalier, étant revenu, peu de temps après, en Bretagne, le modeste Labourdonnaie, qui reconnut en lui les qualités nécessaires à la première place, lui céda le commandement. Ce choix, généralement approuvé, fut confirmé par la confiance qu'obtint au plus haut degré le comte de Silz, et qu'il justifia jusqu'à sa mort.

Bientôt le Morbihan eut douze divisions qui pouvaient fournir quatorze mille hommes armés, et environ vingt mille paysans disposés à combattre sous les chefs suivants : le chevalier de Silz, le comte de Boulainvilliers, deux gentilshommes du nom de Lantivy ; Guillemot, Bonfils, Jean Jean, Berthelot, Robinot de Saint-Régent, d'Allègne de Saint-Tronc, Georges Cadoudal et Lemercier, dit *la Vendée*.

Une année suffit à ces deux derniers chefs

pour obtenir la direction de toutes les forces du Morbihan; secondés également par les circonstances, tous deux partagèrent long-temps les mêmes vicissitudes et la même fortune.

Georges Cadoudal n'avait pas vingt-un ans, Lemercier en avait à peine dix-neuf. Le premier était d'un courage froid, d'un caractère inébranlable, mais plein de rudesse; aussi fut-il, de tous les chefs royalistes, celui qui contribua le plus à entretenir le feu de la guerre civile. Un esprit vif, une âme ardente, une pénétration peu commune, caractérisaient le jeune Lemercier. A l'intrépidité d'un vieux guerrier, il joignait une présence d'esprit admirable, et une gaîté égale dans les succès comme dans les revers. Doué d'un talent particulier d'observation, ses moments de repos étaient exclusivement consacrés à l'étude de toutes les parties de la guerre. Il n'était pas une marche, un voyage, un combat dont il ne tirât quelqu'avantage pour son instruction. Ce jeune homme était né dans une petite ville de l'Anjou. Il s'attacha à l'armée de la Vendée lors de son passage en Bretagne, et y vit Georges pour la première fois à Fougères. La conformité de leurs principes établit entr'eux une liaison que resserrèrent six années de dangers communs et de services réciproques. Avec

cette réunion de qualités, il ne leur manquait que la connaissance des hommes : l'école du malheur suppléa bientôt à leur inexpérience et au vice de leur éducation.

Après la déroute de l'armée de la Vendée, Georges et Lemercier s'étaient retirés dans le Morbihan ; mais les insurgés y avaient éprouvé des défaites, le pays n'était pas encore complètement organisé ; on pouvait difficilement se soustraire aux recherches des colonnes républicaines qui le parcouraient en tout sens. Georges et son ami furent surpris par une d'elles, et traînés dans les prisons de Brest. Ils eurent pour compagnon d'infortune un riche propriétaire de Saint-Domingue, nommé d'Allegre de Saint-Tronc, originaire de Provence, et allié à plusieurs familles distinguées. Éducation, talents, fermeté, un courage éprouvé par douze années de dangers et de combats, telles étaient les qualités de d'Allegre. Arrivé à Marseille en 1793, au moment où la fermentation régnait en Provence, il y avait pris une part active, et s'était jeté dans Toulon avec les Marseillais fugitifs. Elu membre du comité qui provoqua la reconnaissance de Louis XVII, il fut du nombre des députés qui se rendirent à bord de l'amiral Hood, aussitôt que la flotte anglaise se fut montrée.

D'Allegre échappa au désastre qui suivit la prise de Toulon. Il se sauve à Turin, passe à Londres, s'embarque, est pris par un corsaire républicain qui le conduit à Brest. Ce fut alors qu'il connut dans sa captivité, Georges et Lemercier. Il se lia étroitement avec eux, et leur trouvant d'heureuses dispositions, il leur donna, sur l'art de la guerre, sur la politique, des notions qui ne tardèrent pas à germer dans deux jeunes têtes avides de connaissances. Résolu de briser ses fers, d'Allegre trouve bientôt les moyens de s'évader avec ses deux jeunes amis. Jetés dans les campagnes où ils n'étaient pas connus, ils regagnèrent le Morbihan, de chaumière en chaumière. Le parti royaliste commençait à s'y organiser. Avant la fin de la campagne de 1794, d'Allegre, Georges et Lemercier avaient déjà formé trois divisions importantes par la proximité de la côte et le nombre considérable des marins qu'elles renfermaient. Aucun autre département n'offrait donc autant de ressources par le nombre, le zèle et les dispositions de ses habitants.

L'organisation des Côtes-du-Nord reçut aussi plus d'extension lorsque Boishardy fut secondé par des coopérateurs intelligents.

Le département du Finistère ne manquait point d'officiers, mais les dispositions des ha-

bitants n'étaient pas aussi favorables. Le baron d'Ampherné, gentilhomme originaire de Normandie, qui résidait à Melvin, près Quimper, avait entrepris de rattacher cette partie de la Bretagne à la coalition de la Rouarie. A la mort de ce chef, il émigra. Revenu dans le Finistère, il fit de vaines tentatives pour l'insurger. Jamais ce département ne put recevoir une organisation royaliste. D'Ampherné parut seul au comité central des Chouans. A quelques légers mouvements près, le Finistère conserva sa tranquillité. Il la dut surtout à la fermeté avec laquelle le général Canclaux y réprima les premières agitations, à la soumission de presque tous les prêtres qui y exerçaient paisiblement le culte, à l'énergie des administrations supérieures, et enfin à l'éloignement de l'armée de la Vendée, qui ne parut point dans cette partie de la Bretagne.

Le Bas-Maine, qui s'était déclaré des premiers, s'organisait également, et la haute partie de cette province se disposait en secret par les soins de Tristan l'Hermite, le compatriote et l'ami de Puisaye. Quelques autres officiers secondaient ses efforts ou agissaient séparément, mais toujours dans les mêmes vues. Lechandelier de Pierreville, transfuge du parti républicain, était de ce nombre. Offi-

cier dans les chasseurs de la Montagne, il commandait un poste entre Château-Gontier et Laval, lorsqu'il passa du côté des Chouans. Sa défection entraîna celle du fameux Picot, qui servait dans le même corps. Tous deux organisèrent près de Laval un canton dans le sens royaliste. Lechandelier, frêle et d'une petite stature, mais intrépide et entreprenant malgré sa santé délicate, a toujours persisté depuis dans la plus opiniâtre insoumission.

En même temps le chevalier Dieuzie, Moulins et Coquereau, soulevaient différents points de l'Anjou et la partie de la Bretagne bornée au sud par la Loire, et à l'ouest par la Vilaine. Le canton de Segré s'organisait sous de Maulen et le chevalier de Turpin.

Toute cette partie, qui était indépendante de Puisaye, se trouvait sous le commandement du vicomte de Scépeaux, qui, très-jeune encore, s'était fait remarquer à côté du célèbre Bonchamp, dans l'armée vendéenne, dont il avait partagé les dangers. Alors ces rassemblements n'excédaient pas trois mille hommes, mais leurs progrès furent rapides. Voici quelle en fut la première organisation : Sarrasin commanda les rassemblements de la forêt de Combrée ; Desloges, ceux de Genet, Brains et Marans ; Gourley dirigea les insurgés de Mau

musson; ceux de Châteauneuf le furent par l'intrépide Coquereau, et ceux de Juigné par Duparc. L'organisation d'Amédée Bejari et du chevalier de Caquerey, qui s'étendait du côté de Rennes, venait se lier à celle du vicomte de Scépeaux, dont le quartier-général était à Bécon.

Mais les Chouans dont il était le chef, signalèrent leurs premiers pas en assassinant les républicains et en égorgeant les ordonnances. La surprise et le pillage des cantonnements acheva de les rendre odieux, et les fit considérer comme des brigands sans nulle organisation politique.

Vers la fin d'août 1794, le rassemblement de Combrée attaqua le poste républicain cantonné dans ce bourg. Les cinquante hommes qui le composaient furent tous égorgés après la plus vive résistance. Sarrasin, qui commandait l'expédition des Chouans, perdit la vie.

Telle était à cette époque la situation générale de la chouannerie, qui comptait déjà près de trente mille hommes armés contre la république. Réduits dans l'origine à s'envelopper de mystère, les chefs prenaient des noms supposés, et se servaient du mot *travailler* pour désigner leurs intrigues et leurs opérations. Ils parcouraient le pays déguisés en paysans, ne

se montrant que la nuit à leurs affidés, et pour éviter toute surprise, ils ne se couchaient que dans des hamacs qui étaient suspendus à des arbres éloignés des habitations et des routes.

Ce ne fut qu'à force de persévérance et d'efforts que Puisaye parvint à donner à cette insurrection la forme d'une confédération imposante.

L'arrivée du chevalier de Busnel, envoyé directement par milord Balcarès et par le marquis Dudresney, les dépêches dont il était porteur, au nom du gouvernement britannique, accoutumèrent les différents chefs à considérer Puisaye comme le régulateur du parti, et comme leur intermédiaire auprès du cabinet de Saint-James.

Le jeune Duboisguy, commandant les Chouans de Fougères, qui jusqu'alors s'était presqu'isolé, vint joindre Puisaye, et le reconnut pour son général. Boishardy s'y décida également, d'après l'impulsion du chevalier de Chatereau, envoyé auprès de lui à cet effet. A peine Boishardy se fut-il déclaré, que les Côtes-du-Nord s'organisèrent à l'instar du Morbihan. Le comte de Bellevue, envoyé dans ce dernier département, en détermina également la réunion.

Alors Puisaye mit en vigueur son organisa-

tion militaire. Chaque département forma plusieurs divisions, commandées par un chef principal avec rang de maréchal-des-camps, et ayant sous lui des chefs divisionnaires; ces derniers avaient rang de colonel. Après eux venaient les chefs de canton, ayant rang de major; ils étaient chargés de lever et d'organiser les compagnies qu'ils formaient de déserteurs réquisitionnaires et de tous les habitants mécontents en état de porter les armes. Le chef de canton avait voix au conseil de la division, et présidait de droit les comités de paroisses. Six membres, prêtres et laïcs, et un caissier, composaient le conseil de division. Les conseils inférieurs de paroisses n'étaient formés que de trois membres. Un aumônier fut assigné pour chaque division, mais peu d'ecclésiastiques osèrent, dans l'origine, prendre une part active à la guerre, quoique Puisaye fit jouer tous les ressorts de la politique pour se les attacher. Il n'en était pas de même des prêtres du Morbihan; presque tous suivaient le parti armé.

Dans cet état de choses, Puisaye fit une adresse aux Français, au nom du roi, des généraux et des chefs de l'armée catholique et royale de Bretagne.

Non seulement il y constituait son parti en

mêmes grades et appointements, et une gratification de trois mois de solde; il promettait en outre amnistie à tout village, bourg, ville et place, qui, avant l'approche de l'armée royaliste, arborerait spontanément l'étendard royal. Les déserteurs, attirés par cette publication, devaient être répartis dans l'armée.

D'après les plans de Puisaye, l'insurrection gagnait non-seulement la totalité de la Bretagne, mais encore une partie du Maine et de la Normandie. Comment parvenir au commandement de ces trois provinces, sans l'appui et les secours du gouvernement Britannique? Puisaye lui avait communiqué son plan dans l'espoir que la politique de ce gouvernement, et sa haine contre la France, le porterait à y étendre la guerre civile.

Cependant, plusieurs émissaires du cabinet de Londres s'étaient succédés en Bretagne sans aucun résultat; tous ces messages se réduisaient à des assurances d'intérêt, à des compliments, à des offres de service, mais sans rien annoncer de positif.

Cet état d'incertitude ne pouvait convenir à l'impatience de Puisaye. Il prit enfin la résolution de faire le voyage de Londres, pour s'assurer par lui-même s'il pouvait compter sur des

secours prochains et efficaces. Dans ce cas, il lui importait d'en accélérer lui-même le départ. Se rapprochant de la côte, il se porte à la division du chevalier de Chantereau, et y appelle les principaux chefs bretons pour conférer sur la conduite qu'il serait utile de tenir pendant son absence.

En arrivant au quartier général du chevalier de Chantereau, Puisaye reçut l'avis que l'infatigable Prigent venait de débarquer de nouveau, et que cette fois il amenait trois officiers pour l'armée des chouans : c'étaient Solihac, de Jouette, et le fameux Cormatin.

Ils avaient attaqué à leur débarquement une patrouille républicaine, de sorte que cette partie de la côte qui servait de point de communication pour la correspondance, et qui avait été jusque-là peu soupçonnée, se remplit de soldats, et devint d'un accès difficile.

Cormatin remit à Puisaye, avec une recommandation du conseil des princes, un certificat du marquis de Bouillé, dont il avait été l'aide-major-général des logis, pendant les troubles de Nancy. Ce certificat faisait, en termes honorables, l'éloge de ses talents militaires et de son mérite personnel. Comme il fallait aux chouans un officier au fait des détails d'état-major, Puisaye proposa Cormatin pour major-général.

Il dit ensuite aux chefs bretons que le cabinet de Saint-James désirait sa présence à Londres, pour se concerter avec lui sur les moyens les plus sûrs d'étendre, de fortifier, et de consolider le parti royaliste; il ajouta qu'il ne pouvait se refuser aux instances du gouvernement anglais, et qu'il allait y déférer.

Pour rendre les fonctions de Cormatin plus faciles, Puisaye lui adjoignit un conseil particulier composé de quatre chefs de division, auxquels il fit prendre l'engagement de ne rien entreprendre d'important pendant son absence, sans avoir reçu son avis. Ces chefs étaient Charles Boishardy, le chevalier de Chantereau, Jarry et l'ex-constituant Boutidoux.

Puisaye leur laissa des instructions pour étendre, et perfectionner l'organisation, seul objet dont ils dussent s'occuper.

Il fut décidé en conseil général que les royalistes se tiendraient sur la défensive, qu'il ne serait plus fait de rassemblements extraordinaires, qu'on éviterait tout mouvement qui pourrait alarmer l'ennemi, et attirer des renforts de troupes dans la province; enfin, qu'on s'interdirait soigneusement toute démarche tendante à trahir le secret du séjour de Puisaye en Angleterre. Solihac et de Jouette furent immédiatement adjoints à Boishardy pour les côtes

du Nord; le premier, en qualité de chef de division; le second, comme aide-major général. On nomma le comte de Bellevue chef de division dans l'Ille-et-Vilaine, et Guillard près la forêt de Paimpon, frontière du Morbihan. Amédée Bejari fut envoyé dans ce dernier département pour y cimenter l'union. Tristan l'hermite se chargea d'organiser définitivement la partie du pays Nantais, situé sur la rive gauche de la Loire; tous devaient déterminer les chefs de ces différents départements à établir dans leurs arrondissements respectifs un bureau civil, chargé de correspondre avec la commission intermédiaire établie à Rennes, et de lui rendre compte de chaque opération locale.

Cette commission, présidée par la Prevalaye père, en l'absence du comte de Botherel, avait pour secrétaire Colin la Contrie, ex-procureur à Bazouge la Perouze; elle tenait ses séances à Rennes, et à la Prevalaye dans les moments orageux. Ses opérations devaient être sanctionnées par le comité central militaire.

Après avoir fait reconnaître Cormatin en qualité de major-général par tous les chefs de division, Puisaye assembla le comité central, et l'en établit le président en son absence.

Avant son installation, Cormatin prêta le serment ordinaire et extraordinaire.

Puisaye croyant avoir pourvu à tout, se dirigea vers la côte, sous la conduite de Prigent, accompagné du jeune Perchais, son aide-de-camp, du chevalier de Busnel, qui retournait à Jersey, et de la comtesse de Gouyon. Cette dame bretonne, qui avait souvent donné asile à Puisaye, venait d'être compromise par la lâcheté d'un agent des princes, et forcée de s'échapper, sous les habits de femme-de-chambre, à travers les gardes qui remplissaient sa maison. Errante, proscrite, signalée à tous les postes, elle parvint jusqu'à Puisaye, voulant partager avec lui les dangers d'une traversée entreprise malgré la surveillance d'un ennemi vigilant.

Puisaye avait eu soin de recommander qu'il ne se tirât pas un coup de fusil sur la côte, afin que la correspondance avec Jersey ne fût point interrompue ; mais le débarquement de Cormatin ayant semé l'alarme, les garnisons, les gardes nationales des villes et des campagnes étaient sur pied, et tous les passages se trouvaient gardés avec soin. Pour gagner la côte, Puisaye se vit donc forcé de faire le trajet à pied, avec peu de monde, les chemins qu'il devait suivre étant impraticables pour les chevaux. Prigent, qui en connaissait tous les détours, conduisit Puisaye, sans accident,

sur un des points de la côte, situé entre la rivière de Rance et Saint-Malo. Le bateau de correspondance y avait abordé la veille pour mettre à terre quelques agents venus de Jersey. La plage étant battue toutes les nuits par des patrouilles, Duval, l'un des agents, avait devancé Puisaye pour faire le signal au bateau. Enveloppé par cinq traîneurs de la dernière patrouille, Duval s'en débarrasse et en couche deux par terre à coups de poignard. L'alarme est aussitôt donnée, les patrouilles se portent précipitamment sur ce point, et le bateau s'éloigne avec ceux qui s'étaient trouvés assez près pour s'y jeter à la hâte.

Le plus grand danger menaçait Puisaye qui était resté sur la côte; sans perdre un moment, il traverse la Rance pour aller chercher sur un point plus éloigné, l'occasion qu'il venait de perdre. Sa petite troupe se grossit de quelques compagnons de l'intrépide Prigent. Arrivés à Saint-Briac, ils n'y trouvent qu'un canot en mauvais état, s'en emparent, s'éloignent, luttent contre une mer orageuse, et parviennent enfin à Jersey, sous la conduite de Prigent.

Ce premier passage de Puisaye en Angleterre eut lieu le 13 septembre 1794. On verra quel en fut le funeste résultat pour les émigrés et pour les Chouans.

LIVRE XVIII.

Situation de la chouannerie après le départ de Puisaye. — Apparition de Hoche ; caractère de ce général. — Succès de Puisaye à Londres. — Suspension d'armes entre les républicains et les Chouans. — Influence et projets de Cormatin. — Pacification de la Mabilais.

La confédération bretonne, après le départ de Puisaye, ne fut plus qu'un parti désuni, sans guide, sans boussole, et livré aux hasards des évènements.

Jamais néanmoins les circonstances n'avaient été aussi favorables aux royalistes, qui, en réagissant dans l'intérieur, pouvaient alors se montrer sans crainte. Le gouvernement révolutionnaire abattu, ses agents écrasés sous le poids de l'opinion, les dépositaires du pouvoir se renversant tour à tour, et suscitant journellement, par des mesures insensées, de nouveaux ennemis au système républicain, telle était la situation de la France lorsque Puisaye arma l'Angleterre contre sa patrie.

Tant que le comité central des Chouans s'en

tint aux instructions de ce chef, les mouvements imprimés à la confédération eurent cet ensemble et cette force d'action qui pouvaient seuls lui assurer des succès.

Chaque chef avait ordre d'inspirer la terreur aux républicains, en menaçant de la mort tous ceux qui habitaient les campagnes. Les plus indécis furent bientôt forcés de s'unir à la cause royale, suivant leurs facultés et leurs talents : les femmes servirent à la correspondance, les ouvriers à la réparation des armes, et les fonctionnaires trahirent la cause de la république. L'intérêt personnel suffisait d'ailleurs pour déterminer les Bretons à s'opposer au départ des réquisitionnaires et au paiement des contributions publiques.

Une guerre sourde, des insurrections spontannées, fatiguèrent les troupes de la Convention, en les forçant à des marches continuelles. Attaquer inopinément un poste, piller un bourg, un village, surprendre un détachement, intercepter un convoi, telle devait être la tactique constante des Chouans. Redevenus bientôt laboureurs paisibles, ils semblaient déplorer eux-mêmes le sort de la guerre. Sans uniforme, sans signes distinctifs, et sous les apparences de la soumission, l'insurgé bravait toutes les recherches. Le soldat républicain,

harassé, rebuté, sans cesse attaqué, ne pouvant distinguer le laboureur du Chouan, ne voyait partout que des coupables. De son côté, l'insurgé, sous le nom de citoyen, invoquait la loi contre le soldat armé pour la république. De là ces plaintes contradictoires qui présentaient les habitants des départements insurgés comme victimes de l'indiscipline des bataillons républicains, ou qui les signalaient comme des brigands impitoyables.

Les royalistes de l'intérieur commencèrent donc à croire au retour de la monarchie par d'autres moyens que par la force des armes. Ce fut Cormatin qui émit le premier cette idée dans le conseil des Chouans. Il ne fallait plus, selon lui, que désorganiser et entamer les autorités constituées, attaquer leur force morale, discréditer les institutions nouvelles, liguer et soulever toutes les passions, toutes les vengeances contre la Convention et la république.

On verra bientôt comment les partisans de ce système, qui tendait à substituer la perfidie à la force, altérèrent insensiblement les principes de la confédération, et furent en partie la cause de ses malheurs.

Cependant, l'esprit d'insurrection faisait chaque jour de nouveaux progrès. Ce fléau rongeur qui s'était étendu de la Vendée en

Anjou, de la Bretagne dans le Maine et en Normandie, menaçait le cœur de la France.

La Convention nationale, toujours divisée, ne mettait de la vigueur que dans la guerre extérieure, et ne menaçait plus que faiblement le parti royaliste. D'ailleurs, le changement continuel des commissaires et des généraux, la lutte établie entre les autorités civiles et militaires, ôtaient aux opérations cette rectitude qui ne peut s'obtenir qu'avec l'unité d'action et de pouvoir.

Au général Rossignol avait succédé le général Moulins. Mais cette guerre demandait les talents d'un grand capitaine, et le coup-d'œil d'un homme d'état. Lazare Hoche parut enfin. La fortune, la naissance, le hasard, n'avaient rien fait pour lui. Né dans l'obscurité, simple soldat avant la révolution, il dut tout à lui-même. La nature lui avait donné une stature imposante et guerrière. Il passa successivement par tous les grades, et chacun fut le prix d'une belle action. Nommé à vingt-quatre ans général en chef de l'armée du Rhin et Moselle, il reprend les lignes de Weissembourg, débloque Landau, malgré l'armée la plus aguerrie de l'Europe, et ne reçoit du gouvernement révolutionnaire que des fers pour récompense. Ses persécuteurs tombent, Hoche est libre, et

la Convention nationale confie l'armée des Côtes de Brest au vainqueur de Landau. C'est contre des Français qu'il prend les armes ; aussi s'écrie-t-il souvent : « Que ceux qui battent » tous les jours les ennemis extérieurs sont » heureux ! »

Hoche, d'un caractère impétueux, cherchait sans cesse à le maîtriser. Réservé, silencieux, il avait choisi lui-même cette devise : *Des choses, et non des mots.*

Sa vie de peu de durée, mais remplie de gloire, ne fut en effet qu'une action perpétuelle. Loyal et magnanime, dévoré d'une noble ambition, il semblait avoir pris pour modèles les héros de la Grèce et de Rome.

Successeur de tant de généraux sous qui la guerre civile n'avait fait que s'aigrir et s'étendre, il sonde d'une main sûre cette plaie douloureuse, et trouvant à son arrivée le fiel dans tous les cœurs, il ne craint pas cependant de proposer un système de clémence.

Ses proclamations aux royalistes sont beaucoup plus modérées que celles de ses prédécesseurs : « Quoi donc ! vous préférez les bois et les » forêts à vos toits paternels ! vous préférez le » nom et le métier de bandits au nom de ci- » toyen, au métier paisible de cultivateur ! » vous préférez une mort honteuse et inévitable

» à la gloire de servir la patrie! Quel délire!
» quel égarement! Cessez donc, Français, de
» vous armer contre la république; elle veut
» que vous soyez libres et égaux. Rentrez dans
» son sein, jouissez-y de ses bienfaits, ne pro-
» longez point une vaine résistance qui me for-
» cerait de déployer des forces imposantes et
» d'agir avec rigueur. »

C'est ainsi qu'alliant la douceur à la fermeté, Hoche employa envers les Chouans des moyens conciliatoires, avant même que la Convention nationale eût songé à la paix.

Son commandement était encore trop borné pour qu'il pût changer le sort des contrées de l'Ouest. Trois armées y étaient employées contre les Vendéens et les Chouans. Hoche, subordonné aux délégués de la Convention, avait d'ailleurs l'armée la plus faible. L'indiscipline y était telle, qu'il traversa de nuit une ligne tout entière de postes, sans être arrêté par aucune sentinelle.

Il se hâte de réprimer les désordres, les déprédations, et de rétablir la discipline. Malgré l'habitude de la paresse et de la cupidité, il substitue au système des cantonnements, celui des camps retranchés. « Dans les camps, dit-il,
» s'alimente la discipline; les troupes y sont
» toujours prêtes à voler où est le danger; elles

» peuvent, soit de jour, soit de nuit, se ras-
» sembler sans bruit et sans être entourées
» d'espions. » Les multiplier, les placer d'une manière convenable, ne point les rapprocher les uns des autres, n'y avoir jamais plus de trois à quatre cents hommes en activité, fournir des gardes avancées dans les communes environnantes, telles furent les mesures substituées au système désastreux adopté jusqu'alors.

Ces innovations heureuses et la justesse des vues de Hoche pour terminer la guerre civile, décidèrent les délégués et le comité de salut public à le porter à un commandement plus étendu; il prit celui des deux armées réunies des Côtes de Brest et de Cherbourg, qui occupaient depuis la Somme jusqu'à la Loire.

« Ne perdez jamais de vue, dit-il à ses lieu-
» tenants, que la politique doit participer à
» cette guerre; employez tour à tour la pro-
» bité, l'humanité, la force, la ruse, et tou-
» jours la dignité qui convient à des républi-
» cains. Le moment est arrivé, où retenus dans
» de justes bornes, les défenseurs de l'état n'en
» feront plus trembler les citoyens paisibles.
» La plus entière discipline doit faciliter enfin
» le retour de l'ordre, de l'économie et des
» mœurs. »

Mais ce général eut encore à lutter contre

les fausses mesures de la Convention. Au règne de la terreur avait succédé la molle condescendance d'un gouvernement sans plan, sans énergie, et auquel la lâcheté arracha, au nom de l'agriculture, un décret impolitique qui dépeuplait les armées. Les comités, les administrations civiles, les autorités locales, prononçaient à l'envi des exemptions. Hoche en calcule les suites; il en frémit, il essaie de résister; mais l'impulsion était donnée, le torrent rompt toutes les digues. Son armée, déjà désorganisée par les désertions légales, est encore dégarnie de près de trois mille hommes pour l'armée de l'Ouest.

A l'instant s'évanouit la crainte qui contenait les Chouans. Encouragés par l'affaiblissement des forces républicaines, ils tombent réunis sur des détachements épars, qu'ils égorgent successivement. Saisit-on quelques royalistes trouvés les armes à la main, ils sont aussitôt réclamés par des députations de municipaux en écharpes. Ils trouvent dans les fermes, dans les métairies, non seulement des retraites sûres, mais encore des armes, des munitions volées *aux bleus*: c'est ainsi que les Bretons insurgés appelaient le soldat républicain.

La Convention crut mettre un terme à tant de maux en offrant aussi la paix aux Chouans.

Ses émissaires prêchèrent la réconciliation en répandant ses proclamations pacifiques.

Cette transition inattendue changea tout-à-coup la position des insurgés et relâcha les liens de leur confédération. Les chefs ne purent s'accorder. Les uns voulaient la paix, d'autres la guerre. Nul n'avait assez d'ascendant sur le parti pour l'amener à une détermination invariable. Les instructions de Puisaye furent bientôt oubliées ou méconnues. En sa qualité de major-général, Cormatin s'empara du premier rôle, et se déclara pour la paix. Cet homme, qui ne doit sa célébrité qu'à ses fautes et à ses malheurs, n'était point né dans la caste nobiliaire. Il usurpa le titre de baron : son vrai non est *Desoteux*. Il dut son éducation et une place d'officier, sous la monarchie, aux soins de son oncle, chirurgien-major au régiment du roi. Après avoir fait la campagne d'Amérique, il s'attacha aux Lameth, alors en faveur, repassa en France, et quoiqu'il eût imité leur conduite révolutionnaire, il obtint l'emploi d'aide-maréchal-des-logis dans l'armée qui marcha contre Nanci, sous les ordres du marquis de Bouillé. Habitué à plier son caractère aux changements de circonstances, il devint avec ce général, ardent royaliste. Se voyant compromis lors du mauvais succès de la fuite de

Louis XVI à Varennes, il prit le parti de l'émigration, et fut repoussé comme transfuge du parti révolutionnaire. Il rentra en France, obtint une place d'officier dans la garde constitutionnelle du roi. Forcé d'émigrer une seconde fois après le 10 août, son esprit remuant le conduisit en Angleterre, pour offrir ses services au comte d'Artois, qui favorisa sa rentrée en France par la Bretagne.

S'il existe une certaine conformité entre la conduite révolutionnaire de Puisaye et celle de Cormatin, il n'y a aucune espèce de parallèle à établir entre les talents de l'un et de l'autre. Brouillon, jaloux et emporté, Cormatin était incapable de conduire et de suivre un plan vaste. Les commissions délivrées par Puisaye et les actes qu'il rédigeait à Londres, passaient à Cormatin, qui les signait et les faisait souscrire aux chefs des Chouans dont il était secondé. Le but de Puisaye était de jeter des doutes sur son séjour à Londres. Il n'imaginait pas que cette absence qu'il avait intérêt de cacher aux républicains, favoriserait les usurpations de son major-général.

Pendant que Desoteux perdait de vue les instructions de Puisaye, celui-ci surmontait à Londres tous les obstacles.

La réception que venaient de lui faire les

ministres anglais, n'avait pas répondu à son attente. Le gouvernement britannique regrettait les sommes énormes employées en expéditions infructueuses; il hésitait de se livrer aux plans de Puisaye. Mais ce chef opposa une constance inébranlable aux dégoûts et aux entraves qui lui étaient suscités. Il lui importait aussi de cacher aux émigrés son séjour à Londres, et d'avoir un coopérateur habile; il découvrit bientôt un Breton, habitué aux intrigues; c'était le comte de Botherel, qui regrettant d'avoir contrarié la Rouarie, en était plus déterminé à servir Puisaye. Ces deux hommes se voient, s'entendent, se concertent; ils associent l'ancien évêque de Saint-Pol-de-Léon à leurs projets. Ce triumvirat breton décide que Botherel ira de suite à Edimbourg pour faire valoir auprès du comte d'Artois l'importance des travaux de Puisaye, ses moyens, sa capacité, son organisation insurrectionnelle, d'après laquelle la Bretagne devait se lever en masse et se réunir aux fidèles Vendéens. Botherel priera le prince de donner à Puisaye des pouvoirs illimités, et pour dernière faveur de réclamer directement les secours et l'appui du gouvernement anglais. Enfin, Puisaye devait être présenté au prince comme le seul homme capable de replacer la couronne sur la

tête des Bourbons, et de ramener ainsi le bonheur en France et la tranquillité en Europe. Telles furent les instructions données à Botherel.

Pendant l'absence de ce dernier, Puisaye fit peu de démarches auprès du cabinet Saint-James. Son séjour à Londres ne put cependant rester secret. Les émigrés, informés qu'il n'était point en faveur auprès du ministère, se déchaînaient contre lui avec violence. « C'est un ré» volutionnaire, disaient-ils; c'est peut-être » même un agent de la Convention, qui veut » perdre la Bretagne, qui la livrera aux torches » des républicains pour lui faire partager le » sort de la Vendée. N'est-il pas scandaleux » qu'un homme aussi équivoque, aussi décrié, » se trouve à la tête des royalistes de la Bre» tagne, de préférence aux gentilshommes de » cette province? »

Mais c'était l'homme qu'il fallait à l'Angleterre pour lui livrer les arsenaux français et les places maritimes de la Bretagne; alors le gouvernement anglais eût anéanti les restes de la marine française; il eût jeté dans l'Ouest, sans le moindre obstacle, tout ce qui pouvait rendre la guerre civile encore plus longue et plus sanglante.

Aussi Puisaye reçut-il bientôt du ministère

britannique les témoignages de la plus haute confiance. Les ministres Pitt, Windam et Dundas, furent même lui rendre visite; ils lui promirent, au nom du gouvernement, de le seconder de tout leur pouvoir.

Déjà le retour de Botherel avait fait taire les ennemis de Puisaye, tout ayant réussi auprès du comte d'Artois, au-delà même des espérances du triumvirat breton.

Puisaye se hâta de profiter de cet instant de faveur pour faire passer en Bretagne, par différents points de correspondance, des munitions, des armes et de l'argent. Il nomma de nouveaux chefs.

Le comte Louis de Frotté se dispose à passer en Normandie, avec un brevet de colonel, pour insurger cette province. Du Tresor est nommé colonel de la cavalerie normande. Tinténiac reçoit un brevet de maréchal-de-camp commandant le département des Côtes-du-Nord. D'Allegre de Saint-Tronc obtient le même grade dans le Morbihan, Duboisguy dans l'Ille et Vilaine. Le vicomte de Pont-Bellanger, nommé colonel-commandant une colonne de chasseurs à pied, est chargé d'entretenir la communication du Morbihan avec les Côtes-du-Nord par la forêt de Lorges, et Tanguy du Chatel celle de ce dernier départe-

ment avec l'Ille et Vilaine. Le chevalier de la Vieuville, ancien officier aux Gardes-Françaises, réunit le commandement des divisions de Dol et du Clos-Poulet, les plus importantes en raison des communications directes avec l'Angleterre. Un grand nombre de gentilshommes de Normandie et de Bretagne sont également envoyés dans ces deux provinces pour étendre l'organisation royaliste. Mais loin de remplir le but de leur mission, la plupart jetèrent le désordre et la confusion dans le parti, et y semèrent les premiers germes de discorde.

La correspondance anglaise avec les armées royales reçut aussi une nouvelle direction. Le capitaine d'Auvergne, connu depuis sous le nom de prince de Bouillon, fut placé à Jersey comme intermédiaire en chef de la correspondance; un chef secondaire dirigea sous lui toutes les communications des côtes de Bretagne avec cette île. Prigent fut aussi spécialement attaché à ce service.

La faveur de Puisaye était au comble; tout ce qu'il demandait lui était accordé par les ministres. Deux millions tournois en or furent mis à sa disposition pour ses dépenses provisoires. On lui ouvrit les arsenaux; il eut en son pouvoir des bâtiments chargés de poudre, d'armes et d'équipements pour les royalistes.

Puisaye obtint aussi le rétablissement de la fabrique de faux assignats, créée par Calonne; douze cents ouvriers y travaillaient journellement. Pour en assurer la circulation en Bretagne, Puisaye prit, à Londres, un arrêté, au nom du conseil militaire de l'armée catholique et royale, portant que ces assignats, qui avaient un caractère secret de reconnaissance, seraient échangés par les fidèles sujets du roi, contre le papier républicain, le tout pour subvenir aux besoins journaliers de l'armée. Puisaye recommanda l'exécution de cet arrêté à son conseil militaire, comme une mesure de la plus haute importance; il lui enjoignit de le répandre et de provoquer les échanges. « Portez, » ajoutait-il, la solde à 40 s.; avant peu vous » aurez un million par jour, et deux dans quel- » que temps. Formez de nouveaux comités; » étendez-vous du côté des Normands; mais » point de tentatives isolées. Tout se dispose » de mieux en mieux, le moment d'agir ap- » proche; vous me verrez bientôt; j'ai réussi » à faire de grandes choses qu'on avait jus- » qu'ici tentées vainement. »

Mais tandis que Puisaye obtenait des succès à Londres, son major-général détruisait son ouvrage en Bretagne.

Les deux partis s'y étaient rapprochés pour

une pacification. Charles Boishardy, commandant les royalistes des Côtes-du-Nord, se voyant accablé par la division du général Rey, et sachant d'ailleurs que Charette était en pourparler avec les républicains, crut écarter le danger en leur faisant des ouvertures pacifiques. Le décret d'amnistie lui servit de prétexte pour demander une entrevue au général Humbert, qui commandait à Montcontour une division républicaine de l'armée des Côtes-de-Brest. Boishardy lui indique dans les derniers jours de décembre, un bois pour lieu de conférence. Humbert s'y rend seul, sans aucune escorte; il y rencontre une troupe de cinquante Chouans armés, ayant Boishardy à leur tête. Ce dernier, étonné de la sécurité de l'officier républicain, lui dit: « Général, le » témoignage de confiance que tu me donnes, » me décide à la réciprocité. Dès ce moment » je renvoie ma troupe et vais te suivre pour » conférer sur les moyens de ramener la paix » dans ces malheureuses contrées. »

Instruit de l'objet des conférences, Cormatin accourt, pour y prendre part, au quartier-général de Boishardy, et le 3 janvier 1795, il signe, au nom du comité militaire de l'armée catholique et royale, une suspension d'armes

avec le général Humbert (1). De part et d'autre, on doit s'avertir huit jours d'avance en cas de renouvellement d'hostilité.

La suspension d'armes, d'abord particulière au département des Côtes-du-Nord, s'étendit bientôt à tout le pays insurgé.

Cormatin s'offre aussitôt pour aller traiter de la paix avec les délégués conventionnels, et parvient à écarter Boishardy, déjà désigné pour suivre la négociation.

Cependant, les instructions de Puisaye étoient formelles; rien d'important ne devait être conclu sans son avis. Cette difficulté n'arrête pas Cormatin; il se donne lui-même des pouvoirs, en y apposant la signature de son général en chef. Muni de cette pièce, il adresse une circulaire aux royalistes des cantons de Vitré, Laval et Fougères, pour leur expliquer les motifs de la suspension d'armes. Il affirme hardiment que Puisaye lui a fait expédier les pouvoirs nécessaires pour traiter de la paix, et il ajoute : « Le conseil militaire vient d'arrêter » que les chefs royalistes de Bretagne se réuni- » ront pour coopérer, avec Charette, à rame- » ner la tranquillité en France. »



(1) Voyez, à la fin du vol e, les *Pièces justificatives*, N°. III.

Il forme non seulement le projet de conférer de vive voix avec tous les chefs de Bretagne, dont il venait de se constituer le représentant, mais encore de communiquer directement avec Charette pour agir de concert.

Parmi les délégués envoyés par la Convention pour pacifier, il en était un, nommé Bollet, qui joua en Bretagne le même rôle que Ruelle jouait à Nantes. Egalement faible et crédule, Bollet, séduit par l'espoir de la paix, montra une confiance aveugle. D'accord avec lui, Cormatin devait parcourir, en personne, la Bretagne, soit pour renouveler la défense de commettre aucune hostilité, soit pour conférer avec les généraux et les délégués républicains. Il devait aussi s'entendre avec Charette sur les moyens de faire rentrer dans l'ordre les chefs et tout le parti royaliste.

Il fut convenu que pour assurer la marche de Cormatin et pour écarter tout ombrage, il serait toujours accompagné du général Humbert, chargé d'être présent aux entrevues qui pourraient avoir lieu, soit avec les chefs du parti chouan, soit avec les généraux républicains.

Humbert, qui a donné depuis, en Irlande, des preuves du plus grand courage, était peu propre à suivre une négociation aussi délicate.

Jeune, franc, loyal, mais sans expérience, et alors peu instruit, il paraissait difficile qu'il pût se garantir des pièges que ne pouvaient manquer de lui tendre des adversaires aussi habiles que rusés. On verra cependant combien le général Hoche sut tirer parti de la nullité apparente de Humbert pour découvrir les vues secrètes de Cormatin.

La première démarche de ce dernier fut de se transporter à Rennes pour conférer avec le général en chef des républicains, qui le reçut avec dignité. Après lui avoir montré ses pouvoirs, Cormatin lui parla avec une feinte émotion, de la sincérité de son parti, dont il enfla les ressources. « Depuis dix jours, ajouta-t-il, » j'ai ordonné la cessation des hostilités; je vais » moi-même renouveler cette défense en par- » courant les différentes divisions royalistes » avec l'officier républicain chargé de m'ac- » compagner et d'assister à toutes nos confé- » rences; il pourra vous rendre compte de la » manière loyale dont nous agissons. Nous vou- » lons la paix à tout prix. D'après mes instruc- » tions, je dois me rendre auprès de Charette » pour lui faire part de nos intentions, et pour » le déterminer, par tous les moyens possibles, » à la paix. — Mais, répondit Hoche, dans » le cas où Charette ne voudrait pas se sou-

» mettre, les scènes d'horreur dont je suis té-
» moin depuis quatre mois, recommenceraient
» donc, et nous verrions encore les Français
» s'entr'égorger ? — Non, dit Cormatin, qui
» parut vivement affecté, mais Charette nous
» a servi; nous devons lui faire part de nos
» démarches. Nous le devons pour lui, pour
» nous, pour la France entière. La diversion
» que nous avons faite en sa faveur le détermi-
» nera sans doute à nous écouter. S'il s'y re-
» fuse, nous l'abandonnerons, et bientôt il se
» verra écrasé par vos forces réunies à celles du
» général Canclaux. »

La conversation étant tombée sur les conditions de la paix, Cormatin n'y trouva de garantie que dans le respect des personnes et des propriétés, et surtout dans le rétablissement du culte catholique. Ensuite il manifesta des craintes sur l'instabilité du gouvernement révolutionnaire et sur le retour de la terreur. Hoche lui fit observer, en le rassurant, que le moyen de rendre au gouvernement sa dignité, n'était pas de lui faire la guerre.

Ce général voulut aussi prouver à Cormatin que les Chouans et les émigrés étaient tous sacrifiés aux intérêts de la coalition, et notamment de l'Angleterre. Cormatin plaida la cause des émigrés avec chaleur, paraissant desirer que les conditions de la paix s'étendissent jus-

qu'à eux. Il les peignit comme des êtres malheureux et faibles, à charge à l'Europe, en butte à toutes les humiliations. Néanmoins, Hoche obtint de lui sa parole d'honneur qu'il n'insisterait pas sur ce point.

Il fut ensuite question des déserteurs et des Chouans sans aveu et sans profession. Cormatin avoua que ces hommes se résoudraient difficilement à poser les armes pour rentrer dans leurs foyers, la majeure partie n'ayant ni propriété ni état. Alors Hoche laissa entrevoir le projet d'en former une ou plusieurs légions; il cita les bandes de Duguesclin allant détrôner Pierre-le-Cruel, et le régiment levé par Villars dans les Cévennes. Cormatin parut frappé de cette idée, à laquelle il applaudit. Dans cette conférence, il démêla aisément le caractère et la supériorité de Hoche, et se convainquit par lui-même de la difficulté de lui donner longtemps le change sur les véritables intentions de son parti. Tous ses efforts se tournèrent vers les délégués conventionnels.

Presque tous étaient jaloux de participer à la pacification; ils se hâtèrent, pendant la suspension d'armes, de proclamer la liberté des cultes dans les départements du Morbihan, des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine, et ils ordonnèrent la liberté des prêtres détenus.

En même temps, Cormatin parcourait les

villes de Rennes, Vitré, Laval, Château-Gontier, Angers. Partout il se faisait reconnaître par les deux partis comme exclusivement chargé des négociations; partout il disposait de chaque chef selon ses vues. Arrivé à Nantes, il se trouve au milieu de tous les délégués conventionnels qui se rendaient aux conférences de la Jaunais.

Il réclama d'abord l'exécution de l'ordre du délégué Bollet, qui l'autorisait à conférer avec Charette. Les conventionnels consentirent à faire passer à ce dernier une lettre par laquelle Cormatin demandait un rendez-vous. Charette l'accepte, et fixe le jour au 2 février.

A peine sa réponse est-elle parvenue, que les conventionnels décident qu'il n'y aura point d'entrevues entre Cormatin et Charette, attendu qu'il pourrait s'établir entr'eux un concert et des intelligences nuisibles aux intérêts de la république: la majorité force Bollet de révoquer son autorisation; Cormatin se récrie; les délégués allèguent l'insuffisance de leurs pouvoirs: Cormatin ne se possédant plus, perd ce sang froid si nécessaire en politique. « Me » manquer de parole, s'écrie-t-il, en manquer » à Charette, n'est point d'un augure favo» rable pour le rétablissement de la confiance » et de la paix. » Il tonne ensuite contre la

révolution et les révolutionnaires; il peint la France conquérante au dehors, déchirée au-dedans. « Le peuple est rassasié de sang, l'échafaud de la terreur a irrité tous les Français.
» Vous me reprochez les excès de quelques
» royalistes; mais leur imputerez-vous les massacres des bords de la Seine et vos horribles
» dévastations dans la malheureuse Vendée? Je
» vous rends responsables des entraves apportées à la pacification. Rappelez-vous que la
» famine vous menace, que votre gouvernement est incertain, qu'il doit redouter un
» parti auquel il reste encore du pain et du
» courage. Que la Convention, couverte de
» crimes, craigne tous les fléaux réunis; qu'elle
» craigne surtout que la masse entière du peuple ne se soulève pour lui demander un gouvernement fondé sur la vertu, la justice et
» l'humanité. »

A ces mots, le délégué Bezard quitte brusquement la conférence, après avoir invectivé Cormatin: on se sépare sans rien terminer, après des provocations injurieuses.

Une scène aussi vive ne put rester ignorée. Les Chouans croyant Cormatin prisonnier dans Nantes, firent des rassemblements pour observer la conduite des commissaires de la Convention.

Ces derniers s'obstinèrent à interdire l'accès de la Vendée à Cormatin; mais il parvint secrètement à connaître les intentions de Charette, auquel il avait communiqué ses projets.

Le jour même de l'entrevue entre les délégués de la Convention et Charette, Cormatin leur remit un écrit intitulé : *Paroles de paix ou Projet de pacification*, rédigé au nom des royalistes de la Bretagne, de la Normandie, du Maine et des autres provinces de France (1).

Après avoir déclaré que le gouvernement monarchique était le seul qui pût rendre la France heureuse, après avoir demandé l'entier oubli du passé, la liberté illimitée des cultes, la cessation des actes arbitraires, la conservation des places et des honneurs aux militaires, abstraction faite de leur opinion passée, Cormatin promettait, au nom des royalistes, dont il se disait l'organe, de souscrire à tout ce que ferait Charette pour rétablir la paix, l'union et la concorde entre les Français.

« Il suffira seulement, ajoutait-il, que l'on » promette, avec garantie, de remplir par la » suite ceux des articles dont on ne pourrait » pas, pour le moment, obtenir l'exécution; ce

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, N°. IV.

» n'est que par des nuances délicates et insen-
» sibles, que les Français peuvent se flatter de
» ramener le bonheur parmi eux...... Alors
» plus d'anarchie, plus de guerre civile...... »

Il n'y avait ni tact ni adresse dans la conduite de Cormatin : les républicains s'étonnèrent de la présomption et de l'arrogance d'un homme inconnu jusqu'alors et qui, sans armée réunie, sans force apparente, sans autres forteresses que les bois et les forêts, voulait contraindre les républicains, maîtres de tout, à stipuler pour le rétablissement de l'autel et du trône.

Par une espèce d'inconséquence, Cormatin, si tranchant, souscrivit peu de jours après la déclaration par laquelle Charette reconnaissait la république et se soumettait à ses lois. Il n'y adhéra, il est vrai, qu'avec la restriction de tout faire ratifier par l'armée catholique et royale de Bretagne.

Il fut donc convenu, avec les délégués conventionnels, que le 25 de mars, Cormatin réunirait les principaux chefs de son parti, à Rennes ou aux environs de cette ville, pour la ratification de la paix.

Jusqu'alors, tout ce qui avait été fait au nom des Chouans n'était que l'ouvrage de Cormatin ; non seulement la suspension d'armes était

peu observée de la part des royalistes, mais les surprises, l'attaque des convois, les brigandages continuaient avec fureur, surtout entre la Loire et la Sarthe. Dans le Morbihan, des grenadiers cantonnés à Guéméné venaient d'être surpris et presque tous égorgés ; tout était encore en feu dans le district de Segré. Le chevalier de Turpin, comme chef de ce pays, adresse au général Hoche une lettre menaçante, et demande un armistice dont il dicte lui-même les conditions.

Tandis que la plupart des chefs de Chouans se montraient indécis, Hoche, malgré les obstacles qui entravaient sans cesse ses opérations, espérait parvenir à une pacification honorable ; mais tous ses lieutenants et même la plupart des délégués n'étaient pas dans les mêmes dispositions.

Au moment où Cormatin accédait avec Charette à la pacification de Lajaunais, le capitaine Richard, porteur de ses dépêches pour le conseil des Chouans, était mis en arrestation à Rennes, par ordre du délégué Boursault.

Ce conventionnel imprudent ne cessait de se montrer opposé à la paix ; il s'empara de la correspondance de Cormatin et n'y trouvant rien de suspect, ayant appris d'ailleurs la signature

du traité avec Charette, il fit remettre le capitaine Richard en liberté.

Les Chouans s'élevèrent contre cette violation impolitique; la défiance devint générale et les esprits s'aigrirent au lieu de se rapprocher. Boishardy et les principaux chefs réclamèrent vivement auprès du général Hoche, qui répara tout par une réponse pleine de dignité et de sagesse. Ce général demanda, aux chefs de Chouans, une entrevue pour tout concilier: elle eut lieu à Montcontour. Hoche y inspira une confiance générale.

Il ne s'abusa point cependant sur les véritables intentions des royalistes, ni sur les desseins de l'Angleterre.

« Nos ressources, écrivit-il aux délégués pa-
» cificateurs, vont être épuisées; ainsi que nous,
» la marine manque de subsistance et les An-
» glais nous menacent d'une descente pro-
» chaine; hâtez-vous de me faire passer au
» moins 2000 hommes, et surtout plus d'incer-
» titude sur la pacification: terminez avec les
» Chouans, fût-ce même par la guerre. »

L'arrestation de plusieurs agents du gouvernement britannique avait donné quelques indices sur ses projets d'invasion dans l'Ouest. La surveillance était telle sous le commandement

de Hoche, que l'habile Prigent tomba lui-même au pouvoir des républicains, au moment où il se rembarquait sur la côte de St.-Briac, pour retourner à Jersey. Traduit dans les prisons de St.-Malo et sachant que ses amis redoutaient ses révélations, il se hâta de les rassurer secrètement par ce billet : « Je serai fidèle à la mort » comme je l'ai été pendant ma vie ; nos enne- » mis ne sauront rien : *vive le roi!* »

Puisaye avait aussi dépêché le chevalier de Busnel en Bretagne ; mais à peine eut-il abordé sur cette même côte de St.-Briac, qu'un détachement républicain l'assaillit et le blessa grièvement. Busnel ne put sauver sa personne qu'en abandonnant à l'ennemi beaucoup d'or, un million 500 mille liv. en faux assignats, des armes, des munitions anglaises et toute la correspondance de Puisaye avec le conseil des Chouans.

Ce fut le prêtre Magnan, recteur de la Mézières, débarqué quinze jours avant Busnel et pris aux environs de Rennes, qui désigna aux républicains, pour sauver sa vie, la ligne de correspondance depuis Rennes jusqu'à la côte.

Mais telle était la nature de cette guerre, que rien ne pouvait décourager des hommes dont le fanatisme bravait tous les dangers. A des entreprises malheureuses succédaient d'autres tentatives plus malheureuses encore. Bien-

tôt le baron de Boisbaudron, le comte de Vasselot, ancien officier de marine, la Boissiere et de Panges, fils de l'ancien garde du trésor royal, tous partis de Jersey avec des instructions pour la Bretagne, débarquent sous une batterie d'Erqui, département des Côtes-du-Nord. Ils sont aperçus par un poste républicain; le combat s'engage: de Panges est blessé à la main, Boisbaudron a la cuisse cassée; tous quatre tombent au pouvoir de l'ennemi qui les conduit dans les prisons de Rennes, après avoir saisi leurs papiers.

Toutes les dépêches de Puisaye étaient contraires à la pacification. « Le moment d'agir » approche, écrivait-il à son comité de Bre» tagne; ayez surtout les yeux ouverts sur le » Morbihan; il peut se faire qu'il devienne un » point de la plus haute importance. Il faut » surtout vous prémunir contre les amnisties » de la Convention; il faut opposer une procla» mation vigoureuse à toutes ces mesures d'une » modération feinte. »

D'autres agents succédèrent bientôt à ceux qui venaient de tomber au pouvoir des républicains. Perchais, aide-de-camp de Puisaye, était déjà parvenu heureusement jusqu'au conseil de l'armée de Bretagne, pour annoncer que cette fois l'Angleterre faisait un armement con-

sidérable en faveur des royalistes, et que des secours de tous genres allaient arriver. « Nous » avons tout à conquérir, écrivait Puisaye, et » ce n'est que par le fer que nous pouvons es- » pérer de rentrer dans nos propriétés. Pré- » parez par l'opinion notre entrée dans le » royaume, disposez les esprits en notre fa- » veur ; il faut enfin que ce vaste empire soit » soumis à son légitime souverain, et si la per- » suasion est un moyen trop faible, nous em- » ploierons la force des armes pour en balayer » toutes les immondices républicaines et cons- » titutionnelles. »

Après avoir rempli sa mission, Perchais se rembarque à Saint-Briac et veut affronter une mer orageuse qui l'engloutit aux Mainquiers. Puisaye regretta ce jeune homme, fils d'un fermier du comte de Labourdonnaye, chef dans le Morbihan.

Dufour, dit *Etienne*, arriva également de Londres, et parvint jusqu'à Cormatin. Après lui avoir fait connaître tous les plans de Puisaye, il le presse de rompre les négociations : « Comment se fait-il, répond Cormatin, qu'on » ne devine point à Londres mes véritables » intentions ? Mes vues sont profondes ! Je sers » mieux le roi par cette fausse pacification, » qu'en livrant à la dévastation et aux flammes

» un pays qui appartient tout entier à la royau-
» té. Le cabinet de Saint-James sera-t-il donc
» toujours trompé sur notre situation et sur
» nos besoins ? Qu'il nous seconde d'une ma-
» nière efficace, et je m'engage à lui livrer
» sous peu plus de dix départements et trois
» cents mille hommes. Aujourd'hui encore,
» étrangers les uns aux autres, nous sommes
» trop isolés ; il n'en sera pas ainsi après la pa-
» cification. Tous les chefs royalistes agiront
» de concert, une correspondance suivie et
» des communications sûres cimenteront notre
» union, et bientôt il n'y aura plus de cantons
» entre les différentes divisions chouanes qui
» ne soient organisés. Ma seule ambition est
» d'être le poste avancé du parti ; maintenant
» la contre-révolution ne dépend plus que de
» l'Angleterre. »

Cormatin ajouta que, d'accord avec Charette, il demanderait un prince français pour concentrer le pouvoir.

Ensuite il pressa Dufour de se rendre dans le Morbihan pour engager le comte de Silz et ses officiers divisionnaires à se trouver aux conférences : « Ils sont un peu sauvages, mais en-
» core leur ferons-nous entendre raison. »

Dufour passe dans le Morbihan, et décide les chefs de cette partie à se réunir à Cormatin,

qui venait d'adresser à tous les officiers royalistes des lettres de convocation pour le congrès général ; chaque lettre était accompagnée d'une passe signée du général Hoche.

Vers cette époque, Tinténiac, Frotté et la Vieuville arrivèrent de Jersey avec dix-sept gentilshommes, pour concerter avec Boishardy un débarquement d'armes, de munitions, et de cent volontaires nobles. Le parti anti-pacificateur espérait amener la rupture des négociations par ces ressources, qui donneraient aux Chouans les moyens de reprendre l'offensive. Au jour marqué, Tinténiac se présente sur la côte avec douze cents royalistes de la division de Boishardy. Aussitôt le canon d'alarme des républicains se fait entendre sur toute la ligne, depuis Erqui jusqu'à Bréhat. Les royalistes n'en sont point déconcertés, sachant l'ennemi inférieur en nombre. Cependant, deux nuits s'écoulent sans qu'aucun bâtiment de Jersey parvienne à la côte, ce qui donne le temps aux républicains de se réunir. Les insurgés n'avaient que très peu de munitions pour soutenir le combat; leur conseil s'assemble et décide qu'on se portera sur deux petits forts remplis de poudre et d'armes. A peine les Chouans sont-ils en marche, qu'ils tombent dans une embuscade de trois cents grenadiers

républicains, qui font feu à bout portant. Malgré le désordre occasionné par une attaque imprévue, malgré la fuite de quelques lâches, une partie des insurgés conduits par Frotté et Tinténiac, fait face à l'ennemi. Une vive fusillade s'engage; après une heure et demie de combat, les républicains défont entièrement les royalistes, qui ne trouvent leur salut que dans une prompte retraite. Le nombre des morts fut considérable des deux côtés. Pendant l'action, les bâtiments anglais restèrent en panne à une lieue de la côte; les chefs des insurgés en frémirent. Dans leur rapport à la cour de Londres, n'osant accuser directement les ministres, ils imputèrent ce mauvais succès à la conduite déloyale du prince d'Auvergne, chargé du débarquement.

Cette circonstance ramena au système de Cormatin. Cent vingt-cinq officiers chouans arrivèrent successivement à la Prevalaye, près Rennes, où ce chef avait fait établir son quartier-général. Ils y étalèrent un luxe et une magnificence extrême, pour donner aux républicains une haute idée de leur puissance. Ils eurent un camp, des troupes réglées, et même un état-major.

Les généraux de l'armée républicaine, alors réunis à Rennes, tous réduits à la détresse par

la dépréciation des assignats, semblaient n'avoir été appelés que pour être témoins de la situation brillante de leurs adversaires.

Cependant ces derniers, inquiets, se tenaient sur leur garde ; ils reprochaient à Cormatin trop de confiance, et refusaient d'entrer à Rennes, d'après l'avis qu'on leur donnait de se défier des républicains. Les chefs du Morbihan et de la Normandie rejetaient toute pacification. Cormatin, après les avoir tous rassemblés, leur tint à peu près le discours suivant : « J'ai formé sur notre situation actuelle, un » plan raisonné qui entraînera infailliblement » la destruction de la république; mais une » apparente pacification devient nécessaire » pour déterminer l'éloignement des troupes. » Alors nous pourrons étendre l'insurrection » dans les villes, et tout préparer pour un sou- » lèvement général, sur le premier avis du dé- » barquement des anglo-émigrés. Aujourd'hui » l'habitant des campagnes, surtout dans la » Vendée, a besoin de quelque repos pour se » préparer à de nouveaux efforts. Il faut donc » entrer en conférence avec nos ennemis.

» Si l'armement que prépare l'Angleterre » traînait en longueur ; si les premières ten- » tatives ne répondaient point à notre attente, » nous trouverions, à l'aide d'une pacification,

» d'autres moyens de parvenir au but. Que ne
» devons-nous pas attendre de l'opinion publi-
» que? Sa force est irrésistible. Le peuple, en
» masse, ne peut-il donc s'élever au-dessus de
» ses représentants pour choisir la forme de
» gouvernement qui lui convient? Oui, nous
» pouvons détruire la république par ses pro-
» pres moyens. La liberté de la presse nous as-
» surerait l'esprit public, et la politique, cette
» arme à deux tranchants, nous servirait contre
» elle-même. Transformés en partisans de la
» constitution, nous nous emparerions des élec-
» tions, des administrations locales, nous nous
» introduirions jusqu'au sein du Corps législatif,
» et nous remplacerions la garde nationale, pour
» saper l'édifice révolutionnaire, et bientôt nous
» réduirions à la nullité et au mépris tous ses
» partisans; alors les émigrés rentreraient en
» foule légalement; les prêtres reprendraient
» leur premier empire; maîtres de toutes les
» ramifications du pouvoir, nous porterions
» enfin le dernier coup à ce colosse républi-
» cain, que l'Europe entière a vainement entre-
» pris de renverser. »

La dernière partie de ce plan ne pouvait convenir à des hommes que l'habitude de la guerre rendait étrangers à la politique; ils répugnaient d'ailleurs à se servir de moyens aussi

lents. D'un autre côté, Cormatin excitait déjà dans son parti la jalousie et la défiance. Après quelques débats, il fut convenu qu'on s'en tiendrait à une simple trêve, pour gagner du temps jusqu'à l'arrivée de l'expédition annoncée par Puisaye.

Cependant, l'absence de ce chef et de Scépeaux, qui n'agissaient que par leurs délégués, les retards continuellement apportés à la conclusion du traité, sous prétexte de l'arrivée de divers chefs toujours vainement attendus, faisait soupçonner au parti républicain que les royalistes, à l'abri des négociations, voulaient tenir un congrès général pour arrêter un vaste plan d'hostilités.

Près de deux mois s'étaient écoulés depuis que Cormatin avait adhéré au traité de Charette, et le congrès chouan n'avait encore rien sanctionné.

Plusieurs conventionnels réunis à Rennes, après avoir pacifié la Vendée, envisageaient sous divers aspects les lenteurs et les tergiversations des Chouans. Les uns, conduits par Bollet, voulaient une prompte pacification; le parti Boursault penchait pour la guerre; les généraux se partageaient également pour ou contre la paix.

Le général Hoche ne cessait de demander un renfort de troupes; mais sous prétexte d'une

pacification prochaine, on lui enlevait chaque jour quelques bataillons. Il ne lui restait que trente mille hommes pour défendre sept départements, tandis que le général en chef de l'armée de l'Ouest en avait soixante-douze mille à opposer aux Vendéens, qui pourtant venaient d'accepter la paix.

Loin d'être secondé par les délégués conventionnels, Hoche ne trouvait en eux que des maîtres absolus, dont les opérations contradictoires le jetaient dans une continuelle indécision.

Il n'en sentait que plus vivement le besoin d'arriver à un prompt résultat, en forçant les chefs royalistes de se déclarer avec franchise, et de choisir sur le champ entre la république et la guerre.

Mais les délégués, jaloux du rôle de négociateurs, voulaient traiter gravement et avec des formes. Divisés sur les moyens, balançant avec lenteur le pour et le contre, ils discutaient toujours sans rien conclure.

L'arrestation de tous les chefs royalistes, comme ôtages, fut discutée; elle eût mis au pouvoir de la Convention presque tous les moteurs de la guerre civile; mais on craignit les suites de ce coup d'état, qui d'ailleurs eût été contraire à la foi des traités.

Cormatin avait séduit, en quelque sorte, les

délégués Bollet et Ruelle, qu'il regardait comme les seuls plénipotentiaires spécialement fondés de pouvoir du comité de salut public. Ils lui déclarèrent qu'il fallait se décider et détruire les doutes qui s'élevaient sur ses intentions. Ce fut alors qu'il imagina d'envoyer à un bâtiment anglais qui croisait sur la côte de Granville, une déclaration énonçant la résolution où l'on était de déposer les armes. Un officier républicain fut chargé de la porter à bord, donnant ainsi la mesure de la crédulité de son parti.

Il fut enfin convenu que la Mabilais, situé à égale distance de Rennes et du camp royaliste de la Prevalaye, servirait aux conférences définitives. Cormatin demanda l'exclusion de Hoche, dont il redoutait la pénétration. Les commissaires conventionnels eurent la faiblesse d'y consentir. Ce fut le dernier trait de lumière pour ce général, qui s'estima heureux de n'avoir point à partager la honte d'un traité où la mauvaise foi devait dicter des lois à la faiblesse.

Cormatin récusa également le conventionnel Brue, qui avait réprimé avec vigueur les royalistes du Morbihan. Ce délégué n'assista point aux conférences, dont l'ouverture eut lieu le 1er. avril. Dans ce moment même les colonnes

républicaines marchaient contre Stofflet, qui n'avait point adhéré au traité souscrit par Charette. Poirier de Beauvais, envoyé de Stofflet au congrès chouan, obtint sans peine de le faire comprendre dans les conditions. Dès la première conférence, Cormatin s'en expliqua de la manière suivante : « Il serait déloyal aux » Chouans d'abandonner Stofflet, qui a sou- » tenu avec tant d'énergie et de valeur le parti » auquel nous nous glorifions d'appartenir. » Sans doute des raisons d'humanité nous im- » posent la loi de sacrifier notre opinion à la » tranquillité d'une province que nous voulons » préserver des horreurs commises dans la » Vendée, et encore plus au bonheur de la » France. Sans doute il nous importe de donner » aux représentants de la nation le temps né- » cessaire pour établir le seul gouvernement » qui puisse convenir aux Français, mais aban- » donner Stofflet serait attirer sur nous le mé- » pris de l'Europe et des siècles à venir ; l'exi- » ger, ce serait vouloir la guerre, ce serait » vouloir forcer les Français à s'entr'égorger » encore. Jugez avec quelle ardeur nous desi- » rons la paix, puisqu'indépendamment du » sacrifice de notre opinion particulière, nous » traitons avec les représentants d'une nation » sans gouvernement, d'une nation sans lois,

» sans crédit, sans religion, et qui n'est depuis
» si long-temps gouvernée que par des factions.
» Appréciez notre confiance, puisqu'il se peut
» qu'un parti désapprouve, renverse, détruise
» sous peu ce que nous cherchons avec tant de
» peine à cimenter. Quelle est notre caution?
» quels sont nos garants? où sont les ôtages de
» notre traité? Je conclus en déclarant que
» nous recommencerons la guerre si l'on n'ar-
» rête les colonnes qui marchent contre Stof-
» flet. »

Non seulement les conventionnels écoutèrent avec tranquillité ce discours menaçant, mais il y en eut qui se détachèrent aussitôt pour aller suspendre la marche des républicains dans le Haut-Anjou. De son côté, Cormatin expédia des officiers chouans à Stofflet, pour lui annoncer le succès de sa médiation, et redoublant d'audace, il présenta aux délégués les articles suivants :

« Nous qui sommes chargés de représenter
» ici une portion du peuple français si cruelle-
» ment outragé sous prétexte de son bonheur,
» voulant couvrir le passé du voile de l'oubli,
» nous consentons, sous les promesses et con-
» ditions qui suivent, de poser les armes qu'une
» juste résistance à l'oppression nous a mises
» à la main. 1°. Nul habitant ne pourra être

» inquiété pour ce qu'il aura fait en faveur de
» la cause de la religion et du roi; 2°. il sera
» accordé pour chacun des départements de
» l'Ouest compris dans l'organisation de l'armée
» royale, la rentrée d'un nombre indéterminé
» d'émigrés, sans désignation de nom; 3°. ceux
» des Chouans qui préféreraient le service mi-
» litaire aux travaux champêtres, seront, ainsi
» que les étrangers et les déserteurs, organisés
» en compagnies de chasseurs à pieds et à
» cheval, commandés par les officiers chouans
» qui ont leur confiance; leur uniforme sera
» vert, avec entière exclusion des couleurs
» nationales. Les compagnies seront seules
» chargées de maintenir la police et la tran-
» quillité dans les campagnes; 4°. les troupes
» de la république, dont la présence alarme les
» habitants, seront retirées; 5°. il sera main-
» tenu jusqu'à la paix définitive, un comman-
» dant en chef, et par département, lequel
» sera pris parmi les généraux actuels de l'ar-
» mée royale dont l'influence, plus efficace,
» garantira mieux l'exécution des mesures
» adoptées; 6°. leurs quartiers-généraux seront
» Vannes ou Aurey, pour le Morbihan; le
» Mans, pour le Maine; Candé, pour l'Anjou
» et la Loire-Inférieure; Dinan, pour les Côtes-
» du-Nord, et Avranches pour le sud de la

» Normandie; 7°. il sera donné à chacun des » généraux royalistes, une somme déterminée » pour indemniser les campagnes et retirer les » bons fournis à raison des réquisitions faites » par l'armée royale. »

Ces conditions montraient à découvert le projet d'opposer aux divisions militaires républicaines, des divisions militaires chouannes à la solde de la république, et dont les chefs, déjà maîtres des campagnes, eussent fini par s'emparer aussi du pouvoir dans les villes, en se substituant aux autorités établies.

Les commissaires pacificateurs, entraînés par le desir de la paix, acceptèrent la plupart des articles proposés par Cormatin, avec quelques modifications, pour ne point compromettre ce qu'ils appelaient la dignité de la Convention nationale.

Ce traité fut renfermé, ainsi que celui souscrit par Charette, en cinq arrêtés, qui mettaient les Chouans à l'abri de toute recherche pour le passé. La Convention leur garantissait le libre exercice du culte catholique, l'admission dans les armées de la république, le paiement d'un million cinq cent mille livres pour les frais de la guerre, et l'établissement d'un corps de deux mille chasseurs à pied, soldés par le trésor public. Elle accordait également des secours

et des indemnités aux habitants des départements de la Bretagne qui avaient été le théâtre de l'insurrection ; elle ordonnait, en outre, la levée du séquestre sur les biens des Chouans prévenus d'émigration.

De même que les chefs de la Vendée, les chefs des insurgés bretons se soumirent solennellement à la république, à ses lois, et prirent l'engagement de ne jamais porter les armes contre elle. (1)

Mais ce ne fut pas sans peine que Cormatin leur fit souscrire cette déclaration ; la plupart ne voulaient ni adopter ni signer la paix. Plusieurs même refusèrent d'être présents à la signature, et sur cent vingt-cinq officiers chouans qui étaient à la Prevalaye, vingt-deux seulement reconnurent la république et la Convention.

Tinténiac ne fut point de ce nombre, et repassa en Angleterre ; Frotté déclara qu'il ne signerait rien contre ses principes ; les délégués respectèrent sa franchise.

Quant aux chefs des départements de la Sarthe et de la Mayenne, convoqués à Pontron par le vicomte de Scépeaux, ils adhérèrent au traité.

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, N°. V et VI.

En le faisant publier dans tous les cantonnements de l'armée chouanne, Cormatin supposa des conditions secrètes encore plus avantageuses, alléguant auprès des républicains la nécessité de justifier la pacification aux yeux des royalistes, pour faire cesser sur tous les points les hostilités et les massacres. En effet, les soldats chouans étaient tellement prononcés en faveur de l'ancien ordre de choses, que plusieurs officiers n'osèrent, après la signature, retourner dans leurs cantonnements, de peur d'être fusillés.

Immédiatement après la conclusion du traité, Cormatin exigea la liberté de Boisbeaudron, de Vasselot, du marquis de Pange et de Prigent. Les délégués opposèrent une forte résistance, fondée sur ce que ces prisonniers avaient émigré. « J'ai aussi émigré, répond Cormatin, et » je déclare que le traité sera rompu à l'ins» tant, si les prisonniers n'y sont pas compris. » Les délégués cédèrent.

Le parti royaliste sut gré à Cormatin de sa fermeté dans cette occasion. Vasselot et de Pange prirent place aussitôt dans le comité central des Chouans.

Cormatin, après avoir reçu, à-compte sur le traité, 450,000 liv. en assignats et 30,000 liv. en numéraire, imita Charette, et fit son entrée

publique à Rennes, le 10 avril, au bruit de l'artillerie.

Les Chouans confédérés s'étant réunis au cortège des généraux et des commissaires de la Convention, ouvrirent la marche, la plupart à cheval, précédés par une musique militaire. Les panaches blancs se confondirent avec les cocardes tricolores; les cris de *vive l'union! vive la paix!* se firent entendre; mais, en général, le peuple fut morne et silencieux. Après avoir traversé les places publiques et les principales rues de la ville, le cortège s'arrêta à l'hôtel Château-Giron, chez le délégué Bollet, où était préparé un repas somptueux.

Cormatin affecta de porter une branche de laurier qu'il reçut d'une femme du peuple, espérant fixer ainsi tous les regards, et se montrer l'âme de son parti.

Telle fut la fausse pacification de la Mabilais. La Convention n'en approuva pas moins la conduite de ses commissaires, en ordonnant la prompte exécution du traité.

L'expérience devait bientôt prouver que ce n'était point par des conférences ni par des concessions, encore moins par de vains discours, qu'on soumettait un parti courageux et armé.

LIVRE XIX.

Situation de la Vendée et de la Bretagne après les pacifications de Nantes et de Rennes. — Correspondance de Charette avec le prétendant. — Entrevue de Charette et de Stofflet. — Mort de Delaunay. — Conduite de Cormatin. — Arrestation de ce chef et de l'état-major des Chouans. — Renouvellement de la guerre. — Mort du comte de Silz, de Boishardy et de Coquereau.

Les Chouans, si long-temps méprisés, venaient d'être enfin reconnus par un traité qui les assimilait aux Vendéens. Ils avaient profité des négociations pour communiquer avec Charette et Stofflet. Dès lors il y eut plus d'ensemble entre les insurgés de la Bretagne et de la Vendée, armés pour la même cause : leur histoire devient, en quelque sorte, commune.

Cependant, la pacification était décriée. Les révolutionnaires se déchaînaient, sans nul ménagement, contre la Convention et ses délégués; leurs discours, leurs écrits, leurs journaux, exhalaient l'amertume et le mécontentement; ils ne pouvaient croire à la sincérité

d'une paix annoncée avec tant d'emphase.
« Qu'a-t-elle de commun, disaient-ils, avec
» le décret du 12 frimaire, qui offre une véri-
» table amnistie aux rebelles? Les républicains
» des départements de l'Ouest avaient reçu
» ce décret avec autant de reconnaissance que
» de joie: oubliant leurs infortunes, ils auraient
» renoncé à leurs ressentiments personnels,
» pour céder à la grandeur des motifs consi-
» gnés dans les proclamations de l'Assemblée
» conventionnelle. Son langage fut celui d'un
» souverain clément et généreux; ses délégués
» sont venus y substituer celui des légistes. Au
» lieu de pardonner, ils ont transigé. Il n'a
» plus été question d'une loi d'amnistie, on a
» traité de puissance à puissance. Tous les
» principes sur lesquels était fondé le décret
» d'amnistie ayant été renversés ou méconnus,
» les républicains ont été présentés aux roya-
» listes comme des scélérats qu'il fallait pros-
» crire. Au lieu de poursuivre le désarmement
» des insurgés, on a souffert qu'ils désar-
» massent les républicains. Alors les arrivages
» ont été interceptés, les villes et les campagnes
» affamées, les acquéreurs des domaines na-
» tionaux rançonnés, et les patriotes égorgés
» sous le nom de terroristes.
» Est-ce donc là cette amnistie offerte à des

» rebelles ? Quoi ! la révolte est légitimée ! On
» en récompense les chefs et les moteurs ! On
» les indemnise de toutes leurs dévastations !
» Et ce sont les délégués d'un grand peuple
» qui se conduisent avec autant de bassesse et
» de lâcheté ! » Telles étaient les déclamations des révolutionnaires mécontents.

Bientôt les plus sincères partisans de la paix conçurent eux-mêmes des doutes ; on n'avait eu que des espérances. De même que la Vendée, toute la Bretagne restait armée et dans une attitude menaçante. A travers le calme apparent d'une fausse réconciliation, le général Hoche démêlait cette fermentation sourde et inquiétante, présage des crises politiques. L'œil toujours ouvert sur les royalistes, ce général suivait tous leurs pas, observait toutes leurs démarches, et devinait leurs desseins.

Mais Hoche n'était déjà plus le maître des opérations. Les délégués conventionnels voulaient tout diriger. Il s'en plaignit au comité de salut public, auquel il fit entendre la vérité sur les desseins des Chouans.

« Ce que j'ai pu découvrir doit affliger tous
» les républicains de bonne foi. Affamer les
» villes pour les soulever, intercepter toutes les
» communications, assassiner les républicains
» et les fonctionnaires publics, tirer de l'An-

» gleterre des armes, de faux assignats et de
» l'or; acheter nos soldats, nos matelots, le
» secret des opérations; s'emparer des arse-
» naux, organiser une force considérable,
» commander partout la terreur, voilà le ré-
» sumé de leurs projets. Quel abîme affreux!...
» leur nombre est considérable; presque tous
» leurs chefs sont d'anciens nobles, d'anciens
» pages du roi, d'anciens officiers de marine et
» de terre. Ils ont, disent-ils, l'opinion géné-
» rale, et cent mille hommes à leur disposition;
» la vérité est qu'ils peuvent avoir trente-cinq
» mille soldats depuis Brest jusqu'à Avranches,
» Alençon et Saumur, et que tout ce pays est
» en contre-révolution. »

S'élevant ensuite contre les conditions du traité, Hoche disait « qu'une nation qui par-
» donne ne transige point. »

Les dépositaires du pouvoir ne virent, dans ce rapport, que l'ambition d'un général qui voulait régner par la guerre. Hoche fut, au moment d'être rappelé; instruit des dispositions du comité de salut public, il resta à son poste où le retenait le pressentiment des dangers que courait la république; mais le comité diminua son armée, en rétablissant celle des côtes de Cherbourg, qu'il confia au général Aubert-Dubayet, le même qui

avait déjà combattu dans la Vendée, à la tête de la garnison de Mayence.

Au moment où une flotte anglaise se présentait en grand appareil sur nos côtes, les Chouans s'étaient décidés à signer la paix. Hoche ne vit, dans cette brusque détermination, que l'intention secrète de faciliter, par l'éloignement des troupes et par une fausse sécurité, la descente des Anglo-émigrés, sous les drapeaux du comte d'Artois. Ce plan lui avait été révélé par un royaliste nommé Briand, qui en avait appris tous les détails d'un confident de Puisaye. Cet homme, qui était dans les fers pendant la négociation, n'avait cessé, dans l'espoir d'obtenir sa grâce, de prémunir les républicains contre les intentions des insurgés : Hoche seul ne dédaigna point ses avis.

Les progrès effrayants de la désertion par l'embauchage, le danger des routes toujours infestées de brigands, le déterminèrent à lever tous les cantonnements, pour en revenir au système des camps retranchés ; il évitait ainsi les communications du soldat avec les royalistes. En multipliant les déplacements, les marches et les contre-marches, il parvint aussi à donner à l'institution de ses colonnes mobiles, plus de régularité et d'ensemble.

La Vendée inspirait moins de défiance au général en chef de l'armée de l'Ouest; le calme trompeur d'une pacification apparente y fut en effet plus durable; peut-être ne le dut-on qu'à la position géographique du pays, peu propre à recevoir l'expédition attendue; d'ailleurs, une ligne de démarcation séparait Charette des républicains; il n'en était pas de même des Chouans divisés et disséminés à l'infini. Quoiqu'il en soit, la Vendée put jouir pendant plusieurs mois d'une tranquillité qui en était bannie depuis longtemps. Charette, pendant son séjour à Nantes, avait paru sincèrement réconcilié avec la république; ses officiers et même ses soldats eurent le libre accès de la ville. A l'exemple de leur général, les chefs divisionnaires de la Vendée fraternisaient avec les commandants des postes républicains : ce n'était, des deux côtés, que fêtes, repas et entrevues; mais ces signes de réconciliation firent bientôt place au soupçon et à la défiance. Au moment de la signature, Charette avait représenté aux commissaires de la Convention, qu'il ne fallait point s'attendre à voir rentrer immédiatement les Vendéens sous les lois de la république, et qu'on n'y parviendrait que graduellement et par des mesures conciliatoires.

Les délégués le laissèrent le maître d'agir avec les Vendéens, pour l'avantage général; ils lui promirent de fermer les yeux sur tout ce qui, dans les premiers temps, semblerait tenir aux formes et aux principes royalistes; ils autorisèrent même ses commissaires généraux à régir le pays et laissèrent, à chacun de ses chefs de division, une force permanente. Ce fut à la faveur de cette politique, que Charette resta exclusivement le maître de l'intérieur de la Vendée.

Ce chef n'attendait que les ordres des princes pour rompre ce qu'il appelait la *trève*. Le prétendant, qui était alors à Vérone, trouva moyen de lui adresser, par ses agents de Paris, une lettre flatteuse (1). Ce prince lui temoignait le désir de le joindre pour partager les périls et la gloire de *celui que ses exploits*, disait-il, *rendaient le second fondateur de la monarchie*. Dans sa réponse, Charette justifiait la pacification de la manière suivante : « Peut-être, Mon» seigneur, a-t-on essayé de dénaturer, à vos » yeux, quelques-unes de mes démarches; peut» être ont-elles reçu une interprétation étran-

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée par Buisson, tom. 1er., pag. 17.

» gère à leur vrai motif? Mais si je rentre en
» moi-même, je retrouve au fond de mon cœur,
» cet honneur ineffaçable des vrais chevaliers
» français; j'y retrouve ce caractère de feu, cet
» attachement inaltérable que j'ai voué à l'il-
» lustre sang des Bourbons. Fort de ma cons-
» cience, je dirai à mes censeurs : Politiques
» profonds! vous qui n'avez jamais connu les
» lois de la nécessité et qui jugez sur les appa-
» rences, venez apprendre les circonstances im-
» périeuses qui m'ont déterminé, ainsi que mes
» braves compagnons d'armes! venez peser l'a-
» vantage qui en peut résulter pour nos succès
» ultérieurs (1). »

Les éloges du prétendant, les louanges des royalistes de l'intérieur enorgueillirent Charette : son quartier-général se remplit de jeunes gens venus de toutes les parties de la France, pour briguer l'honneur d'être comptés au nombre de ses aides-de-camp : tous regardaient Charette comme un héros; tous cherchaient à s'attirer une mention dans ses rapports et même un de ses regards favorables.

Les envoyés des princes profitèrent aussi du

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée par Buisson, tom. 1er., pag. 18.

calme qui suivit la pacification pour s'introduire dans la Vendée, pour accabler Charette des mêmes louanges: déjà ses anciens officiers se plaignaient du ton despotique et fier qu'il affectait à leur égard, et qu'il n'avait montré jadis que dans la victoire.

Cependant, magré les encouragements des princes et son devoûment pour leur cause, Charette ne put l'emporter sur Puisaye; plus dévoué à l'Angleterre, ce dernier avait définitivement obtenu la direction du débarquement des Anglo-émigrés.

Envain quelques Vendéens firent passer un état exagéré de leurs forces, les côtes de Bretagne furent préférées par le gouvernement britannique à celles du Poitou dépourvues d'établissements militaires et d'ailleurs trop éloignées. Le comte d'Artois dépêcha le marquis de Rivière, son aide-de-camp, auprès de Charette, pour lui communiquer la détermination du cabinet de St.-James et l'engager à faire une puissante diversion dans la Vendée. Le marquis de Rivière ne négligea rien pour dédommager Charette de la préférence accordée à Puisaye; et en lui promettant des secours de tous genres, il lui fit entrevoir la plus brillante perspective. Enivré de louanges et de promesses, Charette

oublia qu'il n'était qu'un chef de paysans, et se crut non seulement appelé aux plus hautes destinées, mais capable encore de conduire les négociations les plus délicates. Son aveuglement était tel, que Lucas Championière, l'un de ses officiers, lui ayant témoigné des doutes sur la sincérité du gouvernement britannique, il lui répondit: « Je crois peu au désintéressement des Anglais, mais je saurai jouer Pitt » comme j'ai joué la Convention. »

La mission du marquis de Rivière avait aussi pour objet de reconcilier Stofflet avec Charette. A la suite d'une entrevue, au quartier-général de Sapinaud, on crut que ces deux chefs avaient fait le sacrifice de leur ressentiment personnel. Charette conservant le souvenir de la conduite séditieuse de Delaunay, qui s'était réfugié auprès de Stofflet, exigea de ce dernier qu'il lui fût livré. Traîné à Belleville, Delaunay y découvre ses blessures qui attestaient sa bravoure mais il invoque vainement l'appui de ses compagnons d'armes, rien ne peut fléchir Charette. Un féroce Allemand, chargé des exécutions, massacre Delaunay à coups de sabre, en présence de Couëtus, général en second, chez qui ce malheureux avait cru trouver un asile inviolable.

Ceux qui ont survécu à cette guerre civile, peignent Delaunay comme un homme extraordinaire. Son origine ne fut jamais bien connue : il se disait gentilhomme normand. Fait prisonnier dans un bataillon républicain, pendant l'incursion d'Outre-Loire, il s'attacha aux Vendéens et vint joindre Charette. Intrigant et audacieux, jaloux du pouvoir, Delaunay cherchait à gagner l'affection des soldats qu'il haranguait sans cesse. On les voyait se presser autour de lui comme à la suite d'un charlatan, dont il avait le langage et la tournure. Cet homme, qui affectait un parfait athéisme, même dans la Vendée, était tour à tour intrépide et pusillanime ; son aversion pour les femmes, sa voix grêle et son corps sans vigueur firent croire à ses compagnons d'armes, qu'il n'était pas pourvu de toutes les facultés de l'homme. Malgré ses manœuvres contre Charette, malgré ses exactions et son affreuse conduite à l'égard du brave Joly qu'il dépouilla, Delaunay fut plaint à cause de la conformité de sa mort avec celle de Bernard de Marigny qu'on avait vu massacrer par Stofflet, à la suite d'une semblable réconciliation entre ce chef et Charette.

Ils se promirent également, dans cette dernière occasion, de s'unir pour agir de concert lorsqu'il serait temps de recommencer les hos-

tilités : l'aide-de-camp du comte d'Artois quitta donc Belleville, croyant avoir reconcilié ses deux chefs.

Ils semblaient ne plus s'occuper qu'à tirer le parti le plus avantageux de la pacification; tous deux avaient dépêché, auprès du comité de salut public, Amédée Béjari et Scépeaux, dont la mission apparente ne consistait qu'à presser l'exécution du traité, dont ils devaient aussi prévenir les infractions. Gagner du temps, sonder les dispositions des Parisiens, rechercher les agents des princes, tenter l'enlèvement du fils de Louis XVI, alors renfermé au Temple : telles étaient leurs instructions secrètes.

Tout annonçait de nouveaux déchirements dans la capitale et dans la Vendée; chaque jour la pacification était violée en détail par les Vendéens qui pillaient et égorgeaient sur les grandes routes. Charette semblait fermer les yeux sur les brigandages de ses soldats, et loin de les reprimer, quelques officiers allaient jusques à en partager la honte et les profits. On alla même jusqu'à violer les devoirs de l'hospitalité : des républicains, venus dans la Vendée à la faveur de la paix, y furent maltraités pour n'avoir pas déguisé leur opinion; mais un très-petit nombre de Vendéens participait à ces violences, la plupart les blâmaient

avec courage. Les communications, qui devaient rester libres, étaient interceptées par les frères Debruc, qui commandaient la division la plus rapprochée de Nantes, et les subsistances accaparées dans les campagnes ne purent servir à l'approvisionement des villes.

Les républicains s'alarmèrent de ces dispositions; et bientôt, au mépris des conventions faites avec Charette, ils établirent un poste à la Motte-Achard, à cinq lieues de Belleville. Les Vendéens crièrent à l'infraction : tous les soldats qui s'éloignaient imprudemment de la Motte-Achard étaient égorgés; les républicains usèrent de représailles. Goulepot, commandant une paroisse du côté de la Garnache, et onze autres Vendéens, furent enlevés et traduits à Nantes pour rassemblement illégal. Une colonne républicaine, venant de la Motte-Achard, se dirigea ensuite sur un camp d'observation que Charette avait établi sous prétexte de protéger les convois. Allard de la Chataigneraye, qui avait remplacé Delaunay comme chef de la division des Sables-d'Olonne, commandait ce camp : les républicains s'avancent sous l'apparence de l'amitié, surprennent Allard qui est saisi avec vingt des siens et traîné dans les prisons des Sables-d'Olonne, comme ayant participé au meurtre de quelques soldats : ses

mœurs douces contrastaient avec l'accusation. Allard fut transféré au château de Saumur; mais plusieurs de ses soldats ne purent éviter le supplice comme assassins. Le reste de sa troupe s'était sauvé à Belleville, auprès de Charette, qui expédia de suite une ordonnance au général Canclaux, pour demander des explications. La guerre, sans être avouée, s'annonçait par les apprêts qui se faisaient de part et d'autre : indépendamment de ses cantonnements ordinaires, le général Canclaux, dont les forces s'élevaient à près de 50 mille combattants, forma deux camps nombreux aux Quatre-Chemins et à Palluau, et renforça le poste de la Motte-Achard. De son côté, Charette attirait les déserteurs et tous les jeunes gens que leur opinion amenait dans la Vendée. Sa troupe était exercée par des officiers expérimentés, qui mettaient quelque ordre dans la manière de combattre; il conservait sa garde à Belleville; ses conseils de paroisse continuaient à régir le pays; ses divisions militaires étaient dans leurs mêmes cantonnements, excepté celle de Pajot à Bouin et de Guérin à Princé, toutes deux occupées en partie par les républicains. Charette ne voulait éclater qu'au mois de juillet, époque fixée pour la reprise des hostilités. De son côté, le général Canclaux évitait, avec autant de soin

que de prudence, tout ce qui pouvait déterminer la rupture, quoiqu'il fût sans cesse contrarié par le conventionnel Gaudin des Sables-d'Olonne, ouvertement opposé à la pacification. Déjà l'effervescence des passions rendait toutes les précautions inutiles; la guerre se ralluma, non pas dans la Vendée, mais en Bretagne.

Ce chef conservait un quartier-général à deux petites lieues de Rennes, au château de Cicé. Deux jours après la pacification, il présida un conseil de guerre, et fit condamner à mort, un chasseur royaliste prévenu de vol: le jugement fut exécuté dans la cour de la Prevalaye, imprimé et affiché à Rennes. Il semblait que le traité n'eût rien changé à l'organisation des Chouans. Toujours entouré d'une foule d'habitants des campagnes qui lui portaient leurs réclamations, Cormatin semblait le seul distributeur de la justice, l'arbitre suprême de ces contrées; ses lieutenants parcouraient la Bretagne, la Normandie et le Maine, sous prétexte de faire exécuter les conditions du traité: lui-même se rendait fréquemment à Rennes, où il exigea l'ouverture des églises; il y faisait la police avec ses officiers, pendant la célébration du culte, voulant ainsi captiver l'affection du peuple; mais dans son extrême in-

conséquence, on le voyait ensuite se montrer en public avec une courtisanne de Nantes, nommée *Ninette*, qui habitait son quartier-général.

Les commissaires et les généraux de la Convention s'étonnaient qu'il n'eût donné aucun ordre pour la dissolution des rassemblements royalistes, et surtout qu'il eût répandu en Bretagne une proclamation, par laquelle il enjoignait aux Chouans d'avoir toujours la même soumission et la même obéissance pour leur chef.

« Faut-il s'étonner, mandait le général Hoche, » aux délégués conventionnels, qu'après un pa» reil langage, cet homme ait publié qu'il exis» tait un engagement *pour rétablir un gouver*» *nement stable?* N'a-t-il pas également l'impu» dence d'annoncer que dans trois mois, le pays » sera tranquille! Et dans quel sens? Sera-ce » après la descente, après notre expulsion? » A qui sont destinés ces approvisionnements » payés en numéraire? Pourquoi ces achats de » chevaux, d'étoffes noires pour des unifor» mes? Pourquoi organise-t-on l'embauchage? » Pourquoi n'y a-t-il des grains et des vivres » que pour les royalistes? Pourquoi, sous pré» texte de rétablir le bon ordre, Cormatin en» voyait-il des agents dans tous les chefs-lieux

» de districts ? Que signifient ces rassemble-
» ments pour s'exercer aux évolutions ? Que
» signifie le quartier général de Cormatin ? Cet
» homme serait-il le dictateur de la Bretagne ?..

L'opinion du général Hoche fut bientôt partagée par Aubert-Dubayet, qui venait de prendre le commandement en chef de l'armée des côtes de Cherbourg. Une conformité de vues et de sentiments unit ces deux généraux ; mais Dubayet d'un caractère encore plus bouillant, était encore plus animé contre les royalistes, et surtout contre les prétentions de leurs chefs. Après avoir porté son quartier général à Alençon, il exigea par des menaces, que les Chouans fissent disparaître la cocarde blanche, pour arborer les couleurs de la république. Ses soldats se pénétrèrent bientôt de cet esprit, et leur haine contre les insurgés fut signalée par un évènement tragique. Deux chefs de Chouans, Tristan-l'Hermite et Geslin, qui s'étaient trouvés à la pacification, furent arrêtés à 6 lieues de Laval, traînés dans les prisons de cette ville, comme prévenus de trahison et d'embauchage ; ils y sont massacrés par des soldats de la garnison. A cette nouvelle, Cormatin accuse les révolutionnaires de Laval d'avoir provoqué le meurtre de ses officiers ; il obtient des délégués conventionnels, un ordre pour le départ de la

garnison, et l'arrestation de tous les agitateurs, Cormatin se transporte lui-même à Laval; tout y était dans la fermentation; il y est bientôt insulté par les soldats qui demandent le désarmement des officiers de sa suite. Cormatin se présente chez le général Aubert-Dubayet, venu pour rétablir l'ordre. Ce général s'étonne de trouver dans Cormatin le nommé Desoteux qu'il avait connu en Amérique; il lui adresse de vifs reproches sur les excès commis par les Chouans, auxquels il attribue tous les malheurs de la Bretagne. Cormatin récrimine et invoque le traité; Dubayet s'indigne et soutient que ce n'est point un traité, mais une amnistie accordée à des rebelles. Une vive altercation s'engage; Dubayet appelle Cormatin en duel, et peut-être en serait-il venu à des voies de fait, sans l'opposition de quelques officiers des deux partis.

A cet évènement succède une autre humiliation pour Cormatin. Hoche s'était aussi rendu à Laval pour se concerter avec Dubayet; il est prévenu, à son retour, qu'un grand nombre de Chouans l'attendent sur la route entre la Gravelle et Vitré. Cormatin, qui suivait Hoche de près, le conjure de rétrograder, se mettant en devoir d'aller lui-même dissiper le rassemblement. Hoche ordonne à son escorte, qui n'était que de dix hommes, de s'opposer au passage

de Cormatin, auquel il déclare qu'il saura se défendre, et qu'il ne veut rien lui devoir. Il poursuit sa route, et les Chouans n'osent rien entreprendre.

Mais le massacre de Geslin et de l'Hermite avait porté l'esprit des chefs au plus haut degré d'irritation; chacun ne pensait plus qu'à se mettre en sûreté dans son cantonnement.

Cormatin venait de convoquer à Bazougers tous les chefs du Haut et Bas-Maine. Dans cette réunion, connue sous le nom de grande entrevue de Bazougers, il fut résolu de ne point licencier les rassemblements, et d'en former au contraire de plus nombreux, pour être en état de reprendre l'offensive. Un arrêté du 7 mai prescrivit des dispositions générales pour toute l'armée chouanne. Sous le titre insidieux de règlement de police, les chefs du Maine y déclaraient ouvertement que jusqu'à l'entière exécution des articles du traité, les bandes royales ne seraient point dissoutes.

Les généraux républicains s'élevèrent avec force contre cet arrêté que Cormatin rendit public, et trois délégués (les plus opposés aux Chouans) se hâtèrent de l'annuller, après y avoir répondu par une proclamation. « Que » signifie un règlement au nom d'un parti qui » ne doit plus exister? Au-delà de ce qui a été

» fait à la Mabilais, il n'y a plus rien à espérer
» ou à exiger. Annoncer que les Chouans res-
» teront sous les ordres de leurs chefs, c'est
» contrevenir formellement à la pacification,
» dont les articles ne doivent recevoir leur
» exécution que lorsque les royalistes seront
» rentrés dans leurs foyers. »

Le comité de salut public conçut alors des craintes; Hoche reçut des renforts, et l'alarme se répandit parmi les Chouans. Cormatin ne pouvant plus se contenir, fit publier et afficher à Rennes un avis aux Français, par lequel il taxait de précautions offensantes, la marche des troupes dans une province qui avait juré soumission à la république.

« On allègue, ajoutait-il, la crainte d'une
» invasion de la part des Anglais, et déjà le
» canon se fait entendre!... Que n'avons-nous
» pas fait pour dissiper de telles craintes? »

Malgré ces phrases pacifiques, les Chouans maîtres des campagnes voyaient grossir chaque jour le nombre de leurs partisans.

L'or et tous les genres de séduction étaient employés pour le succès de l'embauchage. Cinquante jeunes gens de Vannes venaient de passer en armes de leur côté, sous la conduite de Koble, ancien soldat transfuge du parti républicain. Sous prétexte de poursuivre

les agents de la terreur, les jeunes gens des villes s'organisaient en compagnies, et se déclaraient en état de guerre contre quiconque avait pris part à la révolution. Cormatin était l'âme de ces manœuvres sourdes; mais le Morbihan et les anti-pacificateurs voulaient une guerre ouverte. Cormatin avait entraîné Boishardy; ce dernier assistait à ses conciliabules avec un petit nombre d'affidés. On y arrêtait les plans de campagne pour la reprise des armes; on se ménageait un parti dans la ville de Rennes. Plusieurs dames affectaient de favoriser les Chouans dont elles portaient l'uniforme. Telle était l'indiscrétion de Cormatin, à la suite de ses repas, qu'à la moindre contrariété il dévoilait dans son emportement tous les secrets de son parti. Il soutenait alors qu'il avait à sa disposition des membres de la Convention nationale et même des comités du gouvernement; il ajoutait que dans le cas où ses arrangements avec Charette ne s'effectueraient point, il saurait se débarrasser du général Hoche qui traversait tous ses projets, et qu'ensuite profitant de la confiance qu'il inspirait aux délégués de la Convention, il remettrait, sans coup férir, la Bretagne entre les mains des princes et de l'Angleterre.

Sans doute la pacification eût pu devenir

funeste aux républicains, si les chefs royalites eussent montré plus de prudence et de politique : mais Cormatin était incapable de conduire un plan vaste, et surtout de rallier les esprits pour marcher au même but. Fier, inconséquent et brouillon, il écartait les meilleurs avis pour se livrer à toute l'indiscrétion de son caractère et à la fougue de ses passions. Au contraire, le général Hoche, toujours calme, toujours réservé, ne le perdait jamais de vue, et donnait au général Humbert des instructions secrètes pour épier toutes ses démarches. Humbert voyait et entendait tout; il connaissait la force des Chouans, leurs retraites, leurs ruses, le nombre de déserteurs passés sous leurs drapeaux, et il n'ignorait pas leurs projets de recommencer la guerre au mois de juillet suivant.

Tout concourait ainsi à rendre la conduite de Cormatin suspecte et odieuse. Les émigrés venus de Jersey et d'Angleterre se joignaient aux anti-pacificateurs qui commettaient des brigandages jusqu'aux portes de Rennes. Ces désordres étaient imputés à Cormatin, et les deux partis donnaient lieu à des accusations mutuelles. Cormatin s'élevait avec force contre la mort de plusieurs soldats et de quelques officiers chouans massacrés depuis la pacifica-

tion. Il présenta ses griefs à l'administration départementale d'Ille et Vilaine. « Les esprits, » dit-il, sont inquiets et agités ; cette défiance » réciproque ne peut que produire de nouveaux » déchirements ; quant à la crainte d'une ten- » tative d'invasion, c'est une chimère, un pré- » texte imaginé par les agents de la terreur. » Je conjure l'administration d'interposer son » autorité pour déjouer leurs machinations » perfides. »

Suivant les administrateurs du département, les Chouans étaient les véritables infracteurs du traité : « ils parcouraient les campagnes en » bandes nombreuses, ils désarmaient les répu- » blicains, ils faisaient des enrôlements, ils » portaient des uniformes, la cocarde blanche, » et mettaient à contribution les fermiers des » biens nationaux. »

Cependant les administrateurs, pour ne laisser aucun doute sur leurs intentions pacifiques, arrêtèrent que deux de leurs collègues parcourraient les districts avec Cormatin, pour y rétablir l'ordre et la paix. D'un autre côté, les délégués, voulant ôter tout prétexte à ces infractions journalières, résolurent enfin de former, conformément au traité, un corps de deux mille Chouans; mais les évènements en empêchèrent l'organisation définitive. Cor-

matin exigeait que ce corps ne fût soumis qu'à son autorité, et ne cherchant qu'à faire naître de nouvelles difficultés pour entretenir l'esprit de division, il présenta des conditions incidentes. Elles demandaient impérieusement le changement des autorités républicaines, la répression des généraux infracteurs, le désarmement des républicains accusés de terrorisme, l'éloignement des troupes, la cessation des réquisitions, et la mise en liberté de tout détenu pour cause de chouannage ou d'émission de faux assignats.

Ces prétentions exagérées ne pouvaient qu'accélérer l'explosion d'une crise devenue inévitable. Sourd à tous les avis, Cormatin crut montrer du courage en restant à Rennes pour y braver ses ennemis. Un évènement inattendu entraîna sa perte.

Les républicains arrêtèrent à Ploermel un de ses courriers qu'il envoyait au quartier-général du comte de Silz, à Grandchamp. Il était porteur de dépêches de Cormatin, et fut traduit à Vannes, comme prévenu d'embauchage. Trois délégués conventionnels délibérèrent si ces dépêches seraient ouvertes. La suscription portait : *Au comte de Silz, dans le Morbihan.* Ils se servirent du prétexte de cette qualification prohibée par les lois ré-

volutionnaires, pour ouvrir le paquet tombé entre leurs mains. Ils y trouvèrent deux lettres de Cormatin, l'une au comte de Silz, commandant du Morbihan, l'autre au conseil royaliste de ce département ; enfin, une lettre des chefs de la Normandie, au même conseil. Cormatin demandait au comte de Silz sa signature en blanc pour ouvrir un emprunt à Rennes.

La lettre au conseil du Morbihan mettait encore plus en évidence les projets de Cormatin. « Songez, disait-il aux Morbihannais, dont il » cherchait à modérer l'impatience ; songez » que nous ne sommes plus un parti isolé, que » nous tenons à tous les royalistes de France, » et que nos démarches dépendent d'une déci- » sion générale.

» Où tendent les moyens que vous semblez » adopter ? à une déclaration de guerre for- » melle, qui laisserait tomber sur nous seuls » tout le poids des forces qu'il faut au con- » traire diviser pour les vaincre ; quelque pé- » nible que soit la dissimulation, tout nous y » contraint (1). »

A la lecture de ces lettres, les délégués Brue,

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée chez Buisson, tom. 1er., pag. 231.

Guesno et Guermeur, requirent leurs collègues Grenot et Bollet, restés à Rennes, de faire arrêter partout les chefs de Chouans, et de cerner leurs quartiers-généraux.

Ce fut Grenot qui reçut ce réquisitoire. Bollet, toujours trompé sur le compte de Cormatin, lui donnait à dîner ce jour là, et refusa de signer l'ordre d'arrestation; mais Grenot, qui avait toujours partagé les doutes des autres délégués bretons, déclara qu'il ferait saisir Cormatin, et tout son état-major, à la table même de son collègue.

Déjà le général Hoche avait mis toutes ses troupes en mouvement, et le même jour il fit arrêter à Rennes Cormatin, Solihac, Jarry, et plusieurs autres officiers de l'état-major des Chouans.

Cormatin avait été prévenu, mais il ne put échapper à l'activité de Hoche. Une escorte de trois cents hommes transféra les prisonniers à Cherbourg. Au moment même où le général Hoche les faisait arrêter, un détachement de cavalerie investissait Cicé, quartier-général de Cormatin. Les Chouans de garde furent chargés; sept restèrent sur la place. Il y eut des blessés et une vingtaine de prisonniers; le reste prit la fuite.

Les délégués exposèrent les motifs de leur

conduite dans une proclamation qui donnait la plus grande publicité à la correspondance de Cormatin. « Lisez, et voyez la bonne foi » trompée, trahie; les serments violés, et la » plus odieuse hypocrisie méditant à l'ombre » de la paix la révolte et le massacre. Hommes » sincères qui avez posé les armes par le desir » de voir cesser les maux qui accablent ces » contrées, frémissez en voyant quel est le prix » de nos efforts, et jugez si notre devoir nous » impose la loi de reprendre des mesures sé- » vères ! »

Ils déclaraient ensuite qu'ils tiendraient encore à la pacification, qu'ils en exécuteraient les conditions avec loyauté à l'égard de tous les amis de la paix, de l'ordre et de l'union. « Quant aux traîtres, aux parjures et à ceux « qui veulent verser le sang des hommes, ils » seront seuls nos ennemis. »

Cette proclamation était accompagnée d'un rapport du général Humbert contre Cormatin, accusé d'avoir eu l'intention de recommencer la guerre, et de s'être vanté « qu'au premier » signal la Bretagne serait à lui (1). »

L'arrestation de Cormatin excita contre

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée par Buisson, tom. 1er., pag. 229.

sa conduite le déchaînement de tous les partis qui l'accablèrent. Pendant sa longue détention, il eut à dévorer les reproches et les menaces de ceux qu'il avait entraînés avec lui. Telle était l'indignation de Puisaye, que si Cormatin eût reparu parmi les Chouans, il aurait été traduit devant une commission militaire.

Cependant son arrestation n'en servit pas moins de prétexte au renouvellement de la guerre, qui devint plus cruelle que jamais. Rennes présentait le tableau d'une place de guerre; jour et nuit de nombreuses patrouilles parcouraient les rues. A chaque instant on voyait entrer et sortir de nombreux détachements. De leurs côtés, les chefs royalistes reprirent les armes, et reparurent à la tête de leurs rassemblements; mais la plupart quittaient avec peine le séjour des villes, qui les avait amollis, pour rentrer dans les campagnes. Quelques-uns, préférant la paix à la guerre, restèrent cachés pour ne point combattre. L'esprit du soldat breton avait également dégénéré; les rassemblements ne présentaient que le tableau de l'indiscipline et de la débauche, et la guerre ne fut plus dès-lors qu'un mélange d'assassinats et d'orgies scandaleuses; il n'y eut plus ni accord, ni ensemble, ni autorité suprême; tout fut désorganisé. Les mesures vigou-

reuses que déployèrent les généraux Hoche et Aubert-Dubayet, achevèrent de déconcerter les insurgés.

Les hostilités furent précédées d'une proclamation de Hoche, dont voici quelques passages : « Braves camarades ! votre courage » n'est plus enchaîné; vous pouvez désormais » combattre ceux de vos ennemis qui ont insulté à votre longue patience et repoussé le » bienfait de la clémence nationale; leur lâcheté » vous les livre à demi-vaincus. Leurs principaux chefs ont trahi le serment qu'ils avaient » prêté à la république; le ciel, vengeur des » parjures, a permis que leurs projets parricides » fussent dévoilés. Ces chefs sont dans les fers, » et nous avons déjà déjoué leurs intelligences » coupables avec l'Angleterre; vous resterez » libres, heureux et tranquilles, et les Anglais, s'ils se présentent, seront partout repoussés. Français! marchez sur les rassemblements des rebelles; dissipez-les, désarmez-les, mais épargnez le sang, qui a déjà trop » coulé; portez la terreur dans le cœur des » brigands, et la sérénité dans celui du citoyen » paisible. »

Déjà les deux partis étaient aux prises; le Morbihan avait donné le signal : impatient de combattre, le comte de Silz avait réuni 2000

hommes à Grandchamp; l'ordre était donné pour un rassemblement général qui devait se rendre maître de Vannes et de tout le pays; mais Hoche qui avait prévu les mouvements du comte de Silz le devança et prit l'offensive. Les généraux de brigade Roman et Josnet se mirent en marche de nuit, en plusieurs colonnes, avec les garnisons d'Aurey de Vannes et les cantonnements voisins, au nombre de 1500 hommes. Après un mouvement combiné, ils investirent Grandchamp et le château de Penthouët, postes retranchés, pourvus de munitions et de vivres. L'avant-garde des Chouans qui était dans la plus profonde sécurité fut taillée en pièces, et au point du jour l'attaque commença sur tous les points. Aux premiers coups de fusils succèdent les cris de *vive la République*! La confusion, le désordre sont parmi les Chouans qui fuyent au lieu de se mettre en défense; la plupart, en gagnant la plaine, sont hachés par les hussards républicains qui occupaient toutes les avenues. Malgré la frayeur et le massacre, le comte de Silz parvint à rallier quelques braves qui firent, pendant près de deux heures, la plus vive résistance. Cerné de toutes parts, le comte de Silz se voyant sur le point d'être forcé, se fait jour à travers l'ennemi; à peine est il hors

des retranchements, qu'il tombe sous plusieurs coups de feu, et rend le dernier soupir. Quelques chefs subalternes et près de 300 Chouans perdirent également la vie dans cette journée. Grandchamp et le château de Penthouët tombèrent au pouvoir des républicains qui y trouvèrent des vivres en abondance. Les royalistes fuyards se rallièrent à Plaudren, sous la conduite de Georges Cadoudal. L'intention de ce dernier était de se retrancher au poste St.-Bailly, pour y attendre des renforts; mais le général Josnet marcha sur lui à la tête de 300 grenadiers et de 100 carabiniers belges. Cadoudal avait embusqué sa troupe dans les bois; trois fois il repoussa les républicains: il ne put cependant résister à l'impétuosité d'une charge à l'arme blanche qui décida la victoire. Il parvint à opérer sa retraite avec assez d'ordre et de sang froid, après avoir perdu environ 200 des siens. L'audace de Georges, sa parfaite connaissance du pays, l'affection que lui portaient les paysans qui désiraient un chef pris parmi eux, le firent aspirer dès lors, à remplacer le comte de Silz.

Presqu'en même temps les royalistes des côtes du nord perdaient aussi leurs chefs, dont la mort fut moins honorable et plus tragique. Boishardy s'était rendu à son quartier général

de Brehan, après la pacification, et lors de l'arrestation de Cormatin il avait repris l'offensive. Sa troupe, généralement composée de déserteurs, était cantonnée dans les villages voisins; Boishardy craignant les embuches était sur ses gardes, et peu de personnes connaissaient les lieux qui lui servaient de retraite. Cependant les officiers républicains avaient profité de la pacification, pour se ménager des intelligences dans le pays. Le 25 prairial (13 juin), au point du jour, l'adjudant-général Crublier, commandant à Montcontour, fut instruit par ses espions, que Boishardy se trouverait à midi précis dans son manoir de Villehemet. A l'instant, il détache une compagnie de grenadiers et quelques cavaliers pour le surprendre; les républicains n'étaient plus qu'à cent pas de Villehemet, lorsque Boishardy se voyant trahi et découvert, voulut fuir. Plusieurs grenadiers le poursuivent à coups de fusils; Boishardy est atteint, on l'achève à coups de sabre; sa tête sanglante, séparée de son corps, est portée dans les rues de Lamballe et de Montcontour.

Le général Hoche indigné fit punir ceux qui s'étaient déshonorés par cette conduite féroce.

On crut assez généralement que Boishardy avait été trahi par son domestique. Les répu-

blicains trouvèrent sur lui des notes relatives aux divers cantonnements et rassemblements de sa division, et une partie de sa correspondance avec l'Angleterre.

Après sa mort, les grenadiers qui l'avaient surpris pénétrèrent dans son château, où ils saisirent trois autres Chouans armés qui demandèrent grâce, promettant d'indiquer d'autres chefs rassemblés dans une maison voisine du Port-de-Pierre. Les républicains y marchent de suite; une quinzaine de Chouans y tenaient conseil : leurs vedettes s'écrient à la vue de l'ennemi : *voilà les Bleus*! Tous veulent fuir, mais il n'était plus temps. Dix furent tués, dont deux chefs et un ecclésiastique; les autres échappèrent, à l'exception de trois qui furent faits prisonniers.

Ces deux expéditions suffirent pour désorganiser le parti royaliste dans les côtes du nord.

Mais si la basse Bretagne avait de telles pertes à regretter, le parti des insurgés semblait acquérir plus de consistance, et une nouvelle force dans le Maine, l'Anjou et la Normandie. Cette dernière province recevait alors l'impulsion du comte Louis de Frotté qui avait profité des négociations de la Mabilais, pour jeter les premières bases d'une organisation royaliste

dans la basse Normandie et la lisière du Maine. Il était alors secondé par Louis de la Rozière, le chevalier de Marguerie et Henri de Marguerie; ce dernier était chef du canton d'Avranches. Frotté organisa d'abord les parties limitrophes du Calvados et de la Manche, le district de Domfront, département de l'Orne, et le canton de Tinchebray qui devint ensuite le centre de cette insurrection. Sa correspondance avec Jersey s'établit aux îles St.-Marcouf, et par la côte de Bayeux; les maisons Marguerie et Marguerit-Rochefort, situées sur le bord de la mer, en furent les intermédiaires, et devinrent un asile sûr pour les chefs royalistes et les agents du gouvernement britannique.

Frotté qui connaissait les plans de Puisaye fit d'abord des tentatives pour lier ses opérations à celles de la basse Bretagne, et profitant de la pacification, il avait dépêché au conseil royal du Morbihan, un officier porteur de l'invitation suivante: « Notre intérêt commun, la » même façon de penser et d'agir rendent nécessaire entre nous une correspondance » suivie, qui ne nous laisse rien ignorer de nos » positions respectives.... Nous vous prions, au » nom du roi et du bien général, de nous faire » parvenir les instructions que vous jugerez

» convenables, pour que nous puissions se-
» conder, par tous nos moyens, le noble dé-
» voûment dont nous vous savons pénétrés (1). »

La mort du comte de Silz dérangea les combinaisons de Frotté qui, dans l'espoir d'insurger sa province et d'y commander en chef, avait vu le renouvellement de la guerre avec joie. Un attachement inviolable à la cause royale, et quelques talents lui valurent par la suite une certaine réputation dans son parti.

Parmi les chefs ardents pour la guerre, se faisait également remarquer Duboisguy, commandant les Chouans d'Ille et Vilaine; il s'était constamment opposé à la pacification, et employa toute son énergie pour reprendre l'offensive. Sa troupe qui occupait les environs de Fougères prit le nom de *chasseurs du roi*; elle s'élevait à près de 1500 hommes, presque tous aguerris. Le général Humbert, le même qui avait accompagné Cormatin pendant les négociations, était alors opposé à Duboisguy. Ce dernier instruit que Humbert partait à la tête de 400 républicains, pour enlever des vivres à Châtillon en Vendelais, inquiéta sa marche avec 1200 Chouans, enveloppa même sa colonne,

---

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée chez Buisson, tom. 1er., pag. 232.

mais sans pouvoir l'entamer. Le général Humbert fit face de tous les côtés, inspirant une telle confiance à sa troupe, qu'elle chargea les Chouans malgré leur nombre. Ils furent poursuivis jusqu'à Argentré, après avoir laissé une centaine de morts sur la place. Maître des forêts et d'une grande partie des campagnes, Duboisguy avait projeté de prendre Fougères par famine. Cette ville était, en effet, presque investie par les Chouans qui interceptaient toutes communications. Les courriers n'arrivaient qu'au moyen d'une escorte nombreuse, souvent attaquée et souvent dispersée.

Les communications entre Alençon, Rennes, le Mans, la Flèche et Angers, étaient également interrompues; d'ailleurs ce pays, couvert de bois, offrait des retraites assurées aux Chouans. Le général Aubert-Dubayet mit une colonne de quatre mille hommes en mouvement pour balayer les routes de Sablé, celles de la Flèche, de Mayenne, de Château-Gontier et de Laval, qu'il parcourut lui-même à la tête de quelques hussards.

Sa colonne fit une guerre active et porta la terreur parmi les Chouans de la Sarthe. Le district de la Flèche fut presqu'entièrement désarmé par le capitaine Aubels. Dans une marche de nuit, cet officier surprend un

poste de Chouans, le taille en pièces, et disperse le gros du rassemblement. « Depuis l'arrestation de leurs perfides chefs, les Chouans
» ne sont plus, écrit Aubert-Dubayet, qu'une
» horde éparpillée, sans plan, sans ensemble,
» et ne méditant que le pillage et l'assassinat. »

Mais dans les districts de Châteauneuf, Beaugé, Craon et Segré conservaient encore une attitude redoutable. Le vicomte de Scépeaux, qui commandait les royalistes de cet arrondissement, voyant la reprise des armes inévitable, venait de quitter Paris. Son lieutenant Coquereau se disposait à reprendre l'offensive. Sur la nouvelle de l'arrestation de Cormatin, le vicomte de Scépeaux fut lui même arrêté à son passage à Angers, ainsi que de Maulne et la Croix, curé de Becon. Tous trois invoquent les conditions de la paix à laquelle ils avaient adhéré, et protestent vouloir la maintenir.

A peine sont-ils élargis, que Scépeaux court se mettre à la tête du camp de Pontron; de Maulne prend le commandement de celui de la Galicheraie, et le curé de Becon est nommé payeur-général des Chouans. Toutes ces divisions se mettent en mouvement. Coquereau, commandant celle de Châteauneuf, instruit que le général Aubert-Dubayet doit traverser

le 5 messidor (23 juin) la route d'Angers à Château-Gontier, marche avec quatre mille Chouans pour l'attaquer. Le général républicain n'avait que vingt hussards et soixante fantassins d'escorte. Le combat s'engage sur la grande route : en moins d'une demi-heure Dubayet, animant sa petite troupe, se fait jour, le sabre à la main, et force les Chouans à prendre la fuite. Il ordonne au général Leblay qui commandait à Angers, de conserver des forces pour garder rigoureusement les communications d'Angers à Durtal, et de se porter sur-le-champ entre les deux rives de la Sarthe et de la Mayenne pour en chasser la troupe de Coquereau. Ce dernier, instruit par ses espions que la garnison de Château-Gontier venait de fournir un détachement au-dehors, projette de s'emparer de cette ville, rassemble aussitôt toutes ses forces, et marche d'abord sur Bazougers qu'il investit. Le détachement républicain, apprenant le danger qui menace Château-Gontier, revient sur ses pas, tombe à l'improviste sur les Chouans, et les disperse après en avoir fait un grand carnage. Coquereau rallie sa troupe vers Craon et le château des Croublers, mais il y est attaqué par les cantonnements du général Leblay, marchant sur trois colonnes. Les Chouans ne peuvent résister au pas de

charge. Au moment où Coquereau fait de vains efforts, le nommé François, hussard au onzième régiment, fond avec impétuosité sur lui et sur son aide-de-camp, évite leur feu, et les taille en pièces à coups de sabre. Coquereau tombe atteint de plusieurs coups mortels.

Une autre colonne républicaine attaquait en même temps vers le château de Sceaux, et dissipait la division chouanne qui était sous le commandement de *Cadeau*. Ce dernier perdit également la vie sur le champ de bataille. L'adjudant-général d'Halancourt obtenait aussi, avec le soixante-deuxième régiment, un avantage décisif sur un parti de Chouans retranchés au château de Brunet.

Les débris des divisions royalistes de la Sarthe et de la Mayenne se replièrent sur les communes de Clement de la Place, Becon et le Loroux-Beconnais, et renforcèrent les Chouans qui y étaient rassemblés sous les ordres du vicomte de Scépeaux et du chevalier de Turpin.

Dans la nuit du 21 messidor (9 juillet), le général Leblay se met en marche pour les attaquer dans leurs camps. Arrivés à celui de Clement de la Place, un coup de fusil tiré sur un fuyard y répand l'alarme. Les Chouans effrayés se dispersent ; quelques braves qui

osent résister, sont à l'instant percés de coups. Les républicains leur enlèvent un drapeau blanc, orné de fleurs-de-lis, et poursuivent les fuyards jusqu'au camp de Becon. Les Chouans, qui s'y étaient tous réfugiés, s'y trouvaient en forces; néanmoins le vicomte de Scépeaux fit battre en retraite jusqu'aux landes Margueries, près le Loroux : là, prenant une position au-dessus d'un chemin creux, derrière des haies impénétrables, malgré l'obscurité de la nuit qui les dérobait aux républicains, il sut diriger un feu roulant très vif sur leurs colonnes. C'est alors que harrassés et exténués de fatigues, les républicains se replièrent sur Angers, et que les Chouans, toujours sous la conduite du vicomte de Scépeaux, se retirèrent à Becon.

Ainsi, les généraux Hoche et Dubayet, l'un par sa prudence et son activité, l'autre par son courage, firent échouer tous les projets des Chouans. Leurs défaites successives et la perte de leurs principaux chefs, en arrêtant le soulèvement général, mirent les royalistes de la Haute et Basse-Bretagne dans l'impuissance de faire une utile diversion en faveur des Anglo-émigrés.

LIVRE XX.

Préparatifs et projets de l'Angleterre. — Combat naval de Belle-Ile. — Expédition de Quiberon. — Défaite des émigrés. — Supplice du jeune Sombreuil et de René de Hercé, évêque de Dol.

Après trois années de guerre civile, le gouvernement anglais, qui promettait sans cesse une armée auxiliaire aux royalistes, n'avait encore fait que des préparatifs. Il craignit enfin la lassitude et le découragement d'un parti dont il entretenait depuis si long-temps les illusions et l'espérance.

L'Angleterre expédia donc cet armement célèbre et malheureux, qu'elle composa uniquement d'émigrés dans le double but de ne point compromettre ses propres soldats, et de déchirer la France par la main des Français.

Jamais expédition ne se présenta plus favorablement. L'Angleterre prodigua son or et ses vaisseaux; elle fit un appel à tous les émigrés, et quoique le but de son armement fût encore un mystère, il s'en présenta un

grand nombre, dans l'espoir de seconder en France la contre-révolution. Le succès paraissait tellement infaillible que les émigrés ne furent arrêtés ni par les lois terribles portées contre eux, ni par la perspective d'une mort inévitable en cas de défaite.

L'évêque de Dol et plusieurs ecclésiastiques prêchèrent à Londres cette périlleuse croisade, avec toute la ferveur que donnent le prosélytisme, et le dévoûment à une cause dont ils étaient les apôtres et les martyrs.

L'évêque de Dol avait déjà fait répandre en Bretagne une lettre pastorale pour exciter et réchauffer le zèle des prêtres restés dans cette province.

En Allemagne, en Angleterre, on recrutait pour les corps d'émigrés, et afin de les porter plus rapidement au complet, le gouvernement britannique offrait de l'or et des armes aux prisonniers qui voudraient s'enrôler pour la cause des Bourbons. En proie, dans les prisons d'Angleterre, aux horreurs de la famine, aux maladies contagieuses; sans cesse déchirés par le spectacle de leurs compagnons d'infortune succombant sous les plus douloureuses privations, ces malheureux se décidèrent presque tous à s'armer pour combattre la république qu'ils avaient défendue au prix de leur liberté

et de leur sang ; ce moyen fut inspiré par une mauvaise politique, et ne réussit point.

Le régiment *Royal Louis* était presque entièrement composé de ces prisonniers transfuges. Il y en avait aussi dans *Loyal-Emigrant*, dans les légions d'*Hector* et *Dudresnay*; mais Hector renfermait surtout un grand nombre d'officiers de la marine royale. Enfin, le régiment de *Royal-Artillerie*, commandé par le comte de Rothalier, n'était composé que de réfugiés de Toulon.

Tels étaient les corps qui formaient la première division des émigrés : étrange amalgame de gentilshommes qui, nés pour commander, ne savaient point obéir, et de prisonniers républicains qui regrettaient encore leur ancien parti. Les dangers attachés à la réunion de pareils éléments pouvaient sans doute échapper à des hommes aveuglés par l'esprit de parti ; mais un gouvernement judicieux et calme devait les éviter. On vit donc, dans cette mesure perfide, le dessein secret de tout bouleverser en France, en désorganisant jusqu'au parti royaliste. Quant à l'amalgame des anciens officiers de la marine royale avec les troupes de terre, on y vit également le projet de détruire l'espoir de la marine française ; mais

alors il semblait qu'un esprit d'aveuglement et de vertige entraînât les émigrés à leur perte.

Cette première division, d'environ quatre mille hommes, était sous le commandement du comte d'Hervilly, ancien colonel du régiment Royal-Soubise; brave militaire, royaliste ambitieux mais déterminé, et qui avait défendu, à la journée du 10 août, les Bourbons et la monarchie au prix de son sang.

Tandis que les préparatifs de l'armement se faisaient à Portsmouth, le gouvernement anglais prenait aussi à sa solde les corps d'émigrés levés sur le continent, et entr'autres les légions de Béon et de Damas, qui venaient de se distinguer au service de la Hollande: ces deux corps allaient être licenciés lorsque ces chefs, pour conserver leur fortune, se hâtèrent d'accepter les propositions de l'Angleterre. Le colonel Nesbitt signa le traité au nom de son gouvernement et leur présenta la cocarde britannique; les émigrés de Béon et de Damas ne l'acceptèrent qu'avec l'expression du plus vif mécontentement. Ils ignoraient le but de l'expédition, et, craignant de passer aux Antilles, un grand nombre entreprit à pied et isolément un voyage pénible et long, pour aller demander au prince de Condé du pain et du fer.

Cependant, au moyen de son or, le gouvernement anglais parvint à former une seconde division composée des débris des régiments de Béon, Damas, Périgord, Salm et Rohan, le tout s'élevant à 1500 hommes: le comte Charles de Sombreuil en prit le commandement. Ce jeune gentilhomme, d'une famille célèbre par ses malheurs dans la révolution, était doué de qualités brillantes, qui le rendaient digne d'un meilleur sort.

Toute sa division se réunit à Stade et à Brême; il la réorganisa, et la passa en revue en présence du colonel Nesbitt.

Des transports anglais, sous l'escorte d'une frégate, s'étant présentés à l'embouchure de l'Elbe, les émigrés furent aussitôt embarqués pour l'Angleterre.

Cowes se remplissait de soldats et de munitions; des provisions immenses étaient rassemblées au château de Jersey. De cette île, le prince d'Auvergne entretenait une correspondance suivie avec les royalistes de Bretagne, au moyen d'un grand nombre d'agents dont il recevait chaque jour des rapports. L'escadre de sir Richard Strachen, en croisière sur les côtes de Saint-Malo, n'attendait que le signal de la surprise de cette ville par les Chouans.

Mais l'espoir des royalistes n'était pas uni-

quement fondé sur leurs propres forces. Qu'attendre en effet de quatre à cinq mille émigrés enrégimentés avec peine? On comptait sur l'entière insurrection de la Bretagne et de la Normandie; Puisaye lui-même la regardait comme essentielle au succès de l'expédition.

Il en était l'âme, et il devait, en sa qualité de général en chef des Chouans, tout préparer, tout diriger en Bretagne, pour répondre à la confiance des princes français et du gouvernement britannique.

Chargé d'aller reconnaître le terrain, de conférer avec ses principaux officiers, de faire un appel aux Chouans, de les rallier, de se porter sur la côte à la vue de l'escadre anglaise, pour faire les signaux convenus, Puisaye devança l'expédition et prit terre aux environs de Saint-Brieux, avec son état-major; il était accompagné de plusieurs émigrés de marque, tels que le comte de Vauban, le chevalier de Tinténiac, le jeune Contades, le chevalier de Boisberthelot, le marquis de Conflans et le prince Joseph de Broglie; Réné de Hercé, évêque de Dol, son grand-vicaire et plusieurs ecclésiastiques bretons accompagnaient également Puisaye.

Ne trouvant en Bretagne que des fautes et des malheurs à réparer, il y annonça avec emphase, aux chefs de Chouans, que tous ses

plans étaient adoptés; il promit le prochain débarquement de trente mille hommes en trois divisions, et la présence d'un prince du sang de Louis XVI, qui devait, à l'exemple de Henri IV, reconquérir l'empire que sa naissance l'appelait à gouverner.

« Le prétendant, ajouta Puisaye, a brigué » lui-même à la cour de Londres ce dange- » reux commandement; mais pour ne point » compromettre sa personne, le comte d'Artois » son frère est seul chargé de diriger le corps » d'émigrés destiné à concourir, avec les fidèles » Vendéens, au rétablissement de la monar- » chie. Une flotte britannique de vingt-trois » vaisseaux de ligne, sortie des ports d'Angle- » terre, assurera le succès du débarquement » dans la baie de Quiberon; huit mille émigrés, » sous les ordres du comte d'Hervilly et du » jeune Sombreuil, réunis à toutes les divisions » chouanes du Morbihan et des côtes du Nord, » feront aisément la conquête de la Basse-Bre- » tagne, tandis que le comte d'Artois, avec l'é- » lite des réfugiés français et dix mille hommes » de troupes anglaises commandées par lord » Moira, surprendra Saint-Malo où j'ai des » intelligences. Maîtresse de la péninsule, toute » l'armée anglo-chouanne-émigrée, après avoir » opéré sa jonction, marchera de concert avec

» l'armée catholique de la Vendée, pour chas-
» ser ce sénat plébéien qui fait peser sa désho-
» norante et cruelle domination sur la nation
» française. »

La présence de Puisaye et de son état-major, ses perfides promesses, la vue de l'évêque de Dol et de son clergé, suffirent, non seulement pour dissiper tous les doutes, mais pour inspirer une entière confiance. Dans son ardeur impatiente, le Morbihannais n'attendait plus, pour voler aux combats, que l'apparition de l'expédition anglaise, annoncée pour les derniers jours de juin.

Lord Bridport, qui observait à la fois l'escadre de Brest et la division ennemie, sous Belle-Ile, attaqua d'abord cette dernière, perça la ligne des républicains et parvint à mettre à terre un grand nombre de fusils et plusieurs milliers de poudre pour les Chouans.

L'escadre républicaine de Brest mit aussitôt à la voile sous les ordres de l'amiral Villaret-Joyeuse, et du conventionnel Topsent qui était à bord en qualité de commissaire.

Après avoir rallié la division sous Belle-Ile, l'amiral Villaret, à la tête de quatorze vaisseaux et plusieurs frégates, cherche et rencontre la division ennemie qui, se voyant à son tour inférieure, parvient à éviter un engagement. Villa-

ret ordonne la chasse; mais il est bientôt averti de la réunion de toute la flotte anglaise qui déjà forçait de voile pour le combattre. L'escadre républicaine vire de bord voulant courir sur la terre et regagner Brest, mais un coup de vent la ramène au sud-est dans les eaux de Belle-Ile, où elle est chassée par toute la flotte britannique dont la supériorité augmente l'audace. En vain l'amiral français fait rallier la terre: le 24 juin, il est atteint par lord Bridport; l'océan était calme, et les deux flottes purent se foudroyer à boulets et à mitraille. La côte était couverte de Bretons des deux partis, qui attendaient avec anxieté l'issue de ce terrible engagement.

Par une savante manœuvre l'amiral anglais perce la ligne ennemie et s'y introduit; une partie de la flotte républicaine reste immobile; les signaux n'y sont ni reçus ni répétés. Enfin, après quatre heures d'un combat meurtrier, l'ennemi s'empare des vaisseaux français le *Formidable*, l'*Alexandre* et le *Tigre*, et reste maître de la mer.

Tandis que la flotte battue se réfugie en désordre à Lorient et sous le canon du Fort-Louis, les Chouans qui couvrent la côte courent aux armes pleins de joie et d'espérance, se disposant à protéger le débarquement des émigrés.

Déjà la première division était à la vue de Belle-Ile, au nombre de près de cent voiles, sous la conduite du commodore Waren.

Le général Boucret fut sommé de rendre cette forteresse et de reconnaître Louis XVII; le commodore Ellison lui assurait protection et récompense au nom de ce prince dont il avait deux commissaires à bord. Le général républicain répond qu'il ne veut pas de roi; et qu'il s'ensevelira plutôt sous les ruines de Belle-Ile que de la remettre aux Anglais.

Cependant Puisaye avait donné le signal sur la côte, et sir Jonh Waren, instruit qu'il y avait peu de troupes, faisait embarquer sur des chaloupes plates douze à quinze cents émigrés ayant le comte d'Hervilly à leur tête. Le 27 juin, au point du jour, cette avant-garde s'avance en bon ordre sur la plage de Carnac, entre le golfe du Morbihan et la presqu'île de Quiberon.

Au même instant, les Chouans de la côte courent aux armes, sous la conduite de Georges Cadoudal, de Lemercier et de Berthelot; les capitaines de paroisses forcent les paysans de marcher, sous peine de mort. Divisés en plusieurs colonnes, les insurgés se portent sur les routes, rompent les ponts, interceptent les pas-

sages, s'emparent de la batterie de Carnac et y plantent le drapeau royaliste, signal de leur ralliement.

Sur le premier avis de ce mouvement et de l'apparition de l'ennemi, l'adjudant-général Roman qui commandait à Aurey, se porte sur la côte à la tête de deux cent cinquante républicains, rencontre et disperse un peloton d'insurgés, fait feu sur les bateaux de débarquement; mais trop faible, il voit la descente s'effectuer à ses yeux, sous la protection de l'escadre britannique, et aux cris répétés de *vive le roi!* Cerné bientôt par de nombreux détachements d'insurgés, Roman se fait jour à la pointe de la baïonnette, et se retire sur Landevan, avec perte de douze morts et de quelques prisonniers. Ces derniers eussent tous été fusillés par les Chouans, si les émigrés ne s'y étaient opposés, crainte de représailles.

A onze heures du matin, la division entière du comte d'Hervilly avait déjà débarqué avec tous ses bagages, n'ayant à regretter qu'un seul homme.

Les royalistes étaient à peine maîtres de la côte, et déjà les paysans morbihannais arrivaient en foule au village de Langeneze, quartier-général de Puisaye, pour s'armer et s'équiper : là, parmi des caisses remplies d'armes,

de ballots d'uniformes rouges, on voyait des amas de biscuits, de viandes salées, des tonneaux de vin et d'eau-de-vie, et tout l'attirail nécessaire à une troupe débarquée sur une plage stérile.

Dès qu'on eut mis à terre quelques canons, le comte d'Hervilly marcha sur le village de Carnac, où il établit son quartier-général.

La première opération fut d'armer et d'organiser les Chouans auxquels Puisaye avait adressé une proclamation éloquente au nom du roi; il en forma trois corps principaux de douze à quinze cents hommes chacun, dont il confia le commandement aux généraux Vauban, Boisberthelot et Tinténiac. Ces trois colonnes d'élite se mirent aussitôt en marche sur Mendon, Aurey et Landevan. Une seconde ligne de Chouans couvrit la gauche des émigrés du côté de Sainte-Barbe et d'Intel.

Il fallait occuper Aurey pour s'assurer la grande route et pénétrer dans l'intérieur: les Chouans s'y portèrent en force. L'adjudant-général Roman n'y avait laissé que deux cents hommes, qui à l'approche des royalistes se replièrent sur Lorient avec les administrations et quelques républicains. Les habitants d'Aurey se hâtent d'envoyer des députés au commandant royaliste. Les Chouans y pénètrent, pillent

les bureaux des administrations et de la municipalité, et prennent quelques républicains pour ôtages; la majorité des habitants se range volontairement sous leurs drapeaux.

Maîtres d'Aurey sans résistance, tout le pays était ouvert aux royalistes. Dix mille hommes de troupes britanniques joints aux émigrés, eussent bientôt, et presque sans coup férir, assuré la conquête de la Basse Bretagne.

La nouvelle de cette invasion s'y était répandue avec la rapidité de l'éclair, et tout ce qui tenait à la république était dans la consternation.

Le général Hoche conserva seul ce sang froid nécessaire dans les circonstances périlleuses. Il laisse à Rennes le général Cherin, son chef d'état-major, dont il connaît l'activité, l'énergie, et se porte rapidement sur Vannes. Il ne trouve à opposer que des détachements épars à un ennemi dont il ne connaît encore ni les moyens ni la force. Dans cet instant de crise, il ne pouvait compter ni sur les gardes nationales ni sur les autorités. Il se voit donc contraint pour réunir un corps de troupes, de faire évacuer la côte depuis la Vilaine jusqu'à Lorient. Les canons sont encloués, la poudre jetée à la mer. Déjà la retraite est ordonnée au premier mouvement, sur Ploermel et de là sur

Rennes. Quatre délégués conventionnels, qui au premier bruit de l'invasion s'étaient réfugiés à Lorient, ordonnèrent dans toute la Bretagne l'arrestation des parents d'émigrés, et celle des prêtres nouvellement rendus à la liberté, pour être retenus comme ôtages.

Au milieu de l'effroi universel, Hoche prescrivit sans trouble à ses lieutenants, des dispositions rapides. « Rassemblez, écrivait-il au » général Chabot, le reste de votre division à » Quimper, pour secourir Lorient et couvrir » Brest que vous défendrez jusqu'à la mort. » Envoyez-moi en deux jours, mande-t-il à » Cherin, six mille hommes, douze obusiers » et six pièces de canon pour repousser les » Anglais. Du secret et du calme ! »

Cependant les Chouans n'osent dépasser la ville d'Aurey ; les émigrés restent stationnaires et la journée du 28 juin se passe sans évènement. Hoche juge alors que les forces de l'ennemi ont été grossies par la peur. Il réunit ses cantonnements épars, rassemble à Vannes une force de deux mille hommes, et se dirige sur Aurey pour reconnaître l'ennemi qui poussait déjà ses avant-postes à Pont-Sol. L'avant-garde républicaine, quoiqu'inférieure en nombre, attaque Pont-Sol, s'en empare et s'y maintient ; les Chouans se replient en couvrant toujours

Aurey. Hoche arrive devant cette ville avec une pièce de canon. Quelques soldats républicains y pénètrent sous le feu de l'ennemi, malgré la défense de Hoche qui voulait éviter le pillage. N'étant pas soutenus, ils se retirent avec perte. Hoche, après avoir pris position devant la ville, tourne sa pièce de campagne contre les Chouans, qui s'étaient répandus en grand nombre aux environs et sur les rives du lac d'Aurey. Ce général évitait de s'engager dans des combats partiels qui auraient aguerri les Chouans; l'inaction des émigrés lui donne le temps de rassembler ses forces.

Les chefs royalistes étaient déjà divisés. Puisaye qui commandait les Chouans voulait, en profitant du premier succès, pénétrer dans l'intérieur pour inspirer plus de confiance aux habitants et les décider à se lever en masse; frapper de terreur les républicains, déconcerter leurs mesures de défense, tel était l'avis de Puisaye. Au contraire d'Hervilly ne voulait agir que d'après les règles de la prudence et l'ancienne routine de la guerre. Ne point s'éloigner des vaisseaux, attendre les renforts, aguerrir les Chouans, les discipliner, s'emparer des forts et de la presqu'île de Quiberon pour s'assurer une position militaire, tel était son système: il prévalut. La prise de Quiberon

qui aurait dû suivre le débarquement, n'eut lieu que sept jours après.

Cette presqu'île de deux lieues de long sur une demi-lieue de large, contient sept à huit hameaux habités par des pêcheurs; sablonneuse, dépourvue d'arbres et d'eau de source, elle est cependant assez bien cultivée. On y trouve une plage ou petite anse propre au débarquement; l'entrée de la péninsule n'a pas plus de trente toises; elle est fermée et défendue par le fort Penthièvre.

Dès le 3 juin, trois frégates anglaises et un vaisseau rasé l'avaient attaquée sans succès; il fallut se résoudre à former une attaque générale tandis qu'on opérerait une diversion dans l'intérieur pour écarter les colonnes républicaines et armer les paysans.

Un convoi d'armes et de munitions fila sur les grandes routes d'Aurey et d'Hennebon, dont les royalistes s'étaient rendus les maîtres. Plusieurs colonnes de Chouans se mirent en marche; mais déjà des détachements républicains accouraient de toutes parts.

Tandis que le général Josnet se présente à Hennebon avec une colonne de mille soldats, Hoche presse Aurey avec le gros de son armée. Pris entre deux feux, les Chouans abandonnent Aurey et se replient sur Landevan. L'adjudant-

général Mermet les poursuit avec six cents hommes. En vain les royalistes prennent une position pour disputer le passage; attaqués au pas de charge sur deux colonnes, ils sont bientôt culbutés, mis en fuite et poursuivis sur la côte jusques sous le canon des émigrés; leur convoi reste aux vainqueurs.

Obligés d'abandonner Aurey, Landevan et tous les postes de l'intérieur, il ne restait aux royalistes sur la côte qu'un seul point, Hoche s'étant porté rapidement vers Quiberon avec toutes ses forces.

Cependant le fort Penthièvre et toute la péninsule tombaient au pouvoir des émigrés; ils s'y étaient présentés sur quatre colonnes et avec quatre pièces de campagne, tandis que Loyal-Emigrant, quinze cents Chouans d'élite et des soldats anglais de marine montés sur des chaloupes flottantes le prenaient à revers. Serré par mer et par terre, sommé par d'Hervilly et Puisaye au nom du roi, le commandant républicain, qui n'avait que quatre cents hommes et point de provisions, demande à capituler; ce fut en vain, les émigrés le forcèrent de se rendre à discrétion. La garnison du fort, composée d'environ trois cents hommes du quarante-unième régiment d'infanterie de ligne, ci-devant la Reine, et de quelques volontaires

républicains, resta prisonnière de guerre. Les Chouans voulaient fusiller les volontaires, le commodore Waren s'y opposa et les prit à bord. Quant aux soldats de ligne, ils se rangèrent sous la protection des émigrés. D'Hervilly en forma deux compagnies de chasseurs qu'il joignit à sa troupe; l'une continua même son service à la garde du fort. Cette imprudence de d'Hervilly eut des suites funestes.

Après avoir pris possession du fort, les émigrés saluèrent le pavillon blanc et celui d'Angleterre, aux cris de *vive le roi!* et regagnèrent le cantonnement de Carnac.

Mais déjà les républicains au nombre de trois mille pressaient Carnac et serraient la péninsule. D'Hervilly qui tenait à son plan, décida qu'il fallait se mettre à couvert sous la protection du fort et de l'escadre. En conséquence, le 5 juillet les émigrés abandonnèrent Carnac et se confinèrent dans la presqu'île. Ils y furent suivis de six mille Chouans, qui la plupart traînaient avec eux leurs enfants et leurs femmes; à peine les vivres tirés de l'escadre pouvaient-ils suffire.

Le canon du fort, quelques Chouans envoyés en tirailleurs, repoussèrent la première reconnaisance des républicains; la nuit toute la côte opposée était couverte de leurs feux. Ho-

che traçait librement ses lignes de circonvallation, et bientôt les royalistes allaient se trouver bloqués.

D'Hervilly ordonna une reconnaissance générale pour s'assurer de la position des républicains. Le 6 juillet, à dix heures du soir, sa troupe sortit du fort Penthièvre avec deux pièces de canon, marchant sur 4 colonnes parallèles. Avant le jour, la sentinelle avancée des républicains les aperçut; après le *qui vive*, elle tira son coup de feu, et se replia. Surpris, les républicains crièrent bientôt *aux armes*! mais au lieu de marcher sur eux au pas de charge, les colonnes royalistes s'arrêtèrent. L'avant-garde ennemie eut le temps de se mettre en bataille. Les royalistes ripostèrent à son feu; il y eut alors du désordre dans leurs colonnes trop resserrées, pour pouvoir se déployer sans confusion. Ce ne fut qu'avec peine que les officiers rétablirent l'ordre et reformèrent les pelotons : le jour commençait à paraître; D'Hervilly répondit par le feu de ses deux pièces aux boulets et aux obus des républicains; mais l'incertitude de ses mouvements laissa l'avantage à l'ennemi. Il ordonna alors la retraite, qui se fit en assez bon ordre malgré une quarantaine de morts, une soixantaine de blessés, le chevalier de Chanouil-

lot, mortellement atteint, Puisaye et Conflans démontés. Cette journée fut trop sérieuse pour une simple reconnaissance ; elle ne le fut point assez pour une attaque. Repoussés par une avant-garde, les émigrés purent juger qu'ils avaient à combattre des ennemis aussi courageux que vigilants.

Le même jour, deux chaloupes canonnières et quatre cutters entrèrent dans la baie du Morbihan, remontèrent la rivière de Vannes, et y répandirent l'alarme. Cette diversion qui avait attiré l'ennemi de ce côté, se termina par l'enlèvement de quelques barques, et par l'incendie de deux corvettes républicaines.

En vain les émigrés cherchaient à troubler leur ennemi, rien ne put s'opposer à l'achèvement de ses lignes qu'il fallait emporter pour sortir de la péninsule. Hoche avait donc habilement profité de l'inaction des royalistes, pour retrancher son camp qui était établi sur une éminence, en face et à une lieue et demie du fort Penthièvre. Ce camp situé sur la falaise de Quiberon, en avant du village de Ste.-Barbe, était appuyé par ses deux ailes à la mer ; le gros de la flotte anglaise mouillait à sa gauche; plusieurs bâtiments légers occupaient sans cesse sa droite : les canonnières s'avançaient à portée du fusil du rivage. Hoche recevait chaque jour

des renforts que faisait filer à grandes journées le général Cherin son chef d'état-major. Il recevait aussi du canon de gros calibre, et tout ce qu'il fallait pour prendre l'offensive, excepté de la cavalerie dont son armée était dépourvue, malgré ses demandes réitérées.

D'Hervilly et Puisaye jugèrent alors qu'il fallait enfin, par une diversion puissante, diviser les forces de l'ennemi; en conséquence, le chevalier de Tinténiac reçut l'ordre de faire une trouée à la tête des Chouans d'élite, et de rallier tous les partis d'insurgés qui se trouvaient encore dans l'intérieur du pays. Tinténiac dont le courage avait été si souvent éprouvé, rassembla 1200 Chouans conduits par Georges Gadoudal, Lemercier et Berthelot. Il s'adjoignit le vicomte de Pont-Bellanger, le chevalier de St.-Pierre, Guernisac, Lamarche, neveu de l'évêque de Léon, et en composa son état-major. Une compagnie de Loyal-Émigrant se jeta également dans sa troupe qui, montée sur des chaloupes anglaises, débarqua vers la pointe St.-Jacques, en face Sarreau, sur la droite de Vannes.

Animés par l'exemple de leurs chefs, les Chouans fondent sur un corps de 800 républicains qui leur est d'abord opposé, le dispersent et pénètrent ensuite entre Muzillac et Vannes.

Aussitôt le général Hoche détache des troupes fraîches qui passent la rivière d'Aurey, traversent Vannes, croyant joindre et arrêter les Chouans dans l'île de Rhuis. Le général Grouchi, envoyé de l'armée de l'Ouest au secours du général Hoche, traverse en même temps la Vilaine avec la soixante-onzième demi brigade, pour combattre la colonne de Tinténiac; il n'était plus temps. Après avoir culbuté tous les corps qui s'étaient opposés à sa marche, ce chef venait de gagner la forêt de Mollac, d'où il pouvait défier toutes les forces républicaines.

Cette tentative n'eut cependant que des résultats éloignés, qui devinrent étrangers aux évènements de Quiberon. Quoi qu'il en soit, le général Grouchi reprit la garde des côtes à l'embouchure de la Vilaine, et Hoche ne voulant point se distraire de son objet principal, suspendit la poursuite des Chouans, pour ne plus s'occuper que des émigrés.

Leur débarquement faisait déjà la plus vive sensation à Paris et dans les provinces, et les royalistes de l'intérieur rayonnaient de joie et d'espérance. La Convention, et surtout les membres du comité de salut public semblaient frappés de terreur, quoique par des motifs différents. Tallien qui avait contribué à

la chute de Robespierre saisit cette occasion de se rattacher au parti révolutionnaire qu'il semblait avoir abandonné. Il offrit d'aller combattre les émigrés, et jura de revenir vainqueur. Blad, un de ses collègues, voulut partager ses périls. Tous deux partent avec des pouvoirs extraordinaires, et investis, en quelque sorte, de la toute-puissance du gouvernement. Arrivés à Vannes, ils débutent par une proclamation tendante à relever le courage des républicains : « les émigrés, disent-ils, » sont vomis sur nos côtes par le gouvernement » anglais, pour opérer la contre-révolution, assassiner les républicains fidèles, et ravager » leurs propriétés ; ils ont osé remettre le pied » sur la terre natale, la terre natale les dévo- » rera ! »

Cependant l'effroi s'était répandu dans les campagnes; tout le pays qui avoisine la falaise de Quiberon était désert ; les chaumières, les moissons abandonnées, les bestiaux errants, tout offrait l'image de la désolation ; la terreur planait même sur les villes. Les habitants des campagnes fuyaient les républicains, et fondaient toutes leurs espérances sur les émigrés. Partout les ennemis de la république se voyaient supérieurs en nombre ; ses troupes seules étaient toujours remplies de confiance dans leur géné-

ral dont l'activité et les dispositions annonçaient un coup d'œil sûr et une tête calme.

De son quartier général de Lennland, Hoche voyait tout ; il veillait sur le parc d'artillerie, sur la garde des côtes, sur le camp. Le front de sa ligne était défendu par 12 pièces de position et 4 obusiers. Tout se préparait pour chauffer l'escadre anglaise à boulets rouges; tout était prêt dans le cas où l'ennemi aurait voulu forcer les lignes. L'armée sur ses derrières était défendue par le chef de brigade Meusnier qui occupait la position de Ploermel. Sa gauche était gardée par la brigade du général Josnet, occupant le château de Kerkado, la position de St.-Clément et le village de Carnac. Quant aux troupes qui arrivaient, elles étaient à l'instant réparties sur des points de la côte qu'on n'avait pu défendre.

Au milieu de tant de soins divers, Hoche ne perdit pas de vue les insurgés de l'intérieur ; il ordonnait aux généraux qui leur étaient opposés, de mettre en mouvement les colonnes mobiles, de faire rentrer les grains, et de dissiper tous les rassemblements. « Poursuivez-les » sans relâche, leur disait-il, et je réponds des » ennemis extérieurs. » En effet, l'ardeur et la santé brillaient dans le camp républicain, et les délégués de la Convention n'y arrivèrent

que pour applaudir à l'esprit du soldat et aux dispositions des généraux.

La même confiance ne régnait point dans le camp des émigrés; on y attendait impatiemment la nouvelle des diversions promises par Charette et Stofflet; on y faisait surtout des vœux pour la prompte arrivée de la deuxième division royaliste et des dix mille Anglais qui devaient completter l'expédition; enfin, on y suppléait à la faiblesse en ajoutant retranchements sur retranchements. L'accès du fort Penthièvre n'étant défendu que par une haie de palissades faciles à franchir, les ingénieurs royalistes y attachèrent un ouvrage avancé, que l'émigré Flomont conduisit avec intelligence. Le fort était hérissé d'une nombreuse artillerie que servaient les canonniers de Rothalier. Au-delà se trouvait le camp de Keroustan, également fortifié par des redans et de fortes palissades. Les Chouans, qu'on forçait à travailler aux retranchements, murmuraient et regrettaient leurs campagnes; ils étaient surtout rebutés par la discipline des émigrés, entièrement opposée à leur manière de combattre; la mésintelligence s'établit bientôt dans leur camp et même entre leurs chefs. D'Hervilly avait la confiance exclusive des émigrés; ils vantaient son activité et ses talents, et

décriaient sans cesse Puisaye : au contraire, les Chouans ne reconnaissaient pour chef que ce dernier ; ils se plaignaient du despotisme de d'Hervilly, de sa discipline sévère, et lui reprochaient de n'avoir pas su profiter du premier moment pour pénétrer dans l'intérieur ; de là cette fatale jalousie qui aigrit et divisa bientôt ces deux chefs. D'Hervilly, d'une ambition démesurée, semblait ne s'être cantonné dans la presqu'île, que pour conserver le commandement en chef qu'il craignait de perdre en rejoignant l'armée catholique et royale en Bretagne. Il se bornait donc à des escarmouches inutiles.

Après avoir tendu vainement à l'ennemi, une embuscade qui fut découverte, il ordonna, le 11 juillet, une nouvelle reconnaissance. Deux régiments d'émigrés s'avancèrent en pelotons, précédés par les transfuges mêlés avec les tirailleurs ; les Chouans formaient la réserve ; l'avant-garde ennemie s'étant repliée, d'Hervilly canonna le camp républicain ; Hoche qui avait eu le temps de rassembler son armée, lui offrit le combat, que d'Hervilly n'osa accepter. Il fit en bon ordre sa retraite, que les républicains ne purent troubler faute de cavalerie ; ce mouvement n'avait eu pour objet que d'aguérir les émigrés et les Chouans : tous firent bonne

contenance, ils perdirent peu de monde; Boisberthelot, chef de Chouans, fut blessé.

Les drapeaux de l'armée furent bénis le lendemain par l'évêque de Dol, qui ne négligea rien pour rendre cette cérémonie imposante; les Chouans voyaient surtout, avec un intérêt touchant et religieux, cet ancien prélat se montrer au milieu des bataillons royalistes et leur promettre la victoire au nom du ciel.

Cependant Puisaye insistait pour forcer les lignes de l'ennemi par une attaque générale. Au moment où d'Hervilly faisait des dispositions à cet effet, la seconde division des émigrés parut dans la baie de Quiberon; mais le jeune Sombreuil ne put obtenir le débarquement des troupes, que, sous de vains prétextes, on remit au lendemain. Ce retard eut des conséquences fâcheuses pour les royalistes; il fut attribué à l'orgueilleuse ambition de d'Hervilly qui, voulant se réserver à lui seul toute la gloire de la journée qu'il préparait, dédaigna le secours d'une division déjà couverte de gloire par trois années de combats.

Les instances de Sombreuil furent inutiles; d'Hervilly n'écouta rien, précipita l'attaque, sans prendre les précautions qui pouvaient en assurer le succès.

Le 16, à minuit, toute sa division marcha

sur deux colonnes serrées, ayant huit pièces de canon au centre et deux compagnies de chasseurs en avant. Ces forces s'avancèrent lentement en silence, conservant l'ordre profond; quinze cents insurgés, conduits par le comte de Vauban, devaient les seconder en débarquant sur la côte de Carnac; mais d'Hervilly, toujours impatient d'agir, poursuivit sa marche sans attendre cette diversion.

Instruit du moment de l'attaque par deux transfuges, les républicains étaient déjà en bataille derrière leur ligne. Ils aperçurent, au point du jour, les émigrés sur deux colonnes serrées en masse et marchant dans le meilleur ordre. Le général Humbert, qui commandait l'avant-garde républicaine, se replia sous la protection du feu de la ligne. Les émigrés prennent cette manœuvre pour une fuite; et croyant inspirer la terreur, ils s'avancent l'arme au bras, dans l'attitude la plus menaçante. Les deux armées n'étaient plus qu'à la portée du pistolet, lorsque tout à coup un feu terrible de mousquéterie, d'obus et de canon, se déploya sur toute la ligne des républicains : la colonne de droite, composée des régiments d'Hector et du Dresnay en est criblée; ses premières files sont emportées; la presque totalité de ses grenadiers et soixante officiers sont hors de combat; le

reste, court en désordre entre la colonne de gauche et la mer. Tandis que la droite des émigrés était ainsi foudroyée, d'Hervilly faisait avancer sa colonne de gauche au pas de charge pour emporter les retranchements; son artillerie répondait vigoureusement à celle des républicains. Il voit sa troupe écrasée de front et en flanc, par les effets de la mitraille qui renversait des files entières, et cependant il cherche toujours à enfoncer l'ennemi, et déjà ses tirailleurs franchissaient les derniers redans. Étonnés de tant d'audace, les républicains s'ébranlaient pour abandonner peut-être leurs lignes, lorsque d'Hervilly, sur des monceaux de morts et de mourants est lui-même renversé par un coup de biscayen. Aucun officier supérieur ne se trouva là pour le remplacer et donner l'ordre de déployer la colonne: il s'ensuivit un moment d'incertitude qui, ranimant les républicains, amena le découragement des royalistes; leur retraite s'opéra dans le plus grand désordre. Bientôt, chargés par la cavalerie ennemie et poursuivis par cinq bataillons, ils ne durent leur salut qu'au feu protecteur des canonnières anglaises. Les républicains, acharnés à leur poursuite, en furent foudroyés: les émigrés ne se rallièrent que sous les batteries du fort Penthièvre, laissant sur le champ de bataille cinq

pièces de canons et trois cents morts, parmi lesquels se trouvait le comte de Talhouet, colonel en second du régiment du Dresnay. La perte des républicains fut moins considérable; l'adjudant-général Vernot de Jeu qui commandait leur cavalerie, fut tué en chargeant les royalistes : il était l'ami du général Hoche qui le regretta vivement. Après l'action, les soldats républicains montrèrent une telle avidité à dépouiller les morts, qu'ils s'arrachèrent les derniers vêtements de ceux de leur propre parti. Quant à la division de Sombreuil, ce fut de ses vaisseaux qu'elle vit la défaite des émigrés, frémissant de ne pouvoir les secourir.

La diversion des Chouans sur Carnac n'eut pas un meilleur succès, ce qui avait été en partie la cause des malheurs de l'attaque générale. Contrariés par les vents, ils ne purent aborder assez tôt pour surprendre l'ennemi. La présence du chef de brigade Roman, à la tête de quelques colonnes mobiles, leur fit regagner promptement leurs chaloupes, qui d'ailleurs ne pouvaient tenir sur cette vaste plage sans abri. Le désordre fut tel qu'en reprenant le large, le comte de Vauban ne donna même point aux émigrés le signal de sa retraite.

Telle fut la désastreuse journée du 16 juillet, qui fut bientôt suivie de la dernière catastrophe.

Quelques officiers instruits et prévoyants jugèrent dès lors que la position de Quiberon n'était plus tenable ; mais aucun n'avait assez d'ascendant pour faire adopter une mesure salutaire. Après la blessure mortelle de d'Hervilly, personne n'osant prendre le commandement, il s'en était suivi une espèce d'anarchie militaire. Puisaye ne sut, ou ne put réunir à lui seul tout le pouvoir. En ordonnant le rembarquement, il eût abandonné à la vengeance des républicains, non seulement les Chouans qui s'étaient joints à lui, mais encore les royalistes de l'intérieur qui venaient de se déclarer pour la cause des Bourbons ; d'ailleurs Puisaye comptait toujours sur l'arrivée de nouveaux secours de l'Angleterre.

Les premières nouvelles adressées de Quiberon au ministère britannique, avaient donné l'espoir d'un succès décisif que la prise du fort de Penthièvre avait semblé confirmer. Défendu par les émigrés, ce fort était assimilé à Gibraltar, et regardé comme imprenable. Puisaye et d'Hervilly n'avaient cessé de demander des renforts, surtout en cavalerie sans laquelle il devenait impossible de pénétrer dans l'intérieur ; mais le gouvernement britannique persistait à ne point compromettre ses troupes, sans avoir pour sûreté un port militaire ; trompé

d'ailleurs sur la situation de la France qu'il croyait déjà toute en feu, il n'avait envoyé que la seule division de Sombreuil.

Ce fut le 17 juillet qu'elle mit pied à terre, aux acclamations des Chouans qui comptaient reprendre bientôt l'offensive; pour réparer le dernier échec. Sombreuil fit cantonner sa troupe dans le village de St.-Julien, au milieu de la péninsule; mais sa présence ne put rassurer la masse des émigrés ni leur rendre la confiance qu'ils avaient perdue.

Le défaut de vivres, le relachement de la discipline, et surtout le découragement, amenaient la désertion qui éclaircit bientôt les rangs de la division d'Hervilly. En passant dans le camp républicain, les déserteurs donnaient à l'ennemi des renseignements sur la situation des émigrés; mais la plupart des officiers royalistes, loin de partager le découragement de leurs soldats, persistaient à ne voir le mal qui les minait eux-mêmes que dans le camp des républicains. A la suite de quelques pourparlers entre les vedettes des deux partis, on s'était recommandé mutuellement les blessés; on avait même parlé d'un échange de prisonniers, ce qui fit croire à la possibilité d'un rapprochement. « Cette guerre, disaient les sentinelles » avancées des républicains, serait courte si

» l'on voulait s'entendre, et traiter avec le dé-
» légué Tallien qui n'est point éloigné d'un ac-
» commodement. » Les officiers émigrés doutèrent moins que jamais du retour en France, de la justice et de la modération; tel était même leur aveuglement qu'ils semblaient espérer l'entière défection de l'armée républicaine.

Pendant que les esprits éprouvaient ces impressions différentes, une trame s'ourdissait dans le camp royaliste. Des transfuges incorporés dans Royal-Louis se réunissent et forment le complot de livrer le fort Penthièvre. Deux d'entr'eux, nommés Nicolas Litte et Antoine Mauvage, sergents-majors au quarante-unième régiment, passent dans le camp ennemi, parviennent jusqu'au général Hoche, et lui donnent connaissance de leur projet. « La forte-
» resse, disent-ils, ne ferme pas tellement l'is-
» thme, qu'on ne puisse la tourner à marée
» basse et à la faveur de la nuit. Nous avons
» même découvert, à travers les rochers qui
» défendent le flanc de la redoute, un sentier
» où nous guiderons les troupes, et tandis que
» nous escaladerons le fort, nos amis égorge-
» ront les canonniers à leurs pièces. »

Hoche hésite d'abord, ne sachant trop s'il doit accueillir un projet aussi audacieux et dont le succès ne lui était garanti que par deux

transfuges ; il les questionne de nouveau : ceux-ci le conjurent de faire marcher ses troupes, et lui promettent le mot d'ordre. A la fin, convaincu, et décidé à tout entreprendre, Hoche assemble un conseil de guerre, en présence des commissaires de la Convention.

Les ingénieurs regardent l'assaut comme une témérité ; ils sont d'avis qu'on ne pourra s'emparer du fort qu'en ouvrant la tranchée. Hoche répond : « Que sont les règles de l'art dans cette » circonstance? Il nous faut de l'audace. L'armée manque de tout ; voyez avec quel empressement les Bas-Bretons courent au devant de nos ennemis. Les émigrés ne sont-ils » pas sur une terre amie et hospitalière? Je » viens de la parcourir ; le deuil était sur notre » passage : les mères en nous montrant à leurs » enfants, leur disaient : Voilà les soutiens de » cette horrible Convention! Jamais la haine » aveugle des habitants de ces contrées contre » tout ce qui tient à la république, n'a éclaté » avec tant de fureur. Attendrons-nous pour » agir que les émigrés aient reçu d'autres renforts! S'ils obtenaient un avantage, je déclare » que je ne répondrais plus du salut de l'armée. » N'hésitons plus, tout nous favorise ; marchons » à une attaque soudaine. »

Tallien parla dans le même sens : « Ce se-

» rait, dit-il, compromettre la dignité des ar-
» mes républicaines que d'attaquer le repaire
» des émigrés, suivant les règles de l'art; ce
» serait leur ménager la possibilité d'une
» fuite qui pourrait les soustraire à la rigueur
» des lois. Il faut à la vengeance nationale un
» exemple terrible, qui effraie quiconque se-
» rait tenté de les imiter. L'âme de mon col-
» lègue, celle du général en chef et la mienne
» ne forment à cet égard qu'un même vœu;
» c'est aussi celui de l'armée, qui chaque jour
» demande à marcher à l'ennemi. C'est sur
» cette plage qu'il faut sauver la république. »

L'attaque fut résolue; un temps orageux et une brume épaisse en dérobèrent les préparatifs aux émigrés. La mer était grosse et houleuse, de violents coups de vent forçaient à se tenir au large les canonnières anglaises qui protégeaient le camp.

Hoche divisa l'élite de son armée en trois corps d'environ mille hommes chacun, et ordonna les dispositions suivantes :

« L'adjudant-général Humbert, à la tête de
» 500 hommes d'avant-garde, marchant sur
» deux files, suivra par sa gauche la laisse
» de basse mer, pour tourner à la fois le fort
» Penthièvre et le village de Keroustan. S'oppo-
» sant ainsi à tout mouvement que pourrait

» faire l'ennemi cantonné dans la presqu'île, » et tournant brusquement sur sa droite, il fera » courir sa troupe sur le fort, franchira les pa- » lissades, égorgeant tout ce qui ne se joindra » point à lui. Cet officier sera soutenu par le » reste de l'avant-garde, sous les ordres du gé- » néral de brigade Botta.

» L'adjudant-général Ménage, à la tête de » 300 grenadiers, marchera par la droite le » long de la mer, culbutera les grand-gardes » ennemies, filera jusqu'au pied du fort, l'es- » caladera, et passera au fil de la baïonnette » tout ce qui opposera de la résistance.

» La colonne du centre, aux ordres du géné- » ral Valletaux, soutiendra Ménage et atta- » quera en même temps de front.

» Avec le gros de l'armée, le général Le- » moine, chargé de la garde du camp, soutien- » dra au besoin les colonnes assaillantes.

» Le soldat se précipitera sur l'ennemi, à » l'arme blanche et en criant : *à bas les armes*, » *à nous les patriotes* ! Des pionniers suivront » les colonnes pour combler les fossés. »

L'attaque fut différée jusqu'au 20 juillet, dans l'attente du mot d'ordre qui fut enfin li- vré par un troisième transfuge, nommé Philippe David de Dieppe.

Les colonnes républicaines se mirent donc

en marche à onze heures du soir, dans le plus grand silence.

A peine sont-elles hors du camp, qu'un orage affreux éclate; la pluie qui succède aux coups redoublés du tonnerre, tombe à torrents et les inonde; un vent froid et impétueux la jetait aux yeux des soldats errants sur une mer de sable, éclairés seulement par les éclats de la foudre. Les colonnes se heurtent, se rompent, se confondent; il n'est plus possible aux officiers de les rallier; ils conjurent, ils pressent, ils prient, mais c'est en vain. A travers les ténèbres les plus épaisses, au milieu de cette convulsion de la nature, Hoche reconnaît les généraux; il distingue les différents corps: il range lui-même les soldats, il excite, il presse, il encourage, et parvient enfin à rétablir l'ordre.

Le ciel redevient calme, et à deux heures du matin la colonne du centre se trouve au pied des premiers retranchements de l'ennemi. Les Chouans inhabiles à se garder, sont surpris et égorgés. A l'instant l'alarme se répand dans la ligne et autour du fort. Les canonniers émigrés sautent à leurs pièces et font feu sur les républicains qui n'avaient pas une pièce de canon à leur opposer. L'humidité rendait les fusils inutiles, et le succès allait dépendre des baïon-

nettes; mais il fallait atteindre l'ennemi. Le général Valletaux anime ses soldats, et veut se précipiter au pas de charge. La colonne de gauche que dirige le général Humbert, s'avance également sur les points qui lui sont indiqués, mais elle est bientôt aperçue par les chaloupes anglaises qui bordaient le rivage, et près desquelles les soldats marchaient dans l'eau jusqu'à la ceinture. Foudroyés de front par les batteries du fort, sur les flancs par les chaloupes et les frégates ennemies, les républicains s'étonnent, et trouvant l'assaut de la forteresse impossible à la valeur la plus déterminée, ils s'ébranlent et rétrogradent. Hoche accourt à la tête de son état-major, pour parer au désordre; il voit l'impossibilité de franchir les murs du fort, il voit le général Botta blessé d'un coup de bicaïen, et les troupes découragées reprenant tristement le chemin de leurs lignes. Tout semblait perdu, et Hoche lui-même croyait avoir donné dans un piège, lorsqu'un bruit sourd et confus se fait entendre sur la droite; des cris affreux partaient de ce côté. Les soldats s'arrêtent et prêtent l'oreille: « C'est, disent-ils, une colonne » des nôtres qui a pénétré. » Hoche et le délégué Tallien lèvent les yeux sur le fort faiblement éclairé par les premiers rayons du jour;

ils n'y voient plus flotter le drapeau blanc des royalistes, l'étendard tricolor venait de le remplacer.

L'adjudant-général Ménage, suivi de ses trois cents braves, avait filé le long de la côte à travers les flots, et trompant les premières sentinelles à la faveur du mot d'ordre, il s'était glissé de rocher en rocher jusqu'au pied de la forteresse. Aidé et guidé par les transfuges, il l'avait gravie sous le feu meurtrier de la mitraille anglaise. Aux premiers cris d'alarme, les officiers émigrés, les canonniers de Rothalier étaient accourus à la défense des postes; mais il n'était plus temps : une porte était déjà livrée aux républicains, et les soldats émigrés se tournaient contre leurs propres officiers. Le comte d'Atilly, commandant le régiment Royal-Louis, tomba lui-même sous leurs coups. Le plus affreux désordre régnait en ce moment dans le fort. Ménage qui s'y était précipité le sabre à la main avec ses soldats massacrait tout ce qui lui opposait de la résistance, secondé par les transfuges et les soldats émigrés. Il était déjà maître du fort que les canonniers toulonnais tiraient encore sur les colonnes républicaines; ils périrent tous sur leurs pièces.

Hoche qui venait de rallier ses troupes pour attaquer de front, se réunit à Ménage qui lui

ayant ouvert les portes de la forteresse, fut fait général sur le champ de bataille.

Mais il fallait consommer la victoire. Hoche après avoir laissé deux bataillons à la garde du fort, se remit en marche sur trois colonnes pour forcer le camp des émigrés et balayer la presqu'île.

Le fort Penthièvre était déjà surpris, livré et enlevé l'épée à la main, quand les émigrés au bruit de la mousqueterie et du canon coururent aux armes pour le secourir. Leurs régiments se rassemblaient à la hâte; Béon et Damas se mettaient en bataille derrière le village de Saint-Julien; la légion de Rohan arrivait au grand pas redoublé et en bon ordre. Puisaye venait de faire sa ronde: mieux instruit du danger, il accourt et trouve Sombreuil à la tête de sa division; il lui ordonne de prendre une position et de l'y attendre, mais sans vouloir partager ses périls. Au lieu de chercher dans les rangs ennemis une mort glorieuse, il s'embarque précipitamment et fuit vers l'escadre anglaise. Honteuse désertion! éternel opprobre de Puisaye qui, d'après son abjecte soumission aux ordres secrets de l'Angleterre, livrait son propre parti.

Dans leur marche rapide, les républicains fouillaient tous les hameaux, toutes les maisons

et enlevaient les redoutes qui protégeaient le camp royaliste. Débusqués de tous les avant-postes, les Chouans allaient au-devant de l'ennemi et mettaient bas les armes; tous ceux qui osaient résister étaient passés au fil de la baïonnette, le reste fuyait en désordre pour se rallier aux émigrés. La seule division de Sombreuil faisait bonne contenance.

Devenu commandant-général par la désertion de Puisaye dont il attendait vainement les ordres, Sombreuil voit tout à coup le drapeau républicain flotter sur le fort Penthièvre; et soupçonnant sa fatale destinée, il annonce à sa division, avec l'expression du plus violent désespoir, la prise du fort. « Ce n'est point à » des guerriers tels que vous, dit-il, que je » dois cacher ce malheur. » Les corps de Beon et de Damas mettent aussitôt la baïonnette au bout du fusil, et s'écrient unanimement : « Il faut reprendre le fort ou périr. » Sombreuil ne profita point de l'élan de sa troupe; il hésita, ne donna aucun ordre, et perdit un temps précieux.

Rien ne pouvait plus rallentir la marche des républicains; leurs colonnes de droite et de gauche longeaient les deux rivages de la péninsule pendant que la troisième, précédée d'un grand nombre de tirailleurs, marchait

sur le centre des émigrés. Les Chouans fuyards, les femmes de la presqu'île, qu'on avait laissées imprudemment à proximité du fort, accouraient en désordre le long du rivage en poussant des cris de désespoir.

Le spectacle de cette multitude que la peur mettait en fuite, acheva de porter le désordre et la consternation parmi les émigrés. Déjà leur aile gauche était tournée par les républicains, et il ne leur restait de ressource que dans un prompt rembarquement devenu presqu'impossible par la proximité de l'ennemi. Pour le reconnaître, Sombreuil se porta presque seul où était le danger, et son cheval ayant été tué, il revint à pied à la tête de sa division. Ses tirailleurs firent d'abord plier ceux des républicains; mais la cavalerie de ces derniers en les ramenant au combat, chargea elle-même les chasseurs royalistes qui furent pris ou tués. On vit alors, malgré le feu des frégates et des canonnières anglaises, la colonne républicaine de droite marcher la baïonnette en avant et au pas de charge, sur les régiments Loyal-Emigrant et Dudresnay, qui formaient l'aile gauche des émigrés. Ces deux corps ne firent aucune résistance; les transfuges et les prisonniers enrôlés en Angleterre renversaient la crosse de leurs fusils et passaient à l'ennemi en criant :

Nous sommes républicains! D'autres massacraient leurs officiers, et en se retournant déchargeaient leurs armes contre leur propre parti. En un instant toute la division d'Hervilly fut en pleine défection; ceux qui ne passaient pas dans les rangs ennemis s'éparpillaient et cherchaient à s'embarquer. En vain Sombreuil veut arrêter le désordre, sa division seule lui obéit; il lui ordonne de se porter au fort neuf et de s'y rallier: c'était le dernier point de terre sur le rivage. Ce mouvement rétrograde augmenta l'effroi des fuyards, qui accoururent avec encore plus de rapidité sur la plage. Hommes, vieillards, femmes, enfants, tous se précipitent à la fois sur de frêles chaloupes exposées à la fureur des vagues; quelques-unes trop surchargées sont aussitôt englouties; d'autres ne sont préservées que par la cruauté des marins anglais: à coups de sabre, à coups d'aviron ils écartent les malheureux qui dans l'espoir d'éviter la mort s'accrochent aux embarcations. Il en périt un grand nombre dans les flots.

Sombreuil, resserré, cerné à l'extrémité de la péninsule avec sept à huit cents gentilshommes, soutenait encore le feu des républicains et protégeait le rembarquement. Dans une mêlée, la corvette anglaise *Lanck* qui

mouillait très près du rivage, canonna la colonne républicaine et atteignit aussi quelques émigrés. Le feu des Anglais, l'attitude menaçante des gentilshommes réunis à Sombreuil, rendaient cette position d'autant plus critique de part et d'autre, que n'ayant aucune grâce à espérer, le désespoir des émigrés pouvait rendre leur résistance terrible. Ce fut alors que sur la ligne des républicains les cris suivants se firent entendre : « *A bas les armes! rendez-vous! les prisonniers seront épargnés!* Cette dernière ressource qui semblait offerte aux émigrés, ne concernait réellement que les déserteurs républicains, mais les royalistes détachèrent des parlementaires pour obtenir des conditions.

Sombreuil lui-même s'avance seul et fait signe de la main; la colonne républicaine s'arrête. Hoche, suivi de son état-major, fait quelques pas en avant. Sombreuil élevant la voix, lui dit : « Les hommes que je commande sont » déterminés à périr sous les ruines du fort » neuf; laissez-les se rembarquer, vous épar- » gnerez le sang français....... — Je ne » puis permettre le rembarquement, répond » Hoche. »

Tous les mémoires du parti royaliste s'accordent sur la promesse faite par les généraux

et le délégué Tallien, d'épargner tout ce qui mettrait bas les armes; mais ils conviennent que Hoche n'osa rien promettre à Sombreuil, auquel ils attribuent la réponse suivante: « Je » mourrai content si je puis sauver mes com» pagnons d'armes! »

Il est certain que les émigrés furent sommés non seulement de mettre bas les armes, mais encore de faire cesser le feu des Anglais. La corvette *Larck* continuant de tirer à mitraille, Sombreuil s'efforça de l'en empêcher, et de Gery, officier de marine, se jeta à la nage pour lui en porter l'ordre; il revint ensuite au milieu des siens trouver la mort. Sombreuil aurait pu se jeter dans une chaloupe qui s'était présentée pour le sauver, mais il se crut le garant d'une capitulation, et vit le salut de l'armée dans son propre dévouement. Les plus acharnés blâmaient ouvertement cet excès de confiance, et refusant de croire à des promesses aussi vagues, ils préféraient combattre jusqu'à la mort.

Le général Hoche voyant alors que les royalistes, profitant de ce moment d'hésitation qu'entraînaient les pourparlers, faisaient des embarcations, fit pointer deux canons sur le bord de la mer; une vingtaine de coups à mitraille empêchèrent les royalistes de revenir.

Acculés sur un rocher, les émigrés semblaient encore vouloir se défendre. Après une seconde sommation, sept cents grenadiers fondent sur eux la baïonnette en avant; ce moment fut le terme fatal. En vain quelques gentilshommes fidèles à l'honneur, se préparent à vendre chèrement leur vie, le plus grand nombre met bas les armes, plusieurs braves se brûlent la cervelle plutôt que de se soumettre aux vainqueurs.

Esclave de sa parole, Sombreuil se livre le premier aux républicains. A la tête de ces derniers, parut le conventionnel Tallien qui, s'approchant de Sombreuil, lui dit: « Ah! que » votre famille est malheureuse! — « J'espé» rais la venger, lui répondit Sombreuil. »

Le nombre total des prisonniers s'élevait à plus de 4000, parmi lesquels se trouvaient 8 à 900 gentilshommes, tout l'état-major des émigrés, 2000 soldats et 1500 Chouans. L'évêque de Dol, son frère et le clergé qui était à sa suite, tombèrent également au pouvoir des républicains. Vingt mille fusils, des effets d'habillement et d'équipement pour une armée de trente mille hommes, dix milliards de faux assignats, apportés par Puisaye, et d'immenses approvisionnements devinrent les trophées de cette victoire.

Quiberon, couvert de ballots, de tonneaux, de caisses, et d'une multitude d'objets inutiles aux combats; offrait l'aspect d'un port marchand. Les soldats étaient chargés d'or, de butin et de faux assignats.

Les prisonniers traversèrent toute l'armée victorieuse, en vomissant des imprécations contre Puisaye et contre l'Angleterre dont les funestes secours les avaient perdus. Les officiers supérieurs et les gentilshommes marchaient à la tête; les soldats et les transfuges, moins surveillés, venaient ensuite. Tous inspiraient aux vainqueurs un intérêt mêlé de pitié.

Ils furent dirigés sur Aurey; l'escorte était faible et accablée de fatigue. Les mauvais chemins forçaient à chaque instant de rompre l'ordre et de marcher pêle-mêle; cependant peu de prisonniers s'échappèrent, même pendant la nuit. Arrivés à Aurey, ils y reçurent des témoignages d'une pitié touchante. Les habitants n'osaient les envisager, dans la crainte de rencontrer un fils, un frère, un ami. Une église leur servit de prison. Sombreuil était au milieu d'eux. Inaccessible à la crainte, cette âme jeune et fière ne semblait regretter que la gloire. L'épuisement de ses forces le fit bientôt céder au besoin du repos. Le calme de son âme, sa

jeunesse, sa mâle beauté, redoublèrent l'intérêt de ses compagnons d'infortune qui semblèrent ne plus s'occuper que de son propre malheur.

Le lendemain, les officiers prisonniers furent séparés des soldats, et conduits sur la route de l'Orient par 3000 hommes d'escorte. Tout le monde frémit de l'idée qu'ils marchaient au supplice, et la douleur fut générale; mais ils rentrèrent dans la ville au son d'une musique militaire à laquelle se mêlèrent les cris de joie des habitants. Les soins les plus tendres leur furent prodigués, et alors tout espoir ne fut pas perdu.

L'idée d'une capitulation s'accrédita. Hoche s'était déjà prononcé sur le sort des Chouans. « Il serait cruel et impolitique, avait-il écrit au » comité de salut public, de songer à détruire » 6 à 7 mille familles qui ont été entraînées à » Quiberon par la terreur et le prestige. »

Quant aux émigrés, Hoche était d'avis de ne sacrifier que les chefs; c'était aussi le vœu de l'armée qui croyait aussi à une capitulation. Faire indistinctement l'application de la loi, c'était vouer à la mort 8 à 900 ennemis désarmés, qui n'inspiraient plus que la pitié due au malheur; mais les commissaires alléguaient

des décrets formels. « Il faut, disaient - ils, » abandonner à la loi seule le soin de la ven- » geance nationale. »

Après avoir pourvu à la sûreté des prisonniers et des magasins, Hoche remit le commandement du Morbihan au général Lemoine. Ensuite, à la tête de 12 bataillons, il se porta d'abord sur St.-Malo que menaçaient les Anglais, et dans le département des Côtes-du-Nord, où venaient de pénétrer les Chouans, sous les ordres de Tinténiac.

Tallien qui s'était rendu à Paris pour rendre compte des évènements, parut le 26 juillet à la tribune de la Convention nationale, et fit sur la bataille de Quiberon, un rapport dans le style révolutionnaire. « Les émigrés, dit-il, » ce vil ramas de complices, de stipendiés de » Pitt, ces exécrables auteurs de tous les dé- » sastres et de tous les forfaits, contre lesquels » la France lutte depuis cinq ans, ont été pour- » suivis au sein des flots par nos braves que » guidaient la vengeance et l'enthousiasme de » la république; mais les flots les ont rejetés » sous le glaive de la loi. En vain ont-ils cher- » ché à retarder les coups qui devaient les frap- » per; en vain ont-ils envoyé plusieurs parle- » mentaires, pour obtenir quelques con- » ditions.

» Quelle relation pouvait-il exister entre » nous et ces rebelles? Qu'y avait-il de com» mun entre nous, si ce n'est la vengeance et la » mort?

» La mort des héros eût été trop douce pour » des traîtres; la providence leur réservait un » châtiment qu'ils ne tarderont point à subir, » et dont la rigueur et l'opprobre doivent être » proportionnés à leurs crimes. »

Ce discours sinistre ôta tout espoir de clémence. En effet, le comité de salut public, sourd au cri de l'humanité, venait de repousser la proposition qu'on lui avait faite d'accorder la vie aux émigrés prisonniers, pour les diriger ensuite contre l'Angleterre devenue odieuse aux deux partis.

Le général Lemoine, chargé de l'application rigoureuse de la loi, se porta sur Vannes avec une partie de l'armée victorieuse, et ordonna l'établissement de plusieurs commissions militaires. Le 29 juillet, Sombreuil fut traduit et jugé à celle de Vannes, avec Joseph de Broglie, de Lalondel chef de Chouans, et l'évêque de Dol. Sombreuil parut le premier. Après avoir déclaré son nom, son âge, l'époque de son émigration, il ajouta : « J'ai vécu et je mourrai » royaliste. Prêt à paraître devant Dieu, je jure » qu'il y a eu une capitulation, et qu'on s'est

» engagé à traiter les émigrés comme prison-
» niers de guerre. » Se tournant vers les gre-
nadiers qui l'entouraient : « j'en appelle, leur
» dit-il, à votre témoignage ; c'est devant vous
» que j'ai capitulé. »

Ce généreux effort, en laissant à Sombreuil l'espoir de sauver les prisonniers, adoucit l'amertume de ses derniers moments. Après sa condamnation, il fut enfermé dans la tour de Vannes, où il passa la nuit avec les autres condamnés.

Le lendemain, un bataillon de Paris les conduisit sur la promenade publique de Vannes, appelée la Garenne. Sombreuil marchait le premier au son de la caisse, regardant de droite et de gauche ; sa contenance était noble et fière. L'évêque de Dol se faisait remarquer par le calme et la résignation. Les habitants versaient tous des larmes. Arrivés au lieu de l'exécution, les condamnés furent placés sur une même ligne. Sombreuil refusa de se mettre à genoux ; l'évêque de Dol se fit découvrir la tête. A la vue de ce front serein, le peuple fut saisi d'un saint respect.... Un bandeau fut présenté à Sombreuil qui le refusa, en disant : « J'aime à voir
» mon ennemi. Visez plus à droite, » cria-t-il aux grenadiers qui le mettaient en joue....

Ces mots étaient à peine prononcés qu'il n'était déjà plus. Ses compagnons tombèrent à ses côtés. Ainsi périt, à la fleur de son âge, cette victime du plus rare dévoûment.

On publia sous son nom, après sa mort, une lettre accusatrice de la conduite de Puisaye, adressée au commodore Waren : quelques personnes doutent de son authenticité.

Les paroles de Sombreuil sur la capitulation avaient été recueillies, et les émigrés insistaient fortement sur sa réalité ; la commission militaire d'Aurey refusa même de les juger. « Notre » condamnation, s'écriaient les prisonniers, » serait une infamie, une infraction à toutes » les lois de l'honneur. Nous avons capitulé » verbalement et on nous a promis la vie ; sans » cette promesse, eût-on pu nous saisir autre- » ment que morts ? Il n'est dans les principes » de l'honneur français, ni dans les lois de la » guerre, de laisser fusiller des ennemis désar- » més qui ont capitulé avec leurs vainqueurs. »

Les généraux républicains soutenaient au contraire qu'il n'y avait eu aucune espèce de capitulation, comme si une convention en formes eût été nécessaire pour épargner des ennemis désarmés. Les commissaires Blad et Tallien publièrent, à Vannes et à Nantes, une déclaration formelle, portant que, loin d'avoir rien

promis, les généraux avaient dit hautement à Sombreuil, qu'ils ne voulaient ni ne pouvaient rien promettre. « Nous déclarons enfin, ajou-
» tait-il, que si des officiers ont invité les *pa-*
» *triotes*, les *républicains* qui étaient dans le
» fort (et il y en avait plusieurs) à mettre bas
» les armes, ils n'ont adressé la parole qu'aux
» prisonniers français enrôlés de force, aux
» cultivateurs arrachés de leurs foyers par la
» violence, et non à des traîtres avec lesquels
» aucune loi ne permettait de traiter. »

La mort de tous les gentilshommes qui étaient prisonniers, une fois résolue, ce fut à qui cacherait son nom et sa qualité; peu néanmoins échappèrent aux transfuges qui les dénonçaient sur le moindre indice.

La commission militaire d'Aurey ayant été cassée, de nouveaux juges furent choisis parmi les Belges et autres étrangers. Les prisons de Vannes se remplirent d'émigrés et offrirent le tableau de la terreur et de la désolation. Jamais impression ne fut plus vive, que lorsqu'après une prière commune, les prisonniers, par une sainte inspiration, élevèrent tous la voix et les mains vers le ciel pour lui demander le bonheur de la France. La garde, d'abord immobile d'étonnement, partagea bientôt cet élan

religieux qui ne fut interrompu que par des sanglots.

Les prisonniers furent successivement interrogés; la plupart étonnèrent leurs juges par la fermeté de leurs réponses. Le 2 août, les républicains en fusillèrent soixante-dix à la fois, le lendemain quarante-deux autres : au bruit fatal de ces exécutions, ceux restés dans les prisons frémirent du sort qui les attendait : les fusillades continuèrent; néanmoins le délégué Blad accorda un sursis aux gentilshommes qui avaient émigré avant l'âge de seize ans. Au moyen de cette exception, un assez grand nombre échappa à la mort; il y en eut qui rejetèrent tout moyen de salut. Touchés, attendris par les soins religieux des habitants d'Aurey et de Vannes, les prisonniers s'écriaient : « Nous ne » mourrons point sur une terre étrangère ! »

Quelques chefs des Chouans s'étant approchés de cette dernière ville, les excitèrent secrètement à la révolte et s'avancèrent en armes, dans la nuit du 16 août, pour les seconder : tout fut découvert par deux soldats du régiment d'Hervilly. La garnison prit les armes, le canon fut braqué devant les prisons, et le général Lemoine menaça de tirer à mitraille au moindre mouvement; six à sept Chouans du complot furent saisis et fusillés, et les exécu-

tions sanglantes redoublèrent. A l'exception de ceux qui obtinrent le sursis et d'une vingtaine de gentilshommes que le zèle des femmes d'Aurey et de Vannes déroba à la vengeance des républicains, tout ce qui avait mis bas les armes perdit la vie ; cent officiers de l'ancienne marine royale furent de ce nombre. Parmi ces officiers on regretta surtout le comte de Soulanger, chef d'escadre, qui avait fait embarquer les blessés à Quiberon, et qui, blessé lui-même, était venu se rendre aux républicains. Les condamnés étaient précédés d'hommes chargés de creuser leurs fosses.

N'ayant pu mourir en héros, ces victimes de la guerre et du malheur mouraient en martyrs, sans regret comme sans orgueil, donnant eux-mêmes leurs vêtements aux soldats qui allaient les fusiller, et faisant des voeux pour le bonheur de leur pays.

C'est auprès d'Aurey que se faisaient les exécutions, dans une prairie au bas d'une colline. Elle est aujourd'hui en grande vénération : les habitants des deux sexes y font journellement des pèlerinages et l'appellent la *Prairie des Martyrs*.

Telle fut cette fatale expédition, la honte de l'Angleterre : encore aujourd'hui, le nom de

Quiberon ne peut être proféré sans un frémissement d'horreur, sans que l'affreuse politique anglaise ne se retrace tout entière à l'imagination épouvantée. En vain onze années se sont écoulées depuis cette déplorable époque; un cri général d'indignation s'élève contre l'implacable Angleterre; la France l'accuse d'avoir armé le parti royaliste pour le sacrifier, elle l'accuse d'avoir voulu la destruction des officiers de la marine royale pour en priver à jamais leur patrie! Puissent d'aussi épouvantables souvenirs, retenir les factieux qui oseraient encore se jeter dans les bras d'un gouvernement dont l'alliance, lors même qu'elle n'est point une perfidie, entraîne la ruine des nations!

Au reste, sans cet abandon de l'Angleterre, l'armée des émigrés n'aurait même pu remplir le but de son expédition; il n'était plus temps d'envahir la Bretagne, Hoche aurait su la préserver. Si les émigrés eussent débarqué au moment des succès des Vendéens, c'en était fait peut-être de la république, elle eût succombé sous leurs efforts; la présence d'un prince de la maison de Bourbon aurait porté l'insurrection des campagnes au plus haut période et déterminé celle des villes. Au contraire, la catastrophe de Quiberon souleva le voile et fit en-

trevoir que les princes français n'étaient que le jouet de la politique et de l'ambition des puissances étrangères.

Cet évènement fut donc favorable à la république; mais pour ramener entièrement le calme dans les départements de l'Ouest, il fallut d'autres mesures et de nouveaux efforts.

LIVRE XXI.

Projet tendant à livrer Saint-Malo aux Anglais. — Marche de l'*armée rouge*. — Mort du chevalier de Tinténiac. — Diversion des Chouans dans l'Anjou, le Maine et la Haute-Bretagne. — Proclamation de Charette. — Massacre des prisonniers républicains. — Débarquement de Saint-Jean de Mont. — Arrivée et séjour du comte d'Artois à l'île Dieu. — Attaque de Saint-Cyr. — Mort du brave Guérin.

La surprise de St.-Malo où les Chouans s'étaient ménagé des intelligences, entrait dans le plan d'invasion conçu par Puisaye, sous les auspices de l'Angleterre; mais les républicains déjouèrent aussi ce complot. Parmi les conjurés qui devaient livrer la ville, on remarquait un Gouyon-de-Beaufort, originaire de Dol, et Labaronnais de St.-Briac. Victor Labaronnais, ancien officier de marine commandait une division de Chouans près de St.-Malo. Le chevalier de la Vieuville, récemment arrivé d'Angleterre, était chargé par Puisaye de faire coïncider ce coup de main avec la descente de Quiberon. Conduit par des guides au

quartier général de Victor Labaronnais, il concerte son plan d'attaque, avant même d'avoir reçu de Jersey des armes et des munitions, et rassemble ensuite 12 à 1500 Chouans dans un petit bois qui communique de la forêt de Comor à celle de Colpoet. Cette troupe en s'approchant de Saint-Malo, voulait à la faveur de la nuit en escalader les remparts dont on lui faciliterait l'accès. Une flotille anglaise accourue au premier signal eût attaqué du côté de la mer, les canonniers auraient livré quelques postes intérieurs, et l'artillerie de l'arsenal dirigée contre la garnison, eût déterminé la reddition de la place. Déjà plusieurs frégates bloquaient Saint-Malo, enlevaient les bâtiments de transport, les canonnières de la république, et venaient même insulter les forts et les batteries.

Le complot échoua par l'indiscrétion d'un des conjurés. A l'instant les autorités font fermer les portes de la ville; les conjurés sont arrêtés ou poursuivis; la plupart s'évadent. Le jeune Lanivandais fuit sous des habits de femme.

Tandis que des mesures extraordinaires sauvent Saint-Malo, un détachement républicain se porte en force vers la forêt de Comor, attaque, surprend et disperse les Chouans com-

mandés par la Vieuville ; et on trouve dans le camp royaliste une correspondance qui achève de tout dévoiler.

Le succès de cette tentative eût fait une puissante diversion en faveur des émigrés qui étaient maîtres alors de Quiberon et du fort Penthièvre ; mais le parti royaliste devait échouer dans toutes ses entreprises.

L'*armée rouge* que Puisaye avait détachée de Quiberon, sous les ordres de Tinténiac, ne fut pas plus heureuse. On l'appelait ainsi à cause de son uniforme envoyé par l'Angleterre. Cette couleur avait déplu aux insurgés ; aussi reprirent-ils, pour la plupart, leurs habits de paysans. Cette troupe qui avait été victorieuse dans six combats, opéra sa jonction avec plusieurs petits corps de Chouans de l'intérieur, et en sortant de la forêt de Móllac, marcha sur Josselin. Le 6 juillet, Tinténiac s'empare des faubourgs, et somme la ville. La garde nationale, et la garnison commandée par l'adjudant-général Crublier, répondent par le cri de *vive la république!* et opposent la plus forte résistance. Le combat dura cinq heures. Tinténiac ne pouvant emporter la ville, livra les faubourgs au pillage et aux flammes, et poursuivant sa marche, il se dirigea sur la forêt de Lorges, pour delà pénétrer dans le départe-

ment des Côtes-du-Nord. Hoche sans perdre de vue Quiberon, veut parer à cette diversion inquiétante; il ordonne au général Champeaux de poursuivre Tinténiac avec une colonne de grenadiers; mais il fallait rassembler plusieurs détachements épars, et combiner ensuite une attaque contre un ennemi dont la marche était aussi audacieuse que rapide. En vain 300 grenadiers veulent arrêter l'avant-garde royaliste près le château de Coëtlogon; le brave Tinténiac ordonne la charge, disperse les républicains; mais plus soldat que général, il s'abandonne imprudemment à leur poursuite. Arrivé seul dans l'allée du château, il pousse son cheval et veut atteindre un grenadier; il le somme bientôt de se rendre. Au moment où il allait le saisir, le grenadier l'ajuste à bout portant, et le renverse d'un coup mortel; aidé ensuite par d'autres soldats, il le dépouille et partage son or. Les Chouans accourent, mais trop tard, au secours de leur chef; ils le trouvent baigné dans son sang, et ayant rendu le dernier soupir. Tous déplorent la perte du plus brave des Bretons.

La mort de Tinténiac rappela celle de Laroche-Jacquelein, l'un des héros de la Vendée. Issu d'une maison illustre, aussi modeste que brave, sans prétention comme sans orgueil,

Tinténiac avait inspiré la plus haute confiance aux royalistes de la Bretagne. D'abord aide-de-camp et compagnon de la Rouarie, on le comptait parmi les premiers auteurs de l'insurrection. Dans différentes occasions, les ministres anglais lui avaient témoigné une considération marquée, soit par des avantages personnels, soit en lui confiant des missions importantes et périlleuses. Jamais aucun obstacle n'avait arrêté Tinténiac. Il parcourut plusieurs fois la Bretagne, le Maine, l'Anjou et le Poitou; conférant avec tous les chefs, il suivit leurs marches, combattit avec eux, traversa la Loire et d'autres rivières à la nage. On le vit pénétrer au milieu des armées ennemies, tantôt déguisé en paysan, tantôt avec ses armes, se faisant jour à travers une patrouille qui l'avait reconnu, s'élançant d'une maison entourée de gardes où il avait été surpris. Son audace le poussa jusqu'à s'introduire auprès du féroce Carrier qu'il réduisit au silence en lui présentant deux pistolets au moment où le proconsul lui demandait son passeport. Aussi heureux que brave, Tinténiac n'avait jamais reçu de blessures; et telle était sa discrétion, malgré la vivacité de sa jeunesse, que se fiant à sa prodigieuse mémoire, il ne prit jamais de notes écrites. Ne confiant rien au papier, il ne compro-

mit jamais ni les secrets ni la vie de personne.

Un tel chef était difficile à remplacer. Les Chouans consternés se rallièrent le 21 juillet au château de Lorge après avoir entièrement dispersé le détachement républicain qui avait arrêté leur marche. Les officiers tinrent conseil; le parti des émigrés l'emporta, et le vicomte de Pont-Bellanger fut nommé commandant provisoire. L'*armée rouge* marcha sous la conduite de son nouveau chef, pénétra dans le département des Côtes-du-Nord, envahit la ville de Quintin, et lui imposa une forte contribution.

Les Chouans poussaient déjà leurs avant-postes du côté de Saint-Brieux, lorsque la nouvelle du désastre de Quiberon les arrêta et fit tout changer de face. Hoche accourait en personne avec douze bataillons au moment où le découragement s'était emparé des royalistes. Les officiers de l'état-major, qui étaient tous des émigrés, abandonnèrent les Chouans ou plutôt désertèrent avec la caisse de l'armée; les Morbihannais frémirent de rage et d'indignation. Tout paraissait perdu lorsque Georges Cadoudal et Lemercier se montrant seuls dignes de commander, parvinrent à ranimer les esprits abattus; ils prirent l'engagement de sauver l'armée et de la conduire en trois marches au centre du Morbihan, en évitant l'ennemi qui

arrivait de toutes parts. Ils réussirent et devinrent, autant par leurs succès que par le vœu de leurs soldats, les véritables chefs de ce pays. Le département était encore couvert de troupes, ce qui leur fit licencier l'armée jusqu'à nouvel ordre.

Il ne restait donc de l'expédition de Quiberon, pour les royalistes, que des souvenirs amers, des traces sanglantes; et pour les républicains, des trophées et la plus parfaite sécurité.

En vain les Chouans de la Haute-Bretagne, du Maine, de la Normandie et de l'Anjou avaient redoublé d'efforts pour seconder les émigrés; leurs diversions tardives, partielles et trop éloignées, n'avaient fait qu'étendre le fléau de la guerre civile sans nul avantage réel pour la cause de la royauté.

On avait vu les chefs bretons sur le premier avis du débarquement, ordonner une levée générale sous peine de mort. Les diversions les plus importantes furent celles du vicomte de Scépeaux et de Palierne, qui menacèrent à la fois tout le pays compris entre Angers et Nantes.

Le 20 juillet, Palierne, Franc-Bernard et Tête-Carrée attaquent Ancenis et sont repoussés avec perte. Ils se portent aussitôt sur Oudon à la tête de deux mille Chouans; Oudon est en-

vahi et pillé. Une autre colonne de douze cents royalistes attaquait en même temps Varades. La garnison républicaine eût succombé sans l'arrivée d'un renfort de grenadiers et de chasseurs accourus de Saint-Florent. Ingrande n'avait pu résister, et les Chouans interceptant les communications, affamaient les villes, inquiétaient la navigation de la Loire, et infestaient les routes. Coueron, bourg à trois lieues de Nantes, sans garnison et sans défense, tomba également au pouvoir d'une colonne d'insurgés conduits par Charbonnier, marchand de bœufs de la commune d'Orvault. Dans leurs invasions précipitées, les Chouans enlevaient les armes et les munitions, et cherchaient surtout à grossir le nombre de leurs soldats. Ils avaient pris possession des rives de l'Edre et de tout le pays situé au nord de Nantes. Les prêtres Massonnettes et Gicquiau y exerçaient une grande influence, et les habitants n'attendaient plus qu'une occasion de se signaler contre les républicains; elle se présenta bientôt. Le 12 août un convoi richement chargé paraît à la vue du bourg de Nort; aussitôt le fatal cornet à bouquin, signal du ralliement des Chouans, se fait entendre; trois à quatre mille, la plupart armés de canardières, sortent de Corquefou, enveloppent et attaquent l'escorte républicaine;

c'était un bataillon du Pas-de-Calais qui était entré le premier dans le fort Penthièvre. Malgré l'inégalité du nombre et des armes, ce bataillon se bat avec courage, sauve son drapeau et se fait jour, l'épée à la main, à travers les insurgés, laissant deux cents morts sur la place. Aucun prisonnier n'est épargné; les femmes armées de faucilles, égorgent elles-mêmes les blessés; 1,100,000 fr. assignats et 50,000 liv. en numéraire restèrent au pouvoir des royalistes.

La ville d'Angers, après avoir long-temps combattu les Vendéens, avait alors à se défendre contre les Chouans. Dès les premiers jours de juillet, le vicomte de Scépeaux les avait assemblés pour opérer une diversion. La garde nationale d'Angers et les chasseurs d'Evreux marchèrent aussitôt et fouillèrent sans succès les bois de Becon et l'abbaye de Pontron, qui était regardée comme la principale retraite des Chouans. Enfin les éclaireurs républicains aperçoivent l'avant-garde royaliste dans le bois qui borde la route de Pontron à Ingrande. Les Chouans attaquent les premiers avec quelque vigueur, mais se voyant tournés par une colonne, ils se dispersent, abandonnant leurs morts.

Le 21 juillet, à sept heures du matin, le

vicomte de Scépeaux, à la tête de deux mille Chouans, investit et attaque la ville de Segré, qui n'était défendue que par cent cinquante soldats. Cette faible garnison, quoique éparpillée, oppose d'abord la plus vigoureuse résistance; elle est néanmoins forcée d'abandonner la ville en désordre. Au moment où ce petit nombre de braves cherche à se rallier sur la route du Lyon d'Angers, quatre cents Chouans embusqués tombent sur eux et les taillent en pièces; on égorge les prisonniers six heures après le combat. Les patriotes de Segré, pris les armes à la main, éprouvent le même sort; ceux qui étaient cachés dans la ville eussent été également victimes de la rage des Chouans, si le général Bonnaud, accouru d'Angers à la tête d'un détachement républicain, n'eût marché promptement à leur secours. A son approche les royalistes évacuèrent Segré après avoir pillé les caisses publiques.

Les Chouans du Maine s'étaient aussi rassemblés dans les environs de Laval, et avaient dispersé un détachement républicain. De nouvelles forces marchèrent alors sur le bourg de Bouzongers, devenu le rendez-vous général des Chouans de cette partie. Avertis par leurs espions, ceux-ci élèvent des retranchements, font des abatis et se disposent à la résistance.

Les républicains arrivent sur plusieurs colonnes, soutiennent un feu meurtrier et s'acharnent en vain contre les retranchements. Les insurgés au nombre de trois à quatre mille, se défendent avec intrépidité. Mis en pleine déroute, les républicains abandonnent leurs caissons, leurs bagages, et laissent un grand nombre de morts sur le champ de bataille. Cette belle défense dont on ne croyait pas les Chouans susceptibles, fut due principalement au courage et aux dispositions des transfuges Picot et Lechandelier de Pierreville, qui étaient jaloux d'acquérir de la réputation dans leur nouveau parti.

Le comte Louis de Frotté avait aussi rassemblé douze cents Chouans en Normandie, et sur la nouvelle du débarquement des émigrés, il avait mis sa troupe en mouvement sur différents points; mais ces faibles commencements ne promettaient rien d'important et de décisif; ils furent suivis, dans cette province, de progrès plus sensibles et couronnés par quelques succès.

De nombreux renforts arrivés de Quiberon, sous la conduite du général Hoche, réprimèrent bientôt les Chouans sans toutefois pouvoir les contenir.

Des rochers du Calvados aux forêts du Bas-

Poitou, tout était sous les armes; et tandis que le souvenir de la Rouarie, les intrigues de Puisaye agitaient encore la Bretagne, l'ascendant et la réputation de Charette entraînaient les Vendéens à de nouveaux combats.

Avant même la descente des émigrés, ce chef avait fait ses dispositions pour recommencer la guerre, ainsi qu'il en avait pris l'engagement avec l'aide-de-camp du comte d'Artois. Ce ne fut cependant que vers la fin de juin qu'il rassembla toutes ses forces à son quartier-général de Belleville. Douze mille Vendéens s'y trouvèrent réunis le même jour avec leurs officiers; ces derniers ignoraient encore les intentions de Charette et le véritable objet du rassemblement: chacun se demandait si on allait licencier l'armée pour consolider la pacification avec la république, ou bien s'il était question de nouvelles hostilités. Rien n'était encore décidé, lorsque Charette apprit qu'un détachement de cavalerie républicaine, sorti du camp des Essards, venait de pénétrer dans l'intérieur de la Vendée et se dirigeait sur Belleville, en répandant sur la route des proclamations au nom de la république. Charette ordonna aussitôt à ses chasseurs volontaires de prendre les armes et de se porter en avant pour observer la marche des républicains: ces derniers entraient dans

Belleville, lorsque Charette, à la tête de son état-major, le reçut près des halles. Après leur avoir donné l'ordre de faire halte, il enjoignit à ses chasseurs de faire feu sur les républicains à leur premier mouvement. Ce fut alors que le commandant de cette troupe, après avoir mis pied à terre, présenta à Charette l'ordre de remettre ses armes, ses munitions et ses magasins : celui-ci, indigné, fait arrêter tout le détachement, et déclare qu'usant de représailles, il le retient prisonnier de guerre. Le commandant républicain, qui avait servi dans l'ancien régime, fut seul renvoyé : quelques prisonniers, se disant royalistes, passèrent du côté des Vendéens, et désignèrent plusieurs de leurs camarades, comme étant des officiers déguisés qui avaient été chargés, par le conventionnel Gaudin, de l'enlèvement de Charette. Ce chef fit d'abord massacrer celui qui avait servi de guide ; tous ceux qui venaient de lui être signalés furent ensuite fusillés par son ordre ; leurs chevaux et leurs armes restèrent aux Vendéens.

Charette ayant convoqué tous ses officiers, leur expose ses griefs contre la république, attribue la mort du fils de Louis XVI au poison et ajoute qu'il faut se préparer à la guerre. « Les républicains ont juré notre perte, et » nous ne pourrons l'éviter qu'en reprenant

» les armes ; l'opinion générale est pour nous :
» j'ai d'ailleurs la certitude que l'Angleterre
» est dans les meilleures dispositions et que les
» princes débarqueront à la tête d'une armée.
» Tandis qu'ils relèveront le trône, nous gar-
» derons en dépôt la Vendée, pour y recevoir
» sous peu le prix de nos glorieux travaux. »

Ce discours fit peu d'effet ; car dans le Poitou comme en Bretagne, l'esprit d'insurrection avait dégénéré. Les douceurs de la paix, le séjour des villes et quelques rapprochements avaient amorti les haines et amoli les courages ; on ne pouvait plus supporter les fatigues et les misères passées ; d'ailleurs, les victoires remportées sur les coalisés, devenues moins douteuses, faisaient pressentir que la Vendée succomberait tôt ou tard sous les efforts des républicains.

Cependant nul n'osait exprimer un avis contraire à celui de Charette, dont les ordres avaient toujours été absolus : d'ailleurs, l'enlèvement d'Allard et le supplice récent de quelques Vendéens demandaient vengeance : les officiers de Charette sortirent de la salle du conseil en silence et n'osant se communiquer leur pensée. On ne voyait plus cet empressement qui avait jadis déterminé tous les rassemblements insurrecteurs.

Charette adressa une courte harangue à ses soldats, auxquels il fit jurer d'être fidèles au roi, et de tout sacrifier pour le rétablissement de l'autel et du trône. L'armée se mit ensuite en marche pour attaquer le camp des Essards. Les républicains, sommés de se retirer, refusèrent; et les Vendéens, poussant des cris de mort, se précipitèrent sur le camp; l'ennemi l'abandonna en désordre, sans presque opposer de résistance. Le divisionnaire Pajot fut grièvement blessé d'un coup de baïonnette, et un officier royaliste, nommé Demoutier, s'abandonnant à la poursuite des républicains, reçut un coup de feu qui lui fracassa la machoire. Cette victoire facile et le pillage du camp firent renaître, dans l'âme des Vendéens, leur ancien goût pour la guerre et leur confiance dans Charette.

Une partie de l'armée rentra en triomphe dans Belleville, amenant 300 prisonniers; le reste, qui s'était dirigé vers Palluau, surprit un convoi de républicains qui venaient de ce côté. L'escorte fut attaqué à la fois par Guérin, commandant le pays de Retz, et par le frère de Charette qui arrivait de l'armée de Condé: le choc eut lieu des deux côtés de la grande route. A la suite d'une charge de cavalerie, commandée par Collin, les républicains furent tous tués

ou pris. Le conventionnel Gaudin parut sur la route, escorté par des chasseurs à cheval, au moment où les Vendéens pillaient le convoi; ils laissèrent donc échapper cette proie dont ils connurent trop tard l'importance : quelques prisonniers voulant profiter de cet instant d'hésitation pour s'évader, furent massacrés. Après cette déroute, trois cents prisonniers furent réunis à ceux faits au combat des Essarts.

Charette ne s'était point trouvé en personne à ces deux expéditions; ces soldats reçurent de lui, à leur retour, des éloges dont il était avare. C'était sans en avoir prévenu Stofflet qu'il avait recommencé les hostilités; il n'avait même pas consulté les principaux officiers de son armée. De Couëtus, son lieutenant, faisait proclamer la paix à Saint-Philibert, le jour même qu'on entrait en campagne : il fut rappelé à Belleville; et malgré ses intentions pacifiques, il s'éloigna de Saint-Philibert, où son influence aurait pu contrarier le vues de Charette.

Elles n'étaient plus douteuses; son manifeste, daté de Belleville, le 26 juin, les faisait suffisamment connaître. Charette s'attachait surtout à justifier son traité avec la république; il l'appuyait sur des motifs vagues et douteux, et il déclarait positivement que les commissaires et les généraux de la Convention s'étaient se-

crètement engagés à rétablir la monarchie sur les ruines de l'anarchie populaire et à rendre le trône à Louis XVII : il ajoutait qu'on lui avait promis, non seulement la libre possession de la Vendée, mais encore de lui fournir des munitions de guerre. Il tonnait contre la Convention, à laquelle il reprochait d'horribles infractions et l'empoisonnement du fils de Louis XVI. « O Français ! jugez de notre conduite et de » nos sentiments, ralliez-vous à nous, ou plutôt » imitez-nous ! Sortez enfin de cette lâche apa» thie dans laquelle vous languissez depuis si » long-temps; ralliez-vous au centre commun » de l'honneur et de la gloire ; cessez d'être en » apparence les complices de nos ennemis ; » que l'expérience vous instruise; préférez une » mort honorable à une vie flétrie par le » crime ! »

Un autre manifeste sortait en même temps de l'imprimerie de Stofflet, établie à Maulevrier, dans le Haut-Anjou, c'était une virulente réfutation du rapport fait à la Convention nationale, par Doulcet de Pontécoulant, contre Cormatin et autres chefs royalistes arrêtés à Rennes. Le conseil de Stofflet déclarait formellement que le comité de salut public lui avait fait promettre de rétablir, avant le premier juillet, la religion catholique et lamo-

narchie en France, et de remettre aux chefs vendéens le fils et la fille de Louis XVI alors détenus au Temple. Selon les chefs de l'Anjou, ces conditions étaient demeurées comme clauses et articles secrets : on désignait les négociateurs royalistes qui avaient été chargés d'en poursuivre l'exécution. Des fragments de correspondance, des lettres interceptées, une profession de foi politique, souscrite par les principaux chefs de la Vendée, venaient à l'appui de cette importante déclaration. Son style, qui diffère de celui des autres proclamations de Stofflet, les assertions hasardées et les suppositions invraisemblables qu'elle renferme, firent juger qu'elle avait été fabriquée à Paris, par les agents du prétendant : et que ce n'était qu'une de ces productions de circonstance, imaginées pour réveiller les haines assoupies contre la Convention.

Quoi qu'il en soit, Stofflet toujours aussi peu d'accord avec Charette, et plus disposé à la paix qu'à la guerre, n'appuya son manifeste d'aucune démonstration hostile. Le malheureux débarquement des émigrés dont il avait cru prudent d'attendre l'issue, le fit persévérer dans son système pacifique.

Au premier avis de la descente des émigrés, Charette avait expédié auprès du comte d'Ar-

tois, son aide-de-camp Duchesnier, avec une adresse pour S. M. Britannique, au nom des premiers chefs vendéens. Après avoir vanté l'importance de sa diversion en faveur des puissances coalisées, Charette annonçait que les royalistes venaient de ressaisir leurs armes. Il suppliait ensuite S. M. B. de rétablir les Bourbons sur le trône. « Cette glorieuse entreprise, » ajoutait-il, est digne du souverain de la plus » grande et de la plus puissante nation de l'uni- » vers. La gloire immortelle d'aider deux fois » les Bourbons à reconquérir leur royaume, » était réservée à la nation anglaise. Tels sont » les voeux des royalistes français; telles sont » aussi leurs espérances. Le cœur magnanime » d'un aussi grand monarque ne souffrira pas » que les défenseurs de l'autel et du trône » soient déçus dans leur espoir. »

Charette resta près d'un mois dans l'attente des évènements, et sans avoir occasion d'agir, les troupes qui lui étaient opposées s'étant portées au secours de la Bretagne.

La nouvelle de l'entière défaite des émigrés à Quiberon fut bientôt suivie de celle plus affreuse encore du supplice de tous ceux qui étaient tombés au pouvoir des républicains. Charette ne songe plus qu'à venger son parti, et ordonne d'horribles représailles. Quelques prison-

niers républicains renfermés à Belleville sont impitoyablement massacrés en plein jour, à la tête de l'armée. On assure néanmoins que l'officier vendéen, chargé d'assister à cette barbare exécution, encourut une espèce de disgrâce, pour avoir dépassé les ordres de Charette. Six prisonniers avaient été épargnés d'après les intentions de ce chef; ils furent renvoyés aux commandants des postes républicains, avec des lettres dans lesquelles Charette exprimait son affliction d'avoir été contraint de recourir à des mesures aussi violentes. « Les barbaries » exercées à Vannes m'ont forcé d'en user » ainsi, pour en prévenir le retour s'il est pos» sible. Je déclare au reste, que je sacrifierai » homme pour homme, toutes les fois qu'on » égorgera un émigré devenu prisonnier. »

Ainsi, loin d'abattre le courage de Charette, la défaite de Quiberon excita dans son âme la passion de la vengeance et le désir de réparer les malheurs de son parti.

Le gouvernement anglais lui-même ne paraissait pas avoir renoncé à ses projets. Ses forces navales, sous les ordres de l'amiral Bridport et de lord Cornwalis, n'avaient pas cessé de croiser sur les côtes de l'Ouest, soit pour fournir des secours aux insurgés, soit pour saisir la première occasion de surprendre Lorient

et Belle-Ile. L'escadre qui bloquait ce dernier port faisait aussi des débarquements partiels sur divers points du Morbihan. Non seulement l'Orient et Belle-Ile étaient encore menacés, mais le Hâvre, Cherbourg, Granville et Saint Malo voyaient chaque jour des divisions anglaises s'approcher à portée du canon. Les armements se continuaient en Angleterre. Lord Moira avait de nouveau quitté Londres pour se rendre à Cowes, et faire voile vers la côte de France. La grosse artillerie et les équipages de son armée venaient d'être embarqués; 60 bâtiments de transports destinés à l'expédition mouillaient à Southempton. L'armée expéditionnaire était divisée en deux corps; l'un composé de 4000 Anglais était commandé par le major-général Doyle qui devait débarquer le comte d'Artois sur la côte de France, et entretenir la communication entre les postes avancés des royalistes et la mer. Lord Moira commandant en chef l'expédition devait soutenir le général Doyle, avec plusieurs régiments anglais et différents corps d'émigrés, tels que les hulans britanniques, le régiment de Choiseul, les cadres d'Allonville et de Williamson, Rohan cavalerie, les chasseurs d'Yorck, et les régiments de Castres et de Mortemar.

Le comte d'Artois arriva enfin d'Édimbourg

sur le vaisseau l'Asia ; les ducs d'Angoulême et de Bourbon devaient le suivre. Tout annonçait que le gouvernement britannique allait diriger ses efforts sur la côte du Poitou, pour secourir Charette et placer un prince français à la tête des Vendéens.

Le commodore Waren avait fait prévenir ce chef qu'il était chargé de lui fournir des munitions, des armes, des effets d'équipement et 22 mille dollars. La partie de la côte, située entre Saint-Jean-de-Mont et Saint-Gilles, fut désignée pour le débarquement qu'on fixa au 10 août. Charette, de concert avec Sapinaud, ordonna un rassemblement général qui eut lieu dans les plaines de Soullans.

L'armée fut partagée en deux divisions ; trois mille hommes d'élite se portèrent entre Saint-Gilles et Saint-Jean-de-Mont, pour soutenir Savin qui devait protéger le débarquement. Le gros des Vendéens se plaça en observation devant le bourg de Challans, pour contenir la garnison ennemie. Le 10 août plusieurs voiles anglaises furent aperçues, et une frégate ayant fait des signaux et tiré le canon, Savin parut à l'instant sur la côte avec sa troupe. Trente-quatre canots et chaloupes partent à la fois des bâtiments anglais, et à force de rames, abordent sur la plage du Bec près l'abbaye

d'Orrouet, et mettent à terre des hommes qui débarquent un grand nombre de caisses, de ballots, de barils, et tous les objets destinés aux Vendéens. Les chevaliers de la Voûte et de la Jaille, le nommé Lefevre et quatre autres émigrés s'étaient élancés des premiers pour joindre Charette.

Au premier avis du débarquement, quatre à cinq cents républicains cantonnés entre St.-Gilles et Croix-de-Vic, accoururent pour s'y opposer, et se mirent en bataille, à portée de fusil des royalistes. Ces derniers étaient soutenus par cent cinquante cavaliers. Un feu très-vif s'engage aussitôt, de part et d'autre, avec un égal acharnement. Les républicains que débordaient la cavalerie vendéenne cédèrent enfin au grand nombre, et se retirèrent avec perte d'une cinquantaine de morts et de soixante blessés. Les royalistes perdirent aussi quelques braves, entr'autre l'émigré Lefevre qui avait voulu prendre part au combat. Il connaissait parfaitement la côte; c'était lui qui avait piloté la flotille et dirigé le débarquement; les Vendéens le regrettèrent.

Cependant le combat ayant retardé le débarquement, les royalistes y employèrent toute la nuit et une partie du lendemain. L'alarme s'était répandue sur toute la côte, et des déta-

chements républicains arrivaient de toutes parts. Le troisième bataillon de Paris et les chasseurs de Cassel réunis à la troupe battue la veille, formèrent une colonne d'environ mille hommes, qui se reporta sur le même champ de bataille. Mais Savin venait d'être joint par une partie de l'armée de Charette. Ces forces défilèrent devant les républicains, inférieurs en nombre, et dont la retraite allait être coupée par une colonne ennemie qui s'avançait vers Bouette. Cette manœuvre les ayant encore forcés à la retraite, les royalistes se reportèrent de nouveau sur la côte, et le débarquement s'effectua. Une frégate anglaise, couverte de pavillons de diverses couleurs, mouillait toujours à l'ancre, et onze autres bâtiments étaient également en vue, mais plus au large. Soixante-quatorze voitures, escortées par l'armée, traversèrent le Ligneron, et filant dans le bocage, se dirigèrent sur Belleville. Ce convoi consistait en 6000 fusils, autant de sabres et de pistolets, 22 barils de poudre anglaise, deux pièces de 8, et une grande quantité de drap rouge et bleu pour habiller l'armée. La division royaliste qui était restée en observation devant Challans, avait su contenir la garnison républicaine qui n'osa se montrer. Il n'y eut de ce côté qu'une escarmouche de cavalerie dans le

bourg de Soullans; cependant l'armée avait manqué de vivres, par la faute du commissaire chargé des approvisionnements, et le soldat qui murmurait ne fut appaisé qu'avec peine, par une harangue de Charette. La vue du convoi qui entra en triomphe à Belleville fit tout oublier. Charette fut salué par l'artillerie.

Dans la nuit le feu prit à un magasin des fourrages auprès duquel était déposée la poudre des Anglais; il n'eût fallu qu'une étincelle pour faire sauter Belleville: aussi l'effroi fut-il général pendant tout le temps que dura l'incendie. Chaque division reprit ensuite son cantonnement, à l'exception de celle de Guérin, qui jamais ne quittait Charette. Les émigrés qui venaient de débarquer portaient à ce chef le cordon rouge et le brevet de lieutenant-général que lui envoyait le prétendant. Ce prince écrivait lui-même à Charette qu'il l'avait nommé lieutenant-général dès le mois de juillet 1794 (1).

L'annonce de l'arrivée prochaine du comte d'Artois dans la Vendée et ces témoignages de confiance et de faveur enflèrent tellement l'orgueil de Charette qu'il se crut réellement appelé à relever la monarchie. Peu de jours après,

---

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée par Buisson, tom. 1er., pag. 19.

le marquis de Rivière, aide-de-camp du comte d'Artois, parvint jusqu'à Belleville, et confirma la nouvelle du prochain débarquement du prince sur les côtes du Poitou. Il se rendit ensuite au quartier-général de Stofflet, dans l'Anjou, pour disposer ce dernier à seconder Charette. Stofflet promit sa coopération, quoiqu'il fût bien résolu de n'agir que d'après les circonstances; mécontent d'ailleurs de ne jouer que le second rôle, il était peu disposé à se départir d'un système de prudence dont il n'avait eu qu'à s'applaudir jusqu'alors.

Quant à Charette, rien n'égalait son orgueilleuse impatience depuis que le prétendant lui avait témoigné l'intention de se rendre en personne dans la Vendée. Ce prince, qui était alors à Véronne, indiquait à Charette le comte d'Antraigues pour l'intermédiaire de sa correspondance, et il envoyait en même temps auprès de ses agents à Paris et dans la Vendée, Meyronet de Saint-Marc, ancien capitaine de vaisseau. Il s'établit alors des communications et une correspondance suivie entre Charette et les agents du prétendant. Ceux-ci envoyèrent des émissaires à ce chef, voulant tout rallier autour de lui pour en faire le généralissime des royalistes; ils l'engagèrent aussi à faire connaître sa situation et ses besoins. Le prétendant demanda

lui-même à Charette la liste de ceux de ses officiers qu'il jugeait dignes de la croix de Saint-Louis (1).

Le débarquement du comte d'Artois était fixé aux premiers jours de septembre. Tout était préparé pour la réception de ce prince ; le lieu, le jour, l'heure, la marche de l'armée, les signaux, étaient convenus; mais la côte se trouvait tellement gardée depuis Bourgneuf jusqu'aux Sables d'Olonne, que Charette jugeant le débarquement impraticable de ce côté, avait proposé l'attaque de Noirmoutiers par les troupes anglaises pour opérer une diversion tandis qu'il se dirigerait, au sud, sur la côte du Pertuis breton, vis-à-vis l'île de Rhé, où il devait recevoir le prince. En deux marches son armée pouvait se porter sur cette côte, qui était d'ailleurs peu défendue. Charette ne dissimulait plus son impatience; toute son armée la partageait.

Ce fut le 25 août, jour de la St. Louis, que le comte d'Artois mit à la voile de Portsmouth, à bord de la frégate *le Jason*. Son état-major était composé de la manière suivante : major-général, le comte de la Chapelle ; adjoint, le

---

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée chez Buisson, tom. 1er., pag. 20 et 21.

marquis de Verneuil; aide-major-général, le chevalier de Ste. Luce; de la Roziere, quartier-maître-général; de Chabœuf, major-général de cavalerie; le baron de Roll, adjudant-général, et de Valcourt, commissaire-général de l'armée. Samblancourt, Puiségur, de Serent, Etienne de Durfort et Charles de Damas qui étaient plus particulièrement attachés à la personne du prince, faisaient les fonctions d'aides-de-camp. On remarquait aussi parmi les émigrés de l'expédition un grand nombre de gentilshommes de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, tous animés du désir de combattre sous les yeux du prince.

Le sort du malheureux évêque de Dol ne put arrêter la Laurencie, ancien évêque de Nantes, qui se dévoua pour remplir les mêmes fonctions auprès de l'armée Anglo-vendéenne.

Le convoi, composé de cent quarante bâtiments de transport, fit voile pour cette même plage de Quiberon, où mouillaient déjà vingt-six vaisseaux de guerre anglais.

Le comte d'Artois s'étant fait débarquer à l'île d'Houat, y reçut des députations de plusieurs villages situés sur la côte du Morbihan. Il fit aussitôt célébrer un service funèbre pour honorer la mémoire de Sombreuil et de ses infor-

tunés frères d'armes; ensuite il fut question d'opérer la descente dans le Poitou.

Le commodore Waren et les principaux officiers anglais tinrent un conseil de guerre dans la baie de Quiberon; l'attaque de Noirmoutiers y fut discutée, mais on en jugea la prise impossible, l'île étant hérissée d'une nombreuse artillerie et défendue par deux mille républicains. Quant au débarquement promis à Charette, on crut qu'il serait téméraire de l'entreprendre de suite, vu l'infériorité des troupes anglaises, et il fut résolu d'attendre à l'île Dieu l'arrivée des renforts.

Le marquis de Rivière, premier aide-de-camp du comte d'Artois, qui avait rejoint ce prince, fut remis à terre pour aller annoncer à Charette le résultat du conseil de guerre tenu dans la baie de Quiberon et la suspension du débarquement. Peu de jours après, plusieurs gentilshommes poitevins le suivirent, espérant parvenir jusqu'au chef de la Vendée, mais toute la côte était déjà couverte de troupes républicaines, de sorte que les communications devenaient aussi difficiles que périlleuses.

De son côté Charette avait expédié Duchesnier, son aide-de-camp, au comte d'Artois, pour recevoir les derniers ordres du prince, et

porter à ses pieds l'expression de l'inviolable dévouement de toute l'armée vendéenne. Les Chouans du Morbihan expédièrent aussi trois de leurs chefs avec une semblable mission. Stofflet instruit de l'arrivée du comte d'Artois, se hâta de faire partir le chevalier d'Autichamp en qualité d'envoyé de l'armée d'Anjou et du Haut-Poitou. D'Autichamp était accompagné du chevalier de la Beraudiere, dépêché par le vicomte de Scépaux au nom des Chouans de la rive droite de la Loire. Le comte d'Artois les accueillit avec une distinstion marquée, et leur témoigna un violent désir de se mettre promptement à la tête des royalistes.

L'expédition anglaise avait remis à la voile; en passant devant Noirmoutiers le commodore Waren somma le général Cambray de se rendre à Louis XVIII. Le général républicain répondit qu'il avait juré de se défendre jusqu'à la mort. Sans faire aucune autre tentative, les Anglais se dirigèrent vers le sud, et mouillèrent le 29 septembre devant l'Ile-Dieu, où furent débarqués sept à huit cents émigrés et quatre mille hommes de troupes britanniques. Ce ne fut que le 2 octobre que le comte d'Artois mit pied à terre avec son état-major.

L'Ile-Dieu, située à trois lieues sud-ouest de la côte de Saint-Jean-de-Mont, n'est qu'un ro-

cher de granit d'une lieue et un quart de superficie. Son port offre un abri peu sûr; des rochers qui s'étendent au large en rendent l'abord périlleux. Une légère couche de terre végétale mêlée de sable, produit à peine de quoi nourrir ses habitants pendant le tiers de l'année. Sa faible population est renfermée dans un petit bourg et dans quelques chaumières isolées. Les femmes s'y livrent seules aux travaux de l'agriculture; et les hommes qui sont tous marins y vivent du produit peu abondant de leur pêche. On n'y trouve point de bestiaux faute de pâturages. Les Anglo-émigrés y furent privés d'eau de source, comme à Quiberon, ce qui occasionna une mortalité parmi les chevaux. Le nombre des émigrés augmenta progressivement jusqu'à quinze ou dix-huit cents. Le duc de Bourbon vint joindre le comte d'Artois, ainsi que les marquis de la Chatre et de Vaugiraud, le duc de Lorges et ses deux fils. Au lieu d'ordonner des dispositions d'attaque, le major-général Doyle fit élever des forts pour défendre les points d'un trop facile accès; cinquante pièces de canon en garantirent les approches.

Cependant le marquis de Riviere n'échappait qu'avec peine à des dangers infinis, et son retour à l'Ile-Dieu ne put s'effectuer au temps

marqué. Le comte d'Artois toujours occupé des moyens de joindre Charette, n'écouta plus que son impatience, et expédia à ce chef un de ses émissaires, nommé Bodard, ancien procureur du roi à Angers, auquel il confia de nouvelles instructions. Il demandait positivement à Charette l'indication d'un point sur la côte pour le débarquement des armes, des munitions et de l'artillerie, annonçant que cette opération serait soutenue par un corps de quatre cents Anglais et de deux cents émigrés. Il ajoutait : « La saison avance, et sous peu de jours » la mer sera impraticable, les bâtiments de » transport et les vaisseaux de guerre ne pour» ront prolonger leur séjour dans cette rade ; » il est donc de toute importance de profiter » du temps qui nous reste..... Si les circons» tances ne vous permettent pas de seconder » le débarquement, je vous demande, je vous » ordonne même de me marquer un point quel» conque sur la côte depuis Bourgneuf jusqu'à » la pointe d'Aiguillon, où vous puissiez porter » à jour nommé un corps de quelques centaines » de chevaux ; je m'y trouverai sans faute avec » un très petit nombre de personnes ; je m'y » réunirai à votre intrépide armée, et nous con» viendrons ensuite du lieu où nous établirons

» avec les Anglais une communication solide
» et constante (1). »

Mais on venait de perdre sans retour un temps précieux ; les communications étaient devenues chaque jour plus difficiles : les agents du comte d'Artois n'avaient pu pénétrer assez tôt dans la Vendée, et les réponses de Charette parvinrent trop tard à l'Ile-Dieu. Ce ne fut d'abord que par une voie indirecte que le comte d'Artois apprit vaguement, que les forces républicaines, après le débarquement de Saint-Jean-de-Mont, avaient obligé Charette d'abandonner la côte, pour rentrer dans l'intérieur de la Vendée ; il lui avait même été impossible d'obtenir aucun renseignement sur la mission du marquis de Rivière.

Néanmoins Charette, dès la fin de septembre, avait jugé que le comte d'Artois devait être informé de toutes les dispositions relatives à la descente projetée, et dès cette époque, il avait déjà deux fois rassemblé son armée pour marcher vers la côte. Rien ne put arrêter les officiers vendéens au temps fixé ; ils partirent de Belleville pour rassembler de nouveau l'ar-

---

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée par Buisson, tom. 1er., pag. 36.

mée. Réunie à la hâte, elle se mit en marche sur plusieurs colonnes. Jamais elle n'avait été si nombreuse; quatorze à quinze mille hommes dont deux mille de cavalerie, la composaient. On y voyait une foule d'hommes inconnus, de royalistes indécis qui, n'ayant jamais combattu, voulaient néanmoins se montrer au prince, dans l'espoir d'en obtenir quelques faveurs.

Le rassemblement s'était formé avec tant de précipitation qu'il n'y avait point de vivres, et qu'il fallut sur la route mettre le pain en réquisition. L'armée touchait à Nesmy, et il ne lui fallait plus qu'une marche pour arriver à la Tranche, lorsqu'un officier, expédié par le comte d'Artois, joignit Charette, et lui annonça la résolution prise par les généraux anglais de différer le débarquement, et de se placer en observation à l'Ile-Dieu.

Ce message accabla Charette; il répondit à l'aide-de-camp qui en était porteur: « Allez » dire à vos chefs que vous m'avez apporté l'ar- » rêt de ma mort; aujourd'hui je commande » quinze mille hommes, demain il ne m'en res- » tera pas quinze cents. En manquant à leur » parole, vos chefs m'ôtent tout moyen de les » servir; je n'ai plus qu'à fuir, ou à chercher

» une mort glorieuse : mon choix est fait, je
» périrai les armes à la main. »

Les explications et les espérances que donnait le prince ne purent calmer Charette qui attribua ces nouveaux obstacles aux vues intéressées de l'Angleterre. Il se montra même peu sensible au présent que lui fit le major-général Doyle, d'un sabre sur lequel était cette devise : *je ne cède jamais.*

Lorsqu'un mois après les généraux anglais évacuèrent l'Ile-Dieu, ils motivèrent leur détermination sur le danger du mouillage dans la saison d'hiver, sur les difficultés de nourrir les troupes qui seraient nécessaires à la défense de l'île, enfin sur l'impossibilité de profiter de cette position, pour combiner aucune opération utile avec les royalistes.

Pour atteindre ce but, les ministres britanniques offraient au comte d'Artois le séjour de Jersey. En faisant part de cette détermination à Charette et aux autres chefs royalistes, ce prince annonçait que le cabinet de Saint-James était toujours dans l'intention de leur fournir des secours en argent, en armes, et en munitions. Il ajoutait qu'il avait obtenu cinq mille livres sterlings pour l'armée de Stofflet, et autant pour celle du vicomte de Scépeaux.

Avant de quitter l'Ile-Dieu, le comte d'Artois remit aux chevaliers d'Autichamp et de la Beraudière, les instructions suivantes pour les armées royales. (1)

« Les généraux Stofflet et Charette feront » respectivement passer la Loire à un corps » d'élite de six mille hommes qui se réuni» ront à Candé, à l'armée du général Scépeaux. » Ces forces se combineront avec l'armée royale » de Bretagne qui s'étend vers le nord-est de » Rennes, et se porteront en masse réunie, soit » sur Guérande et le Croisic, entre la Vilaine » et la Loire, soit sur un point de la côte sep» tentrionale de la Bretagne, dans les environs » de Cancale, d'après les ordres que j'enverrai » aux généraux.

» Non seulement le résultat de cette opéra» tion sera de me voir à leur tête, mais je suis » chargé de leur annoncer la présence pro» chaine de leur souverain dont je ne serai que » le précurseur. »

Ces espérances éloignées, ajoutées à tant d'autres promesses déçues, ne purent empêcher le découragement des Vendéens qui s'étaient vainement flattés de voir à leur tête un prince de la maison de Bourbon.

---

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée par Buisson, tom. 1er., pag. 39.

La stérile expédition de l'Ile-Dieu ne pouvait donc que devenir funeste aux royalistes ; les pressentiments de Charette à cet égard s'étaient réalisés avant même l'évacuation de l'île.

Dans un conseil tenu à Nesmy, entre Charette et tous ses chefs divisionnaires, on avait mis en question si l'armée serait licenciée, ou si elle marcherait sur les républicains. On jugea plus convenable de feindre d'autres desseins que celui de se porter sur la côte. En conséquence, d'après l'avis du conseil, l'attaque du poste de Saint-Cyr fut résolue. Le succès nécessaire pour relever le courage des Vendéens leur eût livré un canton fertile qui n'avait point encore été ravagé par la guerre.

L'armée, après avoir quitté Nesmy, marcha sur Saint-Cyr et bivouaqua dans les landes qui bordent le champ St.-Père : le soldat était fatigué; une brume froide survint; Charette ayant permis d'allumer des feux, quelques étincelles embrasèrent un bois qui était voisin du bivouac; le feu gagna les landes et le vent propagea l'incendie qui, en peu de temps, devint terrible : l'armée était chassée par le progrès des flammes, qui avait déjà fait connaître aux républicains l'approche de Charette. Ce chef tint conseil pour décider s'il ne serait pas imprudent d'attaquer un ennemi qu'on ne pouvait

plus se flatter de surprendre. La majorité fut d'abord de cet avis; mais Guérin et Lemoelle alléguèrent qu'une faible garnison ne pourrait résister à autant de forces réunies : Charette se laisse entraîner et divise son armée en trois corps. Avec la droite, il se place lui-même en observation sur la route des sables d'Olonne; sa gauche, sous Pajot, Lecouvreur et Laroberie se porte sur le pont Laclaie, pour intercepter les secours qui pourraient venir de Luçon. L'avant-garde qui formait le centre, forma l'attaque sous la conduite de Lemoelle et de Guérin.

Le bourg de St.-Cyr n'était défendu que par quatre cents républicains qui s'étaient baricadés et retranchés dans l'église et le clocher, dont ils avaient fait une espèce de citadelle. Guérin s'avance seul et somme les républicains de se rendre : ceux-ci répondent qu'il sauront mourir et ils commencent le feu. En vain Bodereau, qui commandait la première compagnie des chasseurs royalistes, fit observer à Guérin qu'on ne pourrait emporter le poste sans artillerie. Guérin menaça Bodereau de faire passer sa division avant les chasseurs, pour les priver du droit d'attaquer les premiers; alors reau s'avance l'arme au bras avec sa gnie, ne s'arrêtant qu'à 50 pas de l'

moelle qui l'avait tournée par la grande route, essuya, de son côté, le feu des républicains; ses soldats se jetèrent alors dans les maisons qu'ils trouvèrent désertes; mais ceux qui restèrent à découvert et voulurent braver l'ennemi, tombèrent sous une grêle de balles. Les Vendéens ripostaient par un feu continuel mais inutile; des murailles épaisses, un clocher crénelé, garantissaient les républicains, tandis qu'aucun de leurs coups n'était perdu. L'intrépide Guérin, qui venait d'avoir 2 chevaux tués sous lui, fait mettre pied à terre aux officiers et ordonne l'escalade, donnant lui-même l'exemple; mais le danger s'accroissait toujours. Le jeune Lagrossetière et le chevalier de Lavoute sont frappés mortellement et expirent à côté de Guérin : ce chef ordonne alors de mettre le feu aux maisons voisines de l'église, espérant, à l'aide de la fumée, s'en approcher et s'en rendre maître; mais le désordre était déjà tel qu'il ne put se faire obéir; il s'accrut même encore par l'arrivée de Charette, dont les soldats, ayant pris l'avant-garde pour une troupe ennemie, firent feu sur elle : Guérin brave seul tous les périls pour faire cesser une si fatale méprise. Toute l'armée entre alors dans le bourg, mais plutôt pour piller à la faveur du désordre que pour combattre; tout est confondu, le tumulte est

au comble, il n'y a plus que les chefs qui fassent leur devoir. Charette, entouré de morts et de mourants, ne sait lui-même quel parti prendre: quelques voix proposent de cerner l'église, de s'y précipiter en masse en enfonçant les portes: Guérin veut diriger lui-même ce dernier effort. Au moment où il monte un troisième cheval, on lui annonce qu'un de ses officiers, grièvement blessé, ne peut être dégagé; il accourt pour le sauver et est atteint lui-même de deux balles qui lui traversent la poitrine, au dessus du cœur. Sa mort entraîna la déroute totale de l'armée; ses soldats ne parvinrent à enlever son corps que sous la protection du feu des chasseurs commandés par Bodereau. Pendant le combat, la garnison de Luçon, qui marchait au secours du pont Laclaie et de St.-Cyr, avait attaqué la division de gauche; Charette venait d'abandonner précipitamment Saint-Cyr pour soutenir cette division, mais il ne put arriver à temps: l'artillerie volante des républicains avait dispersé les Vendéens malgré leur cavalerie qui essaya vainement de faire une retraite honorable. Poursuivie par la garnison de Luçon, abattue par la mort du brave Guérin, l'armée royale se retira précipitamment à Laroche-sur-Yon, déplorant ce funeste combat qui lui coûtait 400 morts et plusieurs officiers. Le corps

de Guérin, porté par ses amis, les cris de désespoir d'une armée en désordre, offraient plutôt le spectacle d'un famille éplorée que celui d'une troupe de guerriers accoutumés au mépris de la mort.

Les restes de Guérin furent inhumés à Laroche-sur-Yon, à la suite d'une cérémonie funèbre : deux prêtres se disputèrent l'honneur de lui rendre les derniers devoirs. Ce fut le vicaire Gogué qui l'emporta ; mais le curé Gîvre, son concurrent, qui prononça l'oraison funèbre, arracha des larmes à toute l'armée. Charette s'était retiré pour pleurer son ami, et donna, dans cette occasion, des marques d'une sensibilité dont on le croyait peu susceptible. Guérin avait eu toute sa confiance et y avait constamment répondu, par un ton de franchise et de vérité, que nul autre n'avait encore osé prendre avec lui. Ce Guérin n'était qu'un paysan, mais un paysan plein de courage et d'intelligence : né pour la guerre, adoré des soldats, il serait devenu général en chef si ses qualités naturelles eussent été secondées par une bonne éducation. A la mort de Cathelinière, il s'était joint à Charette après avoir réuni les débris de l'armée du pays de Retz ; son intrépidité lui avait mérité la confiance de l'armée dont il commandait ordinairement l'avant-garde. Au-

cun chef vendéen n'avait su, mieux que lui, rétablir l'ordre dans l'armée, en encourageant les faibles et en imposant aux lâches. Charette perdit en lui son lieutenant et son meilleur ami.

Cette journée désastreuse jeta le découragement dans l'armée et fit naître des divisions parmi les officiers; ils s'accusèrent mutuellement. On reprocha surtout au divisionnaire Debruc, de s'être retiré le premier sans en avoir reçu l'ordre et d'avoir ainsi causé la déroute des autres divisions. Le corps de gauche eut à se plaindre de n'avoir pas été prévenu à temps qu'on battait en retraite, et d'être resté seul exposé au feu de l'artillerie volante de la garnison de Luçon : la plus grande faute fut d'avoir attaqué St.-Cyr sans reconnaître le poste. Les chefs ne manquèrent pas de tout jeter sur l'obstination de Guérin, qui ne pouvait leur répondre. La mort de ce brave est une des époques de la décadence des Vendéens.

LIVRE XXII.

Nomination de Hoche au commandement en chef de l'armée de l'Ouest. — Opérations de ce général. — Réorganisation des insurgés du Morbihan par Georges et Lemercier. — Retour de Puisaye en Bretagne. — Condamnation de ce chef par le conseil du Morbihan. — Renouvellement de la chouannerie. — Arrivée des agents du comte d'Artois dans le Haut-Anjou. — Conférence entre Stofflet et le général Hoche. — Formation de l'armée des côtes de l'Océan. — Adoption des plans de Hoche par le directoire exécutif.

La diversion de Charette et le séjour du comte d'Artois à l'Ile-Dieu avaient jeté l'alarme parmi les républicains. La Convention nationale qui touchait alors au terme de sa longue et déplorable session, se voyait menacée dans l'ouest par les royalistes, et dans Paris même par une ligue formidable dont les chefs voulaient remettre le pouvoir aux Bourbons. Dans cette situation politique, les différents partis qui divisaient la Convention, firent cause commune. Cette assemblée oubliant qu'elle venait de proscrire les démocrates, les rappela pour les réu-

nir aux soldats qui la défendirent, et voulant conserver encore le pouvoir prêt à lui échapper, elle établit, par la force des armes, un gouvernement qui ne pouvait convenir à aucun parti.

Au moment même où la Convention faisait un appel à l'armée pour sa propre défense, elle opposait aux insurgés de l'ouest et à l'Angleterre, des forces assez imposantes, commandées par un capitaine heureux et habile. Le vainqueur de Quiberon fut chargé de réduire Charette dont la réputation augmentait de plus en plus. Hoche prit le commandement en chef de l'armée de l'Ouest, peu de jours avant la victoire remportée par la Convention sur les sections de Paris. Tout était alors désorganisé; on agissait sans aucun plan; l'armée républicaine sans vivres et sans habits avait autant à se défendre de ses ennemis cachés que des royalistes.

Cependant quelques avantages sur le Rhin permirent à la Convention de faire refluer sur la Vendée, une partie des forces que la paix avec l'Espagne venaient de rendre disponibles. L'armée de l'Ouest allait être portée à cinquante mille hommes. Hoche qui méditait une campagne décisive attendait impatiemment l'ordre d'agir. « Verrai-je toujours, écrivait-il » aux comités, nos troupes dans leurs can-

En vain le divisionnaire Caillau avait attaqué l'arrière garde de la colonne du général Bonnaud, qui de Montaigu se dirigeait sur Belleville; une action sanglante, sur la route en sortant des landes de Saint-Sulpice, ne put arrêter la marche des républicains.

Hoche lui-même s'avançait sur Belleville à la tête de quatre mille hommes, et tandis que le général Gratien prenait position au-dessus de ce poste avec une troisième colonne mobile, la division du général Canuel arrivait successivement sur Bourgneuf et les Sables-d'Olonne, pour contenir les insurgés du Marais et du pays de Retz. En même temps, l'armée des Pyrénées occidentales s'avançait tout entière par le midi de la Vendée.

Tous les efforts de Charette pour s'opposer aux marches combinées des républicains furent inutiles. Le premier choc avait eu lieu aux environs du Château de Chatenay près de Saint-Denis. Les Vendéens fondirent sur une arrière-garde républicaine, sans connaître ni sa force ni sa position. La poursuite de quelques traîneurs attira les royalistes dans un chemin creux, au-dessus duquel étaient postés les républicains. Ces derniers marchèrent à leur tour au pas de charge sur les Vendéens, dont les premiers pelotons soutinrent l'attaque avec

rette s'était retiré, dans l'espoir de réparer l'échec de Saint-Cyr. Les lieutenants de ce chef étaient tous rentrés dans leurs arondissements respectifs, à l'exception de Pajot. Ce dernier ne quittait point Charette ; son quartier général était à la Renaudière près Belleville. Le major Fougaret qui avait fait toute la guerre, venait de remplacer Guérin dans le commandement de la division du pays de Retz.

Instruit que les républicains s'avançaient en force pour une attaque prochaine, Charette réunit l'élite de son armée, et ordonna aux divisionnaires vendéens d'agir séparément, pour occuper l'ennemi de différents côtés. Son plan consistait à empêcher la réunion des colonnes républicaines, en les harcelant et les coupant à propos. Sa parfaite connaissance du théâtre de la guerre, l'espoir d'une grande diversion de la part des Chouans et de l'arrivée de nouveaux secours, fortifiaient la constance de ce chef; il espérait d'ailleurs qu'on déterminerait Stofflet à reprendre les armes.

Il ne s'agissait plus que de faire une campagne d'hiver pareille à celle de 1794 ; mais le général que Charette avait à combattre était plus habile que ceux qui l'avaient précédé ; les royalistes avaient fait d'ailleurs des pertes irréparables.

cupés aux travaux de l'agriculture. A peine est-il à quelques lieues, que les insurgés du centre se réunissent en armes, sous la conduite des frères Gogué, surprennent la ville, égorgent le reste de la garnison. Boussard qui avait cru sincèrement à la paix accourt aussitôt. Son dévouement lui coûte la vie; il meurt de deux coups de feu, et sa troupe est défaite. Hoche ordonne aussitôt au général Willot qui arrivait des Pyrénées occidentales, de rassembler deux mille hommes, de parcourir le territoire de Sapinaud, et de faire placarder ces mots dans tous les villages : « La république enlève » vos grains et vos bestiaux, pour vous punir » de votre perfidie dans l'affaire de Mortagne; » rendez vos armes et vous aurez vos bœufs. »

Occuper le pays par des postes retranchés, le faire parcourir en tout sens par des colonnes sans cesse agissantes; enlever les grains et ne rendre les bestiaux aux communes qu'après le désarmement; fondre avec impétuosité sur le moindre rassemblement d'insurgés; respecter le culte; s'attacher les prêtres et les femmes par l'or et la séduction; se faire livrer les chefs; traiter avec humanité les vieillards et les enfants; empêcher le pillage, tel était le plan de Hoche pour réduire la Vendée.

Ce général ne se laissa point rebuter par les

difficultés sans cesse renaissantes qui en retardèrent l'exécution. Son armée journellement aux prises avec l'ennemi, et dénuée de tout, bivouaquait depuis un mois. Plus de trois mille hommes gisaient dans les hôpitaux, et un plus grand nombre languissait dans les cantonnements, faute de vêtements et de chaussures ; une déroute était souvent un avantage pour Charette. Est-il défait, il assigne à ses fuyards un ralliement à plusieurs lieues derrière son ennemi qui, le cherchant en vain, se consume dans un pays dévasté. Il part avec la rapidité de l'éclair, se porte sur le convoi qu'il intercepte, et contraint son adversaire à rentrer dans ses cantonnements.

Hoche qui avait étudié son ennemi en faisait le portrait suivant : « Charette, l'espoir » des royalistes qu'il a trompés, des émigrés » qu'il déteste, a un pouvoir absolu sur tout » le pays qu'il commande. Les lois *draconien-* » *nes* qu'il lui a données, l'ont fait, en quelque » sorte, déifier par une multitude ignorante que » son nom seul fait trembler. Il est féroce et » défiant ; il ambitionne de gouverner d'une » manière féodale : il n'a point d'amis. Pour » être un chef de parti vraiment redoutable, » il lui manque les talents de d'Elbée, la témé-

» rité de Stofflet, et la magnanimité de Bon-
» champ.

» Il faut, pour soumettre la Vendée, empêcher le pillage; alors non seulement cette guerre, mais celle des Chouans qui est encore plus dangereuse pour l'état, ne déchireront plus la France. J'emploierai les armes et la politique, afin de protéger les habitants des campagnes, auxquels je veux garantir la jouissance de leurs propriétés. »

Hoche était en effet plus alarmé des progrès de la Chouannerie que des dernières convulsions de la Vendée.

Sans avoir ni l'éclat ni la réputation des Vendéens, les Chouans étaient des ennemis plus dangereux pour la république : les idées religieuses et monarchiques dominaient parmi eux avec autant de force que dans la Vendée; ils occupaient un pays plus étendu et plus important par ses établissements maritimes; mais il manquait des chefs habiles et capables de faire naître des circonstances heureuses; alors leur courage eût honoré leur résistance. Déconcertés par les évènements de Quiberon, les Chouans y puisèrent en quelque sorte de nouvelles forces. Le sort affreux des émigrés, en soulevant d'indignation les royalistes, fit naître

le désir de la vengeance; presque tous les émigrés qui avaient échappé aux massacres se réfugièrent parmi les insurgés bretons, dont ils perfectionnèrent l'organisation militaire.

Aux plans de Puisaye, on vit succéder une guerre obscure, mais aussi sanglante que désorganisatrice, et qui se prolongea même après l'entière réduction de la Vendée.

La résistance du Morbihan, où le parti royaliste s'était relevé, fut toujours la plus vive et la plus opiniâtre; Georges et Lemercier lui donnèrent une nouvelle organisation et augmentèrent le nombre des divisions insurrectionnelles. Le chevalier de Silz conserva celle de Muzillac; Desol de Grisolles, ancien officier de marine, eut toute la Vilaine, depuis Rhedon jusqu'à la Roche-Bernard; Dubouais commanda vers Maletroit et Ploermel; Troussier, vers la Trinité, Rohan et la forêt de la Nouée. St.-Régent dit *Pierrot* eut la division de Loudeac; celle de Pontivy fut donnée à Lantivy-du-Reste et celle de Baud à Jean-Jean. Lominé et Josselin restèrent au pouvoir de l'intrépide Guillemot. Bonfils de St.-Loup commanda vers Hennebond et Lorient. Les divisions des côtes, levées dans l'origine par Lemercier et Georges, et qui renfermaient l'élite de l'armée, furent confiées à de simples lieutenants: quant à

la division de Vannes (c'était la plus centrale), Georges la donna au jeune Bruslon, dont la mère était animée du plus ardent républicanisme : cette femme, qui résidait à Vannes, avait voué à son fils une haine implacable. Georges avait envoyé le Paige dit *Debar*, et Deschamp-Devilliers vers les limites du Finistère, pour y rallier quelques mécontents de l'arrondissement de Carhaix : il forma ensuite, des débris échappés à Quiberon, une compagnie franche, à laquelle il réunit tous les transfuges et les déserteurs républicains : un ancien capitaine de cavalerie, nommé Pitt, en eut le commandement.

Les chefs de division reçurent l'ordre de fournir chacun deux cents hommes d'élite, soit pour la garde du quartier-général, soit pour servir de guide au général en chef : c'était un noyau d'armée. Ce corps permanent s'établit dans les environs de Granchamp et du château de Penthouet ; Georges eut aussi un état-major et des officiers supérieurs, tels que le chevalier de Lantivy-du-Reste, major-général ; de Trescessant, ancien capitaine de vaisseau, commandant de l'artillerie ; et Julien Berthelot, colonel de la cavalerie morbihanaise. Ainsi, le fils d'un paysan, qui touchait à peine à sa vingt-quatrième année et qui ne s'était distin-

gué que par une bravoure extrême, commandait d'anciens officiers de la caste nobiliaire, et se voyait à la tête de vingt mille hommes armés pour défendre la cause du roi et des nobles. A la vérité, presque tous ses chefs secondaires sortaient de la classe des laboureurs, et telle fut dès l'origine leur ascendant sur les nobles, que le nommé Guillemot, n'étant encore que chef de canton, fit traduire devant lui le comte de Boulainvilliers, pour vols et concussion, le jugea à mort et le fit exécuter en sa présence.

Aussi puissant que Charette, Georges Cadoudal résistait avec la même audace aux troupes de la république alors triomphante des puissances coalisées. En même temps, un conseil civil et militaire, composé des principaux chefs et de quelques ecclésiastiques, régissait le Morbihan à l'instar de l'ancien conseil supérieur de la Vendée. Tout ce qui était relatif à l'administration intérieure et même aux opérations militaires, émanait de ce conseil, ainsi que les adresses, les proclamations et convocations : il était chargé, en outre, de la correspondance avec les princes français, des communications et relations avec les croisières anglaises, de la délivrance des passeports aux émissaires royalistes et aux émigrés débarqués sur la côte. La nomination aux emplois, le ser-

vice des vivres, dépendaient également du conseil auquel étaient attachés plusieurs courriers chargés de la transmission de ses ordres. Il siégeait d'ordinaire dans le centre du Morbihan, et ne se déplaçait que pour se soustraire aux perquisitions des républicains; il en était presque toujours prévenu à temps par ses nombreux correspondants et affidés.

Telle était la situation du Morbihan, lorsque Puisaye, ramené par les Anglais, osa y reparaître malgré les souvenirs de Quiberon; les esprits étaient encore animés contre lui, et ils furent bientôt portés au plus haut degré d'irritation, d'après les rapports de plusieurs officiers. Le jeune Lemercier, qui venait de l'Ile-Dieu, où le comte d'Artois l'avait reçu chevalier de St.-Louis, assurait même que Puisaye avait encouru la disgrâce du prince. Puisaye sut cependant s'introduire dans le conseil du Morbihan; il s'y présenta comme lieutenant-général et n'en reçut qu'un accueil froid et sévère: le conseil s'étant aussitôt séparé, Puisaye se retira. Tandis qu'il cherchait les moyens de triompher de cette opposition, les membres du conseil se rassemblaient secrètement dans la nuit; les avis proposés furent extrêmes contre Puisaye. Sa fuite honteuse de Quiberon, au moment de combattre; la mort touchante

du jeune Sombreuil qui l'avait accusé, tant de sang inutilement versé pour une cause malheureuse, tout lui fut imputé; son arrestation et même sa mort furent presque unanimement résolues. Le jeune Lemercier se chargea de mettre à exécution la décision du conseil; il part avec quelques soldats, arrive jusqu'à Puisaye, l'arrête et le désarme: Puisaye se croit d'abord entouré d'assassins; il se récrie, déclame avec force et persuade au jeune Lemercier qu'il n'est que l'instrument d'une odieuse machination. Il insiste surtout pour être traduit devant le général Georges, auquel il veut révéler la cause de tous les malheurs qui lui sont reprochés. Lemercier, pénétré de ce principe, que tout homme ne peut être condamné sans être entendu, conduit Puisaye devant Georges Cadoudal.

Ce dernier paraît d'abord inflexible: Puisaye lui reproche l'acte inouï qui le livre en criminel à ses inférieurs, sans qu'il ait été dépouillé de son grade, sans même qu'il ait perdu la confiance du prince auquel il a rendu compte de sa conduite; il s'élève ensuite contre les accusations qui planent sur lui sans autres preuves que des préventions fondées, dit-il, sur l'ignorance des faits et sur la haine de ses ennemis personnels. Après avoir exposé avec cha-

leur tous les dangers qu'entraînent les divisions entre des chefs d'un même parti, Puisaye parle de la nécessité de l'union ; il fait un tableau déchirant du désastre de Quiberon, qu'il attribue à l'altière opiniâtreté de d'Hervilly, à l'irrésolution des émigrés, à la privation des secours promis, et surtout à la trahison des transfuges et des prisonniers républicains ; il évoque ensuite les mânes des braves morts sur le champ d'honneur, et jure que si ses conseils eussent été suivis, on n'aurait point à gémir sur un aussi déplorable évènement. « Unissons-nous, » s'écrie-t-il, pour venger ces honorables vic» times ; et assurons ainsi le succès de la cause » de Dieu et du roi. » Le prestige de son éloquence artificieuse entraîna Georges et Lemercier, qui versèrent dans son sein des larmes de regrets et de repentir.

Après les avoir ainsi désarmés, Puisaye s'en sépara et courut dans le département d'Ille et Vilaine, espérant y trouver moins d'opposition et rallier la division Duboisguy, la seule sur laquelle il pût encore compter. Ce fut à cette époque qu'il cessa d'avoir la moindre influence sur le Morbihan et les chefs qui y commandaient. En vain voulut-il appeler au commandement de cette partie de la Bretagne le prince de Léon, afin, disait-il, d'y détruire le système

anti-nobiliaire qui s'y propageait; en vain accusa-t-il Georges et Lemercier de *paralyser le Morbihan;* malgré Puisaye, Georges Cadoudal conserva le commandement en chef.

Ne voulant point terminer la campagne sans agir contre les républicains, Georges après avoir fait une proclamation portant défense aux paysans de rien apporter dans les villes, rassembla deux à trois mille Chouans et marcha sur Elven. Ce bourg était défendu par trois cents grenadiers républicains. A l'approche des royalistes ils s'enfermèrent dans l'église et dans une caserne. L'avant-garde de Georges avait ordre de s'emparer à la fois de ces deux postes; l'église fut forcée et les royalistes égorgèrent tout ce qui s'y trouva, mais ils n'osèrent attaquer la caserne où s'était retranché le plus grand nombre. Bientôt arrive Cadoudal avec le reste de sa troupe; il s'étonne de l'inexécution de ses ordres, et marche sur la caserne. Les Chouans hésitent, il les pousse à coups de plat de sabre. Deux cents grenadiers républicains barricadés repoussent toutes les attaques. Les insurgés dont un feu meurtrier éclaircit les rangs, reviennent à la charge. Au milieu de ce tumulte un émigré nommé Dandlar, croyant faire feu sur un républicain, fracasse d'un coup de fusil le bras de Dubois-Berthelot, qui combattait à

côté de Georges : ce chef s'irrite et ne se possède plus ; il persiste à vouloir forcer la caserne. Le frère de ce même Dandlar tombe frappé d'un coup mortel : le trouble et le désordre augmentent, mais rien ne peut arrêter Georges. Enfin les républicains fatigués d'une fusillade si peu décisive, font une sortie, et bientôt deux cents braves mettent en fuite plusieurs milliers de Chouans.

Loin de se décourager, Georges Cadoudal qui sentait le besoin d'aguerrir sa troupe, forme de nouveaux rassemblements, se porte en personne sur la côte pour recevoir de la croisière anglaise des armes et des munitions, malgré les généraux Lemoine et Avril qui avaient eu connaissance de ses mouvements. Ces deux généraux, après avoir rassemblé des forces suffisantes, s'étaient dirigés sur Sarzeau et Muzillac, que menaçait Georges. En même temps ce dernier, pour donner le change, faisait simuler une attaque sur Lorient et le fort Louis, ce qui força les généraux républicains de couvrir ces deux places.

Cependant le 4 décembre la colonne du général Lemoine, qui marchait de Vannes sur Sarzeau, rencontre la troupe de Georges Cadoudal, dont une partie s'était portée sur la côte pour favoriser le débarquement. Les An-

glais manœuvraient pour l'effectuer, mais le vent était contraire et la mer houleuse. Le combat s'était engagé à Sarzeau ; les Chouans ne purent résister à l'impétuosité des républicains. Après avoir perdu près de deux cents hommes, Georges se fit jour l'épée à la main, et parvint à se mettre en sûreté avec les débris de sa troupe. Plusieurs causes contribuèrent à faire manquer ce débarquement; le défaut de précision dans la marche, la vigilance des républicains, et la contrariété des vents: il ne put avoir lieu que d'une manière partielle.

La fin de cette campagne ne fut marquée par aucune action d'éclat; elle coûta la vie dans le Morbihan au jeune Bruslon, à Bonfils de Saint-Loup, et à Lantivy-du-Reste. Ces trois officiers royalistes périrent les armes à la main.

Dans le reste de la Bretagne, les Chouans se réorganisaient et se préparaient à de nouveaux combats.

Puisaye qui n'avait point été méconnu dans l'Ille-et-Vilaine, reprit bientôt ses relations avec l'Angleterre, et parvint à former un noyau d'insurgés dans les environs de Vitré, d'Hérodoar et de Fougères. Il se disait autorisé par le lieutenant-général du royaume, en vertu de pouvoirs confiés par le roi, et rétablit un conseil central, composé du marquis de Pange,

du chevalier de la Contrie, du comte de Vauban, maréchal-général des logis, et de l'abbé Guillo, trésorier-général de l'armée. Puisaye invita ensuite les principaux chefs royalistes à envoyer des députés à son quartier-général, pour prendre de concert avec lui, des mesures capables de resserrer les liens de la confédération. Les députés de l'armée du vicomte de Scépeaux et de la division de Saint-Brieux se réunirent à Puisaye vers la fin de novembre. Ce chef fit alors, au nom du conseil-général civil et militaire des armées catholiques et royales de Bretagne, une adresse aux soldats français et aux patriotes bretons. Après leur avoir rappelé la proclamation du prétendant, il les exhortait à se rallier aux royalistes dont ils ne devaient point, disait-il, redouter les vengeances. Il leur accordait le délai d'un mois pour prêter le serment de fidélité au roi. Ce délai expiré, il n'y avait plus de pardon à espérer.

Ensuite il remit en activité toutes les divisions de Duboisguy, auquel il conféra le grade de lieutenant-général de l'arrondissement de Rennes et de Fougères. Il accorda une solde à deux compagnies d'élite, et fit un appel aux émigrés qui « depuis cinq ans, disait-il, donnent à l'Europe un grand exemple de valeur » et de constance. »

Le plan du gouvernement anglais était alors de faire débarquer les émigrés par petits détachements sur les côtes de Bretagne. Ils parvenaient ensuite jusqu'à Puisaye qui les envoyait lever et commander de nouvelles troupes de Chouans, soit dans cette province, soit en Normandie ou dans le Maine. Ce fut alors que ce chef forma une compagnie de gentilshommes à cheval, qui furent connus sous la dénomination de *chevaliers catholiques*.

Recruté par les émigrés qui arrivaient successivement d'Angleterre, ce corps noble devint la pépinière des chefs de Chouans, et se distingua par sa bravoure. Il servait ordinairement d'escorte au général en chef; ses aides-de-camp en faisaient partie. Chaque chevalier avait un chasseur attaché à sa personne, et cette espèce d'écuyer formait la seconde ligne de bataille.

Puisaye s'attacha ensuite à réorganiser les divisions royalistes qui pouvaient assurer ses communications avec l'Angleterre. Celle de Saint-Brieux était commandée provisoirement, depuis la mort tragique de Boishardy, par Leveneur-de-Laroche que les chefs secondaires des Côtes-du-Nord avaient choisi dans des temps difficiles. Leveneur avait quitté la place de membre du comité central, pour s'installer

en qualité de premier chef des Côtes du-Nord; mais il ne put rien faire d'important. L'incursion de l'*armée rouge* avait donné lieu, dans ce département, à une plus grande surveillance de la part des républicains. Elle avait disparu après avoir enlevé les armes et les munitions des insurgés. Leveneur n'avait reçu depuis que de faibles secours par la voie de Prigent.

Informé de cet état de choses, Puisaye ordonna au chevalier de la Vieuville, de se rendre au conseil d'arrondissement de St.-Brieux, de se concerter avec Laroche, d'inspecter sa division et d'établir les points et les moyens de correspondance avec Jersey.

Bientôt les Chouans des côtés du Nord lèvent de fortes contributions, se procurent, à tout prix, des cartouches, des armes et surtout des fusils doubles. De nouveaux officiers se présentent sur le théâtre de la guerre et cherchent à donner une plus forte impulsion à la Chouanerie: tel fut le nommé Richard, qui en peu de temps se rendit célèbre; cet aventurier se disait fils naturel de Louis XV. Il parlait sans cesse de l'ancienne cour, de ses relations avec les princes de la maison de Bourbon; il affectait des airs d'importance qui faisaient des dupes. Impudent, fier et adroit, Richard avait une témérité peu commune: toujours au premier

rang dans les combats, il se servait peu de ses armes, défiait personnellement l'ennemi, essuyait son feu sans bouger et conservant toujours le même calme, on le voyait charger avec sang froid ou protéger la retraite avec prudence ; de son autorité privée, il renvoyait les prisonniers de guerre après leur avoir décliné son nom et son grade : il se faisait obéir d'une manière absolue, même en présence de son chef de division. Richard fut bientôt considéré dans son parti comme un être extraordinaire et redoutable; les habitants des campagnes et même les nobles voulaient être sous sa protection. Il eut, sous ses ordres, tout le pays situé sur la rive gauche de la Rance, entre Dinan et la côte, et il le conserva jusqu'à la soumission de son parti. Cet habile aventurier, dont il ne sera plus question, passa en Angleterre et y fut reçu sous le nom de *général Richard*. On le crut réellement de la famille des Bourbons; mais bientôt, lorsqu'il eût été rendu à la condition privée, on le reconnut pour le fils d'un laboureur de Reims : son masque une fois arraché, il rentra dans l'obscurité pour n'en plus sortir.

Après avoir inspecté les côtes du Nord, le chevalier de la Vieuville repassa la Rance et reporta son quartier-général au château de Laboussaye près de Dinan. Il leva des contribu-

tions, fit des réquisitions de tous genres, attaqua le poste de Libon et força les républicains de se replier. « Multipliez vos attaques, lui » mandait Puisaye, votre division fait des mer» veilles, ainsi que Duboisguy et Scépeaux ; il » ne faut point donner à nos ennemis, un mo» ment de relâche. » Les républicains s'étonnaient de l'inaction du général Rey, qui était opposé à la Vieuville : ce dernier menaçait Dinan, où il s'était ménagé des intelligences ; une fois maître de cette ville, il se serait assuré le poste important du clos Poulet, pour déterminer la jonction des Chouans de la Haute-Bretagne avec ceux de la Basse-Normandie.

Frotté venait d'organiser définitivement cette derniere province ; il avait un état-major et des chefs secondaires. Les plus marquants étaient : Duroset dit *Duhamel*, le chevalier Dubreuil, le baron d'Hugon, Mandat, le comte de Ruays dit *Gérard*, Curville, Lapotterie, et Picot, adjudant-general. C'était dans les districts de Mortain et de Vire, pays coupé et boisé, que Frotté avait établi le principal foyer de l'insurrection normande. Tandis que ses chefs divisionnaires faisaient des excursions partielles, il se retranchait aux environs de Manitof, à deux lieues de Mortain, et y rassemblait quinze cents Chouans. Frotté voulait paraître en masse

dans les campagnes, pour déterminer une insurrection plus générale. Le 15 novembre, il fut attaqué par la garnison de Mortain, qu'il repoussa malgré la bravoure d'une compagnie de grenadiers; se portant aussitôt sur le poste du Tilleul, il y trouva de la résistance: les républicains, retranchés dans une petite redoute construite au milieu du village, repoussèrent à leur tour les insurgés normands; Frotté s'acharne, revient à la charge: à la suite d'une action sanglante, il fait mettre le feu au village et contraint ses ennemis à la retraite.

La division normande du Cotentin, qui était commandée par Gérard, comte de Ruays, comptait déjà près de trois mille Chouans; elle était renforcée par un grand nombre de déserteurs et de réquisitionnaires. Le comte de Ruays interceptait les convois, levait des contributions sur les acquéreurs de domaines nationaux et harcelait journellement les garnisons d'Avranches, de Granville et de Pontorson. Vers la fin de décembre, il attaque un convoi considérable, escorté par douze cents républicains. Ces derniers sont d'abord victorieux; mais Frotté arrive avec un renfort de huit cents hommes, et prenant l'ennemi en flanc, il le force de lui abandonner le convoi et le champ de bataille.

Le département de la Mayenne était aussi

le théâtre d'une très active chouannerie; la troupe de Frotté s'étendait au nord, vers les limites de ce département, qui était pressé, à l'ouest, par les Chouans d'Ille et Vilaine, stationnés vers St.-Ouen et Princé, sous le commandement des frères Challus et du chevalier de St.-Gilles, tous trois envoyés par l'Angleterre: Chalus l'aîné avait servi, pendant son émigration, dans le régiment de la Châtre: on le verra par la suite jouer un rôle plus important. Il n'y avait presque pas de commune, dans les environs de Laval, du Mans et de Mayenne, qui n'eût sa compagnie de Chouans, dont le nombre, dans cette partie, s'élevait à près de six mille. Le capitaine Haller, qu'ils attaquèrent dans le bourg de Bozougers, ne leur échappa qu'avec peine avec son détachement; mais à Meslay, soixante républicains leur résistèrent. Le 21 janvier, jour de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, la ville de Laval devait être livrée aux Chouans; mais d'après quelques indices qui donnèrent l'éveil, leur parti ne put rien entreprendre; alors ils projetèrent de surprendre Mayenne qui renfermait un grand nombre de patriotes. Le 18 février, une femme fait deux lieues pour avertir le commandant de la place, Camus, que les insurgés marchent pour surprendre la ville;

cet avis est négligé. A minuit, les Chouans s'avancent sur deux colonnes, pour emporter à la fois les postes du château et du collège. Ce dernier n'est d'abord défendu que par cinq patriotes qui soutiennent seuls, avec la plus grande bravoure, le feu de deux cents royalistes et donnent ainsi le temps de venir à leur secours : il n'en fut pas de même du poste du château sur la place des halles; les Chouans qui s'y étaient glissés en suivant un convoi, surprirent, égorgèrent la sentinelle et une partie de la garde. Maîtres du château et du parc d'artillerie qui était sur la place, la confusion et le désordre furent bientôt à leur comble dans la ville; les Chouans marchaient déjà pour mettre le poste du collège entre deux feux, lorsque la générale se fit entendre : les républicains volent aux armes, chargent les Chouans; et après avoir repris tous les postes, les chassent hors la ville : les vaincus emportent leurs blessés et leurs morts.

Cette surprise coûta la vie à douze patriotes de Mayenne. On mit aussitôt la ville à l'abri d'un semblable coup de main. Les royalistes s'en seraient emparés si leurs partisans eussent osé les seconder, et si leur troisième colonne qui devait attaquer du côté de la Magdeleine, n'eût été rencontrée et mise en

fuite par un détachement de la garnison ; mais ce fut surtout la résistance courageuse des républicains de Mayenne qui sauva cette ville.

Les Chouans du Maine ne tentèrent plus rien d'important ; ils cherchèrent uniquement à étendre l'insurrection en se liant d'une part à la Normandie, de l'autre à l'armée du vicomte de Scépeaux qui occupait la rive droite de la Loire. La chouannerie de ce côté avait pris un grand accroissement. Toute la rive droite était occupée depuis Nantes jusqu'à Blois, où l'on ne pouvait arriver sans escorte. Les corps républicains qui parcouraient cette route étaient attaqués et souvent surpris.

Le vicomte de Scépeaux avait porté son quartier général au château de Bourmont près Candé. On voyait dans son état-major plusieurs officiers émigrés, échappés à la défaite de Quiberon. Le comte Godet de Châtillon, l'un d'eux, occupait le premier rang. Le jeune Théodore de Bourmont, ancien officier aux gardes françaises fut fait major-général. Il y eut un conseil supérieur dont le comte de Châtillon fut nommé président. Le vicomte de Scépeaux, le chevalier Turpin-de-Crissé, d'Avoine l'aîné, propriétaire du château de Còmbrée, le jeune Bourmont, et le chevalier d'Andigné en étaient membres. L'abbé Gadoux faisait les

fonctions d'intendant-général de l'armée ; il y avait aussi une garde de sûreté pour tous les membres du conseil : elle était composée de vingt à trente soldats, tous déserteurs des corps d'émigrés débarqués à Quiberon. Le conseil siégeait ordinairement au couvent des Augustins, commune de Candé. Trois cents Chouans d'élite, casernés dans le bourg, avaient été mis sur le pied de guerre ; ils étaient commandés par le piémontais Marianis. Après avoir contribué à livrer Toulon aux Anglais, cet étranger, fait prisonnier à Quiberon, s'était, depuis, échappé des prisons de Vannes pour se jeter dans les Chouans ; sa troupe d'élite devint la garde des chefs et fut chargée d'épier les mouvements des cantonnements républicains placés à Ancenis, à Ingrande et à Varades. Outre le camp de Becon qui fut maintenu, le vicomte de Scépeaux en établit plusieurs autres autour de Candé. Ces camps étaient plus ou moins nombreux, selon la population des campagnes voisines ; chaque jour les Chouans se rendaient au camp qui leur était assigné, se soumettant aux appels et aux réquisitions, suivant la discipline introduite par les officiers émigrés.

A la moindre apparition des troupes républicaines, le cornet à bouquin, signal du ralliement des Chouans, se faisait entendre de toutes

parts. L'armée du vicomte de Scépeaux s'approvisionnait de munitions de guerre au Mans et à Angers. Au risque d'être découvert, le jeune Bourmont se chargea souvent de cette commission périlleuse.

Jusqu'alors, Puisaye avait eu peu de relations avec cette armée qui était en quelque sorte indépendante ; mais abandonné par le Morbihan et se voyant sur le point de perdre son influence en Bretagne, il redouble d'efforts et d'intrigues pour se faire reconnaître, non seulement par le vicomte de Scépeaux, mais encore par Stofflet et Charette. En conséquence, il leur expédia le chevalier de Jouette qui arrivait d'Angleterre : ce dernier fut chargé de leur donner connaissance de la révolte de l'armée divisionnaire du Morbihan contre Puisaye, des mesures répressives prises en conséquence, et de la demande faite par Puisaye, d'un conseil de guerre pour juger sa conduite à Quiberon. Le chevalier de Jouette devait également faire connaître les intentions du comte d'Artois et du gouvernement britannique, pour une levée générale et simultanée de toutes les divisions royalistes contre les républicains.

Puisaye qui avait demandé au gouvernement anglais, par l'intermédiaire du prince d'Auver-

gne, vingt-huit mille livres sterlings, somme fixe par mois, remit au chevalier de Jouette un arrêté du conseil général des armées royales de Bretagne, portant invitation à Charette et aux autres chefs de concourir, par députés, à la formation d'un conseil central qui serait chargé : 1°. de la correspondance entre toutes les armées royalistes, les puissances étrangères et les princes français; 2°. de surveiller le versement et la répartition des secours promis par le gouvernement britannique.

Puisaye indiquait le territoire du vicomte de Scépeaux, pour la première tenue du conseil dont il fixait l'époque au 20 janvier 1796. Il avait invité confidentiellement le curé de St.-Laud, à se charger des instructions et des manifestes, et généralement de tous les intérêts des royalistes de la rive gauche de la Loire (1).

On écarta l'établissement d'un bureau de correspondance permanent et délibérant; mais la défense artificieuse de Puisaye, relative à Quiberon, ne fut pas sans effet auprès des chefs royalistes, qui sentaient d'ailleurs la nécessité de resserrer les liens de la confédération. Opérer une réunion générale, déterminer Stofflet à reprendre les armes, arrêter un ensemble

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée par Buisson, tom. 1er., page 134 et suivantes.

d'opérations, telles étaient alors les vues de Puisaye; c'étaient aussi les intentions du prétendant et du comte d'Artois qui, déplorant la division introduite entre Charette et Stofflet, travaillaient de concert à les rapprocher par la voie de la conciliation. « Ce n'est que par cette » voie seule, mandait le prétendant, que l'on » peut attaquer le mal, c'est en engageant Cha» rette à ne pas prétendre au commandement » suprême; c'est en amenant les autres chefs, » non pas précisément à lui obéir, mais à se » conformer à ses avis, qu'on peut faire de ces » différentes parties un tout vraiment utile. » J'écris à Charette et à Stofflet, que j'attends » de leur zèle et de leur attachement à ma per» sonne et à mon service, qu'ils se prêteront à » tous les arrangements que le bien de l'état » exigera d'eux (1). »

Au moment où la masse des troupes républicaines se portaient sur Charette, il était de l'intérêt du parti royaliste de faire, en faveur de ce chef, des diversions sans lesquelles il ne pouvait manquer de succomber : tout fut donc employé pour déterminer Stofflet à reprendre les armes.

Le comte d'Artois lui expédia le chevalier de Colbert-Maulevrier, frère du comte de Maule-

(1) Voyez les Pièces relatives à la conspiration de Brothier et Lavilleheurnois.

vrier, ancien seigneur de Stofflet : ce dernier, lors de son traité avec les républicains, avait spécialement demandé le rappel du comte de Maulevrier et sa réintégration dans tous ses biens. Le chevalier de Colbert était accompagné du marquis de la Ferronière, du jeune Bourmont et de quelques émigrés de marque.

Tous promirent à Stofflet le cordon rouge et le bâton de maréchal de France, s'il reprenait les armes ; mais Stofflet avait à craindre de lever trop tôt le masque, d'ailleurs il manquait d'armes et de munitions, et il lui fallait préparer les esprits à une nouvelle guerre. Son conseil assemblé opposa les considérations suivantes aux pressantes sollicitations des envoyés du comte d'Artois.

« La république triomphante sur le Rhin, » tranquille du côté de l'Espagne, a fait refluer » quarante-cinq mille hommes effectifs sur la » Vendée. Comment résister à cette masse » aguerrie et comment déjouer la politique des » généraux républicains, qui s'attachent à isoler les chefs royalistes des habitants des campagnes ?

» On l'aurait pu dans l'origine, avec de l'accord et de l'union ; mais Charette a perpétué » des divisions funestes. Après avoir condamné » Stofflet en décembre 1794, il fit sa paix sans

» l'en prévenir; il offrit ensuite de marcher » contre lui et ne se reconcilia que par la ces» sion d'une partie du territoire du Haut-Poi» tou : depuis, il a recommencé la guerre et a » marché pour favoriser la descente, sans se » concerter avec l'Anjou. Malgré des torts si » graves et si nuisibles à la cause du roi, le » grade de lieutenant général lui a été accordé » de préférence; il n'était cependant encore » que chef de division, lorsque Stofflet exerçait » déjà les fonctions de major-général de la Ven» dée entière et contribuait au gain de vingt » batailles auxquelles Charette n'a eu aucune » part; mais le noble orgueil qui anime Stof» flet ne lui fait point oublier qu'il s'agit main» nant de réparer les fautes et les malheurs de » son parti.

» A la vérité, la saison s'oppose à une guerre » générale, l'évacuation de l'Ile-Dieu décou» rage, le nombre des forces républicaines ef» fraie; on craint une dévastation, à la suite » de laquelle la Vendée n'offrirait plus qu'un » monceau de ruines.

» Quant au plan récemment envoyé par le » comte d'Artois, il est impraticable : les Ven» déens ne repasseront plus la Loire. Des sou» venirs amers, la présence des républicains, » la saison, la rapidité du fleuve, tout empêche

» une entreprise qui n'a déjà coûté que trop » de larmes.

» Que reste-t-il donc à opposer à nos enne- » mis ? Ouvrir des négociations, les traîner en » longueur, multiplier les difficultés, tenir l'ha- » bitant des campagnes en haleine, entretenir » des liaisons au-dedans et au-dehors, tout » préparer avec plus d'assurance et d'union, » concerter une attaque générale et pousser » ainsi la dure saison jusqu'au débarquement » promis par le comte d'Artois : tel est le plan » que propose le conseil.

» Il offre l'avantage inappréciable de préser- » ver une contrée déja trop épuisée, qui se » dévouerait inutilement, et il tend à diminuer » la masse des forces républicaines. »

Ainsi toutes les instances des envoyés des princes furent inutiles pour le moment ; Stofflet ne voulut pas reprendre immédiatement les armes, il promit seulement une diversion prochaine et efficace.

Cependant le général Hoche, qui veillait sur ses démarches, apprit que des émigrés, venus d'Angleterre, avaient été accueillis à Maulévrier ; il menace aussitôt Stofflet de le faire enlever et de désarmer son pays au premier mouvement de sa part : les troupes reçoivent

l'ordre de marcher. Stofflet, effrayé, envoie aussitôt l'un des frères Martin à Nantes, auprès de Hoche, pour demander une conférence et la paix. Le curé de St.-Laud écrit lui-même pour que le pays soit organisé dans le sens républicain; il assure que Stofflet remettra tous les déserteurs : ce dernier annonçait en même temps que l'armée dite *du centre* lui avait demandé, par l'organe de ses chefs, sa médiation pour obtenir des conditions de paix de la part des républicains.

En effet, Sapinaud, Fleuriot et les frères Bejari, se voyant accablés par les troupes et abandonnés des paysans, avaient demandé à poser les armes. Hoche exigea de ces chefs qu'ils sortissent de France, que tout le pays, au-delà de la Sèvre, fût désarmé et qu'on rendît les déserteurs. Il remit au général Willot, qui commandait à Montaigu, des instructions en conséquence et ajoutait : « Vous protégerez le culte » et les prêtres. »

L'intention de Hoche était d'éviter une guerre générale : il suspendit donc la marche des troupes et envoya un de ses aides-de-camp de confiance à Stofflet, pour lui assigner une entrevue : elle eut lieu dans la commune du May, près de Chollet, le 12 décembre; le curé

de St.-Laud accompagnait Stofflet et porta la parole (1).

Après avoir opposé la situation du pays qu'il administrait à l'état déplorable de la Basse-Vendée, encore occupée par Charette, il déclara que le Haut-Anjou devait être organisé à l'instar du reste de la France; il assura que Stofflet et lui désiraient prouver leur attachement à la république, et combien ils avaient horreur du parjure; l'un et l'autre sollicitèrent le général Hoche de s'employer auprès du directoire exécutif, pour leur faire obtenir l'exécution des arrêtés de pacification. « Si jusqu'à » ce moment, ajouta le curé de St.-Laud, nous » avons fait des réquisitions dans le pays, ce » n'était que pour nos besoins personnels et » pour faire vivre une infinité de jeunes gens » sans ressources, que nous retenions par ce » moyen dans le devoir. » — « Sans doute, » répliqua Hoche, les intentions du gouvernement sont d'organiser le pays, de le maintenir en paix et de ne point abandonner ceux » qui sont restés fidèles; mais il est de sa dignité de ne point souffrir la violation des » lois, de réprimer les vexations qui se com-

(1) Voyez la *Correspondance de Hoche*, publiée par Buisson, tom. 2, pag. 253 et suivantes.

» mettent et de punir les émigrés qui osent pé-
» nétrer dans l'intérieur. »

Stofflet et son commissaire promirent alors de se conformer aux lois et même de les faire exécuter, non brusquement, mais par la persuasion et la fermeté.

Il fut ensuite question de la cause des Chouans : le curé de St.-Laud intercéda pour eux, alléguant des motifs d'humanité et d'intérêt politique. Hoche répondit que le directoire ne pouvait être indulgent envers des assassins. « Des brigands ne sont point des » chefs de parti. » Sur une supplication instante et réitérée, Hoche fit espérer de la clémence du gouvernement, un pardon mérité par le repentir sincère et dont le gage serait, le bannissement de tous les émigrés, la remise totale des armes et des déserteurs, et la rentrée des chefs de Chouans dans les villes, pour y être surveillés par les autorités locales.

Dans le cours de cette conférence, Stofflet et son commissaire général laissèrent entrevoir qu'ils étaient opposés aux anciens nobles, qu'ils redoutaient le désarmement ; ils montrèrent aussi le désir de jouer le rôle de médiateurs entre la république et les autres insurgés. Hoche les crut de bonne foi, et leur promit de les

employer tous deux sous la direction des autorités républicaines.

En rendant compte de cette conférence au gouvernement, ce général regarda comme impossible la réinsurrection du Haut-Anjou. Le curé de St.-Laud, selon lui, voulait être chargé de l'organisation de tout le pays insurgé; mais avec les talents nécessaires, sa réputation était déjà telle qu'il devenait dangereux de lui donner un plus haut degré de considération et d'importance.

Hoche proposait d'employer cet ecclésiastique en qualité de commissaire du gouvernement, pour mettre les lois en vigueur; il voulait en même temps charger Stofflet de la police du pays, à la tête de six cents gardes territoriales, sous le commandement immédiat d'un officier-général.

Par ce mélange de douceur, de fermeté et de séduction, Hoche espérait contenir le Haut-Anjou; mais la Bretagne, la Vendée, Charette et les chefs de Chouans paraissaient décidés à une résistance courageuse. Rien n'indiquait qu'on pût les réduire autrement que par la force des armes; l'augmentation des troupes n'amenait rien de décisif: il était même à craindre que la guerre, en se compliquant, ne devînt générale; sa prolongation soutenait d'ailleurs

les espérances des ennemis du régime républicain. Hoche en était convaincu ; il mettait donc toute sa gloire à pacifier l'intérieur de la France ; mais il manquait à son système de pouvoir être appliqué d'une manière générale et uniforme à tout le pays occupé par les Vendéens et les Chouans. Ce fut Chérin, son chef d'état-major, qui en conçut l'idée ; cet officier, aussi zélé qu'intelligent, rédigea un mémoire plein de vues excellentes et tendant à embrasser, dans un seul système de pacification, tous les départements compris dans les trois armées des côtes de Cherbourg, de Brest et de l'Ouest. Il demandait la réunion de ces trois armées en une seule ; il indiquait, comme mesures indispensables, l'établissement du régime militaire dans tout le pays insurgé, la mise en état de siège des principales villes, la création de commissions militaires pour juger les insurgés pris les armes à la main, et la faculté de traiter avec les chefs qui se décideraient à quitter le parti.

Hoche se rendit lui-même à Paris pour appuyer ce plan ; il trouva les circonstances favorables : une constitution républicaine venait d'être mise en vigueur ; le directoire avait pris les rênes du gouvernement, et les pouvoirs régularisés dans l'ordre constitutionnel avaient acquis plus de consistance. Le directoire jugeant

mieux que la Convention les moyens capables de terminer la guerre intestine, accueillit les vues de Hoche et de Chérin.

Des conférences eurent lieu : Chérin commença par faire sentir la faiblesse et l'incohérence des mesures prises jusqu'alors ; l'inconvénient qui résultait du partage de l'autorité entre les délégués du gouvernement, les administrations civiles et les chefs militaires ; ensuite, il démontra l'insuffisance des mesures de police ordinaire, contre une insurrection opiniâtre et méthodiquement organisée ; il fit sentir l'inutilité des moyens dont se servaient les administrations locales, soumises elles-mêmes à de longues formalités et cédant tour à tour à l'influence des différents partis ; il insista surtout sur le défaut d'unité dans les mesures et fit remarquer la complication de cette réunion de pouvoirs ; il rappela que la police administrative, instituée pour assurer la liberté individuelle, en prévenant les abus d'autorité, n'était plus applicable à l'état de guerre civile. « Les insurgés, ajouta Chérin, parviennent à se soustraire à l'action de la force armée, en se retranchant derrière les lois constitutionnelles ; le régime militaire peut seul comprimer l'esprit de révolte auquel le défaut de police laisse un trop libre cours ; il donnera d'ail-

» leurs de l'activité aux opérations, en laissant
» aux généraux une plus grande étendue de
» pouvoirs. »

A l'appui de cette grande mesure venaient aussi des considérations générales, telles que le délabrement des finances, les attaques réitérées des factions, la pénurie des magasins et le dénuement des troupes. En vain les ennemis de la république, qui prévoyaient les effets de la concentration des pouvoirs, cherchèrent à l'empêcher en représentant les inconvénients de leur réunion dans les mains de l'autorité militaire : le directoire, alors éclairé sur les vrais intérêts de l'état, sentit le besoin de confier à un seul homme la dictature de la pacification de l'Ouest. En conséquence, il réunit par son arrêté du 28 décembre, sous le nom d'armée de l'Océan, les trois armées des côtes de Brest, de Cherbourg et de l'Ouest : Hoche en eut le commandement en chef et fut investi des pouvoirs les plus illimités. Depuis la révolution, aucun général n'avait eu autant de puissance dans l'intérieur.

Tous les départements de l'ouest furent soumis à l'état de siège et à la police militaire : Chérin resta auprès du ministre de la guerre pour défendre, à Paris, les opérations de Hoche. Le général Hédouville fut placé à la tête de

l'état-major de l'armée active et contribua, par ses talents et son esprit conciliateur, aux succès de la pacification.

Au moment où Hoche eut connaissance de l'arrêté du 28 décembre, il s'écria : « Je suis » donc libre de terminer cette malheureuse « guerre ! »

En effet, délivré de toutes les entraves qu'on lui avait opposées jusqu'alors, il développa de nouveaux talents et sut mériter le titre de pacificateur de la Vendée.

LIVRE XXIII.

Derniers combats dans la Vendée. — Mort de Prudent Laroberie, de Pajot et de Couëtus. — Reprise des armes dans le Haut-Anjou. — Mort de Stofflet. — Poursuite de Charette. — Supplice de ce chef. — Soumission des Vendéens.

Dès les premiers jours de décembre, Hoche s'était emparé de tous les postes de la Vendée militaire, et par un mouvement général sur toute sa ligne, il avait séparé Charette de l'armée royaliste du centre, qui se trouvait elle-même plus resserrée.

Au nord, la droite des républicains s'appuyait à la Garnache pour aboutir à Tiffauges. Toute la côte, depuis Bourgneuf jusqu'à Saint-Gilles, était défendue par la division du général Canuel. Les divisions du centre, aux ordres du général Bonnard, occupaient Palluau, Legé, Montaigu, et s'étendaient de St.-Fulgent à St.-Vincent et au pont Charron : une partie se liait à la division du général Delaage, campée sur la rive gauche du Laye.

L'armée vendéenne du centre, successivement attaquée et battue à St.-Fulgent et à Beaurepaire, n'avait pu défendre son dernier poste des Herbiers contre le général Gratien. Ce fut dans ces moments difficiles que les chefs de cette armée proposèrent de se soumettre à des conditions qu'ils éludèrent ensuite.

Par ces différentes manœuvres des républicains, Charette se trouvait renfermé dans un espace de quelques lieues et ses soldats n'avaient plus d'autres retraites que les forêts.

Depuis trois mois, le général Hoche employait à la fois, contre Charette, la ruse et la force des armes. A l'influence des prêtres, il joignit une agence soldée d'espions, et bientôt tous les secrets du parti royaliste lui furent dévoilés. Des femmes devinrent aussi les auxiliaires de sa politique : on en vit plusieurs, jusqu'alors franchement royalistes, se ranger tout à coup de son côté et lui faire des prosélytes. Tous ces moyens réunis donnèrent lieu, vers la fin de décembre, à une ligue contre Charette dans son propre parti. Bousseau de St.-Philibert et Dugat de Montbert en furent les instigateurs : ces deux hommes attirèrent à eux, à la suite d'une conférence avec le général Gratien, les deux Laroberie, de Couëtus, Guerin le jeune, les deux Auvinet, membres du conseil de Legé

et plusieurs propriétaires vendéens. Ils se liguèrent pour effectuer le désarmement des campagnes, isoler Charette et le contraindre de se soumettre aux républicains; mais les partisans de la paix devaient craindre le ressentiment de ce chef qui avait déjà pénétré leur projet; ils se décidèrent donc à lui faire des ouvertures directes. Nul n'osait d'abord s'en charger : enfin Prudent Laroberie lui remit une note signée de tous ceux qui voulaient la paix. Charette accable Laroberie de reproches. « Quoi ! c'est » vous, lui dit-il, qui m'abandonneriez ? c'est » vous qui trahiriez ainsi ma confiance ? com» ment qualifier une telle démarche ? vous » voulez donc nous livrer à nos plus implaca» bles ennemis ? avez-vous oublié que les sables » de St.-Jean de Mont fument encore du sang de » votre frère et que les mânes des auteurs de » vos jours, barbarement immolés, demandent » encore vengeance? voulez-vous perdre, en un » seul moment, la gloire que vous avez acquise » par trois années de combats et de travaux?..... » C'est une lâcheté qui me pénètre d'indigna» tion. » A ces mots, Laroberie tombe aux genoux de Charette, lui donne sa parole de ne le quitter qu'à la mort et promet de recouvrer dans peu son estime. « Je ne tarderai point à

» vous en fournir l'occasion, répond Charette,
» sous deux jours j'attaquerai l'ennemi. »

Informé qu'un détachement républicain défendait le passage de la Boulogne du côté de Mortmaison, Charette envoie des forces pour le repousser; Laroberie dit alors hautement, avec l'expression de la joie : « Voici mon dernier jour! » En vain Charette lui fait les représentations d'un père et lui recommande de ne point s'exposer d'une manière inconsidérée.

La droite des royalistes passe la Boulogne au-dessus du camp républicain; la gauche attaque de front. Laroberie traverse des premiers la Boulogne, joint l'ennemi, se précipite dans ses rangs, sabre à droite et à gauche tout ce qu'il rencontre, et tombe bientôt lui-même atteint d'une blessure mortelle. La colonne qui avait passé la rivière au-dessus de Mortmaison, ayant mis les républicains en fuite, trouva Laroberie mourant. On l'enlève, on le porte sur un brancard à Saligné où était Charette : il demande, avant d'expirer, pardon à son général et aux officiers présents. « J'espère, leur dit-il
» d'une voix défaillante, que ma mort effacera
» la seule tache que j'aie à me reprocher. » Il expire aussitôt, et Charette lui fait rendre les derniers devoirs : on l'enterra avec ses armes, ainsi qu'il l'avait demandé.

» mettent et de punir les émigrés qui osent pé-
» nétrer dans l'intérieur. »

Stofflet et son commissaire promirent alors de se conformer aux lois et même de les faire exécuter, non brusquement, mais par la persuasion et la fermeté.

Il fut ensuite question de la cause des Chouans : le curé de St.-Laud interceda pour eux, alléguant des motifs d'humanité et d'intérêt politique. Hoche répondit que le directoire ne pouvait être indulgent envers des assassins. « Des brigands ne sont point des » chefs de parti. » Sur une supplication instante et réitérée, Hoche fit espérer de la clémence du gouvernement, un pardon mérité par le repentir sincère et dont le gage serait, le bannissement de tous les émigrés, la remise totale des armes et des déserteurs, et la rentrée des chefs de Chouans dans les villes, pour y être surveillés par les autorités locales.

Dans le cours de cette conférence, Stofflet et son commissaire général laissèrent entrevoir qu'ils étaient opposés aux anciens nobles, qu'ils redoutaient le désarmement; ils montrèrent aussi le désir de jouer le rôle de médiateurs entre la république et les autres insurgés. Hoche les crut de bonne foi, et leur promit de les

employer tous deux sous la direction des autorités républicaines.

En rendant compte de cette conférence au gouvernement, ce général regarda comme impossible la réinsurrection du Haut-Anjou. Le curé de St.-Laud, selon lui, voulait être chargé de l'organisation de tout le pays insurgé; mais avec les talents nécessaires, sa réputation était déjà telle qu'il devenait dangereux de lui donner un plus haut degré de considération et d'importance.

Hoche proposait d'employer cet ecclésiastique en qualité de commissaire du gouvernement, pour mettre les lois en vigueur; il voulait en même temps charger Stofflet de la police du pays, à la tête de six cents gardes territoriales, sous le commandement immédiat d'un officier-général.

Par ce mélange de douceur, de fermeté et de séduction, Hoche espérait contenir le Haut-Anjou; mais la Bretagne, la Vendée, Charette et les chefs de Chouans paraissaient décidés à une résistance courageuse. Rien n'indiquait qu'on pût les réduire autrement que par la force des armes; l'augmentation des troupes n'amenait rien de décisif: il était même à craindre que la guerre, en se compliquant, ne devînt générale; sa prolongation soutenait d'ailleurs

les espérances des ennemis du régime républicain. Hoche en était convaincu; il mettait donc toute sa gloire à pacifier l'intérieur de la France; mais il manquait à son système de pouvoir être appliqué d'une manière générale et uniforme à tout le pays occupé par les Vendéens et les Chouans. Ce fut Chérin, son chef d'état-major, qui en conçut l'idée; cet officier, aussi zélé qu'intelligent, rédigea un mémoire plein de vues excellentes et tendant à embrasser, dans un seul système de pacification, tous les départements compris dans les trois armées des côtes de Cherbourg, de Brest et de l'Ouest. Il demandait la réunion de ces trois armées en une seule; il indiquait, comme mesures indispensables, l'établissement du régime militaire dans tout le pays insurgé, la mise en état de siège des principales villes, la création de commissions militaires pour juger les insurgés pris les armes à la main, et la faculté de traiter avec les chefs qui se décideraient à quitter le parti.

Hoche se rendit lui-même à Paris pour appuyer ce plan; il trouva les circonstances favorables : une constitution républicaine venait d'être mise en vigueur; le directoire avait pris les rênes du gouvernement, et les pouvoirs régularisés dans l'ordre constitutionnel avaient acquis plus de consistance. Le directoire jugeant

mieux que la Convention les moyens capables de terminer la guerre intestine, accueillit les vues de Hoche et de Chérin.

Des conférences eurent lieu : Chérin commença par faire sentir la faiblesse et l'incohérence des mesures prises jusqu'alors ; l'inconvénient qui résultait du partage de l'autorité entre les délégués du gouvernement, les administrations civiles et les chefs militaires ; ensuite, il démontra l'insuffisance des mesures de police ordinaire, contre une insurrection opiniâtre et méthodiquement organisée ; il fit sentir l'inutilité des moyens dont se servaient les administrations locales, soumises elles-mêmes à de longues formalités et cédant tour à tour à l'influence des différents partis ; il insista surtout sur le défaut d'unité dans les mesures et fit remarquer la complication de cette réunion de pouvoirs ; il rappela que la police administrative, instituée pour assurer la liberté individuelle, en prévenant les abus d'autorité, n'était plus applicable à l'état de guerre civile. « Les insurgés, ajouta Chérin, parviennent à se soustraire à l'action de la force armée, en se retranchant derrière les lois constitutionnelles ; le régime militaire peut seul comprimer l'esprit de révolte auquel le défaut de police laisse un trop libre cours ; il donnera d'ail-

» leurs de l'activité aux opérations, en laissant » aux généraux une plus grande étendue de » pouvoirs. »

A l'appui de cette grande mesure venaient aussi des considérations générales, telles que le délabrement des finances, les attaques réitérées des factions, la pénurie des magasins et le dénuement des troupes. En vain les ennemis de la république, qui prévoyaient les effets de la concentration des pouvoirs, cherchèrent à l'empêcher en représentant les inconvénients de leur réunion dans les mains de l'autorité militaire : le directoire, alors éclairé sur les vrais intérêts de l'état, sentit le besoin de confier à un seul homme la dictature de la pacification de l'Ouest. En conséquence, il réunit par son arrêté du 28 décembre, sous le nom d'armée de l'Océan, les trois armées des côtes de Brest, de Cherbourg et de l'Ouest : Hoche en eut le commandement en chef et fut investi des pouvoirs les plus illimités. Depuis la révolution, aucun général n'avait eu autant de puissance dans l'intérieur.

Tous les départements de l'ouest furent soumis à l'état de siège et à la police militaire : Chérin resta auprès du ministre de la guerre pour défendre, à Paris, les opérations de Hoche. Le général Hédouville fut placé à la tête de

centaine de chasseurs et une partie de l'ancienne division de Pajot.

Cependant Couëtus, qui avait voulu la paix, venait d'être victime de sa bonne foi; tombé au pouvoir des républicains, on l'avait conduit à Challans avec son aide-de-camp Guichard. Les uns prétendent qu'il prévint le commandant de Challans des pourparlers et du séjour qu'il avait choisi en attendant la réponse du général Hoche, et que son arrestation fut par conséquent un acte de déloyauté; d'autres assurent qu'il tomba dans une embuscade, ainsi que le jeune Thouzeau, deux autres officiers et trente cavaliers royalistes. Quoi qu'il en soit, tous furent conduits devant une commission militaire et jugés à mort.

Le malheureux Couëtus avait horreur du mensonge, qu'il regardait comme une lâcheté indigne d'un homme d'honneur; aussi avoua-t-il qu'il avait commandé l'avant-garde royaliste au dernier combat des Quatre-Chemins. Cet aveu lui coûta la vie. Humain, poli et généreux, Couëtus, le plus loyal de tous les chefs vendéens, fut regretté des deux partis. On eut à lui reprocher d'être faible et trop crédule; il n'avait d'ailleurs aucun talent militaire. Charette qui ne redoutait pas son ambition, l'avait nommé son lieutenant et son successeur à

une époque où des officiers plus dangereux briguaient la seconde place. Entraîné de nouveau dans la guerre, après avoir employé toute son influence à la première pacification, Couëtus périt victime de son amour pour la paix. Sa mort, en ôtant aux autres chefs tout espoir de pardon, fortifia un moment le parti de Charette. Les insurgés qui songeaient à quitter son armée y restèrent, et ceux qui s'étaient retirés accoururent de nouveau. La reddition des armes fut suspendue, chacun voulant conserver son fusil pour sa propre défense.

On entrait alors dans les premiers jours de février, et malgré les promesses de Stofflet, Charette avait à craindre que ce chef ne conservât une neutralité perfide. Il n'était déjà plus possible de tenir dans le Bas-Poitou; pressés par des forces supérieures, les insurgés de cette partie n'avaient plus d'espoir qu'en une diversion de la part de Stofflet. Ce chef la retardait toujours, sous prétexte qu'il manquait de munitions. Charette prit alors la résolution de passer lui-même dans le Haut-Anjou avec un convoi de poudres. En se portant sur le territoire de Stofflet, il espérait forcer les habitants à combattre de nouveau les républicains sur cet ancien théâtre de la guerre. En conséquence, Charette rassembla environ trois mille hom-

mes et se mit en marche. En traversant la grande route d'Aigrefeuille à Montaigu, son avant-garde aperçut une colonne républicaine qu'elle attaqua, se croyant en forces ; mais après une assez vive fusillade, il fallut au contraire céder au nombre. Les volontaires royalistes protégèrent la retraite. L'armée parvint à se rallier à la Brufière, où les soldats de Charette trouvèrent des ressources qui leur manquaient depuis long-temps. Ils se crurent sur une terre paisible, et se livrèrent aux douceurs du repos. Les républicains qui suivaient leurs traces, cernèrent le bourg pendant la nuit. Pas un royaliste n'eût échappé, si l'une des trois colonnes qui devaient investir le bourg, n'eût marché trop tôt. Les avant-postes royalistes ayant été surpris, les Vendéens eurent à peine le temps de saisir leurs armes et de se sauver du côté qui était encore libre ; mais en se repliant sur les landes de Jelusson, ils tombèrent dans une embuscade où il fallut se faire jour l'épée à la main. La déroute fut telle, que la cavalerie ne se sauva qu'en franchissant les fossés, et que l'infanterie dispersée, mise en fuite, erra pendant quatre jours avant de pouvoir se rallier. Le convoi destiné pour Stofflet étant resté au pouvoir des républicains, Charette regagna

Belleville avec une partie de sa troupe qui venait d'être rassemblée pour la dernière fois. Depuis cette défaite, le découragement fut général ; et la division qui se glissa parmi les officiers vendéens et les émigrés envoyés par l'Angleterre, consomma la ruine du parti. Ces derniers étaient surtout odieux aux partisans de la paix. Les républicains l'offrirent à chacun individuellement, ce qui acheva la dissolution de l'armée. Charette, devenu ombrageux et cruel, accueillait et encourageait les délations. L'espionnage prit alors le voile de l'amitié, et les anciens officiers royalistes furent en butte aux soupçons les plus injurieux. Bientôt la terreur régna dans le parti vendéen comme elle avait régné dans le parti contraire : un seul mot, le moindre soupçon, coûtaient la vie. Les déserteurs se virent plus particulièrement exposés à de sanglantes proscriptions. Déjà l'on ne jugeait plus ; c'était à coups de sabre et dans le mystère que se commettaient les assassinats. Les moyens affreux qui toujours ont précédé la chute des tyrans, accélérèrent celle de Charette : il devait néanmoins survivre à Stofflet, dont la perte fut aussi prompte qu'inattendue.

Jusqu'alors il avait paru fidèle à ses promesses, et Hoche crut long-temps au maintien

de la paix dans l'Anjou. En peu de jours tout y changea de face.

Nommé lieutenant-général et chevalier de Saint-Louis, Stofflet avait enfin cédé aux pressantes sollicitations de Charette et des agents du comte d'Artois. Entraîné d'ailleurs par les instances de Puisaye et par celles du vicomte de Scépeaux, qui venait de lui envoyer le comte de Châtillon, il s'était décidé à recommencer la guerre.

Cette diversion était attendue avec d'autant plus d'impatience par les Chouans, que sans elle ils eussent été dès lors accablés par toutes les forces républicaines.

Mais une paix d'une année avait détruit l'esprit guerrier dans l'Anjou. Le paysan voulait le repos, et les officiers, presque tous mécontents de Stofflet, paraissaient peu disposés à le seconder avec zèle. Ce chef ombrageux semblait alors donner la préférence aux émigrés qui arrivaient d'Angleterre; il les appelait à son conseil, et en écartait les anciens officiers. « Les émigrés, » disaient ces derniers, viennent en foule au » quartier-général parce qu'on est en paix; fe- » ra-t-on la guerre? ils fuiront tous. Nos secrets » sont connus depuis qu'ils sont maîtres du con- » seil; on sait que Stofflet a reçu de l'or de l'An- » gleterre pour recommencer les hostilités;

» mais n'est-il pas à craindre qu'il ne succombe,
» n'ayant pas les moyens de faire la guerre? »

Le mécontentement, la jalousie des anciens chefs, tenaient à leur avarice et à leur cupidité. La plupart qui percevaient les revenus ecclésiastiques et ceux des émigrés, ne voyaient revenir ces derniers qu'avec inquiétude; ils craignaient aussi d'être remplacés dans le commandement de leurs divisions.

Déjà tous les rapports qui parvenaient aux républicains, pouvaient faire douter de la loyauté de Stofflet. On savait qu'il faisait en secret des dispositions d'attaque; qu'il ordonnait à ses divisionnaires de préparer des rassemblements, sous prétexte de former la garde territoriale. Menacé par les généraux républicains, Stofflet répond: « Que sa conduite est intacte; » qu'elle doit être à l'abri du soupçon; » mais il adresse au général Hoche qui était encore à Paris, un mémoire contenant les prétentions les plus excessives.

Tout annonçait une rupture prochaine; les républicains commençaient à désarmer les campagnes, et ils étaient décidés, au moindre mouvement que ferait Stofflet, à se saisir de sa personne, à laquelle ils attachaient presqu'autant d'importance qu'à la possession du pays. Stofflet qui hésitait encore, fut entraîné par

son conseil. « En gardant plus long-temps la » défensive, lui écrit le curé de Saint-Laud, » nous fatiguerons nos gardes, nous montre» rons de la faiblesse, et l'on croira que nous » ne pouvons plus former de rassemblements. » D'ailleurs les républicains vont se mettre sur » l'offensive; il ne faut donc plus différer. » Voici les billets de convocation et la procla» mation pour rassembler l'armée (1). »

Stofflet en ordonne aussitôt la publication; elle était adressée à ses compagnons d'armes :

« Braves amis! Dieu, le roi, le cri de la cons» cience, celui de l'honneur, la voix de vos » chefs, vous appellent au combat. Plus de paix » ni de trève avec la république; elle a cons» piré la ruine entière du pays que vous habi» tez. Vous enchaîner sous ses lois barbares, » vous associer à ses crimes, arracher de vos » mains le fruit de vos travaux, vos grains, vos » subsistances, vos dernières ressources, tels » sont ses perfides projets.

» Le souffrirez-vous? Non! jamais le déshon» neur ne flétrira les lauriers que vous avez » moissonnés.

---

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée par Buisson, tom. 1er., pag. 241 et suivantes.

» Ressaisissez donc ces armes autrefois si terribles ; volez au combat ; vous m'y distinguerez aux couleurs qui décoraient Henri IV à Yvri (1) ! »

Certain du renouvellement des hostilités, le chevalier de Colbert partit aussitôt pour rejoindre le comte d'Artois à Edimbourg ; il était porteur de la lettre suivante, adressée à ce prince par Stofflet et le curé de Saint-Laud.

« Vos vues sont remplies, vos intentions satisfaites. L'armée d'Anjou que des considérations politiques et majeures avaient jusqu'ici conservée en état de paix, vient de se déclarer. Fidèle à ses principes, elle n'a pas cru devoir hésiter plus long-temps...... En vous priant d'être le généralissime des armées françaises qui soutiennent la cause de l'autel et du trône, nous jurons de ne déposer les armes que quand un succès complet et l'entier accomplissement de nos vœux auront couronné nos efforts.

» Chargé par V. A. R. de nous transmettre vos ordres, M. le chevalier de Colbert retourne vers vous pour rendre compte du succès de sa mission.

---

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée par Buisson, tom. 1er., pag. 86.

» ...... Votre présence, monseigneur, est in-
» dispensable pour le soutien de la cause. Sans
» elle, les efforts seront vains, les succès ba-
» lancés, et le découragement inévitable; avec
» elle, l'union se consolide, les cœurs s'en-
» flamment, l'esprit public se vivifie, et la cause
» triomphe (1).

Le chevalier de Colbert était aussi porteur des mêmes prostestations de dévoûment et de zèle de la part de Sapinaud, qui venait de se concerter au Lavoir avec le curé de Saint-Laud et Stofflet. « J'ai tout fait, écrivait-il au comte
» d'Artois, pour la cause de l'autel et du trône;
» uni de cœur et d'intention avec Stofflet et ses
» autres frères d'armes, je vais rentrer de nou-
» veau dans la glorieuse carrière (2). »

Ce fut vers la fin de janvier 1796, que Stofflet reprit les armes. L'armée républicaine allait opérer un mouvement général contre les Chouans; Hoche qui venait de rejoindre son état-major, se disposait à partir pour le Calvados. Il trouve que sur la rive gauche de la Loire, ses plans sont restés sans exécution, et

---

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée par Buisson, tom. 1er., pag. 83 et suivantes.

(2) *Ibid.*, tom. 1er., pag. 282.

qu'à la marche régulière qu'il avait prescrite aux colonnes mobiles, on avait substitué des courses sans but et sans résultats. Charette bravait les efforts des troupes nombreuses qui lui étaient opposées et qu'il savait toujours éviter; Sapinaud voulait reprendre les armes. Quant à Stofflet on ne l'avait point assez surveillé; mais ses projets étaient connus, et de vains ménagements, de perfides pourparlers ne pouvaient plus arrêter les républicains : Hoche oppose l'adresse suivante à la proclamation de ce chef.

« Que signifient ces cris de mort, de rage et » de vengeance? le ciel ne punit-il donc plus » les parjures? au nom de quel roi parle-t-on? à » quel dieu appartiennent ces prêtres qui ru- » gissent comme des tigres, prêchent le car- » nage, le vol et l'assassinat?

» Je punirai une aussi noire trahison, je sau- » rai arracher les habitants des campagnes à la » plus odieuse tyrannie; j'avance à la tête de » trente mille hommes pour occuper le pays » d'Anjou et du Haut-Poitou, jusqu'à ce qu'il » soit entièrement désarmé et soumis aux lois. »

Hoche avait pris des mesures telles que le pillage des troupes était devenu presqu'impossible, ce qui pouvait seul assurer le succès de ses opérations.

Après une marche de douze heures dans des

chemins affreux, ce général arriva le 28 janvier à Chemillé, avec les 107e. et 171e. demi-brigades et un bataillon du 62e. régiment. Sa marche, souvent interrompue par des débordements, ne fut point inquiétée par les insurgés; ses soldats passèrent plusieurs rivières presqu'à la nage.

Les campagnes déjà couvertes de troupes, refusaient de se soulever, et Stofflet n'avait encore pu réunir que trois à quatre cents hommes errants dans les bois. Son activité échouait cette fois contre l'ascendant de Hoche.

Le général de brigade Spithal avait ordre de s'attacher aux traces de Stofflet et de ne plus le quitter. D'autres généraux étaient chargés de poursuivre sans relâche les officiers de ce chef, et surtout ceux qui se montraient opiniâtres.

Les colonnes républicaines parcouraient le pays en tout sens. Le 24 février, l'adjudant-général Grublier atteignit Guichard et Nicolas, deux des plus anciens divisionnaires de Stofflet; il les fit saisir et fusiller à l'instant.

Le lendemain Stofflet lui-même fut trahi et livré de la manière suivante. Sa position critique l'ayant forcé de se ménager un accommodement, il avait eu la veille une entrevue avec le général Caffin. Rassuré sur son sort, il ne put

cependant rien obtenir pour son commissaire-général. Hoche attachait la plus grande importance à la capture du curé de Saint-Laud, qu'un paysan avait promis de livrer. En effet, le brave Ménage qui commandait à Chemillé, fut instruit que cet ecclésiastique devait conférer dans la nuit avec plusieurs officiers vendéens, au château de Soucheran, près la Poitevinière; il fit partir aussitôt deux cents hommes d'infanterie et vingt-cinq cavaliers pour le surprendre et le saisir. Cette troupe fouille le château, mais sans succès. Le paysan qui servait de guide, assure que le curé de Saint-Laud vient de se retirer dans une métairie; on y court, on la cerne; 12 grenadiers s'y présentent. Le chef de bataillon Loutil qui demande à s'introduire, répond : *Royaliste* à la première question, et dit se nommer *Forestier*. Au même moment, l'aide-de-camp Liegard qui s'était emparé d'une autre issue, s'annonce sous le nom de *Schetou*, autre chef vendéen. Les portes s'ouvrent, et les républicains étonnés aperçoivent, non pas le commissaire-général de Stofflet, mais Stofflet lui-même avec deux aides-de-camp et trois domestiques. Ils sont aussitôt sommés de mettre bas les armes : huit soldats les tiennent en joue. Le chef de bataillon Loutil, un sergent et deux grenadiers s'a-

vancent pour saisir Stofflet qui seul résiste, s'élance sur *Audious*, grenadier au 3ᵉ. régiment, et cherche à le tuer, voulant périr lui-même sur la place; mais on lui arrache *Audious*, et à l'instant même il est désarmé et garotté, ainsi que ses deux aides-de-camp, Devaraines et Charles Lichtenheim. Ce dernier était un jeune officier allemand, fait prisonnier aux frontières, et qui ayant joint les royalistes, s'était attaché à Stofflet. Il aurait pu se sauver par une fenêtre au moment où les républicains pénétrèrent dans la métairie; mais il se livra lui-même afin de partager le sort de Stofflet. Traduits tous deux à Angers, devant une commission militaire, et condamnés l'un et l'autre à mort, ces deux amis se bandèrent mutuellement les yeux, s'embrassèrent et subirent leur jugement avec courage. Le cri de *vive le roi!* fut le dernier vœu de Stofflet, et précéda son dernier soupir.

Cet homme extraordinaire avait obtenu par sa témérité un pouvoir sans bornes sur des milliers de paysans dont il avait fait des soldats. Né dans un état obscur, soldat lui-même, puis domestique et garde-chasse, il cachait sous un extérieur commun une âme forte et quelquefois même élevée. L'un des premiers moteurs de la guerre vendéenne, on ne livra point de

combats dans la grande armée catholique auxquels il n'attachât son nom. Au milieu des honneurs qu'on lui rendait à son quartier-général, il sut conserver la modestie et la simplicité d'un soldat. Doué d'un coup-d'œil sûr, d'une tactique naturelle, plus qu'aucun autre chef d'insurgés il sut maintenir la discipline et empêcher le pillage. Son nom vivra dans l'Anjou autant que ceux de d'Elbée et de Bonchamp. Sa chute prépara celle de Charette.

Harcelé, poursuivi avec plus d'ardeur encore, Charette partagea bientôt le sort de Stofflet; mais il était plus difficile de le vaincre, et surtout de le saisir vivant. C'était l'intention de Hoche. Le supplice de Stofflet n'était rien sans celui de Charette, sur qui la France et l'Europe avaient toujours les yeux ouverts. Aux destinées de ce chef semblaient s'attacher celles du parti royaliste. Telle était alors la puissance de l'opinion que Hoche lui-même n'espérait domter la Vendée que lorsqu'il aurait Charette en son pouvoir; mais à ces difficultés sans cesse renaissantes il vint se joindre une nouvelle opposition dirigée personnellement contre Hoche. Elle avait pris sa source dans le parti républicain. Des hommes couverts d'un masque patriotique, et qui remplissaient des fonc-

tions importantes, avaient formé dans le corps législatif et dans les administrations des départements de l'Ouest une ligne pour s'opposer à l'établissement du régime militaire dans ces contrées. Ennemis de toute mesure décisive et tranchante, ils s'étaient ouvertement déclarés contre le désarmement, l'enlèvement des grains et des bestiaux. Ils s'opposèrent, sous de vains prétextes, à l'exécution de l'arrêté du directoire, qui conférait à Hoche la dictature de la guerre. Aux administrateurs de la Vendée se joignirent plus particulièrement les ex-conventionnels Goupillau de Montaigu et de Fontenay, le législateur Talot et un grand nombre de réfugiés patriotes. Au moment de son entrée dans la Vendée, Hoche avait fait à ces derniers un appel énergique. Quelques-uns réunis aux troupes guidèrent leur marche, donnèrent des renseignements utiles et secondèrent le désarmement; d'autres s'obstinèrent à rester dans les villes voisines pour y former un parti d'opposition. Telle était leur indocilité, leur impatience de secouer le joug militaire, qu'ils se liguèrent étroitement contre le seul général qui pût assurer à chacun sa rentrée dans ses droits et ses propriétés. Poursuivis depuis quatre ans par l'infortune, aigris par le malheur, égarés par des suggestions, les ré-

fugiés vendéens signèrent un mémoire contre Hoche. Ils l'accusaient de vouloir rallumer la guerre par la *terreur*, de laisser commettre des assassinats, de s'être laissé entraîner dans de fausses pacifications, de n'obtenir qu'un désarmement simulé, et de ne point terminer cette guerre toujours prolongée malgré toutes ses promesses.

Hoche repoussa publiquement les traits de ses ennemis, et prouva que loin d'avoir participé à aucune des précédentes pacifications, il venait au contraire de continuer les hostilités malgré la feinte soumission que les chefs de l'armée du centre avaient faite en son absence. « L'opération du désarmement, ajoutait-il, se » poursuit avec autant de vigueur que de suc» cès, et déjà 6000 fusils vendéens de différents » calibres ont été déposés dans les arsenaux. » Au reste, qui pourrait croire possible de dé» sarmer pendant l'hiver un peuple entier » aguerri par trois années de combats? Quant » aux assassinats partiels, aucune puissance » humaine ne saurait aujourd'hui les empêcher. » Peut-on se flatter en effet qu'après une guerre » aussi longue, aussi cruelle, des hommes ha» bitués au sang et au carnage y renoncent » tout à coup? que d'autres fassent vivre pen» dant les rigueurs de l'hiver, dans un pays

» ravagé, une armée entière sans magasins?
» Aurai je donc à lutter long-temps contre les
» clameurs de la malveillance ? Six cents mille
» Français n'ont-ils pas déjà péri dans la Ven-
» dée? Veut-on encore du sang? Il est temps
» enfin de fermer cette plaie profonde ; je dé-
» clare donc que je saurai marcher entre les
» rigueurs extrêmes et la faiblesse; que je sou-
» mettrai les insurgés en les désarmant, et que
» j'épargnerai le sang humain en poursuivant
» leurs chefs à outrance (1). »

Rien ne put faire taire l'envie; Hoche fut bientôt accusé, menacé par des hommes qui importunaient le directoire exécutif, et réclamaient obstinément son rappel. « Je puis, écri-
» vit le vainqueur de Quiberon au directoire,
» braver les boulets, mais non l'intrigue. Je
» demande à me retirer, et vous prie de me
» nommer promptement un successeur. »

Cependant tout échoua devant la résolution du directoire, qui sut maintenir son général malgré les efforts d'une ligue acharnée.

Hoche vengé de l'injustice de ses ennemis par les encouragements et l'appui du direc-

---

(1) Voyez la *Correspondance de Hoche*, publiée par Buisson, pag. 300.

toire put enfin couronner ses premiers succès en soumettant entièrement la Vendée.

Hoche touchait à ce but, et pour consommer la désorganisation du parti vendéen; il avait fait publier que les chefs royalistes et même les émigrés seraient libres de sortir de France et de passer à Jersey. Il annonça également que les réquisitionnaires de la Vendée pourraient déposer les armes sans craindre d'être incorporés dans les armées de la république. Bientôt la confiance fut telle, que plusieurs jeunes Vendéens amenèrent eux-mêmes devant les généraux, les insurgés qui refusaient de se soumettre. Les ecclésiastiques donnèrent eux-mêmes l'exemple; ce fut d'après les indications d'un prêtre, que les deux pièces de huit qu'avait envoyées l'Angleterre, tombèrent au pouvoir des républicains. Ces derniers découvrirent aussi un grand nombre de caisses remplies de gargousses, de balles, de mitraille et de cuirs anglais; toutes les paroisses faisaient successivement leur soumission, et Charette n'était plus suivi que par un petit nombre de cavaliers et de déserteurs. Ses officiers se réunirent alors pour lui proposer de passer en Angleterre: « Le parti vendéen, lui dirent-ils, ne » tient plus qu'à votre nom; si vous périssez, il » périt avec vous; des soldats, vous n'en avez

» plus ; les munitions vous manquent, et la » guerre devient chaque jour impossible. Pas» sez en Angleterre, et vous reviendrez au prin» temps avec les princes et les émigrés qui ne » demandent qu'à vous suivre. Pendant votre » absence, les Vendéens seront vexés par les » patriotes, ils n'en reviendront que plus vo» lontiers sous votre commandement ; vous re» trouverez encore des braves dont la mort se» rait inutile aujourd'hui. » Charette, à qui Hoche venait d'offrir la conservation de ses revenus et un vaisseau pour passer à Jersey avec sa suite, repoussa l'avis de ses officiers et refusa tout, regardant l'abandon de son parti comme une insigne lâcheté. Sa réponse aux républicains contenait l'expression de son attachement inviolable à la cause royale.

Tant d'orgueil et de fermeté de la part d'un chef de parti qui n'avait plus ni soldats ni munitions, étonna même ses ennemis. Abandonné des siens, privé de tout repos, poursuivi jour et nuit par trois colonnes mobiles de cavalerie et par des hussards déguisés en paysans, il était désormais impossible à Charette d'échapper. L'adjudant-général Travot était chargé de suivre ses traces et de le saisir. Atteint par lui, Charette perd, dans une première rencontre, vingt cavaliers et un officier. Un

de ses divisionnaires, nommé Lemoëlle, est rencontré, le 20 février, par le chef de brigade Lefranc, qui l'attaque, le tue et disperse sa troupe; le lendemain, l'adjudant-général Travot surprend encore Charette à Froidefont : ce dernier avait réuni cent cinquante cavaliers et cinquante fantassins; sa résistance fut terrible; mais accablé par le nombre, enfoncé de toutes parts, son frère, le chevalier de Lajaille, Beaumel et le divisionnaire Caillau, tombent morts à ses côtés. Serré de près lui-même, Charette se sauve, mais dans le plus grand désordre et laissant une quarantaine de morts, tous ses chevaux et un porte-manteau qui contenait sa correspondance avec l'Angleterre et le comte d'Artois. Le même jour, le divisionnaire Dabbayes est surpris par le commandant de Legé qui le charge, le fait prisonnier avec quelques cavaliers royalistes. Dabbayes est conduit à Machecoult et fusillé. Tout est perdu pour Charette : forcé d'errer à pied, il n'a plus à sa suite qu'une quarantaine de déserteurs encore fidèles; le reste l'avait abandonné. Ceux qui n'ont point rendu leurs armes, courent les déposer et font eux-mêmes prisonniers les insurgés qui veulent encore se défendre; les divisionnaires Guérin le jeune et Laroberie se rendent en personne au cantonnement de Vieillevigne, ac-

compagnés de plusieurs cavaliers vendéens, pour mettre bas les armes et implorer la clémence des républicains : conduits devant le général Hoche, ils promettent de faire prendre Charette. Laroberie eut, dit-on, la lâcheté de diriger lui-même les colonnes ; sa conduite, si différente de celle de ses deux frères, qui s'étaient dévoués pour Charette, n'inspira que du mépris, même aux vainqueurs.

Le chef de la Vendée, qui n'avait déjà plus d'asile, errait de ferme en ferme, accompagné de quelques déserteurs. Traqué de bois en bois comme une bête fauve, pendant plus de vingt jours, il est surpris le 23 mars, à neuf heures du matin, n'ayant plus que cinquante hommes, entre la Guyonière et le Sablond. L'adjudant-général Valentin fond sur lui avec cent grenadiers ; Charette, en fuyant, perd dix hommes. Blessé lui-même de deux coups de feu, il s'enfonce dans le taillis de la Chabotière, près Saint-Sulpice ; cerné de toutes parts, il ne pouvait plus échapper. A midi précis, il est encore découvert et atteint par la colonne du général Travot. Harassé de fatigues, blessé à la main et à la tête, il fuyait, soutenu par deux soldats déterminés à partager son sort. Les grenadiers républicains font feu sur lui, malgré les officiers qui leur crient : « Blessez-le, mais ne

de ses divisionnaires, nommé Lemoëlle, est rencontré, le 20 février, par le chef de brigade Lefranc, qui l'attaque, le tue et disperse sa troupe; le lendemain, l'adjudant-général Travot surprend encore Charette à Froidefont : ce dernier avait réuni cent cinquante cavaliers et cinquante fantassins; sa résistance fut terrible; mais accablé par le nombre, enfoncé de toutes parts, son frère, le chevalier de Lajaille, Beaumel et le divisionnaire Caillau, tombent morts à ses côtés. Serré de près lui-même, Charette se sauve, mais dans le plus grand désordre et laissant une quarantaine de morts, tous ses chevaux et un porte-manteau qui contenait sa correspondance avec l'Angleterre et le comte d'Artois. Le même jour, le divisionnaire Dabbayes est surpris par le commandant de Legé qui le charge, le fait prisonnier avec quelques cavaliers royalistes. Dabbayes est conduit à Machecoult et fusillé. Tout est perdu pour Charette : forcé d'errer à pied, il n'a plus à sa suite qu'une quarantaine de déserteurs encore fidèles; le reste l'avait abandonné. Ceux qui n'ont point rendu leurs armes, courent les déposer et font eux-mêmes prisonniers les insurgés qui veulent encore se défendre; les divisionnaires Guérin le jeune et Laroberie se rendent en personne au cantonnement de Vieillevigne, ac-

compagnés de plusieurs cavaliers vendéens, pour mettre bas les armes et implorer la clémence des républicains: conduits devant le général Hoche, ils promettent de faire prendre Charette. Laroberie eut, dit-on, la lâcheté de diriger lui-même les colonnes; sa conduite, si différente de celle de ses deux frères, qui s'étaient dévoués pour Charette, n'inspira que du mépris, même aux vainqueurs.

Le chef de la Vendée, qui n'avait déjà plus d'asile, errait de ferme en ferme, accompagné de quelques déserteurs. Traqué de bois en bois comme une bête fauve, pendant plus de vingt jours, il est surpris le 23 mars, à neuf heures du matin, n'ayant plus que cinquante hommes, entre la Guyonière et le Sablond. L'adjudant-général Valentin fond sur lui avec cent grenadiers ; Charette, en fuyant, perd dix hommes. Blessé lui-même de deux coups de feu, il s'enfonce dans le taillis de la Chabotière, près Saint-Sulpice ; cerné de toutes parts, il ne pouvait plus échapper. A midi précis, il est encore découvert et atteint par la colonne du général Travot. Harassé de fatigues, blessé à la main et à la tête, il fuyait, soutenu par deux soldats déterminés à partager son sort. Les grenadiers républicains font feu sur lui, malgré les officiers qui leur crient : « Blessez-le, mais ne

» le tuez pas. » Plusieurs coups de fusil ont bientôt dispersé la petite troupe de Charette. Ses deux fidèles compagnons tombent morts à ses pieds; il ne lui reste plus que le déserteur allemand qui était l'exécuteur de ses ordres sanguinaires. Cet homme féroce, mais fidèle, se dévoue; il se laisse prendre et affirme qu'il est lui-même Charette, espérant encore que ce chef se dérobera dans l'épaisseur du bois. En effet, Charette se glissait le long d'un fossé, et peut-être aurait encore échappé, lorsqu'un déserteur de Cassel croyant obtenir sa grâce, le fait connaître. Aussitôt plusieurs grenadiers fondent sur lui; mais Charette ne veut se rendre qu'à Travot. Fait prisonnier par ce général, il lui offre sa ceinture remplie de pièces d'or. « Gardez votre or, répond Travot; je vous ai » arrêté, je suis satisfait. — Brave homme, ré- » plique Charette, je voudrais vous offrir le » sabre monté en or, que m'a envoyé l'Angle- » terre; mais je compromettrais la personne à » qui je l'ai confié. »

Travot dirige d'abord son prisonnier sur Angers pour le conduire ensuite à Paris. Le bruit d'une capture aussi importante se répand aussitôt dans toutes les villes voisines de la Vendée; mais cette nouvelle si souvent publiée, si souvent démentie, ne trouvait que des incré-

refusa de se sauver chez les Anglais, préférant une terre malheureuse à laquelle il semblait avoir voué son existence; mais il eut un noble orgueil, celui qui refusa des croix de S. Louis au nom des princes, en disant que *ses officiers ne voulaient en recevoir que de la main du roi;* mais il fut habile capitaine, celui qui dans une campagne d'hiver, avec une poignée de paysans, vainquit et dispersa trente mille hommes aguerris.

Doué de cette force d'âme qui fait apercevoir sans crainte tous les dangers, il sut opposer une inébranlable patience aux évènements, et braver toutes les douleurs; vaincu, blessé, malade, il supporta, sans donner le moindre signe de faiblesse, les fatigues d'un long voyage, les angoisses de la prison, les formalités d'un jugement et l'appareil du supplice.

LIVRE XXIV.

Révolte du Sancerrois. — Reddition du chevalier d'Autichamp, successeur de Stofflet. — Mort du comte de Sérant, envoyé du comte d'Artois. — Vaine opposition de Puisaye à la pacification de Bretagne. — Mort du chevalier de la Vieuville et de Duboisguy l'aîné. — Reddition successive de toutes les armées chouannes.

Après Charette, on ne trouve plus dans la Vendée aucun caractère digne de l'histoire; ceux de ses officiers qui restèrent fidèles périrent; ceux qui survécurent l'avaient trahi ou abandonné. Suzannet et d'Argens ne revinrent d'Angleterre qu'après sa mort. Savin ne voulut point se soumettre. Surpris déguisé en paysan, armé de pistolets, il n'eut cependant pas le courage de se défendre, fut conduit à Montaigu et fusillé. Deux émigrés, le chevalier de Vasselot et le jeune comte de Grignon résistèrent. Le premier s'empare du commandement de l'armée du centre dont venait de se démettre le faible Sapinaud; et après

avoir rassemblé 5 à 600 hommes, il se porte avec Grignon vers le Midi de la Vendée, où il obtient quelques avantages sur les républicains. Défait ensuite à Chantonay, défait encore à Saint-Vincent, Vasselot fuit dans les bois, où il est découvert. Grignon échappe seul : on le verra reparaître dans l'insurrection de 1799.

Traduit devant une commission militaire, Vasselot déclare, avant de mourir, que Hoche est menacé du poison. « Les royalistes, ré- » pond le vainqueur de Charette, cherchent » vainement à m'intimider ; j'en demeurerai » plus ferme à mon poste. »

Le feu de la guerre civile, qui n'était encore étouffé que dans la Vendée, se ralluma tout à coup au centre de la France. Le succès de cette nouvelle tentative d'insurrection aurait pu faire renaître et agrandir la Vendée. Le comte de Rochecotte, gentilhomme de la Touraine, en avait conçu le plan. Jeune, actif, plein d'énergie, zélé royaliste, il était rentré furtivement en France, et venait de former un parti dans le Maine; il se rendit ensuite à Paris pour se concerter avec les agents du prétendant. Son projet consistait à soulever trois provinces du centre, tandis que le comte de Besignan s'emparerait de la citadelle de Besançon, et que le comte

d'Artois paraîtrait de nouveau sur les côtes de l'Ouest.

Déjà les paysans du Berry, excités par les prêtres et les émissaires royalistes, n'attendaient plus que le signal pour se soulever; ils s'organisaient en secret, sous la conduite de quelques royalistes du pays et de six émigrés envoyés par Rochecotte et par les agents des princes. L'insurrection devait éclater simultanément aux environs de Châteauroux, à Sancerre et à Vendôme. Trente mille paysans levés à la fois sur chacun des trois points désignés, se seraient liés d'un côté aux insurgés de l'Ouest, en même temps qu'ils auraient propagé à l'Est l'insurrection depuis Orléans jusqu'aux montagnes de l'Auvergne, en remontant la rive gauche de la Loire. La jonction des trois armées insurrectionnelles une fois opérée, toutes les forces royalistes se seraient trouvées sans obstacle aux portes de la capitale; mais ce vaste plan échoua dès la première tentative. L'émigré Dupin, dit *Fauconnet*, entraîné par l'indiscrète précipitation des paysans des environs de Châteauroux, lève l'étendard de la révolte vers la fin de mars, avant le moment fixé. Il est aussitôt défait par les républicains; alors les chefs royalistes pressent l'insurrection de Sancerre

pour rallier les débris de celle de Châteauroux. Cette diversion pouvait affaiblir les républicains, qui eussent été déconcertés ensuite par la révolte soudaine du Vendômois qu'avait préparée Dujuglard. Bientôt 2000 insurgés rassemblés et organisés à la hâte par l'émigré Phelippeaux, dit *Passaplan*, envahissent Sancerre et son territoire. Il y avait alors peu de troupes; mais l'énergie de l'administration centrale de la Nièvre y supplée; une armée républicaine est créée en peu de jours, et des opérations offensives sont aussitôt concertées avec les généraux Canuel et Desenfants. Hoche faisait aussi marcher des troupes. Ces grands préparatifs devinrent inutiles: la division s'était glissée parmi les chefs des insurgés; et malgré les secours en armes et en munitions qu'ils recevaient d'Orléans, ils évitèrent le choc des républicains et évacuèrent Sancerre, où ils avaient arboré pendant huit jours le drapeau blanc. Tout ayant échoué, Rochecotte suspendit l'insurrection du Vendômois, et ordonna aux chefs du Berry de se retirer. Ceux-ci abandonnèrent une vingtaine de villages qu'ils avaient occupés, et se réfugièrent presque tous dans les murs d'Orléans et de Blois. Il y eut peu de sang répandu, et les tribunaux se montrèrent indulgents à l'égard des fauteurs de la révolte.

On dut sa courte durée à la mésintelligence des chefs, et surtout à l'énergie des républicains.

Cette crise fit sentir encore davantage le bienfait de la paix dans la Vendée, où la mort de Charette, en terminant la guerre, avait augmenté la réputation de Hoche. Le gouvernement, les corps constitués, lui adressaient à l'envi des témoignages de la reconnaissance publique; mais il croyait n'avoir rien fait, parce qu'il n'avait pas soumis la Bretagne.

Quant à l'Anjou, le chevalier d'Autichamp s'y était vainement déclaré le successeur de Stofflet. Nommé par quelques chefs, secondé par le curé de Saint-Laud qui réglait sa conduite, il s'empressa de solliciter la ratification du comte d'Artois et du prétendant (1). Sans armée, il prétendait néanmoins « marcher pour » venger la mort de Stofflet, » espérant obtenir de nouveaux subsides de l'Angleterre; mais cette puissance envoyait de l'argent, des officiers, et point de soldats. Le chevalier de la Garde qui avait servi dans les hullans britanniques, venait d'apporter 5000 liv. sterlings pour Stofflet. Cette somme fut remise à d'Autichamp, qui reçut peu après, par Suzannet,

---

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée par Buisson, tom. 1er., pag. 191 et suivantes.

une note officielle du lord Grenville. Aussitôt une nouvelle correspondance s'ouvrit entre d'Autichamp, le curé de Saint-Laud et les ministres britanniques; mais les talents de l'ancien conseiller de Stofflet et tous ses efforts ne purent sauver son parti. En vain les chefs de la Vendée et ceux de la Bretagne l'avaient nommé, dès le mois de février, agent-général des armées catholiques et royales auprès des puissances coalisées; jugeant sa présence dans l'Anjou plus utile, il pria le comte d'Artois de le dispenser de se rendre à Londres. « Tout s'anime ici, ajoutait-il; tout prend un nouvel » essor, et cette fière attitude qui fit si long- » temps de la Vendée la terreur de la républi- » que. » Sa dépêche ne parvint point à Londres. Le chevalier de la Garde qu'il y renvoyait en qualité de secrétaire-général de l'agence royale, tomba dans une patrouille de républicains sur la côte du Morbihan. Blessé à l'épaule, sur le point d'être pris, il abandonna ses papiers et sa correspondance. « Elle est remarquable, » mandait Hoche au directoire, par l'impru- » dence de ses auteurs, et par les mensonges » qu'ils imaginent pour se procurer l'or des » Anglais. » En effet, les royalistes et le gouvernement britannique se trompaient mutuellement : ce dernier qui versait l'or à pleines

mains pour empêcher la pacification, ne cessait de bercer les Vendéens d'espérances chimériques. Perpétuer la guerre civile en France, tel était le but du cabinet de Saint-James; cependant tous ses subsides ne pouvaient donner de consistance au successeur de Stofflet: soixante mille soldats et le génie de Hoche subjuguaient alors la Vendée entière. Au moment même où d'Autichamp se disait officiellement à la tête d'une armée, il écrivait en secret à Londres au marquis d'Autichamp, son oncle, que le parti vendéen était entièrement désorganisé, et que les républicains avaient envahi tout le territoire de l'Anjou et du Haut-Poitou. « Ils » ont réussi, ajoutait d'Autichamp, à se faire » des partisans, même dans le clergé; ma po» sition est d'autant plus difficile, que Stofflet » qui n'aimait pas la noblesse, m'a mis dans » l'impossibilité de placer les gentilshommes » qui m'ont rejoint. »

Que pouvaient désormais contre la force et l'ascendant de Hoche, quelques chefs obscurs, abandonnés, cachés sous des habits de paysans? Tous les postes étaient occupés, les communes désarmées, les communications interceptées et les rassemblements devenus impossibles: il fallait donc se soumettre ou périr; on se soumit aux conditions que dicta le vainqueur. Les émigrés retournèrent en Angleterre; d'Au-

tichamp et ses officiers, après le désarmement des campagnes, se placèrent sous la surveillance des autorités républicaines. Le curé de Saint-Laud demanda un passeport pour se retirer en Suisse : la lettre que Hoche écrivit au directoire à cette occasion, est connue : le curé de St.-Laud y était peu ménagé.

Dans le Bas-Poitou, de semblables mesures amenaient les mêmes résultats; de sorte qu'avant l'ouverture de la campagne, toute la Vendée, le Haut-Anjou et la rive gauche de la Loire se trouvèrent pacifiés. Hoche n'aspirant qu'au seul titre de pacificateur, s'empressa d'affranchir ces contrées du joug militaire. Il écrivit en ces termes au directoire exécutif : « Le pays » vendéen réclame à grands cris, une organi- » sation civile; le régime militaire ne lui con- » vient plus; il n'est point assez robuste pour » supporter le gouvernement constitutionnel, » et il lui en faut un mixte, dont les agents » soient pris parmi les réfugiés et parmi les ha- » bitants du pays. »

Presque toutes les villes furent sur-le champ remises sous l'empire de la constitution. Hoche, en étendant cette mesure paternelle à la ville de Nantes, lui adressa ces mots : « Quelle cité » plus digne en effet d'être libre, que celle » dont les enfants ont si souvent versé leur sang

» pour la liberté ? Magistrats du peuple ! vos » fils ont imité ceux de Sparte ! .... Ne vous » rappelez que de leur gloire ; oubliez de la » guerre jusqu'au souvenir des tyrans qui vous » divisèrent pour ensanglanter vos murs ; pé- » risse leur mémoire et vive à jamais, dans nos » cœurs reconnaissants, celle des héros nan- » tais ! »

Ainsi, non seulement le vainqueur de Charette pacifiait la Vendée, mais il la voulait rendre libre ; et tournant ensuite ses regards sur la Bretagne, il passa bientôt la Loire avec quinze mille hommes pour forcer enfin les Chouans à recevoir la paix. Avant de le suivre, je dois rappeler les circonstances qui précédèrent, en Bretagne, la mort de Charette et de Stofflet.

Depuis plus de quatre mois, les efforts, les trames de Puisaye tendaient à retarder l'instant décisif qui devait neutraliser la cruelle influence de l'Angleterre. Il venait d'expédier au gouvernement britannique, pour en réclamer des secours, Tuffin, neveu de la Rouarie ; ce jeune homme était passé à la division de Duboisguy, où il devint membre du conseil divisionnaire.

Puisaye, qui ne trouvait de véritable appui qu'en Angleterre, semblait échapper aux dangers personnels pour prolonger les manœuvres

qui le rendaient odieux aux deux partis. Hoche qui connaissait sa lâcheté, ne craignait que ses intrigues; dès les premiers jours de janvier, d'après des renseignements secrets, parvenus au quartier-général, il avait donné des ordres pour le faire arrêter. On savait que Puisaye n'avait suspendu les hostilités que pour ouvrir la campagne avec plus de vigueur au mois de mars; on savait aussi qu'il projetait de tenir un grand conseil de guerre au château de Bretigny près Rennes : plusieurs chefs de Chouans y étaient convoqués pour le 13 janvier; Puisaye s'y transporta lui-même à la faveur de la nuit, accompagné de quelques officiers. A peine le conseil est-il assemblé, qu'un détachement républicain, parti de Rennes, cerne le château; les chefs royalistes effrayés se croient perdus sans ressources. Puisaye, qui n'était brave que dans l'ombre, pour se soustraire aux dangers personnels, sut trouver l'unique moyen de salut. On se groupe autour de lui, et bientôt se précipitant à la tête des siens, sur le poste ennemi le plus faible, il l'écarte à coups de pistolets, se jette dans les fossés du château, d'où gagnant un petit bois, il rejoint à la pointe du jour un détachement des *chevaliers catholiques*. Trois de ses officiers, nommés Applaigoot, Mouillemuse et Laurent Lacrochais tom-

bèrent au pouvoir des républicains et furent fusillés à Rennes : le premier était un jeune homme d'une taille colossale ; son caractère féroce l'avait rendu redoutable aux républicains de son canton.

Puisaye, qui avait voulu déterminer Stofflet à reprendre les armes, s'était mis en route vers la fin de janvier, pour se rendre en personne auprès de ce chef. Parvenu au quartier-général du vicomte de Scépeaux, il avait appris que Stofflet venait de déclarer la guerre aux républicains ; ce fut alors qu'il engagea le curé de Saint-Laud à se charger des fonctions d'agent-général auprès des princes et de l'Angleterre. Il le presse en même temps de rédiger les instructions et les manifestes royalistes, et lui envoie à cet effet le nommé Aroudelle, avec pouvoir de tout consentir et signer en son nom.

Cette tardive confédération entre les Chouans et les Vendéens donna lieu à la déclaration que firent leurs chefs aux puissances belligérantes, pour obtenir d'elles la reconnaissance du prétendant comme roi légitime. « Deux cent mille » Français, dévoués pour sa cause, sauront le » rétablir sur le trône de saint Louis, qu'on » donne, ajoutaient-ils, une existence poli- » tique aux princes, aux prêtres et à la no- » blesse émigrée ; que les garnisons républi-

» caines prisonnières ne puissent refluer dans
» l'intérieur de la France pour combattre les
» royalistes; qu'il s'établisse enfin, entre ceux-
» ci et les puissances belligérantes, une union
» si parfaite, une correspondance si suivie,
» qu'aucun accord et capitulation de la part
» des uns ne puissent jamais préjudicier aux
» intérêts des autres (1). »

On réclamait ce que n'avait jamais pu procurer aucune alliance politique.

Cependant le vicomte de Scépeaux et son conseil secondèrent puissamment les projets de Puisaye et se préparèrent à ouvrir la campagne avec vigueur. Dès le mois de décembre, le vicomte de Scépeaux avait chargé le jeune Bourmont, son major-général, d'aller faire connaître au gouvernement anglais et au comte d'Artois, la situation et les besoins de son armée (2). Muni des pouvoirs nécessaires, d'une lettre de recommandation pour le comte d'Artois, d'un ordre à tous les commandants des camps royalistes de lui fournir une escorte, le jeune Bourmont était parti à la fin de décembre, accompagné du marquis de la Ferro-

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée par Buisson, tom. 1er., pag. 145 et suivantes.

(2) *Ibid.*, tom. 1er., pag. 259 et suivantes.

nière, des chevaliers de Payan et de Verdun. Ils arrivèrent à Jersey croyant y trouver le comte d'Artois, mais ce prince s'était déjà retiré à Edimbourg. Les envoyés des Chouans le suivirent, furent favorablement accueillis et reçurent la promesse de secours de tous genres : le comte d'Artois décora Bourmont de la croix de Saint-Louis, et fit annoncer au vicomte de Scépeaux qu'il lui destinait le grade de lieutenant-général et des grâces particulières pour ses officiers ; alors rien ne put arrêter l'ardeur des Chouans de la rive droite de la Loire. Dèsqu'ils eurent l'avis de la reprise des armes par Stofflet, ils se rassemblèrent au nombre de deux mille, sous la conduite du vicomte de Scépeaux, de Dandigné et de Chatillon.

Le 8 mars, ils attaquent l'adjudant-général Henri, qui marchait sur Segré à la tête d'un détachement d'infanterie et de vingt hussards. L'action eut lieu des deux côtés de la route, à la hauteur du moulin de Saint-Denis, entre Segré et le village de Dandigné ; les Chouans étaient embusqués d'une manière avantageuse : à la première décharge de mousqueterie, les soldats républicains lâchent le pied ; l'adjudant-général Henri veut tenir ferme avec une poignée de grenadiers, cinq chasseurs de Cassel et le capitaine Roger. Assailli de tous côtés,

forcé de céder au nombre, il se replie sur le village de Dandigné; en y entrant, il est atteint d'une balle: bientôt affaibli par la perte de son sang, il refuse de monter à cheval pour fuir et veut partager le sort des braves qui ne l'ont point abandonné; tous succombent, et le malheureux Henri, blessé à mort, a la douleur de voir égorger sous ses yeux soixante de ses soldats que rien ne peut garantir de la rage des Chouans; il expire bientôt lui-même sous de nouveaux coups. L'enlèvement du convoi des républicains enivra les vainqueurs, qui virent bientôt grossir leur nombre. Tel était l'effet que produisait dans le parti des Chouans le moindre avantage.

Peu de jours après, cent trente émigrés, tous gentilshommes, parmi lesquels se trouvaient des envoyés royalistes et des agents des princes, furent mis à terre au clos Poulet, sous la protection de quelques voiles anglaises; ils avaient pour guide le fameux Prigent, directeur en chef de la correspondance. La descente s'opéra de la manière suivante: une partie des émigrés étant restée à bord pour attendre l'issue du premier débarquement, le plus grand nombre aborde dans des chaloupes. A peine étaient-elles à une portée de fusil du rivage, que les émigrés se jettent à la mer pour gagner la côte,

gravissent les rochers, traversent de petites lagunes, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et trouvent enfin une compagnie de Chouans chargée de protéger leur marche. Les paysans bretons accouraient sur les routes, au-devant des émigrés, qu'ils accueillaient avec transport, remerciant le ciel, et implorant à genoux son appui pour le succès de la cause royale. Les émigrés parvinrent ainsi jusqu'aux environs de Fougères, escortés de division en division, sans rencontrer les républicains. Au second débarquement, Bourmont, Suzannet, le comte de Botherel, le chevalier de la Trimouille, le comte de Sérant, agent-général des princes, et d'autres royalistes de marque, gagnèrent le rivage et donnèrent aussitôt dans une patrouille de républicains. Une action s'engagea, quelques républicains furent tués; on cria : *Aux armes!* Aussitôt les postes répartis pour la garde des côtes, se mirent en marche. Les émigrés engagés dans une fausse route, se jèttent alors dans les marais de Dol, où ils sont vivement poursuivis : dans leur fuite ils prennent des chemins étroits, coupés de fossés en tous sens; leur désordre est au comble, à la vue d'une troisième colonne qui leur barre le chemin. Assaillis tous par une grêle de balles, serrés de près et presqu'enveloppés, Tuffin la Rouarie,

et Pinto tombent les premiers ; chacun ne songe plus qu'à son propre salut : heureusement la petite rivière de Biais-Jong qu'ils traversent à la nage, les sépare bientôt des républicains. Le marquis de la Ferronière et le comte de Sérant, accablés de fatigues, n'osent les suivre. Le dernier, après avoir remis son porte-feuille à l'un de ses compagnons, se cache dans un fossé ; la Ferronière le suit ; mais bientôt découverts, ils sont égorgés. Le comte de Sérant, connu par ses qualités aimables, fut vivement regretté du comte d'Artois dont il possédait la confiance, et auquel il était personnellement attaché. Son frère qui l'avait suivi en Bretagne, n'eut que le temps d'annoncer à sa malheureuse famille la mort déplorable d'un frère tendrement aimé, et auquel il ne devait pas long-temps survivre.

Les émigrés qui avaient échappé aux républicains parvinrent successivement à l'armée chouanne de Duboiguy, cantonnée aux environs de Fougères. Cette armée, composée des deux divisions actives de la Guerche et de Vitré, était sous le commandement immédiat de Puisaye. L'ordre et même la discipline n'y étaient pas inconnus ; elle marchait en colonne, avec des drapeaux et des tambours. Parmi les chefs de canton de cette armée se faisaient remarquer Saint-Victor, dit *Persé-*

vérant, le chevalier de Chalus, Saint-Georges et le nommé *Brunswick*. Chalus l'aîné commandait le corps d'élite désigné sous le nom de *colonne brutale*, et composé de 12 à 1500 Chouans aguerris.

Le comte de Botherel ayant joint Puisaye près de Fougères, lui remit des dépêches des ministres britanniques et 4500 liv. sterl. en billets de banque pour les armées royalistes de Bretagne. Le 23 mars Puisaye rassemble la division de Duboisguy, et dans un discours propre à enflammer le courage et le zèle des Chouans, il leur dit que le comte de Sérant, représentant du comte d'Artois, avait été chargé d'apporter aux royalistes bretons les témoignages les plus flatteurs de la satisfaction de ce prince, et que désormais l'armée de Fougères jouirait d'une solde fixe. Puisaye reçut ensuite chevaliers de S. Louis, à la tête de l'armée, cinq officiers chouans qui s'étaient distingués par des traits de courage. Cependant il ne pouvait se dissimuler l'affaiblissement progressif de son parti. La mort de Stofflet et de Charette, en lui faisant perdre tout espoir d'une diversion sur la rive gauche de la Loire, isolait les Chouans, et les livrait, pour ainsi dire, à toutes les forces républicaines. Non seulement les pertes individuelles étaient irréparables,

mais le relâchement des principes et la dégénération du moral parmi les insurgés annonçaient leur entière dissolution.

Puisaye confia ses alarmes au comte de Botherel, son partisan et son ami; ils décident que pour donner plus de ressort au parti, rien n'est plus urgent que d'obtenir de nouveaux subsides de l'Angleterre. Quelques places maritimes de sûreté, tel est l'appât qu'ils offrent de nouveau au gouvernement anglais pour avoir de l'or.

Botherel et Puisaye renouvellent en conséquence le projet de réunir sur la côte des forces capables de protéger un débarquement pour s'emparer de Saint-Malo, de Château-Neuf et de Château-Richer; mais il fallait des munitions, des armes et même du canon. D'un autre côté, pour relever encore le parti royaliste, la présence d'un prince devenait indispensable; elle avait toujours paru telle aux principaux chefs. Puisaye écrivit donc au comte d'Artois que la couronne allait être disputée par plusieurs partis, et qu'il était urgent que les princes se montrassent pour les rallier. Il réclame ensuite directement des secours auprès du ministre Windham, affirmant qu'il a 6000 soldats enrégimentés, et qu'avec de l'or il en aurait bientôt 50 mille; il insiste surtout

pour un débarquement prochain, et se dit en état d'assurer celui des régiments de Cabrier et de Mortemar, des hussards et des canonniers promis par l'Angleterre. « Malgré des » malheurs partiels, ajoute Puisaye, l'insurrec- » tion s'accroît aux extrémités de l'empire; » Paris est agité, et la France entièrement roya- » lisée verra changer la scène de la révolu- » tion. »

Non seulement Puisaye réclamait les secours de l'Angleterre, mais il en sollicitait encore auprès de Spinola et de Staremberg, ambassadeurs de Gênes et d'Autriche auprès du gouvernement britannique (1).

Botherel, dont les trois fils servaient comme chefs parmi les Chouans, vantait au comte d'Artois le dévoûment et le zèle de Puisaye, qu'il lui faisait considérer comme l'âme du parti royaliste en Bretagne. « Il nous sera bien diffi- » cile, mandait Botherel au duc d'Harcourt à » Londres, de faire changer ici les *billets de* » *banque*. Malheureusement nous n'avons pas » reçu un sol en argent; et encore au lieu de 30 » mille livres sterlings que nous devions tou- » cher à Jersey, n'avons-nous obtenu du prince

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée par Buisson, tom. Ier., pag. 169 et suivantes.

» d'Auvergne que 9000 livres sterlings pour
» toutes les divisions royalistes. Ne vous lassez
» donc point de répéter à lord Grenville qu'a-
» vec 2 millions sterlings, il nous faut encore
» quatre mois en caisse et des traites pour huit
» mois payables tous les 30 jours. »

Ainsi la guerre civile n'était pour les agents royalistes qu'une mine qu'ils exploitaient à Londres.

Après avoir assuré ses relations avec l'Angleterre et les princes, Puisaye jugea qu'il fallait agir. Il dispersa les émigrés dans les diverses divisions chouannes, et donna l'ordre d'attaquer les républicains.

Le 19 avril, le brave Duval marche avec 200 Chouans à la rencontre d'un détachement sorti de Saint-Hilaire-des-Landes. Il tue de sa main un officier et un soldat et fait des prisonniers; mais avec de nouveaux renforts, les républicains reprirent bientôt l'offensive. Puisaye à la tête de son état-major et de 1800 Chouans, accourt pour soutenir Duval. Les républicains étaient en bataille entre Saint-Sauveur et Saint-Hilaire. Duboisguy les fait reconnaître, et les attaque aussitôt avec ses tirailleurs. Le combat s'engage; le brave chevalier de Saint-Gilles charge les patriotes : une balle lui casse le bras gauche; les Chouans continuent de faire feu et

forcent les républicains de se retirer avec perte de soixante blessés et d'une trentaine de morts.

A ce combat, le comte de Botherel parut à cheval accompagné de quelques émigrés; il essuya même une fusillade de la part de quelques soldats républicains qui s'étaient glissés derrière les haies.

D'autres engagements eurent lieu près d'Ernée et de Savigné, où les Chouans perdirent deux de leurs officiers, nommés Quentin et Danicourt.

Cependant toute l'armée de Hoche avait passé la Loire, et déjà la rive droite du fleuve depuis Angers jusqu'à Nantes, était couverte de soldats républicains.

Hoche, qui depuis long-temps avait promis de domter aussi les Chouans, leur adressa la proclamation suivante : « Écoutez, habitants des » campagnes! Je viens à vous; demeurerez-» vous encore spectateurs stupides et neutres » des maux qui vous désolent? Ne devrez-vous » qu'à l'éclat de la foudre votre réveil tardif? » C'est en vain qu'une minorité criminelle vou- » drait lutter plus long-temps contre la répu- » blique, c'est en vain que vous refusez de dé- » poser ces mêmes armes dont vous devez re- » connaître l'impuissance : il faut se soumettre » ou périr.

» Il était aguerri, ce peuple redoutable qui
» vous donna le signal et l'exemple de la révolte ;
» ses exploits, ses chefs, l'Europe entière les ad-
» mirait. Trempées mille fois dans le sang par la
» rage et le fanatisme, les armes des fiers Ven-
» déens devaient relever le trône ! Quel a été le
» résultat de leurs projets insensés ? la mort, le
» désarmement, la soumission. Le gouverne-
» ment de la république l'a voulu, et quatre
» mois d'hiver ont suffi pour terminer la guerre.
» Et vous qui êtes à peine armés, vous qui ne
» devez vos munitions qu'à la trahison et à la
» perfidie, sachez que le fil de toutes vos trames
» est rompu ! Prenez-y garde ! les légions ap-
» prochent ! Hâtez l'instant du repentir ; venez
» à nous et vivons ensemble sous les mêmes
» lois. »

Tandis que plusieurs colonnes traversaient la Vilaine pour soumettre aussi le Morbihan, de nombreux bataillons envahissaient le territoire du vicomte de Scépeaux. Le quartier-général de ce chef était devenu, depuis le dernier débarquement, le réfuge de tous les émigrés destinés d'abord pour la rive gauche de la Loire ; mais on ne pouvait opposer que quatorze à quinze mille Chouans désunis à trente-cinq mille républicains victorieux. Les derniers s'emparaient des bourgs, des villages, traversaient le pays

en tout sens sur plusieurs colonnes, et dispersaient tous les rassemblements. Battu à Auverney, défait à Saint-Sulpice et près d'Ancenis, le vicomte de Scépaux entama des négociations avec les républicains et en prévint Puisaye. « C'est un piège, lui répond ce chef..... Il faut » gagner du temps; le parti royaliste est *un* » comme le roi pour lequel il combat : une por- » tion ne peut traiter sans l'autre. »

Mais le général Hoche qui ne voulait que des soumissions séparées, faisait attaquer partout les Chouans et partout il les mettait en fuite. Menacé par des forces imposantes, George Cadoudal dépêche l'abbé Guillo à Puisaye de la part du conseil du Morbihan; il lui fait connaître la position critique où se trouvait l'armée de l'arrondissement de Vannes, à laquelle il ne restait plus que la ressource d'une feinte soumission. « Gagnez du temps, répond encore » Puisaye; on veut nous faire tomber dans le » piège honteux qui pensa l'an dernier ruiner » toutes nos espérances. Je m'occupe sans cesse » d'étendre l'insurrection. Déjà de fortes divi- » sions organisées dans le Maine, marchent en » colonnes mobiles, toujours rassemblées, for- » mant des diversions importantes. La Norman- » die a suivi cet exemple et nous avons gagné » plus de pays et d'hommes au roi, que la Ven-

» dée ne nous en a fait perdre. Dieu qui nous » a si souvent protégés, bénira ces nouveaux » efforts. »

Puisaye engage le comte de Botherel à passer dans le Morbihan, pour déterminer Georges et son conseil à rejeter toute proposition de paix.

Mais de vaines promesses, des conseils insensés ne pouvaient tenir lieu de soldats : toute résistance devenait désormais impossible. Le vicomte de Scépeaux, se disant revêtu de pouvoirs pour traiter, venait de s'adresser directement à Hoche pour obtenir une suspension d'armes.

« Peut-être, répond Hoche, êtes-vous un de » ces mêmes pacificateurs qui ont déjà trompé » la république, et peut-être espérez-vous d'ob- » tenir les mêmes avantages qui furent offerts » et accordés autrefois par la faiblesse : dé- » trompez-vous. Je me charge d'opérer seul le » désarmement de quelques hordes qui sont » sur le point d'abandonner leurs chefs qu'elles » abhorrent : soumettez-vous ou je saurai vous » atteindre (1). »

Il ne restait donc plus qu'à poser les armes :

---

(1) Voyez la *Correspondance de Hoche*, publiée par Buisson, pag. 362.

le vicomte de Scépaux et ses principaux officiers motivèrent leur adhésion à la paix par la proclamation suivante : « Compagnons d'armes ! tant que nous avons cru pouvoir rétablir par la force l'exercice libre du culte de nos pères et l'héritier légitime de la monarchie française, nous n'avons cessé de combattre à votre tête, et d'exciter le courage et la persévérance que vous avez déployés aux yeux de l'Europe entière ; mais aujourd'hui que de plus longs efforts n'attireraient que de nouveaux malheurs sur notre pays déjà dévasté, nous vous invitons à rendre les armes, pour mettre fin à une guerre qui deviendrait le fléau de la patrie que nous voulions défendre ; à cette condition, vos personnes et vos biens seront sous la sauvegarde des lois, et le passé restera dans l'oubli. Ce n'est que d'après une telle assurance que nous avons pu consentir à une démarche contraire au vœu de notre cœur, mais dicté par des circonstances impérieuses (1). »

L'armée chouanne de la rive droite de la Loire eut bientôt déposé les armes dans les places d'Angers, de Segré, de Saint-Georges et d'In-

(1) Voyez l'*Histoire de la Révolution*, par Bertrand de Moleville, tom. 13, pag. 277.

grande : les réfugiés patriotes rentrèrent dans leurs foyers, et le général Hoche laissa partir Bourmont et quelques autres émigrés qui repassèrent en Angleterre.

Après avoir engagé sa parole dans deux traités successifs, le vicomte de Scépeaux a été fidèle au second et n'a pas repris les armes en 1799.

La soumission du Morbihan fut plus tardive; les campagnes y étaient en pleine insurrection et Vannes se trouvait entouré de Chouans; les Anglais débarquaient fréquemment des armes et des munitions sur la côte. Georges Cadoudal, qui avait reçu cinq pièces de canon par cette voie, faisait construire des affûts dans un bourg près de Lominé : un chef secondaire dirigeait l'opération. Averti par un transfuge chouan, l'adjudant-général Evrard fait partir deux cents grenadiers : le bourg est bientôt investi et trois pièces de canon tombent au pouvoir des républicains; quatorze artilleurs chouans et leurs chefs sont à l'instant fusillés.

Cependant, malgré l'arrivée des troupes, le désarmement de l'arrondissement de Vannes ne s'opérait qu'avec lenteur. Hoche voyant que la résistance y prenait un caractère inquiétant, ordonna une fouille générale et se rendit lui-même dans le Morbihan vers la fin d'avril.

Escorté par des hussards et accompagné du général Auguste Mermet, il traversait rapidement les campagnes de Lominé; tout-à-coup un coup de fusil, tiré à l'extrémité d'un village, annonce la présence d'un parti de Chouans; on voit paraître aussitôt un gros peloton de paysans armés; le général Mermet les charge à la tête des hussards; les Chouans fuient et se dispersent: leur chef seul résiste. C'était le divisionnaire Lantivy-du-Reste qui cherchait à se faire jour à travers les hussards qui l'enveloppaient. Armé d'un fusil double, il tire et renverse un chasseur à cheval; le brave Cholleau allait subir le même sort; mais plus heureux que son camarade, il saute à bas de son cheval, franchit la haie, saisit le chef de Chouans qui lui porte un coup de poignard à l'épaule: Cholleau, blessé, terrasse néanmoins Lantivy qui est massacré à l'instant: on trouve sur lui des papiers et beaucoup d'or que son vainqueur, aussi généreux que brave, partagea avec ses camarades. Le comte de Botherel, muni d'instructions du comte d'Artois, était avec Lantivy au moment de l'action et ne dut son salut qu'à une fuite précipitée.

La mort de Lantivy-du-Reste rappela celle de son frère, qui avait déjà péri les armes à la main pour la même cause.

En parcourant le Morbihan, Hoche n'y trouva que confusion et désordre ; ses proclamations d'amnistie n'avaient pas même été publiées, soit par négligence, soit que les généraux trouvassent plus d'avantage à prolonger la guerre. Hoche en témoigna son mécontentement et s'éleva surtout contre le système de rigueur exercé envers les Morbihannais. « A Vannes, mandait-il, au directoire, on conduit chaque jour » des prêtres à l'échafaud, et tous les jours aussi » des vieilles femmes et de jeunes paysans viennent tremper leurs mouchoirs dans le sang » de ces malheureux, qui sont bientôt transformés en martyrs de la religion. Faites punir les rebelles aux lois ; mais je vous en conjure, ne vous mêlez pas de ce qui a rapport » au culte, si vous ne voulez point rendre la » guerre interminable. »

La seule présence de Hoche fit bientôt cesser les abus et les cruautés. Le général Quentin eut l'ordre d'employer plus encore la persuasion que la force, pour ramener le calme dans ce département. Il reçut de Hoche l'instruction suivante : « Les chefs de Chouans qui ne sont » point émigrés, peuvent rentrer dans le sein » de la république en déposant les armes, en se » soumettant aux lois et en rendant les déserteurs. Je permets aux réquisitionnaires de » rester dans leurs foyers pour se livrer aux

» travaux de l'agriculture ; mais tout ce qui » oserait encore résister ensuite, doit s'attendre » à périr sans rémission. »

Le général Quentin communiqua ces conditions à Georges Cadoudal qui, serré de près par la marche des colonnes, écrivit directement à Hoche pour lui demander une suspension d'armes (1).

« Vous voulez la paix, répondit Hoche, et » moi aussi je la veux et je l'obtiendrai. Les » articles que je vous ai fait remettre sont clairs » et n'ont besoin d'aucune explication ; la trève » que vous demandez ne peut être accordée : » faites rendre les armes, faites votre soumis- » sion aux lois de la république, et je suspen- » drai la marche des troupes. »

L'opiniâtre Georges feint de céder, mais c'est en donnant des ordres secrets pour que les vainqueurs n'obtiennent qu'un désarmement partiel. Cependant, tel fut le succès des mesures de Hoche, qu'avant la fin de juin, les insurgés du Morbihan avaient déjà déposé deux mille fusils, trente sabres, vingt paires de pistolets, deux coulevrines anglaises, trente barils de poudre et cinq milliers de cartouches. Mais le reste des armes, encaissé avec soin, fut enfoui

(1) Voyez la *Correspondance de Hoche*, publiée par Buisson, page 379.

dans le sein de la terre ou dérobé dans des *caches* pratiquées dans l'épaisseur des murs. Lorsque les déserteurs eurent été rendus, Hoche fit délivrer des passeports pour Jersey aux frères Labourdonnaie, à Montluc et à cinq autres émigrés du Morbihan. Tout rentra dans l'ordre, du moins en apparence, et les paysans morbihannais purent se livrer enfin sans inquiétude et sans trouble à leurs travaux champêtres.

Quant à Georges et à ses principaux officiers, leur soumission ne fut point sincère, et ils évitèrent de se soumettre à la surveillance des autorités républicaines.

Les insurgés normands cédèrent aux mêmes moyens, malgré la vive résistance du comte Louis de Frotté qui montra autant d'opiniâtreté que Georges Cadoudal.

Au moment de l'ouverture de la campagne, Frotté s'était vu à la tête de plusieurs divisions chouannes toutes organisées. Déjà l'insurrection s'étendait de la Normandie dans les districts de Dreux, de Châteauneuf, de Nogent et de Mortagne. Le gros des Chouans se trouvait alors concentré aux environs d'Harcourt. A la suite de quelques échecs du côté de Vire et de Domfront, Frotté avait ordonné à ses divisionnaires de faire agir leurs colonnes, soit par compagnies, soit par pelotons. « Sous aucun

» prétexte, ajoutait Frotté, ne laissez vos com-
» pagnies divisées et les chasseurs épars. Je vous
» recommande surtout de prendre des ôtages;
» et de rançonner les partisans de la révolu-
» tion (1). »

S'efforçant en même temps d'introduire la discipline parmi ces bandes à peine organisées, il fit arrêter et fusiller un de ses officiers nommé *Métairie*, pour les excès auxquels il s'était livré.

Plusieurs affaires partielles ayant épuisé les munitions des insurgés normands, Frotté se vit contraint de licencier les quinze cents Chouans d'élite qu'il avait réunis sous ses ordres immédiats. Il chargea néanmoins le vicomte de Bricqueville, qui avait fait partie du débarquement des émigrés, de former une division chouanne dans le Cotentin où ce gentilhomme avait des propriétés considérables. Ce fut aussi vers le mois de mars que le père de Frotté reçut du comte d'Artois des pouvoirs qui le mirent en rapport, à Paris, avec les agents du prétendant, et au moyen desquels il put seconder en secret les opérations de son fils.

Accablé par les bataillons républicains qui couvraient à la fois la Normandie et presque

(1) Voyez la *Correspondance des Chefs royalistes*, publiée chez Buisson, tom. 1er., pag. 276 et suivantes.

tous les points de la Bretagne, découragé par la reddition successive de toutes les divisions chouannes, Frotté donna, comme Georges Cadoudal, des ordres secrets pour une soumission apparente. Mais le général Hoche pressait tellement l'expulsion des émigrés et le désarmement des campagnes, que Frotté lui-même se vit contraint de repasser en Angleterre, refusant toute espèce d'adhésion à une paix contraire à ses principes. Avant de licencier, jusqu'à nouvel ordre, ce qu'il appelait son armée, il établit deux points de correspondance avec l'Angleterre, l'un par le Carteret et Port-Bail, l'autre par les îles Marcouf.

Dans la Mayenne, les Chouans agirent d'après la même impulsion; plus de deux mille fusils furent déposés à Laval; mais le comte de Rochecotte s'était ménagé, dans le Maine et même à Paris, des intelligences telles, qu'au moindre signal il lui eût été possible de rassembler de nouveau les insurgés de son arrondissement. Il est certain qu'il brava long-temps, quoiqu'émigré, la surveillance et les perquisitions.

La reddition du département d'Ille et Vilaine et d'une partie des Côtes-du-Nord ne fut ni moins tardive, ni moins contestée d'après l'in-

fluence directe qu'avait Puisaye sur ces deux départements.

L'une des plus importantes divisions était celle du chevalier de la Vieuville qui comprenait le territoire de Dinan et du Clos-Poulet; elle favorisait essentiellement les communications de Puisaye avec l'Angleterre.

Tandis qu'une des colonnes de la Vieuville parcourait la côte, afin de protéger les débarquements partiels, d'autres partis de Chouans de cette même division sous les ordres de Plancouet et de Largentois, tenaient en échec les cantonnements républicains.

Du château de Lahoussaye où il avait établi son quartier général, la Vieuville dirigeait tous les mouvements des chefs secondaires. Sur ce point, les républicains se bornèrent long-temps à une guerre défensive; mais aussitôt que Hoche eut arrêté un plan général de campagne contre les Chouans, le général Rey qui était opposé à la Vieuville, mit ses troupes en mouvement sur plusieurs colonnes. Il parcourut toutes les communes chouannes, et leva des contributions en nature. La Vieuville, ayant marché à sa rencontre, fut défait près de Bescherel, et perdit environ trois cents hommes. Poursuivi et forcé dans le château de Tourdelain, au mi-

lieu des bois près d'Evron, il y laissa également un grand nombre de morts; réfugié ensuite dans le château de Lahoussaye, il s'y défendit inutilement et l'abandonna. Les républicains y trouvèrent des armes, des munitions et même un réglement militaire qui leur fit connaître la tactique et l'organisation des Chouans.

Echappé à tous ces dangers, la Vieuville voulut se concerter avec Puisaye qu'il joignit aux environs de Fougères, au moment de l'arrivée des émigrés. Il eut plusieurs conférences avec Puisaye sur les opérations de la campagne, et la surprise du fort de Châteauneuf qu'il méditait; il se mit ensuite en marche pour retourner vers la côte de St.-Malo. Le jeune Sérant était parmi les émigrés qui accompagnaient la Vieuville. Contre l'avis de Puisaye, ce dernier prit une route dangereuse par la forêt de Villequartier, où il rencontra un détachement républicain qui le poursuivit. A peine était-il en défense qu'il reçut une balle dans la poitrine, et tomba sans proférer un seul mot. Le jeune Sérant et un autre émigré également atteints périrent à ses côtés. Les soldats républicains trouvèrent sur la Vieuville un poignard à manche d'or, des billets de la banque de Londres et une excellente carte de la Bretagne.

Ce chef était fort bel homme, brave, mais

présomptueux. Rentré au commencement de 1795 en Bretagne, où sa famille possédait des propriétés considérables, il eut à Rennes, lors de la première pacification, une entrevue avec Hoche qui avait été son sergent dans les Gardes-Françaises. La Vieuville voulut prendre le ton d'un officier envers un ancien soldat, mais Hoche lui fit sentir avec dignité que si jadis le hasard de la naissance l'avait placé au-dessous de lui, depuis il n'avait dû qu'à son mérite le rang de général en chef. Ils s'étaient quittés mécontents l'un de l'autre, et la Vieuville jura dès lors qu'il ne se soumettrait jamais. On lui reprocha son goût excessif pour le jeu; en effet on le vit souvent au château de Laboussaye passer les nuits avec des émissaires anglais et des chefs de Chouans, autour d'une table de jeu couverte de guinées. Des sentinelles étaient postées aux environs du château pour garantir de toute surprise.

La mort de la Vieuville privait les Chouans d'un officier opiniâtre et plein d'audace. Puisaye y fut d'autant plus sensible, qu'il luttait déjà, mais sans succès, contre la reddition successive des divisions chouannes. Accablé lui-même par des forces toujours croissantes, il essuya, coup sur coup, deux échecs qui achevèrent de désorganiser son parti. Le premier

eut lieu à St.-Ouen de la Rouarie, où les Chouans d'Ille et Vilaine, malgré leur vive résistance, furent complètement battus. La seconde action s'engagea le 5 mai dans la forêt de Fougères, entre un égal nombre de Chouans et de républicains. Ceux-ci furent victorieux; beaucoup de Chouans perdirent la vie. Duboisguy l'aîné, sensible à quelques propos que lui avait tenus, sur sa trop grande prudence, son frère le chef de division, s'était jeté presque seul au milieu d'une compagnie de républicains. D'abord, il avait renversé tout ce qui s'était présenté devant lui, mais entouré bientôt de soldats qui se disputaient sa mort, il ne put profiter de la vitesse de son cheval pour joindre les Chouans qui battaient en retraite. Atteint et démonté par le nommé Millesont, tambour-major des chasseurs de la Montagne, Duboisguy le manque d'un coup de pistolet; Millesont lui plonge à l'instant son sabre à travers le corps. Sans perdre de temps, ce brave marche à la rencontre d'un Chouan qui accourait au secours de Duboisguy, l'étend mort à ses pieds, et assure ainsi sa première victoire.

Trois mois s'étaient à peine écoulés depuis le passage de la Loire par l'armée républicaine victorieuse de Charette, et déjà le parti roya-

liste en Bretagne n'existait plus que dans l'opiniâtreté de quelques chefs encore plus attachés à l'or de l'Angleterre qu'à leur propre parti. Puisaye, le divisionnaire Duboisguy et quelques officiers résistaient encore, mais sourdement, et ayant sans cesse à redouter les perquisitions que Hoche dirigeait personnellement contre eux. Son agence d'espionnage tenait à sa solde des mendiants, des femmes et même des enfants qui suivaient à la trace les chefs insoumis, pour les trahir et les livrer. Des compagnies de *contre-chouans* pénétraient dans les bourgs, dans les villages, avec des cocardes blanches et les foulaient aux pieds, en criant: *vive la république!* Ces feintes défections en amenaient souvent de réelles. Hoche, qui voulait tarir aussi toutes les sources de la rébellion, faisait publier que l'argent et les billets de banque qui venaient de l'Angleterre étaient faux; et pour affaiblir davantage le parti royaliste, il affectait de donner de l'importance à la faction d'Orléans. Telles furent à cet égard les inquiétudes et la défiance des agents du comte d'Artois, qu'ils protestèrent de l'inutilité de leurs efforts pour soutenir les droits de la branche légitime contre la majorité qui préférait un autre maître. « Tout, ajoutaient-ils, annonce » le vœu général pour le retour d'une monar-

» chie en France, mais rien n'indique que
» Louis XVIII soit le monarque préféré. »

Il fallait donc tenter encore le sort des armes sans compter sur l'opinion : tel était l'avis de Puisaye. En vain il fit répandre une circulaire menaçante contre les partisans de la paix; en vain il signala les redditionnaires comme de lâches déserteurs; ses inutiles efforts ne lui valurent qu'une autorisation de la part des princes et de l'Angleterre, pour réorganiser le parti chouan avec de nouveaux chefs; mais soixante mille républicains habilement répartis sur toute la surface de la Normandie et de la Bretagne, y assuraient le maintien de la soumission; nul n'osait plus prendre les armes, les routes étaient libres et les campagnes commençaient à jouir des bienfaits de la paix.

Dès le 15 juillet, le directoire annonça par un message au corps législatif, que les troubles de l'ouest étaient enfin appaisés, grâce au courage et à la bonne conduite de l'armée des côtes de l'Océan et de son général en chef. Un décret déclara que Hoche et son armée avaient bien mérité de la patrie.

La reddition des royalistes mettait à la disposition du gouvernement français cent mille soldats de plus, qui, partagés entre les armées

d'Italie et d'Allemagne, accablèrent les puissances coalisées.

Tels furent les avantages immédiats de cette pacification qui, pour être durable, aurait eu besoin de l'existence de l'homme qui l'avait formée avec autant de courage que de prudence,

LIVRE XXV.

Nouveau plan des royalistes de l'intérieur. — Révolution du 18 fructidor. — Fuite de Puisaye en Canada. — Mort de Hoche.

Le parti royaliste était vaincu, mais ses éléments existaient encore; Hoche, qui le surveillait, n'ignorait pas qu'il cherchait à miner la république par des manœuvres et une affiliation secrète, n'ayant pu la renverser par la force des armes.

En effet, les instructions trouvées sur Picot, adjudant-général de Frotté, étaient positives : Frotté prescrivait à ses partisans : « De sacrifier en apparence leur opinion, de s'emparer des élections populaires, d'accepter des places et de corrompre les républicains. Il existe, ajoutait ce chef, des commissaires du roi avec lesquels doivent s'entendre les royalistes qui ne peuvent plus faire en ce moment la guerre active. »

Ce nouveau système appartenait au duc de la Vauguyon, l'un des ministres du prétendant. Il

pensait que la guerre civile rendait la royauté odieuse, qu'il fallait abandonner les moyens violents et se confier à l'empire de l'opinion. En conséquence les royalistes de l'intérieur furent invités à rechercher les emplois publics qu'ils avaient dédaignés jusqu'alors.

Muni de la correspondance de Frotté, Hoche annonce au directoire exécutif l'existence d'un comité royal à Paris, dont il dévoile tous les plans. Cet avis est négligé; le directoire, aigri par les attaques successives des différents partis, ne tenait plus cette conduite impartiale sans laquelle un gouvernement ne frappe une faction qu'au profit du parti contraire. Forcé de comprimer les démocrates, il avait abandonné l'opinion publique aux royalistes. De là cette chute totale de l'esprit républicain et l'idée généralement répandue, et non sans raison, que la république n'était qu'une monstrueuse chimère. Bientôt prévalut cette maxime : « Que le Français, na- » turellement ingrat et léger, avait besoin d'un » maître qui, par le poids de l'autorité, pût écra- » ser les factions et refréner la licence des es- » prits révoltés. » Ces dispositions avaient multiplié les affiliations secrètes et grossi le parti qui flottait sans cesse entre la république et la royauté. Ce fut dans les rangs de ce parti *mixte*, incapable d'agir par lui-même, que recrutèrent

les agents et les émissaires du prétendant. Dès-lors il y eut deux puissances royalistes, distinctes et rivales: la puissante armée, dont les ramifications se rattachaient à Londres, à la Bretagne, sous l'influence du comte d'Artois; et celle du prétendant, qui espérait arriver au pouvoir par l'opinion. L'une avait besoin de l'intervention directe de l'Angleterre; l'autre ne lui demandait que des subsides, dans la persuation que sa force morale suffirait pour renverser la république. On vit bientôt le parti royaliste se diviser en deux factions opposées; celle de Puisaye et celle de Rochecotte, ayant chacune leur correspondance, et dont les agents, également soldés par l'Angleterre, étaient pourtant en guerre ouverte.

Avant même la destruction de la Vendée, les agents du prétendant avaient eu la prétention de tout diriger. Ils alléguaient que les royalistes n'auraient une véritable consistance, qu'au moment où réunis à un centre commun, ils n'agiraient que par une seule impulsion. Dès la fin de 1795, ils s'étaient vainement efforcés de ramener à ce système, tous les chefs de la Vendée et de la Bretagne qui, tenant chacun à leurs vues particulières, attaquaient la république avec des moyens contradictoires.

Le plan général qu'avait adopté le préten-

dant, divisait la France en deux agences : l'une comprenait la Franche-Comté, le Lyonnais, l'Auvergne, le Forez et les provinces méridionales. Elle était confiée au célèbre Précy, qui avait défendu Lyon contre les troupes conventionnelles. L'autre qui s'étendait sur tout le reste de l'empire, était exclusivement dirigée par les commissaires de Paris. Toutes deux ne devaient agir que de concert, tout mouvement partiel leur étant interdit. Le gouvernement britannique fournissait des subsides pour toutes les dépenses jugées nécessaires; aussi les commissaires royalistes se flattèrent que Paris serait bientôt en leur pouvoir. Contrariés par Puisaye en Bretagne, qui insistait toujours pour l'emploi des moyens violents, redoutant d'ailleurs l'intervention intéressée de l'Angleterre, les agents du prétendant opposèrent à Puisaye, couvert de honte et de mépris, le comte de Rochecotte connu par son désintéressement, sa bravoure et son attachement aux Bourbons. Ils lui avaient délégué une commission de chef royaliste que le prétendant confirma le 24 novembre 1796. « Il importe néanmoins, avait ajouté le duc de » la Vauguyon au nom de ce prince, que la déter- » mination qui pourra être prise contre Pui- » saye soit tellement justifiée par la nécessité, » qu'elle n'indispose pas d'une manière nuisible

» ceux des ministres anglais qui se sont montrés
» ses partisans.

» S. M. est disposée à approuver tous les
» changemens que ces commissaires croiront
» utiles à l'exécution du plan dont l'enchaî-
» nement a été tracé. Le roi pense qu'il devient
» de jour en jour plus essentiel d'en lier les
» opérations avec l'agence de l'est et du midi.
» Les relations sont déjà formées d'un côté
» avec la Franche-Comté et la Bourgogne,
» et vont s'étendre avec la Provence et le Lan-
» guedoc, où des agents travaillent avec suc-
» cès d'après les mêmes principes. S. M. dé-
» sirerait aussi que ses commissaires étendis-
» sent, depuis les provinces de la Vendée et du
» Poitou, leurs rapports successifs dans la
» Guyenne et le Languedoc, afin d'envelopper
» ainsi la circonférence du royaume (1). »

Ce vaste plan obtenait déjà un commencement d'exécution. Préparer l'emploi de la force militaire comme auxiliaire; armer dans toute la France des compagnies à l'instar de celles des Chouans pour les insurger ensuite à la fois et leur imprimer un mouvement uniforme, miner le gouvernement républicain; s'assurer de Paris

(1) Voyez les Pièces relatives à la conspiration de Brothier et Lavilleheurnois.

pour entraîner ensuite toutes les provinces, tels étaient les secrets desseins de l'agence royale. D'un autre côté, en Bretagne et en Normandie le parti armé n'attendait plus que le signal. L'ancien théâtre de l'insurrection était déjà partagé en divisions militaires, ayant chacune d'elle trois chefs supérieurs qui le parcouraient sans cesse; un conseil d'administration auquel était aggrégé le clergé des campagnes; une caisse de secours; une correspondance et des guides pour faciliter les communications. Au milieu de cette organisation était établi un quartier-général pour en diriger tous les ressorts; ainsi la chouannerie pouvait se comparer à une armée qui, à la faveur d'un armistice, se rétablit dans ses quartiers d'hiver, et se prépare à une nouvelle campagne. Puisaye n'avait admis dans sa nouvelle organisation que des officiers qui lui étaient entièrement dévoués; et il n'attendait plus pour agir que les ordres de l'Angleterre.

Dans le Morbihan, les anciens chefs manifestaient des intentions encore plus hostiles. Georges Cadoudal, qui projetait de s'emparer de la ville de Lorient, demandait au gouvernement britannique 100,000 liv. tournois pour cette expédition. A sa première tentative, ses partisans devaient lui faciliter l'entrée de la

ville. Puisaye, qui s'était rapproché de Georges, accueillit son plan, et le fit passer aux ministres anglais.

Mais des événements imprévus venaient de déconcerter le ministère britannique. Tandis que les armées républicaines envahissaient l'Allemagne et l'Italie, l'Angleterre, malgré ses flottes victorieuses, se voyait elle-même menacée par le vainqueur de Charette et des Chouans.

Hoche avait conçu le dessein de reporter au sein de la Grande-Bretagne cette affreuse guerre civile que son gouvernement alimentait en France; il voulait arracher l'Irlande à cette puissance usurpatrice. Devenu redoutable à l'Angleterre et à tous les ennemis de la république, Hoche, qu'on avait déjà menacé du poison, se vit sur le point de périr de la main d'un misérable qui avait eu un commandement dans l'insurrection de Sancerre. Le 17 octobre, cet homme, nommé *Guilleaumot*, séduit par l'appât d'une forte récompense, excité en même temps par un officier royaliste de la division de Rochecotte, tire sur Hoche, à la sortie du spectacle de Rennes, un pistolet chargé de plusieurs balles. Le coup mal assuré trompe l'espoir de l'assassin. Au milieu du trouble qu'occasionne cette horrible tentative,

Hoche conserva seul sa sérénité, et vint ensuite au secours de l'indigente et malheureuse famille de Guilleaumot. Sans s'inquiéter des sinistres projets de ses ennemis, Hoche court à Brest pour y activer l'expédition méditée contre l'Angleterre. Là ses jours y sont menacés de nouveau. Tout à coup il éprouve, au sortir d'un souper, d'affreux déchirements d'entrailles; des symptômes de poison se manifestent. D'abord rien ne peut calmer la vivacité de la douleur, ni arrêter les vomissements; ses amis ne déguisaient déjà plus leurs alarmes: enfin l'usage du lait et plus encore sa forte complexion le sauvèrent.

Mais ni le fer ni le poison, non plus que des lettres menaçantes, ne purent faire fléchir un seul moment sa volonté; on le vit surmonter une multitude d'obstacles, appaiser l'insubordination des troupes de terre et de mer, et triompher de l'opposition des chefs de l'escadre.

Enfin le signal est donné; et le 17 décembre l'armée navale, ayant quinze mille hommes d'élite à bord, trompe la vigilance de la flotte anglaise qui croisait devant Brest. « L'âme ro» maine de Hoche s'élançait déjà contre Car» thage. » La France, l'Europe, s'étonnent de ce qu'il existe encore une marine française;

l'Angleterre frémit.....; mais bientôt elle se rassure. Monté sur une frégate, Hoche trahi par la fortune, séparé de son escadre par la tempête, battu par les flots au milieu du vaste océan, arrive seul sur les côtes d'Irlande; il n'y trouve plus ni vaisseaux ni soldats; sans lui, les chefs de l'escadre n'avaient osé rien entreprendre; dix jours s'étaient perdus en stériles et honteuses délibérations, sans qu'on eût tenté le débarquement. Hoche, le désespoir dans l'âme, se vit contraint de regagner les ports de France. Il n'y aborde qu'après avoir échappé miraculeusement à la vigilance des croiseurs anglais et aux plus affreuses tempêtes: inconsolable du mauvais succès de l'expédition, il en jeta la honte sur les principaux chefs de l'escadre; mais il conservait encore l'espoir de la renouveler. A son arrivée à Paris, le directoire lui déféra, pour récompense, le commandement en chef de l'armée de Sambre et Meuse. Pendant l'absence de Hoche, le général Hédouville, qui avait concouru à pacifier les départements de l'Ouest, sut y maintenir la tranquillité. Puisaye, atterré par l'expédition d'Irlande, mais rassuré par la rentrée de la flotte, n'osa néanmoins agir ouvertement: les autres chefs, insoumis, attendaient son impulsion et suivaient son exemple. La plupart comp-

taient sur le succès des plans des royalistes de l'intérieur; mais Puisaye s'efforçait au contraire de faire prévaloir son système offensif; il pressait les ministres anglais d'envoyer des secours en Bretagne, et ne reçut pendant plusieurs mois que des réponses évasives. A Londres comme à Paris, on semblait attendre le résultat décisif des nouvelles tentatives, lorsque l'arrestation des agents du prétendant, la divulgation de tous leurs ridicules projets frappèrent de stupeur le parti royaliste. Voués à la mort, ces agents parvinrent néanmoins à se soustraire à la vengeance du directoire, ce qui fit concevoir au parti royaliste l'idée de sa force morale; il renoua bientôt tous ses projets: la licence de la presse, la disposition des esprits, la haine portée aux démocrates et aux restes de l'assemblée conventionnelle, tout tendait à favoriser le triomphe du royalisme. Les premiers troubles de la capitale devaient servir de signal à Georges Cadoudal et à Puisaye pour reprendre l'offensive; tous deux attendaient impatiemment la réponse du cabinet de Saint-James. Leur attente ayant été trompée, Puisaye prit la détermination de passer lui-même en Angleterre. Il laisse en Bretagne Chalus l'aîné, son major-général, qu'il charge de toutes les affaires secrètes de son parti; et

se dirigeant ensuite sur la côte du Clos Poulet, il s'embarque le 3 mars 1797, accompagné de l'abbé Guillo, son secrétaire, du comte de Botherel et de Saint-Julien. Sa traversée fut heureuse; voulant éviter Jersey à cause de ses différends avec le prince d'Auvergne, il cingla vers l'ouest et gagna la rade de Guernesey; le commandant de cette île, qui cherchait depuis long-temps à y fixer le grand point de correspondance, reçut Puisaye avec distinction, et après une longue conférence, il l'expédia pour Londres sur un cutter. Protégé spécialement par le ministre Windham, Puisaye fit encore prévaloir ses plans d'insurrections; aussitôt le prince d'Auvergne reçut l'ordre de faire jeter, sur les côtes de Bretagne, les armes et les munitions qu'il retenait dans les magasins de Jersey; de protéger le débarquement des prêtres et des émigrés qui voudraient rentrer en France. Les anciens officiers des divisions chouanes maritimes reçurent de Puisaye des instructions pour la répartition de la poudre, des armes et de la solde. Des débarquements partiels eurent lieu à l'embouchure de la Rance; de là, les munitions étaient transportées dans les divisions de Vitré et de Fougères, où les esprits étaient disposés à une nouvelle insurrection. Le Morbihan fut également pourvu d'armes et de pou-

dres ; et à la sollicitation de Georges Cadoudal, le gouvernement anglais accorda, pour les royalistes de ce departement, 1000 liv. sterl. par mois. Déjà dans toute la Bretagne, en Normandie et dans le Maine, l'arrestation des courriers et le pillage des voitures publiques, les assassinats et le plus odieux brigandage préludaient à une nouvelle révolte. « Le volcan de » la Choannerie menace de se rallumer, s'é» criaient de toutes parts les républicains de » ces malheureuses contrées. » En effet, les préparatifs, les escarmouches des royalistes de l'ouest, coïncidaient avec les projets d'une prochaine révolution dans Paris. Un déchirement y était inévitable ; la lutte la plus vive s'était engagée entre le corps législatif et le directoire, entre les révolutionnaires et les partisans de la royauté. Aussitôt que le corps législatif eut décrété la réorganisation de la garde nationale, Puisaye transmit des instructions détaillées à ses officiers et à ses agents en Bretagne, sur la marche à suivre pour s'emparer des premières places. Le grand nombre d'ennemis intérieurs suscités à la république, la violence et la présomption des écrivains et des orateurs antirépublicains, tout semblait présager la chute du parti révolutionnaire ; mais l'indécision des chefs du corps législatif, leur défaut d'ensem-

ble, leurs vues divergentes, la pusillanimité des Parisiens qui n'osèrent reprendre les armes, la fermeté des patriotes, l'attitude menaçante des armées qui se prononcèrent pour la république, telles furent les causes de la journée du 18 fructidor (4 septembre) : en deux heures furent encore renversées les espérances du parti royaliste.

Le triomphe des révolutionnaires faisait redouter la résurrection du régime de la terreur; selon Puisaye et les chefs insoumis, il n'y avait plus à balancer, il fallait reprendre les armes. La licence des écrits, la liberté des opinions qui s'étaient établis en France pendant la lutte des deux pouvoirs, avaient fait connaître aux royalistes toutes leurs ressources; la présence d'un prince de la maison de Bourbon pouvait donc entraîner l'insurrection générale de la Bretagne : tel était le sentiment de Puisaye. Aussi adressa-t-il au comte d'Artois une invitation directe et pressante, signée de tous ses anciens chefs de division. Cette lettre, fortement motivée, offrait un mélange de politique, de ruse et de supplication pour déterminer le prince à se mettre en personne à la tête des royalistes de Bretagne. « Combien, ajoutait » Puisaye, n'aurions-nous pas vu d'officiers et » de soldats du gouvernement usurpateur se réu-

» nir à nos drapeaux, si un prince de la maison de
» Bourbon eût paru à notre tête? Qui peut dou-
» ter de l'attachement des Français à leur an-
» cien gouvernement? un moment d'erreur a pu
» en égarer un grand nombre, mais ne doit-on
» pas en accuser l'intrigue et l'ignorance. Com-
» bien, dans ce moment même, n'entendons-
» nous pas de Français qui s'écrient: où est
» Henri IV, cet ami du peuple? où sont ses
» descendants? »

Cette démarche si peu d'accord avec les circonstances, sembla cacher un piège tendu au prince par Puisaye pour le livrer aux républicains. Dès lors il fut entièrement perdu dans l'esprit du comte d'Artois et des chefs émigrés. Considéré depuis long-temps comme le servile agent de l'Angleterre, Puisaye, qui se vit sur le point de succomber avec ignominie, se hâta de donner sa démission. Il profita d'un reste de crédit auprès des ministres anglais pour obtenir un établissement dans le fond du Canada, et fut s'y cacher pour faire oublier ses lâches intrigues. Plusieurs de ses officiers le suivirent et le parti royaliste de la Bretagne resta quelque temps sans chef.

Ni les tentatives de Puisaye, ni les efforts de Georges Cadoudal, non plus que ceux des Chouans insoumis, n'avaient pu troubler la

paix due au génie de Hoche. Ce général, après avoir organisé sur le Rhin une des plus belles armées qu'ait jamais eue la république, s'était encore illustré par le hardi passage du fleuve et par d'habiles manœuvres. Il disperse à Neuwied une nombreuse armée autrichienne, et obtint, en quatre jours, la victoire dans trois batailles et dans cinq combats. Sa course triomphante n'est arrêtée sur les bords de la Nidda, que par la nouvelle inopinée de la paix.

A cette même époque, l'opposition du corps législatif avait déterminé le directoire exécutif à rappeler près de lui le vainqueur de Neuwied; il voulait lui donner un grand pouvoir et le charger de soumettre un parti qui devenait chaque jour plus redoutable; mais de sourdes intrigues l'écartèrent. On allégua qu'il serait dangereux de confier la dictature à un général environné d'une grande réputation et dont le courage et les talents pouvaient porter ombrage à la liberté. On feignit d'oublier que ce même général avait manifesté autant d'éloignement pour le pouvoir arbitraire que pour la royauté; que plus d'une fois lorsque le directoire avait invoqué son appui, on lui entendit répéter ces mots : « Je vaincrai les ennemis de la république; et quand j'aurai sauvé ma patrie, je briserai mon épée. »

Mais rien n'avait pu diminuer l'acharnement de ses ennemis. Abreuvé de dégoûts, en butte aux persécutions, Hoche s'était retiré avec sa jeune épouse au milieu de son armée victorieuse. Hélas! un levain mortel fermentait déjà dans son sein. A peine sa joie put-elle se manifester à la nouvelle de la révolution du 18 fructidor qu'il avait lui-même provoquée. Tout à coup se répand un bruit sinistre: Hoche n'est plus, la mort vient de le moissonner à la fleur de l'âge, au comble de la gloire!... Il vient d'expirer en proie à d'horribles souffrances. L'armée entière est dans le deuil et l'abattement. On s'interroge sur cette mort extraordinaire; chacun se rappelle que Hoche avait des ennemis puissants; qu'il les avait long-temps bravés; qu'il opposa sans cesse aux traîtres, aux fripons, aux ambitieux, une barrière qui pouvait devenir insurmontable: on se rappelle que déjà le crime avait attenté à ses jours; on recherche, on rapproche les circonstances de sa mort. Des soupçons d'empoisonnement s'élèvent, se propagent, s'accréditent. Doué de la plus forte complexion, Hoche avait tout à coup craché le sang, perdu la voix; consumé d'un feu que rien ne pouvait éteindre, il avait dit à ses amis: « Suis-je donc vêtu » de la robe empoisonnée de Nessus? — Les di-

» vers examens des officiers de santé (ajoute » son biographe), parurent démontrer que le » poison était un de ceux qui, provoquant dans » les sens une irritation impossible à calmer » lorsqu'on en ignore le principe, abrègent les » jours du malheureux qu'ils portent sans cesse » à la volupté. »

L'ouverture du cadavre fit découvrir des traces d'une mort violente ; néanmoins la faculté de médecine de Paris hésita de prononcer.....

Deux pompes funèbres signalèrent les regrets publics; l'une vers le Rhin, fut honorée des larmes du soldat et du respect de l'ennemi. Les cendres de Hoche mêlées à celles du jeune Marceau à Petersberg, rappelèrent que ces deux illustres guerriers, tous deux morts à la fleur de l'âge, avaient triomphé des mêmes ennemis. Répétée à Paris, cette pompe funéraire prit aussi un caractère imposant, et le parti républicain donna à la mémoire de Hoche de véritables regrets.

Né soldat, général en chef à vingt-quatre ans, Hoche, en cinq années, avait débloqué Landau, pacifié la Vendée et vaincu à Neuwied. Sa vie, d'une trop courte durée, offre des leçons de gloire au capitaine comme à l'homme d'état. Son âme fière et ambitieuse, mais grande et sensible, eût été digne d'un autre siècle.

Sa mort prématurée priva le parti républicain de son plus ferme appui ; réveilla les espérances des insurgés royalistes que son nom seul aurait contenus.

CONCLUSION.

Insurrection de 1799. — Pacification de 1800.

Les évènements qui suivent, tiennent à une époque encore trop récente pour que l'histoire puisse les approfondir : je terminerai donc cet ouvrage par un simple abrégé de l'insurrection de 1799, et de la pacification durable qui a mis enfin un terme aux malheurs de la guerre civile.

Soumis en apparence, traités avec rigueur par le directoire, les royalistes des départements de l'Ouest n'attendaient, pour reprendre les armes, qu'un nouveau signal ; mais le simulacre d'une paix générale sur le continent suspendait encore leurs projets de vengeance. Les rois coalisés n'ayant pu mettre un terme aux conquêtes de la république, abandonnèrent l'Italie septentrionale et toute la rive gauche du Rhin. Le directoire exécutif profita bientôt de la supériorité de ses armes ; ses soldats envahirent la Suisse, marchèrent sur Rome, conquirent la fertile Égypte, menacèrent Na-

ples et le Piémont. Alors, des bords de la Néva aux rives du Pont-Euxin, se renoua contre la France une seconde coalition aussi formidable que menaçante. Pleins d'espérance, les royalistes de l'intérieur s'agitèrent de nouveau, et la fermentation devint bientôt générale dans les provinces de l'Ouest; mais il ne se formait encore sur les deux rives de la Loire que des projets incertains. Le Vendéen découragé cherchait vainement autour de lui ces illustres chefs qui l'avaient jadis conduit à la victoire. Deux années d'une soumission forcée n'avaient fait qu'irriter les esprits, et les deux partis avaient conservé une attitude menaçante; à des combats meurtriers avait succédé une trève perfide, marquée par des assassinats journaliers, des exactions et des brigandages. Ici des commissaires du gouvernement tombaient sous les poignards des royalistes; là des gendarmes, des soldats républicains fusillaient les prisonniers qu'ils étaient chargés d'escorter. A Coutance on vit tout ce que pouvait obtenir l'audace : le chevalier Destouches, agent de Frotté et de l'Angleterre, fut enlevé à main armée des cachots de cette ville. Les arrestations se multiplièrent, et les prisons se remplirent de prêtres et d'anciens insurgés. Animés contre l'autorité qui les réprimait, les paysans bretons se pré-

paraient à un nouveau soulèvement, et n'étaient arrêtés que par la désorganisation qu'avait occasionnée Puisaye en abandonnant son parti. Les chefs les plus marquants l'avaient suivi ou s'étaient retirés en Angleterre, et à l'exception de Georges Cadoudal, il ne restait en Bretagne que des subalternes incapables de rallumer la guerre. Victime de sa témérité, Rochecotte, en voulant s'emparer du premier rôle, était tombé au pouvoir des républicains, qu'il avait bravés dans Paris même, où il trouva la mort. Aux projets les plus violents succédèrent les vues timides de Béhague, ancien gouverneur de la Martinique, appelé par le comte d'Artois pour remplacer Puisaye. Mais ce nouveau chef, par son âge et son caractère, n'était pas propre à s'exposer personnellement aux dangers des proscriptions. Étranger aux anciens insurgés, dont il refusait d'adopter les plans hostiles, il s'opposait au parti de la guerre dont Georges Cadoudal était le moteur. Ce dernier avait conservé l'ancienne organisation insurrectionnelle, et profitant de sa prépondérance, il excitait continuellement les chefs secondaires, qui jusques-là s'étaient tenus cachés dans le Maine et la Haute-Bretagne. Dès le mois de janvier 1799, il leur annonça le renouvellement de la guerre continentale et le signal prochain d'un nouveau

soulèvement. « Les bataillons républicains, » ajoutait-il, se dirigent sur les frontières, et » nous laissent enfin respirer. Hoche n'est plus, » et le vainqueur de l'Italie, confiné en Egypte » avec ses meilleurs soldats, ne fait plus trembler l'Europe. Cette république abhorrée va » donc s'écrouler sous les coups de ses nombreux ennemis. Hésiterions-nous encore? » Non! les braves Chouans, les généreux Vendéens sauront ressaisir leurs armes terribles » pour relever la monarchie. »

Bientôt des revers en Allemagne, des défaites en Italie, signalent les malheurs de la république et enhardissent les royalistes. Des hommes sans aveu, des déserteurs et des conscrits, d'abord dirigés par des chefs obscurs, se rassemblent sous le nom de *mécontents* et se montrent en armes sur différens points du Poitou, de l'Anjou, du Maine et de la Bretagne. Ils font une guerre à mort aux gendarmes et aux fonctionnaires républicains; ils rançonnent les acquéreurs de domaines nationaux, délivrent les prisonniers, enlèvent les recettes et pillent les voitures publiques. Tandis que le brigand Vrignaux, ancien Vendéen, désole, à la tête de quelques bandits, le nord de la Vendée et des Deux-Sèvres, un rassemblement plus régulier se forme dans le Haut-Anjou, près de Nesmy,

sous la direction du chevalier Dubouchet, ancien garde-du-corps du prétendant. Sans considération personnelle, n'inspirant d'ailleurs aucune confiance, Dubouchet voit bientôt son rassemblement se dissoudre à la première apparition des soldats de la république. D'anciens chefs plus connus, tels que Forestier, Turpault de Châtillon, le Chevalier de Céris, Beauvollier, ancien intendant-général de l'armée catholique, et le soi-disant marquis de Beauveau, se montrent ensuite dans le Haut-Anjou, rassemblent cinq cents Vendéens, repoussent à Morveau les républicains, commandés par l'adjudant-général Delaage, et sont ensuite défaits à Cerisais, où Forestier est mis hors de combat.

L'insurrection avait pris plus de consistance sur la rive droite de la Loire; un plus grand nombre de déserteurs et d'anciens Chouans s'étaient réunis aux environs de Segré, sous les ordres du commandeur de Fougeroux, lieutenant de Dandigné. Dans le Maine, où avait commandé Rochecotte, les premiers mouvements insurrectionnels furent dirigés par le chevalier de la Bolbène, connu sous le nom de *Paralouski*. Partisan aussi actif qu'intrépide, la Bolbène, de concert avec le chevalier de Tercier, rallia les insurgés qui passèrent ensuite sous les ordres de Bourmont. Tandis que

Châteauneuf, plus connu sous le nom d'*Achille le Blond*, soulevait le Bas-Maine, que Lechandellier insurgeait le Perche, le comte de Ruays, dit *Gérard*, cherchait à réinsurger la Normandie, et le chevalier de la Nougarède, gentilhomme d'Auvergne, ralliait et organisait, sous le nom d'*Achille le Brun*, les anciens Chouans d'Ille et Vilaine. Étranger à la Bretagne, bel homme de guerre, actif et intelligent, la Nougarède, après les combats de Quiberon, s'était rangé sous les drapeaux de Georges, dont il gagna la confiance. Picot Limoelan le secondait sous le nom de *Pour le roi*, et réorganisait les Chouans de Fougères qu'avait commandés Duboisguy, alors détenu au château de Saumur. A ces premières tentatives d'insurrection, le gouvernement directorial, ébranlé par les défaites des armées et par les attaques des différentes factions, n'opposa que de faibles moyens; quelques troupes de ligne, des colonnes mobiles, des généraux sans réputation, l'emprunt forcé et la loi impolitique des ôtages. Aux intentions des Mécontents se joignirent des motifs réels, et les mots *résistance à l'oppression* devinrent le cri de guerre des royalistes : l'insurrection prit bientôt un caractère plus alarmant; mais des agressions partielles, sans accord et sans consistance, ne pouvaient satisfaire

Georges, qui voulait entraîner un soulèvement général.

Georges presse de nouveau le cabinet de Londres et le comte d'Artois; il réclame des armes, des munitions et l'ordre d'agir. Il ne reçoit d'abord que des réponses vagues; il apprend enfin qu'il se prépare une nouvelle organisation royaliste dans laquelle les créatures de Béhague auront les premières places. Georges se hâte de dépêcher en Angleterre son lieutenant Lemercier qui, plein d'activité et d'audace, forme contre Béhague un parti où figurent d'anciens chefs, tels que Dandigné, Bourmont, Suzannet et Frotté : tous veulent la guerre. Béhague leur oppose vainement le rapport de ses émissaires qui, ayant pénétré avec peine jusqu'à Rennes, n'avaient rien vu en Bretagne qui pût donner l'espoir d'un soulèvement général. Lemercier allègue que les agents de Béhague étant étrangers à la Bretagne, n'avaient pu juger sainement de la disposition des esprits; il insiste sur le mécontentement général, sur la défaite des armées républicaines, sur l'impatience des Morbihannais, et enfin sur les insurrections spontanées qui éclataient dans les différentes provinces de l'Ouest. « Tout y est en feu, ajouta » Lemercier, et le parti royaliste, désuni et » sans régulateur, s'épuise en vaines escar-

» mouches : nous réclamons une organisation
» nouvelle, nos chefs légitimes et l'ordre d'agir.»

C'est ainsi que la guerre est de nouveau résolue. Le ministère anglais promet de l'or, et le comte d'Artois, après avoir arrêté l'organisation militaire des insurgés, donne l'ordre à tous les chefs de division de se rendre à leur poste pour commencer les hostilités au premier signal.

Mais sur plusieurs points de la Bretagne, du Maine et de l'Anjou, l'impatience des chefs secondaires avait déjà tout devancé, et des agressions imprudentes, en compromettant les royalistes, avaient dévoilé tous leurs projets. Dans le Morbihan et la Normandie seulement, ils agirent avec moins de précipitation et plus de réserve. Brulard qui avait devancé Frotté, dont il était le major-général, organisait sourdement au château de Vaubadon, la chouannerie des départements de l'Orne, de la Manche, du Calvados et de l'Eure; il avait ordre de former neuf divisions insurrectionnelles, et d'appeler 10,000 insurgés sous les armes. Des proclamations royalistes adroitement répandues, et l'envoi d'émissaires pour recruter dans les campagnes, donnèrent l'impulsion aux Normands.

Dans l'Ille et Vilaine, les hostilités avaient commencé par le désarmement de quelques

communes patriotes. Le combat d'Argentré qui fut à l'avantage des Chouans, enhardit la Nougarède, qui dès-lors se montra plus à découvert; mais pressé bientôt par plusieurs corps républicains, il n'évite leur choc qu'en marchant sur l'Anjou avec deux cents hommes d'élite, se joint à Pouancé à la colonne *angevine*, et détermine l'attaque et la prise de Segré. A la même époque, Limoelan envahissait Pontorson avec la division de Fougères; mais de toutes les divisions chouannes, celle du Morbihan était la plus imposante. A l'exception des villes, tout le pays tombait successivement au pouvoir des insurgés, dont l'élite occupait deux camps principaux : l'un à Beauchêne, sous le commandement de Georges; l'autre entre Lominé et Ploumelec, sous les ordres de Guillemot.

Tandis que Desol de Grisolles, l'un des lieutenants de Georges, traversait la Vilaine et portait son avant-garde à Pontchâteau, près Nantes, Debar soulevait les cantons limitrophes du Finistère, et Saint-Régent, sous le nom de *Pierrot*, propageait l'insurrection vers les frontières des Côtes-du-Nord. A ces attaques partielles les républicains n'opposaient que de faibles détachements.

Telle était la situation des départements de

l'Ouest, lorsque, vers la fin de septembre, les principaux chefs royalistes, envoyés de Londres par le comte d'Artois, abordèrent sur les côtes de Bretagne. Georges se hâta de les convoquer en conseil général, au château de la Jonchère, situé entre la Vilaine et la ville de Nantes. Tous s'y rendirent, de même que d'Autichamp, qui venait de se soustraire par la fuite à la loi des ôtages. Chaque chef ayant reçu et produit ses nouveaux pouvoirs, le commandement des provinces insurgées se trouva réparti de la manière suivante. Georges Cadoudal qui conservait le Morbihan, eut aussi tout le reste de la Basse-Bretagne; le vieux marquis de la Prevalaye, quoique peu propre à figurer dans une guerre civile, se trouva pourvu de la Haute-Bretagne, berceau de la chouannerie : il y avait servi autrefois le parti royaliste. La partie de l'Anjou et de la Bretagne qui est située sur la rive droite de la Loire, et qu'avait commandée le vicomte de Scépeaux, fut donnée au comte Godet de Châtillon, peu propre également, par son âge et son caractère, à une guerre active. Le commandement du Maine, du pays chartrain et des provinces adjacentes, tomba en partage au comte de Bourmont, jeune officier d'une bravoure éprouvée, mais d'un caractère léger et trop souvent irrésolu. La Normandie et le Per-

che restèrent à l'opiniâtre et courageux Frotté; l'Anjou et le Haut-Poitou revinrent à d'Autichamp, dont une longue soumission aux lois de la république avait affaibli l'énergie. La division vendéenne du centre, autrefois sous Sapinaud, fut confiée à l'impétueux Grignon, marquis de Pouzauge, qui en 1796 avait déjà combattu dans la Vendée. Enfin le Bas-Poitou, ancien domaine de Charette, passa tout entier à Constant de Suzannet, qui dans cette guerre montra autant de résolution que de franchise. Telle fut la démarcation déterminée par le comte d'Artois. Chaque général ou divisionnaire en chef, eut son état-major et plus ou moins d'officiers, selon l'étendue de son territoire. Ils employèrent de préférence les chefs secondaires qui venaient de se déclarer. Des réglements sur l'organisation et la discipline régularisèrent le service et introduisirent plus d'ensemble dans les opérations des armées chouannes.

Jusqu'à l'arrivée du prince, rien ne devait se décider entre les chefs qu'à la majorité des voix.

Devait-on faire la guerre? Telle fut la première question qu'ils agitèrent en conseil. Le doute ou l'hésitation sur ce point prouvait déjà que tous n'étaient point animés d'un même es-

prit ni d'une ardeur égale. Mais cette fois, Georges et Frotté l'emportèrent. Après avoir démontré que le parti était déjà trop engagé pour revenir à un système pusillanime, ils firent décider qu'une attaque générale aurait lieu du 20 au 24 octobre. Former des masses, s'emparer des magasins et des arsenaux, opérer un soulèvement général depuis l'embouchure de la Seine jusqu'aux Deux-Sèvres; provoquer et déterminer ainsi l'arrivée d'un prince de l'ancienne dynastie, tel était le nouveau plan des royalistes. Chaque chef ayant rejoint sa division, bientôt des milliers d'insurgés se réunirent sur plusieurs points, sans que les forces républicaines pussent s'y opposer.

Quelques chefs se signalèrent par des actes de justice que leur suggéra la politique, et bientôt les deux rives de la Loire furent purgées des Vrignaux, des *Branche-d'or*, qui avaient déshonoré leur parti.

Déjà toutes les armées chouannes avaient pris simultanément l'offensive; mais l'ancienne Vendée ne pouvait plus renaître. Ce fut envain que d'Autichamp rassembla huit mille Vendéens à Trémentine pour attaquer Cholet, et que Suzannet, à la tête des royalistes du Bas-Poitou, marcha sur Montaigu. Ce dernier, repoussé par la garnison de cette ville, est blessé

grièvement, et son rassemblement se disperse aussitôt. D'Autichamp se porte sur Fontenay; huit cents républicains arrêtent sa marche. Cette poignée de braves, commandée par un simple officier (le capitaine Hardouin) repousse et disperse aux Aubiers et à Neuil l'armée de d'Autichamp dix fois plus nombreuse, et préserve ainsi le Poitou.

Sur d'autres points, l'insurrection prenait un caractère plus alarmant. La présence et l'exemple de Frotté inspiraient plus d'ardeur et de résolution aux insurgés de la Normandie; mais la fortune ne les seconda que faiblement. Partagée en trois divisions, l'armée normande envahit une portion des départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne. Plusieurs bourgs pris et repris, Vire attaqué sans succès, une diversion dirigée par Frotté en personne, dans le midi de la Manche, heureuse d'abord, puis mêlée de revers, telles furent les premières opérations des royalistes normands; mais dans cette province les républicains avaient à redouter, de la part de leurs ennemis, un tout autre développement d'efforts et de moyens.

Les succès des Chouans furent plus décisifs dans la Basse-Bretagne, dans le Maine et sur la rive droite de la Loire. Tandis que Georges ob-

cupait une multitude de bourgs, menaçait Vannes, provoquait un débarquement, et trouvait à Sarzeau quelques pièces de canon, son lieutenant Desol s'emparait des magasins de Rhedon et de la Roche-Bernard; Lemercier, que secondait St.-Régent, surprenait St.-Brieux, y délivrait les prisonniers royalistes, et entraînait par cette diversion hardie les mécontents des Côtes-du-Nord.

Au même moment, la province du Maine tombait presqu'entière au pouvoir de Bourmont. Après un avantage remporté sur les républicains à Louverné, ce chef, à la tête de deux mille royalistes, surprend la ville du Mans à la faveur de la nuit, et disperse, à la suite de plusieurs combats, la garnison qui lui abandonne artillerie et munitions.

Nantes, qui avait glorieusement résisté à toutes les forces vendéennes, ne fut pas à l'abri d'une attaque nocturne dont ses chefs militaires auraient dû la préserver. Le 20 octobre, Godet de Châtillon, après avoir trompé les avant-postes, pénètre dans la ville, avec trois mille Chouans et y porte l'effroi et la mort. Les rues, les places publiques deviennent le théâtre de plusieurs combats; amis et ennemis, tout est confondu dans une sanglante mêlée; au milieu de cet épouvantable tumulte, les cris des

blessés et des mourants, de *vive le roi! vive la république!* se mêlent et se succèdent.

Le commandant de la place et plusieurs braves citoyens avaient déjà péri, lorsque les Nantais, reprenant leur ancienne énergie, rejetèrent les Chouans au-delà des murs.

La surprise de Nantes, l'invasion du Mans et de St.-Brieux, l'explosion générale des insurgés portèrent l'alarme dans toutes les villes de l'Ouest; Paris lui-même en fut agité; des réclamations, des plaintes se succédèrent à la tribune du corps législatif.

L'Ouest en feu, le Nord et les provinces méridionales menacées par l'ennemi extérieur, l'anarchie au-dedans, telle était la situation de la France touchant à sa ruine. Un homme extraordinaire pouvait seul la sauver.

La Providence qui réservait au monde l'étonnant spectacle de ce que peut sur la terre l'ascendant d'un génie plein d'élévation, de courage et de force, ramena tout à coup, à travers les flottes ennemies, le conquérant de l'Italie et de l'Egypte. Au nom seul de Bonaparte, tous les esprits furent émus, et les différents partis, se confiant à sa destinée, lui offrirent le pouvoir. Devenu le chef du gouvernement, sous le titre de premier consul, ses regards se tournèrent vers les malheureuses contrées de l'Ouest.

Les pacifier, cicatriser leurs plaies, furent son début dans l'art si difficile de gouverner les hommes; il y apporta ce coup d'œil profond, cette volonté ferme auxquels tout doit céder.

Chargé de remplir ses intentions, le général Hédouville, qui marchait sur les traces de Hoche, présenta l'olivier de la paix aux royalistes Chouans. Les chefs de ce parti, déconcertés par la révolution qui venait de porter Bonaparte au suprême pouvoir, se hâtèrent d'accéder à une suspension d'armes, à laquelle Châtillon et d'Autichamp souscrivirent les premiers. Des conférences conciliatoires s'ouvrirent immédiatement à Montfaucon et à Pouancé. Mais le gouvernement britannique, qu'effrayait le rétablissement de l'ordre en France, résolut de faire de nouveaux efforts pour y rallumer la guerre. Georges et Frotté agirent dans le même sens, et votèrent constamment dans le conseil des royalistes pour la reprise des hostilités. Bourmont, Suzannet, et Dandigné, major-général de Châtillon, penchaient également pour un parti extrême. Les autres chefs, divisés entr'eux et n'ayant aucun plan fixe, ne cherchaient qu'à se mettre à l'abri des dangers; on vit alors les conférences se perdre en vaines discussions et en négociations inutiles.

Quarante vaisseaux anglais croisaient à la vue du Morbihan, où les insurgés ne respiraient que la guerre, et bientôt un débarquement d'armes, d'argent et de munitions de toute espèce s'effectua sous la protection de dix mille Morbihannais conduits par Lemercier. Tandis que l'arrière-garde chouanne attaquée à Elven par l'adjudant-général Harty résistait avec courage, le convoi royaliste, composé de quatre-vingts voitures, parvenait en sûreté au camp de Georges à Grandchamp. Le comte Leloureux, commissaire-général des princes, apportait aux chefs et à Georges en particulier de nouvelles instructions et de nouveaux pouvoirs. Devenu l'objet de la protection spéciale du gouvernement britannique, Georges redoubla de vigueur et d'audace; il répartit entre toutes les armées chouannes les secours de l'Angleterre, et se rendit ensuite à Pouancé pour exciter les autres chefs aux combats. Revenus de l'irrésolution où les avaient plongés l'apparition inattendue de Bonaparte, les Chouans, à la faveur de l'armistice, s'organisent, s'approvisionnent, s'équipent, se recrutent, s'exercent aux manœuvres, se cantonnent, se rendent maîtres absolus des campagnes et lèvent des contributions. Cinquante mille royalistes répartis en plusieurs

divisions n'attendaient plus que le signal d'une nouvelle attaque. L'arrivée d'un prince de l'ancienne dynastie avec des troupes étrangères leur était promise: un tel évènement les eût tous ralliés. En faisant coïncider ce débarquement avec l'ouverture d'une nouvelle campagne par les troupes de la coalition, l'Angleterre eût peut-être réalisé ses projets.

Mais Bonaparte veillait; il avait tout prévu, tout calculé. Tandis qu'il faisait marcher des renforts, ses proclamations énergiques annonçaient aux insurgés qu'il ne s'agissait plus de tergiverser avec une autorité faible et incertaine, mais de se soumettre à un gouvernement vigoureux et équitable.

Telle fut sa proclamation du 28 décembre, dont voici l'extrait:

« Une guerre impie menace d'embraser une » seconde fois les départements de l'Ouest....

» Les artisans de ces troubles sont des parti» sans insensés de deux hommes qui n'ont su » honorer ni leur rang par des vertus, ni leurs » malheurs par des exploits; méprisés de » l'étranger, dont ils ont armé la haine sans » avoir pu lui inspirer d'intérêt.

» Ce sont encore des traîtres vendus à l'An» glais, et instruments de ses fureurs, ou des » brigands qui ne cherchent dans les dis-

» cordes civiles que l'aliment et l'impunité de
» leurs forfaits.

» A de tels hommes le gouvernement ne
» doit ni ménagements ni déclaration de ses
» principes.

» Mais il est des citoyens chers à la patrie
» qui ont été séduits par leurs artifices; c'est à
» ces citoyens que sont dues les lumières et la
» vérité.

» Des lois injustes ont été promulguées, des
» actes arbitraires ont alarmé la sécurité des
» citoyens et la liberté des consciences; . . . .
» c'est pour réparer ces injustices et ces er-
» reurs qu'un gouvernement fondé sur les bases
» sacrées de la liberté, de l'égalité, du système
» représentatif a été proclamé.....

» Il pardonnera; il fera grâce au repentir;
» mais il frappera quiconque oserait encore
» résister à la souveraineté nationale. »

Cette déclaration ordonnait, en outre, la dissolution des rassemblements royalistes et leur désarmement sous dix jours; à ces conditions le gouvernement accordait une amnistie entière et absolue.

Des forces imposantes appuyaient ces mesures.

« Marchez, ajouta Bonaparte, dans sa pro-
» clamation aux soldats, marchez! des bri-

» gands, des émigrés, des stipendiés de l'An-
» gleterre ne peuvent être que des hommes
» sans aveu, sans cœur, sans honneur. Mar-
» chez contre eux, vous ne serez pas appelés à
» déployer une grande valeur. Que j'apprenne
» bientôt que les chefs des rebelles ont vécu!....
» Exterminez ces misérables, le déshonneur du
» nom français! *Faites une campagne courte*
» *et bonne.* »

Déjà trente mille soldats avaient passé la Vilaine sous les ordres du général Brune, qui venait de sauver la Hollande. Georges ose tenter le sort des armes; il veut rassembler toutes ses forces, mais Desol de Grisolles n'avait pu le joindre. Le combat s'engage à Grandchamp, le sang coule des deux côtés. Forcé dans ses positions, Georges était encore redoutable; mais il ne fut point secondé par les autres chefs qui, ne pouvant s'accorder, capitulèrent. D'Autichamp, Châtillon et la Prévalaye se hâtèrent d'accepter la loi du vainqueur; chaque chef s'isola et le faisceau de la confédération chouanne fut rompu.

Sur la rive gauche de la Loire, le brave Grignon venait de perdre la vie au combat de Chambertaud : isolé et abandonné, Suzannet pose les armes.

Bourmont encore incertain, déconcerté d'ail-

leurs par quelques revers, fut attaqué et battu à Meslay, par le général Chabot : il perd dans ce combat, Labolbène, l'un de ses plus intrépides lieutenants, et se hâte de capituler pour se soustraire à l'indiscipline et à la fureur de ses propres soldats.

Georges, pressé par toutes les forces du général Brune, pose aussi les armes, se soumet en apparence, en méditant de sinistres complots pour l'avenir.

Frotté seul résiste encore avec courage et se montre le plus opiniâtre de tous les chefs royalistes. Dans l'espoir de rallier sous ses drapeaux les insurgés du Maine mécontents de leurs chefs, il se porte avec plusieurs colonnes sur Alençon. D'un autre côté son lieutenant, Hingant de St.-Maur, menaçait Evreux, envahissait Pacy sur Eure et répandait l'alarme jusqu'aux portes de Paris. Poursuivi bientôt dans la forêt de Dreux, atteint au château de Pinçon, Hingant est défait et mis hors de combat. Un sort plus funeste attendait son général : pressé par trois colonnes républicaines et par trois généraux différents, Frotté livre à Mortagne, à Mesle sur Sarthe et à Chaux, trois combats sanglants où il perd ses meilleurs officiers. Se voyant abandonné et accablé par des forces toujours croissantes, il veut parlemen-

ter, mais il n'était plus temps; bientôt au pouvoir du général Chambarlach, il marche au supplice et meurt avec intrépidité.

Ce mélange de rigueur et d'indulgence entraîna l'entière soumission des insurgés; bientôt les bienfaits d'une paix durable succédèrent aux calamités d'une guerre civile, souvent étouffée, jamais éteinte; mais ici, tout fut l'ouvrage d'un gouvernement stable et prévoyant qui refusa d'accéder à ces transactions, aussitôt violées que conclues.

En vain quelques scélérats, restes impurs des discorces publiques, tentèrent de réorganiser le brigandage qui avait désolé presque tous les départements de l'ouest; découverts et atteints par une police vigilante confiée au génie d'un homme d'état, des tribunaux, l'effroi du crime, en firent une prompte justice.

On vit alors dans ces contrées, jadis si malheureuses, l'ordre, l'agriculture et le bonheur renaître; les lois et la religion reprendre leur empire; des routes s'ouvrir, des villes s'élever.

Tels furent, en peu de temps, les bienfaits d'un gouvernement réparateur.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N°. Ier.

Déclaration du roi d'Angleterre.

Witheall, 29 octobre 1793.

Les circonstances d'après lesquelles sa majesté britannique s'est vue engagée dans une guerre défensive contre la France sont connues de toute l'Europe. Les objets que sa majesté s'est proposés dès le commencement de cette guerre ne le sont pas moins ; de repousser une aggression injuste ; de contribuer à la défense immédiate de ses alliés ; de leur procurer ainsi qu'à elle une juste indemnisation et de pourvoir, autant que les circonstances le permettront, à la sûreté future de ses sujets et à celle de toutes les autres nations de l'Europe : ce sont là les points pour lesquels sa majesté a jugé qu'elle devait employer tous les moyens que lui fournissent les ressources de ses états, le zèle et l'amour de son peuple, et la justice incontestable de sa cause.

Mais il est devenu de jour en jour plus évident combien l'état intérieur de la France s'oppose à la conclusion d'un traité solide et permanent, seul moyen de remplir les vues justes et salutaires de sa majesté, en assurant l'accomplissement de ces objets importants, et en rendant la tranquillité à l'Europe entière. Sa majesté voit

donc, avec le plus grand plaisir, des circonstances qui lui donnent l'espoir de pouvoir accélérer le rétablissement de la paix, en exposant plus particulièrement à la partie saine de la nation française les principes qui l'animent, les vues qu'elle se propose et la conduite qu'elle veut suivre, par rapport à la situation actuelle des affaires. Les évènements de la guerre, la confiance que lui a témoignée une des villes françaises les plus considérables, et surtout le vœu qui se manifeste dans presque toutes les parties de la France, pour trouver un appui contre la tyrannie qui les écrase, lui font de cette explication un devoir pressant et indispensable. Elle s'y prête avec d'autant plus de satisfaction, qu'elle espère de rencontrer dans les puissances qui font cause commune avec elle des sentiments et des vues parfaitement analogues aux siennes.

Depuis la première époque où S. M. le roi Louis XVI avait appelé son peuple autour de lui, pour travailler de concert à leur bonheur commun, sa majesté britannique a toujours démontré par sa conduite la sincérité des vœux qu'elle avait formés pour la réussite de cette entreprise si difficile, mais si intéressante. Elle a été profondément affligée de tous les malheurs qui l'ont suivie; mais surtout quand elle a senti de plus en plus que des mesures, dont elle ne pouvait se dissimuler les suites, la forceraient à se départir de sa conduite amicale et pacifique. Le moment arriva enfin où elle vit qu'il fallait non seulement défendre ses droits et ceux de ses alliés, non seulement repousser l'agression injuste qu'elle venait d'éprouver, mais que tous les intérêts les plus précieux de son peuple, lui imposaient un devoir encore plus important, celui de travailler au maintien de la so-

ciété civile, telle qu'elle est heureusement établie parmi les nations de l'Europe.

Les desseins annoncés de réformer les abus du gouvernement français, d'établir sur des bases solides la liberté personnelle et le droit des propriétés, d'assurer à un peuple nombreux une sage législation et une administration, des lois justes et modérées; toutes ces vues salutaires ont malheureusement disparu; elles ont fait place à un système destructeur de tout ordre public, soutenu par des proscriptions, des exils, des confiscations sans nombre, par des emprisonnements arbitraires, par des massacres dont le souvenir seul fait frémir, et enfin par le meurtre exécrable d'un souverain juste et bienfaisant, et de l'auguste princesse qui, avec une fermeté inébranlable, a partagé tous les malheurs de son illustre époux, ses longues souffrances, sa dure captivité, sa mort indigne. Les habitants de ce malheureux pays, si long-temps trompés par des promesses de bonheur, toujours renouvelées à l'époque de chaque nouveau crime, se sont vus plongés dans un abîme de calamités sans exemple; et ses voisins, au lieu de trouver dans l'établissement d'un gouvernement sage et modéré, une nouvelle sûreté pour le maintien de la tranquillité générale, ont été exposés aux attaques multipliées d'une anarchie féroce, ennemie naturelle et nécessaire de tout ordre public. Ils en ont éprouvé des agressions sans prétexte, des violations ouvertes de tous les traités, des déclarations de guerre non provoquées; enfin tout ce que pouvaient faire la corruption, les intrigues et la violence, pour effectuer le dessein si hautement avoué de détruire partout toutes les institutions sociales, et d'étendre à tous

les peuples de l'Europe le bouleversement qui a fait le malheur de la France.

Cet état de choses ne peut exister en France, sans impliquer dans un danger commun toutes les puissances qui l'avoisinent; sans leur donner le droit, sans leur imposer le devoir d'arrêter les progrès d'un mal qui n'existe que par la violation successive de toutes les lois et de toutes les propriétés, et par la subversion des principes fondamentaux qui réunissent les hommes dans les liens de la vie sociale. Sa majesté ne veut certainement pas contester à la France le droit de réformer ses lois; elle n'aurait jamais désiré d'influer par la force extérieure sur les formes du gouvernement d'un état indépendant. Elle ne le désire actuellement qu'autant que cet objet est devenu essentiel au repos et à la sûreté des autres puissances. Dans ces circonstances, elle demande à la France, et elle lui demande à juste titre, de faire cesser enfin un système anarchique qui n'a de force que pour le mal, incapable de remplir envers les Français le premier devoir des gouvernements, de réprimer les troubles, de punir des crimes qui se multiplient journellement dans l'intérieur du pays, mais disposant arbitrairement de leurs propriétés et de leur sang pour troubler le repos des autres nations, et pour faire de toute l'Europe le théâtre des mêmes crimes et des mêmes malheurs. Elle lui demande d'établir un gouvernement légitime et stable, fondé sur les principes reconnus de la justice universelle, et propre à entretenir avec les autres nations les relations usitées d'union et de paix. Sa majesté souhaite avec ardeur de pouvoir traiter pour le rétablissement de la tranquillité générale avec un pareil gouvernement,

exerçant une autorité légale et permanente, ayant le désir du repos public, et le pouvoir de faire observer ses engagements. Le roi ne proposerait que des conditions équitables et modérées, non pas telles que les frais, les risques et les sacrifices de la guerre pourraient autoriser, mais telles que sa majesté se croit dans la nécessité indispensable de demander, d'après ces considérations et plus encore celles de sa propre sûreté et de la tranquillité future de l'Europe. Sa majesté ne désire rien plus sincèrement que de voir terminer de cette manière une guerre qu'il n'a pas tenu à elle d'éviter, et dont toutes les calamités qui en résultent pour la France ne sont dues qu'à l'ambition, la perfidie et la violence de ceux dont les crimes ont fait le malheur de leur patrie et l'opprobre de toutes les nations civilisées.

Obligée jusqu'ici de faire la guerre à la France entière, de traiter en ennemis tous ceux dont les propriétés et le sang sont prodigués pour soutenir une agression injuste, sa majesté se verra, avec une satisfaction infinie, dans le cas de faire des exceptions en faveur des habitants bien intentionnés des autres parties de la France, comme elle l'a déjà fait à l'égard de ceux de Toulon. Le roi leur promet d'avance, de sa part, suspension d'hostilités, amitié (et autant que les évènements le permettront, dont la volonté humaine ne peut disposer), sûreté et protection à tous ceux qui, en se déclarant pour un gouvernement monarchique, se soustrairont au despotisme d'une anarchie sanglante, de cette anarchie qui a rompu tous les liens les plus sacrés de la société, brisé tous les rapports de la vie civile, violé tous les droits, confondu tous les devoirs; se servant du nom de la liberté pour exercer la tyrannie la plus cruelle,

pour anéantir toutes les propriétés, pour s'emparer de toutes les fortunes ; fondant son pouvoir sur le consentement prétendu du peuple, et mettant elle-même à feu et à sang des provinces entières, pour avoir réclamé leurs lois, leur religion et leur souverain légitime.

C'est donc pour se délivrer de cette oppression inouie, pour détruire le système de crimes sans exemple, et pour rendre enfin la tranquillité à la France et la sûreté à toute l'Europe, que sa majesté appelle tous les Français à coopérer avec elle ; c'est pour ces objets qu'elle les invite à se rallier à l'étendard d'une monarchie héréditaire, non pas pour se décider, dans ce moment de troubles, de calamités et de danger public, sur toutes les modifications dont cette forme de gouvernement pourra, dans la suite, être susceptible, mais pour se réunir encore sous l'empire des lois, de la morale et de la religion, et pour assurer enfin à leur patrie la paix avec ses voisins, sa tranquillité intérieure, une juste et vraie liberté, un gouvernement sage, modéré et bienfaisant, et la jouissance non interrompue de tous les avantages qui peuvent rendre heureuse et florissante une grande et puissante nation.

N°. II.

Copie d'une lettre de M. Cray, commandant de Guernesey, aux chefs de l'armée royaliste, en date de Guernesey, du 27 novembre 1793.

MESSIEURS,

J'attends ici à tout moment l'arrivée d'un corps de

troupes pour coopérer avec vous ; elles amènent tous les secours dont vous avez déjà connaissance par les dernières dépêches qui vous ont été remises. Si le vent continue, j'espère qu'elles arriveront ici demain : il s'agit de nous assurer d'un port où nous puissions débarquer facilement et sans retard. Saint-Malo est certainement le plus convenable ; mais si vous le croyez au-dessus de vos moyens dans ce moment, il semble que Granville se présente comme le second : cependant il faut que le choix dépende de vous. S'il tombe sur Granville, pendant que vous êtes devant la place, *la communication sera immanquable* par le moyen des petits ports sur cette côte ; et quand même, faute de vents convenables, la flotte que j'attends ne serait pas arrivée, nous pourrons toujours, d'ici et de Jersey, vous fournir des mortiers, des bombes et de la mitraille, des gros canons de batterie même, s'il vous en faut. Nous vous enverrons aussi toutes les provisions que nous pourrons ramasser dans ces îles. Le corps des émigrés qui est considérable, ne demande que d'être sûr de pouvoir passer avec sûreté pour vous joindre et partager vos glorieux travaux.

Pour moi, je n'ai qu'à réitérer les assurances de la part que je prends au succès de vos efforts.

Je suis, messieurs, votre très obéissant et fidèle serviteur.

Signé J. N. CRAY.

P. S. A Renéville, qui n'est qu'à quatre lieues de Granville, on m'assure que l'on peut débarquer tout ce qui serait nécessaire, si ce n'est précisément les deux ou trois jours de morte-mer. Quelle que soit votre détermination, il est de la première importance que vous

nous la fassiez savoir le plutôt possible. Vous pouvez mettre toute votre confiance en ce que vous dira M. Prigent ; il a toute la mienne.

Guernesey, le 27 novembre 1793.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé CRAY.

Copie d'une lettre de milord Balcarès, commandant de l'île de Jersey, à milord Moyra, commandant en chef les troupes d'Angleterre, datée de Jersey-Saint-Hellier, du premier décembre 1793.

Messieurs, je remets ci-après copie de la lettre que j'écris à mylord Moyra, commandant en chef les troupes d'Angleterre.

MILORD,

Je sais que l'armée anglaise dont vous avez le commandement, est prête à faire voile pour opérer une descente : les instants sont d'autant plus précieux que la saison est avancée. L'objet le plus intéressant est de correspondre avec l'armée royaliste ; mais la position où elle se trouve ne permet presque pas à votre seigneurie, ni à notre gouvernement de communiquer avec elle ; je crois donc devoir employer tous les moyens qui sont en mon pouvoir pour établir une correspondance facile entre l'armée britannique et l'armée royaliste, et cela nous mettra à même de ne point perdre de temps.

Je ne vois point d'autre moyen que celui de se servir de la bonne volonté et du zèle de M. Prigent, à qui la

cour de Londres, M. le régent de France et vous, avez donné plein et entier pouvoir : il y a long-temps que vous savez que c'est à lui que nous devons la communication que nous avons eue avec la France ; personne n'est plus propre que lui à finir la carrière qu'il a commencée et continuée jusqu'à ce jour. Il part donc pour l'armée royaliste avec laquelle il pourra lui-même fixer tous les plans, et statuer définitivement sur le parti qu'il trouvera convenable et à mettre aussitôt à exécution. Sitôt son retour de France, il partira pour le cabinet de Saint-James, et auparavant il vous communiquera de vive voix tout ce qui sera arrêté entre lui et l'armée royaliste ; mais, comme son retour peut être incertain, je crois qu'il serait à propos d'établir des signaux de coups de canon dont le nombre serait fixé ; et pour ne pas ignorer lorsqu'on les fera, j'enverrai le long de la côte de Normandie et de Cancalle, une frégate ou côtre, et si les royalistes ont la précaution de tirer le canon lorsque le vent portera sur mon île, je saurai au moment même leur arrivée à la côte.

L'expédition a pour but des objets importants ; gagner l'intérieur du Clos-Poulet dont les limites s'étendent à Cancalle, Saint-Malo, etc., et sur le chemin de Dol. Quelqu'avantageux que soient ces importants projets, ils doivent, crainte de retard, céder aux plans les plus urgents, nommément le versement aux royalistes des provisions dont ils ont besoin.

La situation critique de l'armée me détermine à prendre le parti de décider. Je décide donc que l'armée royaliste fasse (si elle croit ne pouvoir de suite s'emparer de l'autre place) une attaque sur les hauteurs de Granville ; l'objet de cette attaque est de protéger le débarquement

des troupes anglaises et des provisions qui sont apportées pour le soulagement de l'armée royaliste ; elle décidera le temps nécessaire pour sa marche ; elle fixera le jour de l'attaque sur les hauteurs de Granville, et, au point et jour désignés, l'armée royaliste apercevra la flotte anglaise à peu près vers la pointe St.-Pierre, entre Granville et Cancalle, si toutefois le vent est favorable. Le jour fixé, il est probable que la flotte apercevra les royalistes dans ces parages ; il est donc absolument nécessaire que l'armée royaliste se fasse connaître : à cet effet, elle tirera trois coups de canon avec un intervalle de deux minutes entre chaque coup de canon.

Les royalistes crieront trois fois *ouras* aussitôt qu'ils le pourront, et tireront ensuite deux coups de canon avec l'intervalle de trois minutes ; l'armée mettra à terre proche St.-Pierre, et à une telle distance qu'ils soient à l'abri du feu des canons qui portent sur St.-Pierre.

Suivant le rapport, il y a quelques canons au bas de la montagne auprès de Granville, et sitôt que le jour de l'expédition et de l'attaque sera fixé entre l'armée royaliste et le député de la cour de Londres, elle le renverra de suite avec toutes les instructions et dépêches ; mais comme les royalistes ne pourront pas savoir si heureusement notre ami réussit à nous parvenir, ils me feraient des signaux pour m'informer du jour de l'attaque. Si les royalistes décident à faire l'attaque le samedi 7 décembre, ils tireront douze coups de canon précisément à huit heures du matin ; s'ils se décident pour dimanche 8, douze coups de canon à neuf heures ; ainsi de suite.

Pour le lundi,	12 coups	à 10 heures.
10, Mardi. . .	12	à 11.
11, Mercredi..	12	à 12.

12, Jeudi . . .	12	à	1.
13, Vendredi.	12	à	2.
14, Samedi. .	12	à	3.
15, Dimanche	12	à	4.
16, Lundi. . .	12	à	5.
17, Mardi. . .	12	à	6.
18, Mercredi..	12	à	7.
19, Jeudi . . .	12	à	8.
20, Vendredi.	12	à	9.
21, Samedi. ,	12	à	10.
22, Dimanche	12	à	11.
23, Lundi. . .	12	à	12.
24, Mardi. . .	12	à	1.
25, Mercredi..	12	à	2.
26, Jeudi . . .	12	à	3.
27, Vendredi.	12	à	4.
28, Samedi . .	12	à	5.

Après que les royalistes auront fixé le jour de l'attaque, ils tireront le signal à la même heure, plusieurs jours de suite.

A Jersey-Saint-Hélier, le premier décembre 1793, pour copie conforme à l'original, au général Moyra.

Votre très humble obéissant, *Signé* BALCARÈS, M. G.

Copie d'une lettre du même aux chefs de l'armée royaliste, en date de Jersey-Saint-Hellier, le premier décembre 1793.

MESSIEURS,

Depuis que je vous ai écrit ma lettre n°. 1er. de cette

date, j'ai reçu une dépêche du gouvernement d'Angleterre : le porteur vous rendra compte de la force de l'expédition qui se propose de venir à votre secours.

Dans votre lettre du 9 novembre de l'année courante, à M. Dundas, il paraît que la farine et autres secours dont vous êtes pressés arriveront heureusement. Il y en a une quantité considérable dans différents ports d'Angleterre, depuis Portsmouth jusqu'à Falsmouth, qui vont être de suite employés à vous secourir. . . . .

M. Dundas a en conséquence pris des mesures pour en envoyer avec d'autres munitions de différents genres, dont il vous a donné les détails dans son dernier paquet. . . . .

L'embarquement de cette farine et le temps d'équiper une flotte aussi nombreuse et l'envoyer à Guernesey emploiera plusieurs jours : c'est pourquoi ma lettre n°. 1 devient nulle, à moins que vous ne soyez dans une détresse pressante, ce que je surveillerai exactement suivant ma lettre n°. 1er.; j'aurai toujours des bateaux en croisière sur les côtes de France.

Si vous êtes donc dans une nécessité pressante, vous ferez le signal désigné par ma lettre n°. 1, en supposant que la flotte anglaise ne fût point arrivée; vous recevrez à Granville, par milord Moyra, une force de quinze cents à deux mille hommes et les vivres que nous pourrons vous fournir.

Si milord Moyra approuve le plan de jonction de ma lettre n°. 1, j'enverrai une frégate le plus près de la côte possible, qui tirera pour premier signal neuf coups de canon le matin; une demi-heure après, elle répétera son signal pour la seconde fois : dans ce cas, vous regarderez ma lettre n°. 1 comme en pleine force, et vous

la regarderez comme le moyen adopté par milord Moyra pour coopérer à la jonction de l'armée royale et l'armée britannique.

Le porteur de la présente a la confiance de la cour de Londres, du régent de France, de milord Moyra, du marquis du Dresney et de moi-même : vous pouvez avoir confiance en lui et lui communiquer tout ce que vous croirez convenable ; comptez sur toutes les promesses qu'il vous fera ; il en est chargé de M. Pitt, de la cour de Londres et des princes français : c'est notre ambassadeur, ayez-y la plus grande confiance. Je ne doute pas que tous ceux qui d'Angleterre sont parvenus à vous, ne vous aient dit que c'est à lui qu'ils en sont redevables.

Je suis avec respect, votre très-humble et obéissant serviteur.

Signé, BALCARÈS, M. G.

Copie d'une lettre de Prigent fils, agent à Londres, aux chefs de l'armée royaliste, en date du 6 *décembre* 1793.

Lundi dernier, 2 de ce mois, j'arrivai de Jersey : aussitôt j'employai tous les moyens imaginables pour parvenir jusqu'à vous ; et depuis cet instant, malgré toutes les personnes que j'ai employées et mises sur pied en différents endroits, je n'ai jamais pu, à quelque prix que ce fût, en trouver une seule qui voulût me conduire jusqu'à vous. Comme ce dont je suis chargé est de la plus grande importance et que cela ne peut essuyer aucun retard, je suis obligé (malgré la bonne volonté que j'ai de vous joindre) de rester en route faute de

guide ; le seul parti qui me reste donc à prendre est de me servir d'un ami fidèle qui, ne voulant pas me permettre de l'accompagner, veut bien se charger d'une partie de mes papiers que je mets en deux petits paquets, n°s. 1, 2, auxquels je vous prie, ainsi qu'à la présente, de répondre de suite et sans aucun délai, et vous mettre en marche soit pour Cancalle ou pour Granville, pour exécuter le projet dont je ne puis que vous faire part en peu de mots, quoique M. Pitt me l'ait détaillé plus au long et m'ait dit de vous le faire savoir; mais comme je ne puis malheureusement pas trouver un guide, je vous remets toujours ci-joints quelques papiers qui ne vous laisseront aucun doute sur ma mission et sur les pouvoirs que j'ai de M. Pitt, de milord Moyra, de l'amiral Macbrid, de M. Cray, commandant actuel de Guernesey ; de milord Balcarès, commandant de Jersey et de M. le marquis du Dresney qui vous a déjà écrit. Vous n'avez pas encore reçu aucun écrit de milord Balcarès, vous en trouverez avec la copie d'une lettre qu'il a écrite à milord Moyra, que j'ai l'honneur de connaître beaucoup.

Vous aurez pu apprendre par MM. Godenière, de Tinténiac, Saint-Hilaire, Freslon et Bertin, ainsi que de plusieurs autres, que j'ai fait ce que j'ai pu, et que c'est par les voies que j'ai établies qu'ils ont tous passé et sont parvenus jusqu'à vous sans accident. Je travaille et fais tout ce qui est en mon pouvoir et celui de mes amis pour établir une communication ; et j'ose dire, sans me flatter, que si je ne puis malheureusement me joindre à vous, personne n'y parviendra : j'ai tout mis en usage, connaissances, amis et agents, rien ne m'a réussi. Il y a un nommé Maignant qui, pendant que

j'étais à Londres, s'est chargé de vous rejoindre avec une mission qui a pour but de vous prévenir que l'Angleterre s'occupe des moyens de se réunir à vos exploits, etc., etc., et de vous donner ce qui vous manque. Ce monsieur a passé en France lorsque vous étiez à Dol ; je ne sais comment il n'a pas été vous rejoindre par la voie que j'avais établie et dont M. Bertin se servit. Il y a trois semaines qu'il est en France, et depuis qu'il a négligé de vous rejoindre à Dol, il n'a jamais pu trouver le moyen de passer où vous êtes, et il est encore dans les lieux où je l'ai laissé pour tâcher d'arriver à vous ; mais cela est impossible pour le moment, la terreur est trop grande.

J'ai été dans mon dernier voyage, un mois de temps en France; je l'ai quittée, il y a trois semaines à un mois : avant d'en sortir, Bertin vint me trouver au lieu où j'étais, et me dit (sachant que le gouvernement anglais et les princes avaient daigné m'honorer de leur confiance) que M. Cray et M. du Dresney lui avaient donné des paquets pour la Vendée ; alors je l'instruisis de notre arrivée à Dol et lui donnai la facilité de vous rejoindre ; il dut vous dire que je partais aussitôt pour Jersey et de là pour Londres.

Dès mon arrivée, je me rendis au cabinet de St.-James et parvins à parler à M. Pitt, ministre : depuis le matin que je fus avec lui, je n'en sortis que le soir ; ainsi je passai plusieurs jours occupé ; je donnai, suivant mon ordinaire, non seulement connaissance de la France, mais principalement des armées : il se fit une assemblée entre les ministres, M. Pitt, M. Dundas et S. M. On nomma milord Moyra pour commandant des troupes anglaises, et l'amiral Macbrid chef de l'escadre ; aussi-

tôt on a chargé cinquante voiles de canons, mortiers, bombes, boulets, mitraille, vivres, farines, et des troupes pour seconder vos glorieux succès. M. Pitt, pour qui je vous prie de m'écrire, m'a de vive-voix chargé de vous faire savoir de tâcher de favoriser les débarquements de tout ce que vous pouvez désirer, en vous rendant maîtres de la côte, principalement de Cancalle ou de Granville, et qu'il fallait vous instruire que tout l'armement était prêt et n'attendait que votre arrivée à la côte. Lord Moyra, à qui vous écrirez également, commande les troupes anglaises; il m'a répété plusieurs fois que tout l'armement était prêt et qu'il n'attendait plus que le moment que vous favorisiez le débarquement des troupes et des munitions. Ce débarquement serait déjà fait si, à mon arrivée à terre de France, vous eussiez occupé Dol, comme je le pensais et comme le pense le gouvernement : ainsi retournez au plus vite; tout est disposé. En m'écrivant, écrivez dans ce que vous m'enverrez, des dépêches pour M. Pitt, pour lord Moyra, M. le régent de France et monseigneur le comte d'Artois, qui habitent ensemble et qui vous rejoindront aussitôt, suivant ce qu'ils m'ont fait dire par M. le duc d'Harcourt, leur agent à Londres; écrivez-lui; ainsi qu'à M. Cray, à M. Balcarès et à M. du Dresney; tout aspire au moment de remplir vos désirs et de vous rejoindre. En écrivant à M. Pitt, recommandez-lui M. Cray à cause des services qu'il a rendus; demandez-le pour un des généraux anglais; il joint aux talents militaires, l'amour qu'il a témoigné aux Français. Je vous prie donc, Messieurs, au nom du gouvernement anglais et au nom des princes qui ont tous daigné m'honorer de leur confiance, de vous rendre la

plutôt posssible à la côte, de me marquer de suite à quel endroit et le jour que vous pourrez y être. On vous laisse le choix de la côte, soit de Cancalle ou de Granville, mais marquez-le, vous aurez des vivres plus qu'il n'en faudra pour toute votre armée : la flotte que j'ai vue à Portsmouth doit être présentement à Guernesey à vous attendre et à Jersey. Je demeurerai au lieu où la personne qui a pris ces paquets m'a laissé ; j'y attendrai tous ceux que vous m'y enverrez. J'ai mes bateaux à mes désirs, Bertin aura pu vous en instruire, ainsi que M. Saint-Hilaire. Vous trouverez une copie de lettre de milord Balcarès avec lequel je suis très-lié ; c'est une copie de lettre écrite à milord Moyra, commandant les troupes anglaises ; il déclare à milord Moyra qu'il faudrait que vous attaquassiez Granville ou vous rendre maître de St.-Pierre ; mais tout cela n'est qu'en cas que vous ne puissiez prendre la côte de Cancalle. Hâtez-vous, Messieurs, je ne saurais trop vous presser ; vous êtes attendus des Anglais et de nos frères les émigrés comme le Messie.

Je vous envoie une note de M. Cray, commandant en chef à Grenesey ; une de milord Balcarès, commandant à Jersey ; une copie qu'il a écrite à milord Moyra ; un petit billet du duc d'Harcourt, agent des princes à Londres ; et une note de M. de Botherel, procureur-syndic des états de Bretagne.

Je crois que ces pièces pourront dissiper les soupçons que vous pourriez avoir : mon nom, à ce que je crois, vous est connu. Vous remettrez, si vous voulez, dans les dépêches que vous aurez de suite la bonté de m'envoyer et que j'attendrai ici, le petit billet de M. le duc d'Harcourt. Malgré que je vous écrive, j'irai, s'il m'est pos-

sible, au-devant de vous; écrivez-moi toujours par le porteur. Je suis et demeure avec le plus profond respect, votre très-humble et obéissant serviteur.

Signé, PRIGENT, fils.

N°. III.

Extrait de l'arrêté du comité militaire de l'armée catholique et royale de Bretagne, du 3 *janvier* 1795, *l'an* 3 *du règne de Louis XVII.*

N'ayant d'autre but que de rétablir l'ordre, la paix et la tranquillité parmi les Français, le comité de l'armée catholique et royale de Bretagne saisit avec empressement l'occasion de prouver à la France entière, que l'armée catholique répugne à verser le sang de ses compatriotes, et que ce n'est que lorsqu'on *l'a réduite à cette nécessité*, *qu'elle est forcée de s'y livrer*, en conséquence des entrevues qui ont eu lieu avec le général Humbert, commandant pour la république la 2e. division des côtes du Nord, et M. Charles de Boishardy, chef de division de l'armée catholique, le comité arrête :

ART. Ier. Qu'il sera expédié à tous les chefs de division de cantons, officiers, etc., de ladite armée catholique, ordre de suspendre l'exécution de ceux qui avaient été expédiés, concernant les hostilités à commettre contre les troupes de la république.

II. Il sera pareillement ordonné de n'abattre aucuns arbres de la liberté, ni de commettre aucunes hostilités contre les autorités civiles dépendantes *de la républi-*

que, dans l'étendue de la division aux ordres du général Humbert seulement.

III. Les chefs de division, de cantons et autres officiers de l'armée catholique et royale de Bretagne, sont avertis que les troupes de la république, sous les ordres du général Humbert, suspendent pareillement toutes les hostilités qu'elles commettaient dans les campagnes, tant contre les réquisitionnaires, déserteurs et contre les familles particulières qu'elles enlevaient pour conduire en prison.

IV. Cette suspension aura lieu à commencer du 3 janvier, et durera jusqu'à ce que des ordres particuliers avertissent que les hostilités vont recommencer : l'on se donne réciproquement parole d'honneur que l'on s'avertira huit jours d'avance, tant du côté des royalistes, que du côté des républicains.

V. Toutes les fois que les républicains seront obligés de se porter dans les campagnes pour avoir du bled, nous prions les commandants de la force armée d'en prévenir la veille les commandants de nos cantons; nous les prions également de n'envoyer, pour chercher des bleds, que cinq hommes; les républicains auront attention de ne pas profiter de cette trève pour *alarmer les campagnes, en les privant de leurs subsistances.*

Fait et arrêté au conseil, lesdits jours et an que dessus. *Signés*, en la minute, le baron de CORMATIN, major général; le chevalier de CHANTREAU, chef de division; SOLIHAC, aide-major général; DUVAL, secrétaire.

Arrêté portant extension à celui du 3 janvier 1795, lequel doit être annexé au présent.

Désirant ramener la paix, voulant, pour y parvenir,

étendre les dispositions de notre arrêté du 3 janvier 1795, à toutes les divisions de l'armée républicaine, le comité arrête :

Art. Ier. Les dispositions des articles 2 et 3 de notre arrêté du 3 janvier 1795, qui ne sont particulières qu'à la division commandée par le général Humbert, auront leur exécution dans toutes les autres divisions et département de l'armée républicaine.

II. En conséquence, expédition du présent arrête sera sur le champ, et par des courriers, envoyée aux différents commandants de l'armée catholique, pour en ordonner et surveiller l'exécution dans leurs divisions.

III. Pour l'exécution des dispositions, tant de notre arrêté du 3 janvier que du présent, et pour chercher les moyens de faire cesser les hostilités, réunir les Français et ramener la tranquillité, et se concerter pour y parvenir avec les généraux républicains, et le commandant de l'armée de la Vendée, nous chargeons monsieur de Cormatin de se rendre à cet effet dans toutes les divisions de l'armée catholique, près des principaux *chefs de l'armée de la Vendée*, et prés les généraux républicains, afin d'assurer sa démarche et de ne laisser aucuns doutes sur nos intentions : le chargeons spécialement de se concerter avec le général républicain, pour être accompagné d'un de ses officiers, et d'obtenir des représentants du peuple un ordre de passe.

Collationné, conforme à la copie transcrite sur le livret couvert en parchemin, commençant par ces mots: *Correspondance de M. le baron de Cormatin*, ce 5 frimaire, an 4 de la république.

Signé, Jaimière, *secrétaire-greffier du quatrième conseil militaire.*

N°. IV.

Paroles de paix et projet de pacification, remis au nom des Chouans, aux représentans du peuple à Nantes, le 12 février 1795.

Les royalistes de la Bretagne, ceux de la Normandie, du Maine et des autres provinces de la France, persuadés qu'un gouvernement entièrement populaire est sujet à de fréquentes et grandes commotions, et qu'elles se font toujours aux dépends de la tranquillité d'un état et du bonheur de tous, sont convaincus que les Français, d'après leur caractère physique et moral, ne pourront jamais être heureux que sous le gouvernement d'une monarchie.

Ils demandent qu'entre Français il s'établisse un oubli *particulier, général, entier et réciproque* du passé;

La liberté illimitée du culte et des opinions religieuses;

Le respect des individus;

Le respect des propriétés;

La cessation des actes arbitraires;

L'exercice des lois civiles et militaires;

La protection la plus efficace pour le cultivateur et l'habitant des campagnes, qui sont les premiers soutiens d'un état;

Que le commerce de l'intérieur et de l'extérieur, protégé, encouragé, puisse recouvrer son ancien éclat: c'est la source de nos richesses, et le seul moyen qui nous reste *peut-être de rétablir nos finances.*

Que l'artisan et l'industrie individuelle jouissent de la plus grande liberté dans l'exercice de leurs arts et métiers.

Les militaires et autres auxquels le courage et les talents ont mérité des rangs, des places et des honneurs, doivent les conserver, n'importe l'opinion passée; chez les Français, la valeur ne doit jamais s'oublier.

Les royalistes de la Bretagne, de la Normandie, du Maine, de l'Anjou et des autres provinces de la France, ne peuvent témoigner, d'une manière mieux prononcée, leur attachement inviolable aux royalistes de la Vendée, qu'en souscrivant à tout ce que fera le général Charette, pour rétablir la paix, l'union et la concorde entre les Français.

Il suffira seulement que l'on promette, avec garantie, de remplir par la suite ceux des articles dont on ne pourrait pas, pour le moment, obtenir l'exécution; *ce n'est que par des nuances douces et insensibles que les Français doivent se flatter de ramener le bonheur parmi eux.*

Alors plus d'anarchie, plus de guerrre civile; les Français rendus à eux-mêmes, devenus doux, humains, bons parents, amis sensibles, et relevant par leur active industrie l'agriculture, les arts et le commerce, étonneraient l'univers, tant par leurs fautes passées que par la manière dont ils les auraient réparées : ils ne reprendraient les armes que pour aller défendre les limites qu'ils se seront tracées par leur courage et leur valeur, *et dans lesquelles leur sagesse saura les renfermer.*

Que l'on soumette ce projet de pacification à toute l'Europe entière, qu'on en pèse bien les expressions, et l'on verra que ce sont des vrais Français qui, la branche

d'olivier à la main, prouvent qu'ils veulent le *bonheur du peuple*, pour base et fondement de la paix qu'ils signeraient de leur sang.

Signé, CORMATIN, *maréchal-de-camp*, *major général de l'armée catholique et royale de Bretagne.*

Nous soussignés, envoyés par le conseil militaire de l'armée catholique et royale de Bretagne, auprès de Cormatin, déclarons, d'après la lecture des articles ci-dessus, que les sentiments qu'ils énoncent, sont généralement ceux de l'armée dans laquelle nous avons l'honneur de servir.

A Nantes, ce 14 février 1794.

Signé, SOLIHAC, *aide-major-général*, RICHARD, *capitaine.*

N°. V.

Arrêtés pour la pacification des Chouans.

Les représentants du peuple près les armées de l'Ouest, des Côtes de Brest et de Cherbourg, et dans les départements de leurs arrondissements, envoyés ou réunis pour l'extinction de la guerre des Chouans,

Considérant que la clôture des temples, la destruction du culte et la persécution contre ses ministres, ont été la principale cause du soulèvement des campagnes et de la guerre des Chouans; et que toute inquiétude à ce sujet doit cesser au moment où la convention nationale, rendue à sa liberté, a rétabli les principes trop longtemps violés, et que les représentants en mission, char-

gés de concourir de tout leur pouvoir à seconder ses vues, prennent toutes les mesures propres à assurer l'exécution de ses lois,

Arrêtent :

Les autorités civiles et les commandants de la force armée, sont chargés d'assurer la plus prompte et la plus entière exécution du décret de la convention nationale du 3 ventôse, sur le libre exercice des cultes, et des arrêtés des représentants du peuple, des 24 nivôse et 29 pluviôse, déjà confirmés par la convention nationale, et des 6 et 23 germinal, sur le même objet.

A la Mabilais, près Rennes, le premier floréal, l'an troisième de la république française, une et indivisible.

Les représentants du peuple près les armées de l'Ouest, des Côtes de Brest et de Cherbourg, et dans les départements de leurs arrondissements, envoyés ou réunis pour l'extinction de la guerre des Chouans,

Considérant que la réunion des Chouans à la république, en restituant à l'agriculture et à l'industrie des bras qui leur sont précieux, laisse sans moyens pour subsister des hommes qui n'ont aucun état ni profession, et qu'il est de leur devoir d'assurer l'existence à tous les Français, et les rendre utiles à leurs concitoyens,

Arrêtent :

ART. Ier. Les *Chouans* qui n'ont aucune profession ni état, seront reçus dans les armées de la république.

II. Ceux d'entr'eux qui étaient naturels et habitants, avant le mois de mars 1793 (*vieux style*), des départements dans lesquels s'est manifestée l'insurrection, *seront organisés en chasseurs à pied, et soldés par le trésor public.*

III. Ces chasseurs n'excèderont pas le nombre de deux mille hommes; ils seront soumis aux autorités civiles et militaires.

IV. Les représentants du peuple les organiseront en compagnies, qui seront réparties et distribuées dans chaque département de leur formation, sans pouvoir être placées ailleurs.

V. Les Chouans, dans le cas de la réquisition, resteront dans leurs départements pour rétablir l'agriculture et faire revivre le commerce et l'industrie.

A la Mabilais, près Rennes, le premier floréal, l'an troisième de la République française, une et indivisible.

Les représentants du peuple près les armées de l'Ouest, des Côtes de Brest et de Cherbourg, et dans les départements de leurs arrondissements, envoyés ou réunis pour l'extinction de la guerre des Chouans,

Arrêtent :

Art. Ier. Tous les bons signés par les chefs des Chouans, et autres délégués par eux dans les départements où l'insurrection a éclaté, seront remboursés jusqu'à concurrence d'un million cinq cents mille livres.

II. Les mesures d'exécution seront prises pour s'assurer de la sincérité des bons qui seront présentés lors du remboursement.

A la Mabilais, près Rennes, le premier floréal, l'an troisième de la république française, une et indivisible.

Les représentants du peuple près les armées de l'Ouest, des Côtes de Brest et de Cherbourg, et dans les départements de leurs arrondissements, envoyés ou réunis pour l'extinction de la guerre des Chouans,

Arrêtent :

Art. Ier. Les Chouans se soumettant aux lois de la république française, une et indivisible, *sont à l'abri de toutes recherches pour le passé.*

II. Il sera accordé des secours et indemnités aux habitants des départements où l'insurrection a éclaté, dont les propriétés auraient été pillées ou dévastées, pour les aider à exister, y rétablir l'agriculture, et y faire fleurir l'industrie et le commerce.

III. Les secours seront communs aux républicains et aux Chouans réunis à la république.

IV. Les baux des biens des républicains réfugiés des pays occupés par l'armée dite d'Anjou et Haut-Poitou, qui ont pu être affermés par les Vendéens insurgés, sont annullés : les fruits en production desdits biens pour l'année courante seront partagés moitié par moitié par les propriétaires ou ayant droit, et ceux qui auront ensemencé les terres ; lesdits baux, quant aux maisons, auront seulement cours jusqu'au prochain terme : les prix des loyers seront payés aux propriétaires ou ayant droit.

V. Les réfugiés, propriétaires de fermes dans les départements où l'insurrection a éclaté, seront indemnisés, sur les fonds destinés en secours pour lesdits départements, du défaut de paiement de fermages courus depuis le mois de mars 1793, touchés par les chefs des Chouans ou sur leurs ordres, et de la perte de leurs bestiaux pris pour le service des armées dites des Chouans.

A la Mabilais, près Rennes, le premier floréal, l'an troisième de la république française, une et indivisible.

Les représentants du peuple près les armées de l'Ouest,

des Côtes de Brest et de Cherbourg, et dans les départements de leurs arrondissements, envoyés ou réunis pour l'extinction de la guerre des Chouans,

Arrêtent :

ART. Ier. Les habitants insurgés sous le nom de Chouans, dans les départements où l'insurrection a éclaté, rentrent de fait dans la propriété et possession de tous leurs biens, meubles et immeubles, par leur soumission aux lois de la république française, une et indivisible.

Il sera donné main-levée du sequestre à ceux desdits habitants insurgés rentrés dans le sein de la république, et qui sont néanmoins inscrits sur la liste des émigrés.

III. Il sera également donné aux héritiers et enfants des habitants insurgés, condamnés par des tribunaux sans déclaration de jury, main-levée du séquestre qui aurait pu être apposé sur les biens tant meubles qu'immeubles des condamnés.

A la Mabilais, près Rennes, le premier floréal, l'an troisième de la république française, une et indivisible.

Signés, J. N. GUERMEUR; JARRY; GRENOT; GUEZNO; CHAILLON; RUELLE, BOLLET; LANJUINAIS, DEFERMON, V. C. URBEL.

N°. VI.

Déclaration des chefs de l'armée catholique et royale de Bretagne.

Les causes qui ont donné la naissance à la guerre de la Vendée, celles qui en ont prolongé la durée, et qui,

toutes atroces, ont forcé les habitants des pays situés au nord de la Loire, à s'armer pour échapper à la destruction dont ils étaient menacés, par l'abus le plus exécrable et le plus tyrannique du gouvernement; les efforts tentés pour soustraire la France à une domination aussi odieuse; le renversement et la punition des chefs qui l'avaient établie; l'amour enfin de tout vrai Français pour son pays, et le désir d'éteindre les discordes civiles qui en auraient accéléré la ruine, ont déterminé le conseil et les chefs de la Vendée à concourir à la pacification des départements insurgés.

Nos vœux pour la prospérité de la France sont les mêmes: nous désirons également tout ce qui peut rendre à notre pays l'abondance et la paix, tout ce qui peut garantir la sûreté et le bonheur de tous les Français.

Ces vœux ont été exprimés dans *l'écrit que nous avons publié, sous le titre de Paroles de paix, et qui a été remis, au nom des Chouans, aux représentants du peuple, à Nantes, le 2 février* 1795.

En conséquence, en invitant tous les habitants de la France qui chérissent l'honneur, qui aiment la probité et la vertu, à un entier oubli du passé:

Nous déclarons solennellement nous soumettre à la république française, une et indivisible, en reconnaître les lois, et prendre l'engagement de ne porter jamais les armes contre elle.

Afin que la paix soit complète et qu'il ne reste aucune trace de ces malheurs, nous prions le représentant du peuple Bollet et ses collègues, *d'indiquer un rendez-vous au conseil de Stofflet.* La connaissance que nous avons de ses sentiments, nous porte à être persuadés *qu'il embrassera volontiers* tous les moyens d'assurer

la tranquillité au pays qui lui a donné sa confiance : il serait même à désirer que les représentants qui ont concouru le plus efficacement à la pacification de la Vendée, *et qui ont obtenu la confiance de ses habitants*, voulussent bien se rendre dans le lieu qui sera assigné ; leur présence ne peut manquer de produire le plus heureux effet pour *la pacification générale, l'objet des vœux de tous les Français.*

Fait et arrêté à la Mabilais, près Rennes, le premier floréal, l'an troisième de la république française, une et indivisible.

Signés, Cormatin ; Chantreau ; Solihac ; Boishardy ; Moulé de la Roitrie ; Busnel ; Bellevue ; Geslin ; Gourlet ; Guignard le jeune ; Jarry ; Terrien ; le Faivre ; de Meaulne ; Désils l'aîné ; L'Hermite ; Lambere ; Lantivy ; de Nantois ; Gaubert ; de la Nourais ; Dufour.

Collationné et certifié conforme à l'original imprimé étant au greffe du quatrième conseil militaire.

Signé Jaimière, *secrétaire-greffier.*

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LIVRE XIX, *page* 143.

LIVRE XX, *page* 183.

LIVRE XXI, *page* 240.

LIVRE XXII, *page* 282.

FIN.

ERRATA.

TOME PREMIER.

Page 13, ligne 8, onception, *lisez :* conception.
47, 9, duc de Bourbon-Bnsset, *lisez :* comte de.
53, 26, Daupherné, *lisez :* d'Ampherné.
85, 7, Guerand, *lisez :* Guérande.
156, 22, des insurgés, *lisez :* des royalistes.
297, 17, Duhaux, *lisez :* Duhoux.
352, 28, avec deux mille, *lisez :* avec deux mille hommes.

TOME DEUXIÈME.

Livre X, sommaire, Grenville, *lisez :* Granville.
Page 9, ligne 13, pluralité des lois, *lisez :* pluralité des voix.
27, 16, Grenville, *lisez :* Granville.
221, 22, il fallait, *lisez :* il fallut.
229, 8, lui échappe, se réfugie, *lisez :* lui échappe et se réfugie.
247, 22, Grenville, *lisez :* Granville.

TOME TROISIÈME.

Pag. 154, ligne 2, ses deux chefs, *lisez :* ces deux chefs.
157, 9, ce chef, *lisez :* Cormatin.
179, 9, Craon et Segré conservaient, *lisez :* Craon et Segré les Chouans conservaient.

